L'IMPÔT personnel
La référence en impôt
29,95$ + taxes
Service à la clientèle : 1-800-667-7104
37-3714

le QUOTIDIEN
du Saguenay — Lac-Saint-Jean
www.lequotidien.com
25e ANNÉE No 116 LE MARDI 17 FÉVRIER 1998 48 PAGES Dépôt: 81¢ taxes incluses - Camelot 4,03 $/semaine taxes incluses

UNIVERSITÉ McGILL
Mars 2001
5% semi-A. *
* Taux sujet à changement sans préavis
Michel Ouellet
conseiller en placement
ScotiaMcLeod
Partenaires à vie
545-4511
1-800-663-7582
Membre FCPE
370415

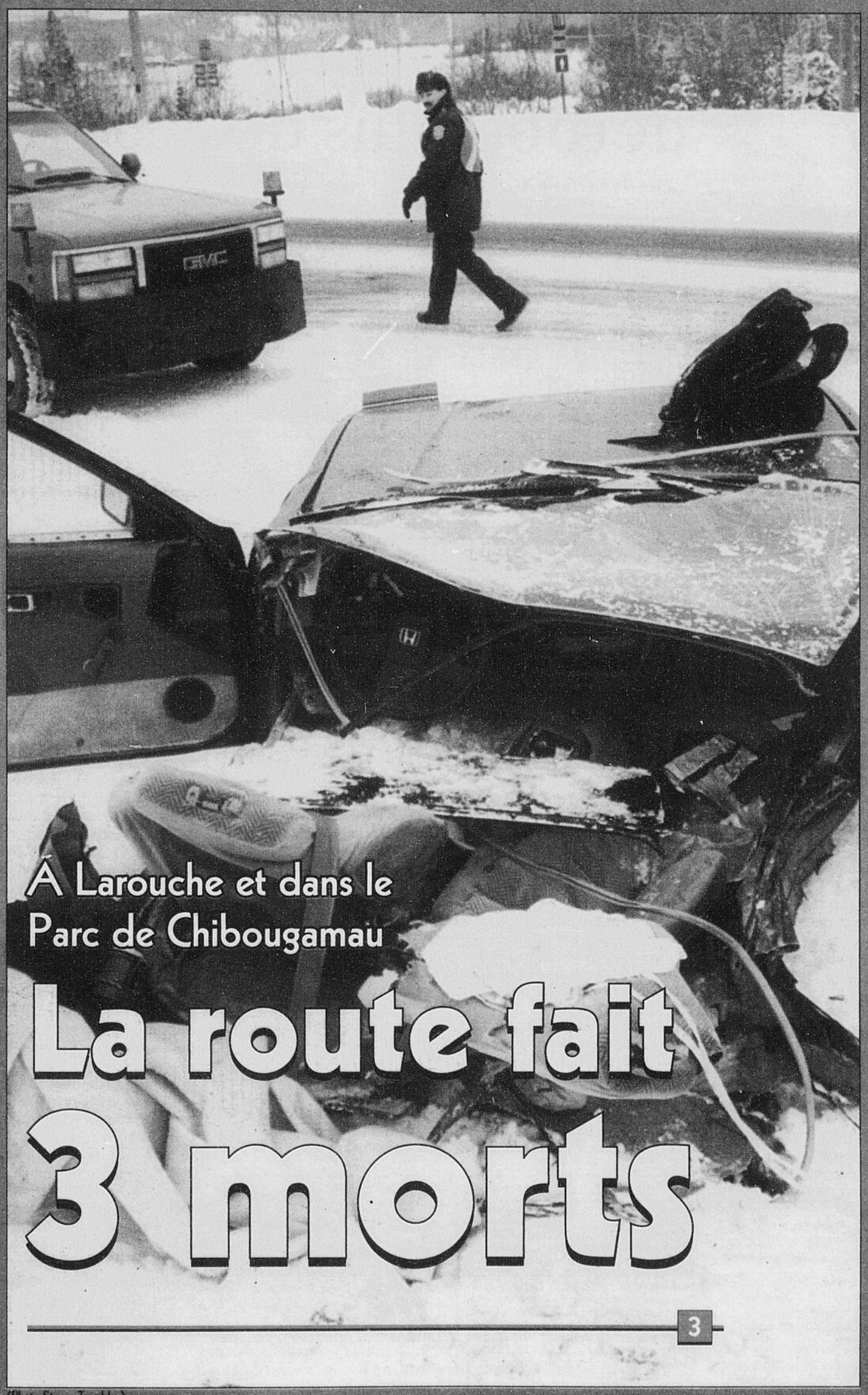

À Larouche et dans le Parc de Chibougamau

La route fait 3 morts

3

(Photo Steeve Trembley)

Les travailleurs sont informés

Alcan présente des offres historiques

4

Hôpital de Chicoutimi

Un couple réclame 6 554 011 $

6

Brassard et la Cour suprême

Les travaux feront tort au Canada

24

Déclarations d'impôt non produites

Michèle Richard poursuivie par le fisc

MONTREAL (PC) - L'avocat de Michèle Richard allègue que sa célèbre cliente ne peut être reconnue coupable de ne pas avoir fait ses déclarations d'impôt de 1990 à 1993 parce qu'elle n'était pas alors propriétaire de l'entreprise visée.

Pour ce qui est de 1994, autre année figurant sur la dénonciation de la Couronne fédérale, Me Claude F. Archambault soutient que Mme Richard, 51 ans, a fait ce qu'elle devait faire en avisant son comptable de l'avis reçu. Mais celui-ci n'a rien pu faire, car tous les documents pertinents avaient été saisis lors d'une perquisition à la maison de la chanteuse, à Saint-Sauveur, par la Sûreté du Québec qui cherchait des preuves pour incriminer son mari, Yvan Demers, dans un autre dossier.

Mme Richard devait se présenter au palais de justice de Saint-Jérôme le 6 janvier pour y subir son procès, mais elle était à ce moment en convalescence après avoir subi une chirurgie plastique au cou. Le tribunal avait alors fixé la date de son procès au 16 février, et cette fois, Mme Richard, affichant une nouvelle allure avec les cheveux courts, était présente devant le juge Marc Vanasse, de la Cour du Québec.

L'avocate de la poursuite, Annie Charron, soutient que Mme Richard doit être reconnue coupable parce qu'elle se devait de faire les rapports d'impôt pour les années avant qu'elle ne devienne propriétaire de l'entreprise.

Me Archambault a expliqué que la compagnie à numéro est une «compagnie tablette», c'est-à-dire qui possède un nom et est enregistrée, mais non opérante. Donc quand Mme Richard a voulu avoir une entreprise pour la gestion de terrains dans les Basses-Laurentides, le notaire avec qui elle a traité lui a donné le numéro de cette compagnie.

Même si de 1990 à 1993, cette firme n'a pas fait de profit, Me Charron estime que des déclarations d'impôt auraient dû être produites quand même.

Pour ce qui est de 1994, Me Archambault affirme que sa cliente a fait ce qu'elle devait faire en avisant son comptable, Georges Ouellette, qu'elle venait de recevoir un avis de faire sa déclaration dans un délai de 30 jours.

M. Ouellette a expliqué qu'il avait contacté plusieurs établissements bancaires et autres afin d'avoir les pièces qui lui auraient permis de se plier à la demande du gouvernement fédéral, mais qu'il n'avait rien reçu.

Me Charron a rétorqué qu'il aurait dû contacter la SQ, qui lui aurait fait parvenir des photocopies des documents nécessaires. Mais pour Me Archambault, Michèle Richard n'est pas responsable du fait que son comptable ne se soit pas adressé à la SQ.

L'avocat de la défense a affirmé que les déclarations de cette compagnie à numéros pour les années 1995 et 1996 avaient été produites comme l'exige la loi.

Le juge Vanasse a pris le tout en délibéré et fera connaître sa décision le 30 avril.

Auberge la Diligence de Dolbeau

Un faux motoneigiste dérobe plus de 3000 $

Par Dominique Rivard

DOLBEAU-MISTASSINI (DR) - Un cambrioleur qui s'était fait passer pour un motoneigiste afin de déjouer la vigilance du concierge de l'Auberge la Diligence de Dolbeau a réussi à s'infiltrer dans cet établissement pour y dérober à la pointe du revolver les quelques milliers de dollars de recettes de la journée.

Il était minuit dimanche lorsque le cambrioleur s'est présenté à la porte de l'Auberge la tête recouverte d'une cagoule de motoneigiste. Il a ensuite demandé au concierge de lui débarrer la porte pour qu'il puisse se rendre à sa chambre située à l'étage supérieur. Une fois à l'intérieur il fit semblant de s'y rendre et attendit que le concierge quitte les lieux. Selon la sûreté municipale c'est à ce moment qu'il en aurait profité pour faire entrer son complice dans l'établissement hôtelier.

Quelques 45 minutes plus tard les deux bandits se présentaient devant le concierge le visage masqué par une cagoule. L'un d'eux l'a tenu en joue avec un pistolet tandis que son complice s'affairait à le ligoter à une chaise.

Seuls dans l'Auberge les deux brigands ont ensuite eu tout le loisir de voler le contenu des différents tiroirs-caisses du bar et du restaurant. Selon les policiers ils sont repartis avec un montant d'au moins 3 000 $.

Après s'être assuré que les bandits avaient pris le large le concierge est parvenu à se rendre à la section des motels en sautillant avec la chaise sur laquelle il était ligoté. Il a réussi à réveiller l'un des chambreurs en cognant à sa porte. Le chambreur a libéré le concierge qui a immédiatement alerté la police. Il était 2h35 dans la nuit.

Les policiers ont tenté sans succès de suivre les traces que le véhicule des malfaiteurs aurait pu laisser dans la neige. La sûreté municipale poursuit son enquête mais pour le moment elle ne peut compter sur aucune piste sérieuse pour retracer les auteurs de ce vol à main armée. Le premier a être commis sur le territoire de Dolbeau depuis au moins deux ans.

Manifestation des policiers

Série de reproches

QUEBEC (PC) - Le rapport préliminaire de l'enquête interne menée à la suite de la manifestation de 26 policiers au Palais de justice de Québec le 29 janvier dernier contient une longue série de reproches aux policiers qui y ont participé.

Ceux-ci venaient appuyer un confrère traduit devant les tribunaux. Parmi les 26 policiers impliqués, trois étaient en position d'autorité, dont un qui était en fonction au Palais de justice à ce moment.

On reproche aux policiers d'avoir quitté le travail sans motif valable, d'avoir utilisé des voitures de patrouille sans autorisation et de les avoir stationnées dans un endroit interdit.

On reproche par ailleurs aux superviseurs de ne pas être intervenus, alors que les officiers, eux, se voient reprocher de ne pas avoir exercé un contrôle du personnel en question et de ne pas avoir signalé sans délai les événements à leurs supérieurs.

Le comité de discipline a commencé à étudier le dossier hier matin. Les sanctions seront connues à la mi-mars.

Autre panne de verglas!

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD (PC) - Le service électrique a été rétabli peu après 20h00 hier chez les 2772 abonnés d'Hydro-Québec de Saint-Timothée, dans le sud-ouest du Québec, qui ont été privés de courant durant environ deux heures.

Hydro-Québec a expliqué que des isolateurs endommagés lors de la tempête de verglas ont causé cette interruption de service.

Les conditions météorologiques étaient bonnes lors de cette panne de courant.

PAS POSSIBLE

Deux orangs-outans en amour!

BANGKOK (AP) - Mike et Susu, un couple d'orangs-outans célébrissime en Thaïlande, vient de renouer avec le bonheur conjugal après une année de séparation forcée, pour cause de bébé.

Retransmis à la télévision, l'hyménée de ces deux grands singes d'Asie avait rassemblé les foules thaïlandaises devant le petit écran en 1996, mais en janvier 1997, les deux tourtereaux avaient été séparés après la naissance d'un fils.

Mike se montrait en effet tellement jaloux de l'affection que Susu prodiguait à son petit, que les gardiens du zoo Lop Buri, au nord de Bangkok, avaient craint qu'il ne lui fasse du mal.

Ayant finalement surmonté son baby-blues, le papa tourmenté a rejoint sa petite famille dans une nouvelle maison qui a coûté la bagatelle de 45 000 $, a rapporté dimanche le journal «La Nation».

L'an dernier, quand Mike avait été privé de ses visites conjugales auprès de Susu, il avait été question de lui adjoindre une «mia noy», c'est-à-dire une maîtresse en thaïlandais. Cela n'aura donc pas été nécessaire.

Quelle est l'épreuve de ski préférée des membres de l'escouade Carcajou?

Réponse: la descente!!!

Pierre Bourdon.

La crête barométrique qui se trouvait hier sur le Québec est devenue plus forte la nuit dernière, de telle sorte qu'aujourd'hui, les nuages ont fait place à de plus en plus de soleil. Demain, un système en provenance des Etats-Unis poussera des nuages et de la neige sur l'extrême sud de la province. Les autres régions seront aussi touchées par ce système, mais avec des probabilités de neige beaucoup plus faibles. De plus, on anticipe des vents forts du nord-est dans la vallée du Saint-Laurent.

Saguenay, aujourd'hui, ciel variable le matin. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Maximum près de moins 4.

Mercredi, ensoleillé avec passages nuageux le matin. Ennuagement en après-midi. Minimum près de moins 12. Maximum près de moins 5.

Lac-Saint-Jean, aujourd'hui, ciel variable le matin. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Maximum près de moins 5.

Mercredi, ensoleillé avec passages nuageux. Ennuagement en après-midi. Minimum près de moins 14. Maximum près de moins 6

SOMMAIRE

Arts	28
Bandes dessinées	29
Bourse	32-33
Détente	30
Décès	38
Finances	31
Horoscope	30
Petites annonces	34 à 36
Sports	39 à 47
Télévision	29

Édité et imprimé par:
LE PROGRÈS DU SAGUENAY
Division de Groupe UNIMÉDIA Inc.
1051, boul. Talbot, Chicoutimi G7H 5C1
Tél.: 545-4474

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec
«Envois de publications canadiennes - contrat de vente n° 0534714»
Port de retour garanti
Audition 2e semestre

Recyclez ce journal

30 564 abonnés

Président-éditeur:	Claude Gagnon
Éditeur adjoint:	Bertrand Genest
Contrôleur:	Serge Vallières
Adjoint au rédacteur en chef:	Carol Néron
Adjoint au rédacteur en chef:	Richard Banford
Chef des nouvelles:	Gilles Lalancette
Chef de pupitre:	Pierre Bourdon
Directeur du marketing:	Jean Tremblay
Directeur de la publicité:	Yvon Girard
Directeur du tirage:	Jean-Louis Lavoie
Responsable de la distribution:	Jean Béland
Directeur des opérations:	Jean Simard
Représentant publicité nationale:	Probec 5 Ltée
Montréal:	514-285-7308
Toronto:	416-967-1814

LA MARÉE

CHICOUTIMI - La marée sera haute à 06h35 (4m1) et basse à 13h25 (1m1). Elle sera à nouveau haute à 18h35 (3m9) et basse à 01h40 (1m0).

LA BAIE - La marée sera basse à 12h15 (1m1) et haute à 18h35 (4m3). Elle sera à nouveau basse à 00h30 (1m1).

Lever: 6 h 50
Coucher: 17 h 09

Annonces classées: 545-4014 Abonnement: 545-4664 Publicité: 545-4474 - Fax: 690-8824 Rédaction: 690-8800 - Fax: 690-8805

redaction@lequotidien.com

Larouche et Parc de Chibougamau

Trois victimes de la route en quelques heures

LAROUCHE (LT) - Deux accidents de la circulation survenus dans les mêmes circonstances ont fait trois victimes hier matin sur les routes 169 à Larouche et 167 dans le Parc de Chibougamau.

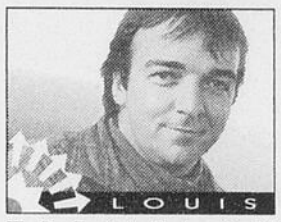

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

La première tragédie routière de la journée a coûté la vie à Nathalie Hélène Tremblay, 19 ans, de Saint-Gédéon. La jeune fille conduisait une voiture Honda Prélude et circulait en direction d'Alma peu après 8h15 hier matin.

Selon le caporal Yves Massé, la conductrice a visiblement perdu le contrôle de son véhicule dont les roues ont mordu dans l'accotement. En effectuant la manoeuvre pour ramener la voiture sur la chaussée, la conductrice a provoqué un dérapage.

La petite Honda Prélude s'est placée de façon perpendiculaire à la route. La conductrice de la Pontiac qui circulait en sens inverse n'a jamais eu le temps de réagir de telle sorte qu'elle a percuté la Honda du côté de la victime.

Sous la force de l'impact, qui s'est produit juste en face du bar le Barrage, la Honda Prélude a été littéralement sectionnée en deux. La victime a été transportée d'urgence à l'hôpital d'Alma où son décès a été constaté. La conductrice de l'autre voiture a subi des blessures mineures.

Selon le porte-parole de la Sûreté du Québec, la vitesse combinée à la chaussée glissante à cet endroit sont les causes de l'accident.

Deux victimes

Moins de deux heures plus tard, sur le coup de 10h10, les patrouilleurs de la Sûreté du Québec recevaient un autre appel pour répondre à une collision survenue au kilomètre 160 de la route du Parc de Chibougamau. Janick Forget, 25 ans, et son fils de six mois, Pierre-Olivier Blaquière, ont perdu la vie dans cette seconde tragédie routière de la journée.

D'après les constatations faites par les policiers appelés à faire les constatations d'usage sur les lieux, Janick Gauthier, qui conduisait une voiture circulant en direction de Saint-Félicien, a perdu le contrôle à la sortie d'une courbe.

La conductrice a vainement tenté de ramener la voiture sur la bonne voie. Le conducteur d'une camionnette qui circulait en sens inverse, tout comme dans l'accident survenu à Larouche, n'a jamais été en mesure de manoeuvrer pour éviter la voiture.

La voiture dans laquelle prenait place les deux victimes est allée s'écraser dans le devant de la camionnette. Les deux occupants n'ont eu aucune chance alors que le conducteur de la camionnette a subi des blessures mineures.

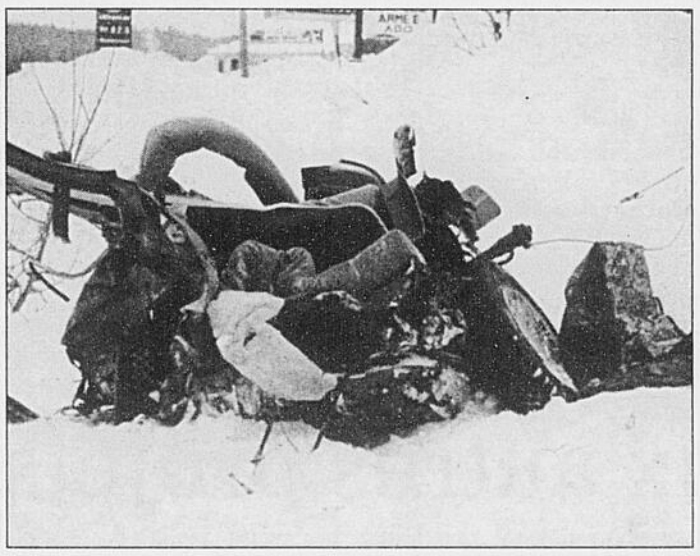

DERAPAGE - C'est en tentant de reprendre la route après avoir touché l'accotement que la conductrice de la Honda Prélude a perdu le contrôle.

(Photo Steeve Tremblay)

Photo de la une

Nathalie-Hélène Tremblay, 19 ans, de Saint-Gédéon, a perdu la vie quand la Honda Prélude qu'elle conduisait a été littéralement sectionnée en deux dans une violente collision survenue hier matin sur la route 170 dans le secteur Larouche.

CHOC - La voiture de la victime (à l'avant) a été durement frappée par la Pontiac (à l'arrière de la photo). Le choc a été terrible.

(Photo Steeve Tremblay)

DEBRIS - Cette photo démontre à quel point le choc a été violent, à Larouche, alors qu'une jeune fille perdait la vie après avoir perdu le contrôle de sa Honda Prélude.

(Photo Steeve Tremblay)

Le fils de Chrétien coupable d'avoir blessé un enfant

REGINA (PC) - Le fils du premier ministre Jean Chrétien, Michel, a été reconnu coupable hier de voies de fait sur le fils de son ancienne compagne.

Mais même s'il a commis des voies de fait sur le garçon âgé de six ans, Michel Chrétien, âgé de 29 ans, ne se retrouvera pas derrière les barreaux.

Il a reçu une sentence suspendue de neuf mois de détention, après avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir agressé le fils de son ancienne compagne.

Au moments des incidents, Michel Chrétien se trouvait en libération conditionnelle, pour avoir agressé sexuellement une femme à Montréal.

Chrétien devait aussi effectuer 60 heures de travaux communautaires, tout en poursuivant ses traitements psychiatriques.

La couronne ayant accepté de retirer deux autres chefs d'accusations (voies de fait et bris de conditions de libération conditionnelle), il a plaidé coupable à celle de voies de fait sur l'enfant de son ex-amie.

Les incidents qu'on lui reprochait s'étaient produits le 28 décembre 1996, alors que Michel Chrétien bénéficiait d'une libération conditionnelle d'une maison de transition de Regina, après avoir purgé une partie de la sentence de trois ans de détention imposée pour l'agression sexuelle commise à Montréal.

Au cours d'une querelle, Michel Chrétien a lancé au visage de son amie et du fils de cette dernière un plateau contenant le nécessaire pour rouler des cigarettes. L'enfant a alors été légèrement blessé.

Le juge Joseph Flynn, de la Cour provinciale, en est venu à la conclusion que le garçon avait été «chanceux» de ne pas avoir été plus gravement blessé.

Mais il a tout de même accepté d'imposer à Chrétien une sentence suspendue, ce qui signifie qu'il n'aura pas à aller en prison.

Pour avoir la paix industrielle

La compagnie Alcan y met le paquet

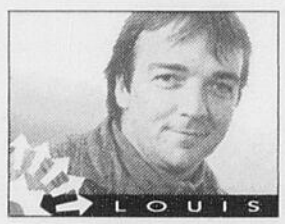

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

CHICOUTIMI (LT) - «On peut le dire aujourd'hui, même si ça ne fait pas l'affaire d'Alcan. La grève de 1995, c'est le résultat que ça donne aujourd'hui.»

Il n'en fallait pas plus pour enflammer les 2000 membres du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida, réunis à Chicoutimi, pour entendre la direction syndicale dévoiler le contenu de ce qui pourrait devenir le prochain contrat de travail régissant les installations syndiquées d'Alcan au Québec.

Tout le monde en ce qui concerne cette importante négociation savait qu'Alcan était disposée à mettre le paquet pour convenir d'une longue paix industrielle. Personne ne pouvait se douter que la multinationale irait d'offres globales de cette nature qui fera des travailleurs d'Alcan les mieux payés de l'industrie au Québec au terme de l'année 1998, si jamais les travailleurs acceptent cette entente, dont la durée sera de cinq ans avec échéance en décembre 2003.

Offres salariales

Les offres salariales déposées par Alcan se divisent en trois grandes sections. La première, qui constituait une condition incontournable pour les dirigeants syndicaux, était l'application de «l'équité Laterrière» partout. A la fin de 1998, les travailleurs des autres usines syndiquées auront normalement atteint la rémunération de l'usine Laterrière.

Pour les cuvistes travaillant dans les salles de cuves Soderberg (Jonquière, Alma, Shawinigan et Beauharnois), il s'agit d'augmentations se situant dans une échelle de dix à douze pour cent. «L'équité Laterrière» s'appliquera également pour les employés de bureau.

La seconde phase des clauses monétaires est établie à partir d'une formule comparative de l'industrie de l'aluminium au Québec. Ce mécanisme fera en sorte que les travailleurs d'Alcan rattraperont les plus hauts salaires des alumineries syndiquées du Québec avec l'assurance d'obtenir un pour cent de plus. L'usine retenue pour cette comparaison est en ce moment l'aluminerie ABI de Bécancour.

En plus des ajustements aux trois ans, les offres prévoient un mécanisme annuel d'ajustements des salaires à partir de certains indicateurs économiques.

La troisième modification importante de la rémunération touche le boni de production, mieux connu sous le nom du boni métal. Selon les modalités du présent contrat de travail, les salariés recevaient un boni équivalant à 1,5 pour cent de leur salaire pendant que celui des cadres est de l'ordre d'approximativement six pour cent. Alcan offre à ses syndiqués de leur accorder la même formule que celle appliquée pour les cadres. On parle de boni de production, pour un salaire de l'ordre de 50 000 $, de 4500 $.

Généreux

Interrogé sur la nature particulièrement généreuse des offres patronales, Jean-Marc Crevier a rappelé qu'Alcan voulait toujours être le premier dans l'industrie: «Etre le premier, ça veut aussi dire faire en sorte que les travailleurs soient les premiers de l'industrie», a soutenu le leader syndical.

La liste des gains n'est pas dépourvue au chapitre des améliorations des clauses normatives de la convention collective de travail. La sécurité d'emploi a été l'un des éléments centraux de la discussion.

Alcan donne ainsi la sécurité d'emploi à tous les employés ayant un lien d'emploi avec l'entreprise au 31 janvier 1998. Ce qui implique les travailleurs saisonniers et temporaires à qui elle assure une permanence avant le premier janvier 2002. Les travailleurs ayant obtenu un emploi permanent avec la formule 40-38 (on parle d'une centaine), sont également couverts par cette clause.

Il faut ajouter des améliorations aux avantages sociaux ainsi qu'une modification au régime d'assurance maladie.

Modalités

Le document présenté aux travailleurs hier soir, et sur lequel ils se prononceront aujourd'hui, n'est pas final. Advenant une acceptation des travailleurs, les dirigeants syndicaux retourneront à la table pour en discuter les modalités d'application.

Même si l'exécutif du plus influent syndicat d'Alcan au Québec n'a émis aucune recommandation, le président Jean-Marc Crevier n'a pas manqué une seule occasion pour défendre le contenu du résultat des négociations entreprises à la demande d'Alcan. Surtout que contrairement à ce que tout le monde croyait, il ne s'agit pas d'un contrat de travail de 18 ans mais bien d'une convention de cinq ans après quoi les travailleurs auront droit de grève.

Tout est cependant ouvert par une entente non écrite comme quoi les travailleurs et l'employeur mettront tout en oeuvre pour éviter les conflits de travail et assurer le maintien des opérations dans les usines.

Au Québec, ce sont un peu plus de 5000 travailleurs syndiqués (FSSA, FTQ et CSN), qui se prononceront sur cet avant-projet de convention collective. L'objectif d'Alcan est de signer une nouvelle entente pour le premier mai.

Même si le résultat ne sera connu que ce soir et suivant les réactions des travailleurs, tout indique que cette offre d'Alcan sera acceptée majoritairement.

REUNION - Les travailleurs syndiqués d'Alcan étaient attentifs pour prendre connaissance des dernières offres présentées par l'entreprise pour avoir un nouveau contrat de travail. Les employés votent aujourd'hui sur cette offre. (Photo Jeannot Lévesque)

L'entreprise caresserait deux autres projets

CHICOUTIMI (LT) - Le projet d'aluminerie d'Alma ne sera possiblement pas la seule grande nouvelle économique de l'année dans la région alors que deux autres projets d'usine de transformation sont dans l'air.

C'est du moins ce que déclaré Jean-Marc Crevier, en réponse à un travailleur qui semblait inquiet de l'avenir en s'interrogeant sur la nature «long terme» des discutions actuelles sur le renouvellement des conventions collectives.

Le leader syndical a toutefois refusé de donner des précisions sur ces deux projets, voulant éviter de «tirer dans le pied de la région». Par contre, toujours suivant les propos de Jean-Marc Crevier, une entente du genre de celle négociée entre Alcan et ses employés ne serait qu'un atout supplémentaire dans l'éventuelle explosion du marché de l'aluminium.

«Alcan a toujours dit qu'elle n'était pas intéressée à la transformations. Aujourd'hui, les dirigeants d'Alcan ne ferment plus la porte à la condition que le projet soit avantageux pour l'entreprise», s'est contenté de dire le leader syndical.

Quant à l'annonce du projet d'Alma, les rumeurs se multiplient. La dernière, que personne ne confirme, voudrait que le projet soit annoncé d'ici vendredi. On parle de jeudi ou vendredi.

Station d'information de vol de Roberval

Une fermeture préoccupe la ville d'Alma

ALMA - Le conseil municipal d'Alma ne comprend pas que NAV Canada puisse envisager, simplement par souci d'économie, de fermer la station d'information de vol de l'aéroport de Roberval.

La question a été soulevée à la table du conseil municipal, hier soir, lorsque le directeur général de la municipalité, Gaétan Tremblay, lui-même pilote d'avion, a fait ressortir toute l'importance de cette station qui dessert présentement quatre aéroports du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Saint-Honoré, Alma, Saint-Méthode et Roberval) et celui de Chibougamau.

Construite il y a quelques années à peine, cette station est dotée, selon Gaétan Tremblay, de tous les équipements technologiques récents qui permettent d'assurer un service efficace et sécuritaire des usagers. Ce bâtiment abrite également les services d'entretien des équipements d'aide à la navigation pour les cinq aéroports.

Le directeur général de la municipalité d'Alma croit qu'en plus d'assurer les consignes de sécurité dans les airs, la présence d'une tour à Roberval, jumelée à un système d'urgence efficace (Crash Truck, proximité de services, aqueduc), en fait un aéroport de dégagement efficace pour le Lac-Saint-Jean et Chibougamau. «Et, affirme-t-il, la qualité des équipements de cette station pourrait même permettre d'étendre le rayonnement après d'éventuelles fermetures de stations moins modernes que celle de Roberval, pour dès lors valoriser le potentiel des équipements en place.»

Il ne faut pas oublier également, selon lui, que l'aéroport de Roberval est la principale base de la Société de protection des forêts contre le feu pour tout le centre du Québec et que la quantité de mouvements quotidiens requiert un service de contrôle durant les périodes de pointe marquées par des feux de forêt. De plus, l'aéroport de Roberval offre quotidiennement deux services aériens réguliers, en plus de vols commerciaux nolisés.

Le conseiller Roger Lajoie, lui-même un ancien pilote, est d'autant plus étonné de l'intention de NAV Canada que cette station a su démontrer son utilité. «Tout argument en faveur d'une fermeture ne tient pas, car un tel projet n'a aucun sens ne serait-ce que pour une question de sécurité du trafic aérien sur la région», dit-il, en recommandant qu'une copie de la résolution du conseil municipal soit envoyée au jeune député fédéral Stéphan Tremblay, un autre adepte du pilotage.

Tandis que Gaétan Tremblay ajoutait que le travail de la station robervaloise serait confié à celle de l'aéroport de Sainte-Foy, les membres du conseil municipal convenaient finalement de demander à NAV Canada de maintenir tous les services actuellement en place à la station d'information de vol de l'aéroport de Roberval.

Développement d'entreprises dans la région

Blackburn confirme l'embauche d'un promoteur

par Catherine Delisle

CHICOUTIMI (CD) - Un promoteur sera bientôt embauché pour travailler exclusivement sur le développement et la venue d'entreprises au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

L'information a été confirmée, hier, par la députée de Chicoutimi, Jeanne Blackburn.

Le promoteur, une sorte de commissaire industriel, sera rattaché au Secrétariat du développement régional à Jonquière, mais il travaillera sur les conseils du comité chargé des questions relatives à la transformation de l'aluminium.

Jeanne Blackburn explique qu'il fallait trouver une manière de faire valoir le Saguenay-Lac-Saint-Jean comme site d'implantation d'usines. «Surtout, ajoute-t-elle, il faut qu'on cesse de voir des entreprises nous filer sous le nez.»

En 1996, la députée de Chicoutimi a présenté au premier ministre Lucien Bouchard et au caucus tout un dossier portant sur l'urgence d'intervenir dans la transformation de l'aluminium. Il lui a alors suggéré de former un comité pour étudier la question.

Un comité présidé par Jeanne Blackburn a effectivement été formé avec le mandat d'obtenir, pour la région, une reconnaissance officielle comme créneau d'excellence en matière d'aluminium. Par la même occasion, le comité travaillait à faire en sorte que notre réseau d'enseignement puisse offrir tous les programmes liés à la transformation de l'aluminium. Selon la députée, on peut dire que c'est une chose réalisée maintenant. «Ce qu'il nous reste à faire, dit-elle, c'est de confectionner un document qui présente tous les avantages dont peuvent bénéficier les entreprises en s'installant chez nous.» Un autre mandat du comité était d'obtenir l'approbation pour embaucher un commissaire attaché à la promotion, au développement et à la venue d'entreprises dans la transformation.

Jeanne Blackburn rappelle que l'idée a été vendue au ministre des Finances, Bernard Landry, lors de son dernier passage à Chicoutimi. Selon elle, le bureau du ministre devrait annoncer prochainement la nomination d'un commissaire chargé de faire valoir les avantages de la région comme site d'implantation d'entreprises. Ce commissaire entretiendra donc des liens privilégiés avec le cabinet du ministre Landry.

DÉVELOPPEMENT - La députée de Chicoutimi, Jeanne Blackburn, a confirmé l'embauche d'un promoteur qui travaillera au développement d'entreprises.

CONCOURS VIVRE La vie de STAR

METRO Star METRO Star METRO

5 VOYAGES POUR 2
D'UNE SEMAINE
À NICE, EN FRANCE
VALEUR APPROX. : 5 000 $ CHACUN

JUSQU'À 1 000 $ D'ARGENT DE POCHE POUR AGRÉMENTER VOTRE VOYAGE, GRÂCE AUX PRODUITS VEDETTES KRAFT !

AUSSI À GAGNER CHAQUE SEMAINE, UN ENSEMBLE DE FLÛTES À CHAMPAGNE MÉTROSTAR CHEZ VOTRE MARCHAND MÉTRO
VALEUR APPROX. : 40 $ CHACUN

VOTEZ !
ET COUREZ LA CHANCE DE GOÛTER À LA VIE DE STAR SUR LA
CÔTE D'AZUR

PARTICIPEZ
À LA LOTO MÉTROSTAR :
50 000 $ EN BONS D'ACHATS À GAGNER !
TOUS LES DÉTAILS SUR LES SACS D'ÉPICERIE MÉTRO
AUCUN ACHAT REQUIS

NE MANQUEZ PAS LE GALA MÉTROSTAR DIFFUSÉ SUR LES ONDES DU RÉSEAU TVA LE 8 MARS 1998 À 19 H

Ce concours s'adresse aux 18 ans et plus. Jusqu'au 22 février 1998. Règlement en magasin. Le tirage aura lieu le 6 mars 1998.

metrostar.infinit.net

EN COLLABORATION AVEC
KRAFT TVA air transat vacances air transat Infinit

C'EST EN VOTANT QUE VOUS ÊTES GAGNANT !
BULLETIN DE VOTATION

DÉPOSEZ VOTRE BULLETIN DE VOTATION MÉTROSTAR DANS LA BOÎTE DE PARTICIPATION CHEZ VOTRE MARCHAND MÉTRO.

1. ANIMATEUR / ANIMATRICE DE BULLETINS DE NOUVELLES
☐ PIERRE BRUNEAU ☐ BERNARD DEROME ☐ SIMON DURIVAGE

2. ANIMATEUR / ANIMATRICE D'ÉMISSIONS D'AFFAIRES PUBLIQUES
☐ CLAUDE CHARRON ☐ GAÉTAN GIROUARD ☐ JEAN-LUC MONGRAIN

3. ANIMATEUR / ANIMATRICE D'ÉMISSIONS DE SERVICES
☐ CLÉMENCE DESROCHERS ☐ CLAIRE LAMARCHE ☐ GUY MONGRAIN ☐ DANIEL PINARD ☐ MARIE-JOSÉE TAILLEFER

4. ANIMATEUR / ANIMATRICE D'ÉMISSIONS DE VARIÉTÉS, DE MAGAZINES CULTURELS OU DE «TALK SHOW»
☐ SONIA BENEZRA ☐ NORMAND BRATHWAITE ☐ CHRISTIANE CHARETTE ☐ PATRICE L'ÉCUYER ☐ JULIE SNYDER

5. ANIMATEUR / ANIMATRICE D'ÉMISSIONS DE JEUX OU DE QUIZ
☐ NORMAND BRATHWAITE ☐ GUY MONGRAIN ☐ ANDRÉ ROBITAILLE

6. ANIMATEUR / ANIMATRICE D'ÉMISSIONS DE SPORT OU DE NOUVELLES DU SPORT
☐ JEAN-PAUL CHARTRAND JR ☐ CLAUDE MAILHOT ☐ JEAN PAGÉ

7. ARTISTE D'ÉMISSIONS D'HUMOUR
☐ YVON DESCHAMPS ☐ PATRICE L'ÉCUYER ☐ JEAN-MARC PARENT

8. RÔLE MASCULIN - TÉLÉROMANS QUÉBÉCOIS
☐ CLAUDE BLANCHARD ☐ ROBERT BROUILLETTE ☐ MICHEL FORGET ☐ JACQUES GODIN ☐ SERGE POSTIGO

9. RÔLE FÉMININ - TÉLÉROMANS QUÉBÉCOIS
☐ ISABELLE BROSSARD ☐ ANGÈLE COUTU ☐ LOUISE DESCHÂTELET ☐ CHANTAL FONTAINE ☐ VALÉRIE VALOIS

10. RÔLE MASCULIN - TÉLÉSÉRIES QUÉBÉCOISES
☐ BENOÎT BRIÈRE ☐ MICHEL CÔTÉ ☐ MICHEL DUMONT ☐ MARC MESSIER ☐ LUC PICARD

11. RÔLE FÉMININ - TÉLÉSÉRIES QUÉBÉCOISES
☐ PASCALE BUSSIÈRES ☐ MACHA GRENON ☐ SOPHIE LORAIN ☐ MARINA ORSINI ☐ BRIGITTE PAQUETTE

12. ARTISTE D'ÉMISSIONS JEUNESSE
☐ FRANÇOIS CHÉNIER ☐ FRANCE PARENT ☐ HUGO SAINT-CYR

13. LE MÉTROSTAR - PERSONNALITÉ MASCULINE
☐ NORMAND BRATHWAITE ☐ MICHEL CÔTÉ ☐ BERNARD DEROME ☐ PATRICE L'ÉCUYER ☐ GUY MONGRAIN

14. LA MÉTROSTAR - PERSONNALITÉ FÉMININE
☐ CHRISTIANE CHARETTE ☐ ANGÈLE COUTU ☐ CLAIRE LAMARCHE ☐ SOPHIE LORAIN ☐ JULIE SNYDER

IL N'EST PAS NÉCESSAIRE D'APPOSER DE CODE C.U.P. POUR VOTER ET PARTICIPER AU CONCOURS.

NOM : _____ N° DE TÉL. : (____) _____

ADRESSE : _____ VILLE : _____

CODE POSTAL : _____ ÂGE : _____ SEXE : _____ NOM DU MARCHAND MÉTRO : _____

QUESTION D'HABILETÉ : (250 X 4) - 950 = _____

GAGNEZ DE L'ARGENT DE POCHE POUR AGRÉMENTER VOTRE VOYAGE SUR LA CÔTE D'AZUR !
COLLEZ À L'ENDOS LES CODES C.U.P. DES PRODUITS VEDETTES KRAFT SUIVANTS :
CÉRÉALES POST, FROMAGES KRAFT, CAFÉS MAXWELL HOUSE ET NABOB, RIZ MINUTE RICE, BEURRE D'ARACHIDES KRAFT, DÎNER KRAFT, JELL-O, VINAIGRETTES KRAFT, HANDI-SNACKS, TOUT FORMAT.

CHAQUE CODE C.U.P. VOUS DONNE DROIT À 250 $ D'ARGENT DE POCHE SI VOUS GAGNEZ L'UN DES VOYAGES SUR LA CÔTE D'AZUR. MAXIMUM 1 000 $.

375522

Accouchement difficile

Un couple réclame 6 550 000 $ à l'hôpital de Chicoutimi

CHICOUTIMI (SL) - Un couple de Saint-Fulgence et leur enfant aujourd'hui âgé de 10 ans réclament une somme de 6 554 011 $ à l'hôpital de Chicoutimi ainsi qu'au Dr Richard Guimond pour les conséquences d'un accouchement difficile survenu le 29 avril 1987.

slemelin@lequotidien.com

La mère a connu des complications dans les journées qui ont précédé et suivi son accouchement qui s'est terminé par une césarienne et une endométrite; son fils a été affecté mentalement de façon irréversible.

La semaine dernière, après un procès marathon impliquant 20 jours d'audition devant la Cour supérieure, le juge Robert Lesage a pris en délibéré la question de la responsabilité de l'hôpital et du spécialiste respectivement représentés par Me Jacques Lemay et par Mes Daniel Payette et Paul Leblanc. Une décision devrait être rendue sous peu.

Chaque partie a appelé des spécialistes à la barre des témoins pour tenter de donner le meilleur éclairage au juge qui devra décider du sort de l'action en dommages.

L'hôpital et le médecin nient toute responsabilité et toute faute professionnelle dans cet événement.

Préparation

À la fin de 1986, la mère de l'enfant, Reine Claveau, était suivie par le Dr Richard Guimond, un obstétricien reconnu pour la qualité de son travail. Cet aspect n'a jamais été mis en doute au cours du procès et les avocats des parents, Mes Richard Dufour et François Dufour, l'ont clairement exprimé dans leur plaidoirie.

L'accouchement était initialement prévu pour le 25 avril 1987 et retarda.

Le 26 avril, la mère s'est présentée à l'hôpital après avoir constaté la rupture de ses membranes et les indices du début de la délivrance de l'enfant.

Elle y rencontra une infirmière qui procéda à un test dont les résultats ont été communiqués à un médecin de service.

La femme a été retournée chez elle; elle avait un rendez-vous de routine fixé le 28 suivant.

Chez elle, la femme a continué de constater la perte de liquide, mais ce n'est qu'à son rendez-vous du 28 avril qu'un médecin de la clinique du Dr Guimond l'examina et lui demanda de se rendre d'urgence à l'hôpital.

Hospitalisée la journée même, la mère a attendu jusqu'au lendemain après-midi avant que le Dr Richard Guimond ne la délivre par césarienne. L'enfant a vu le jour vers 16h30 et a immédiatement été transporté à la pouponnière.

Les réclamants soutiennent que l'enfant a manqué d'oxygène par l'effet de l'infection du liquide amniotique dans son environnement et du maintien de l'enfant dans le corps de la mère pendant 80 heures après la rupture des membranes. Ce retard à être délivré aurait affecté de manière irréversible le développement mental de l'enfant.

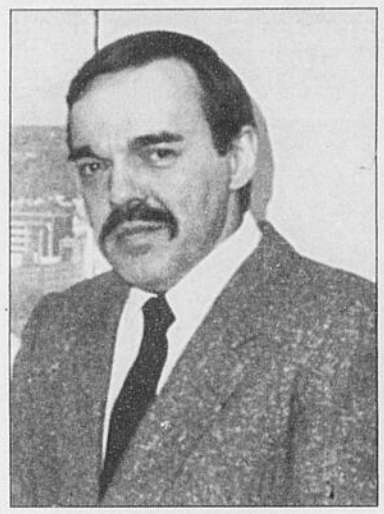

RESPONSABILITÉ - Le Dr Richard Guimond nie sa responsabilité dans cet événement survenu le 29 avril 1987.

Le jour de l'accouchement, un traitement antibiotique a été prescrit pour une endométrite (inflammation de la muqueuse qui tapisse la cavité utérine) par un médecin traitant, le Dr Laurier Bouchard, mais l'administration d'Amoxil n'a pas été faite après qu'un deuxième spécialiste, le microbiologiste Paradis, qui doutait être en présence d'une endométrite.

Les réclamants soutiennent que cette information capitale pour la santé de l'enfant (l'infection) n'est pas parvenue à la pouponnière pour que l'enfant soit surveillé en conséquence.

Réclamation

A titre de tuteurs de leur enfant, le couple Reine Claveau et Guy Latreille réclame pour lui 6 054 011 $. À titre de parents, ils demandent chacun 250 000 $ pour la perte du soutien de leur enfant et pour les douleurs, souffrances et inconvénients occasionnés, soit un total de 500 000 $.

Les quelque six millions sont justifiés par les parents de la manière suivante: 500 000 $ pour l'incapacité partielle permanente de leur enfant; 855 805 $ pour perte de capacité de gain et 245 539 $ pour perte non pécuniaire; 2 296 767 $ pour des dépenses secondaires et futures; 1 630 705 $ pour provisions pour fins d'impôts; 425 195 $ pour fins de gestion du capital à être versé à l'enfant et 100 000 $ pour les frais d'expertises et frais d'honoraires des divers experts requis pour l'enfant.

Fautes

Dans leur requête présentée au tribunal, les avocats des parents ciblent plusieurs fautes présumées par l'hôpital et son personnel.

En premier lieu, l'hospitalisation a été tardive malgré la rupture des membranes de la mère qui a été renvoyée chez elle.

«Aucun moyen préventif ou curatif n'a été prodigué lors de la première visite», soutiennent-ils. Aucun conseil préventif n'aurait été noté au dossier par l'infirmière de service lors du renvoi.

Pour eux, non seulement l'hospitalisation a été tardive, mais une fois rendue sur place, ce n'est que le lendemain après-midi que la césarienne a été décidée «de façon tardive et en catastrophe».

«Le monitoring électronique n'aurait pas été conforme, ni adéquat, ni opéré de façon fiable», lit-on dans la requête.

Traitement des déchets

Alain Laberge choisit Chicoutimi

par Denis Bouchard

CHICOUTIMI (DB) - Les déchets de la MRC du Fjord-du-Saguenay seront finalement traités à Chicoutimi, sur le site des Services environnementaux AES, sur le boulevard Talbot, à l'entrée de la ville. L'aménagement d'une nouvelle technologie et de deux cellules d'enfouissement coûtera 9,5 millions $.

Les travaux d'excavation commencent aujourd'hui et s'achèveront en août. Le projet clé en main n'a pas encore été accordé; trois entrepreneurs de la région ont été invités à présenter des propositions.

Le grand patron d'AES, Alain Laberge, a indiqué hier qu'il choisit Chicoutimi au lieu de Larouche pour des raisons économiques et de calendrier. Pour M. Laberge, le choix est devenu évident quand la MRC Lac-Saint-Jean Est a pris la décision de modifier son site de l'Ascension pour prolonger sa durée de vie. A ce moment-là, il ne voyait plus d'avantages à s'établir sur la frontière saguenéenne et jeannoise.

De plus, à comparer le potentiel des deux projets (celui de Cintec et le sien), il en est venu à la conclusion que le site de Chicoutimi offre plus d'avantages. D'une part, il estime être en mesure d'économiser 720 000 $ annuellement sur le transport (9 $ par tonne), sur l'aménagement d'une route d'accès (quelque trois millions $), sur des redevances prévues à la municipalité de Larouche dans le contrat la liant à Cintec et sur le montant affecté à la fermeture du site (1 $ au lieu de 5 $ par tonne).

D'autre part, le projet de Cintec, acquis l'été dernier, contient trop de zones méconnues pour AES, qui souhaitait exploiter son nouveau site avant la fin de l'été prochain. AES n'était pas suffisamment familier avec le projet de Cintec et a y a vu un investissement supérieur à ce que lui coûte Chicoutimi pour l'ouverture.

Le Centre technologique AES traite les déchets par la stabilisation accélérée, grâce à l'injection de bactérie et de lixiviat. Les opérations se passent sous un bâtiment mobile, qui ira d'une cellule à une autre.

Le chantier, qui durera sept mois, consiste principalement à l'installation de membranes, l'excavation, la construction d'un tunnel et d'un bassin, à des travaux d'électricité, à l'aménagement d'un traitement d'eau, etc.

Le contrat de la gestion des déchets domestiques au Saguenay a été accordé à AES le 16 septembre dernier pour 20 ans à un coût «indexable» de 53 $ la tonne. AES a la responsabilité des déchets depuis le premier décembre 1997 et les envoie à Saint-Tite-de-Caps jusqu'à ce que son projet soit prêt. La firme chicoutimienne retire quelques dollars de bénéfice pour chaque tonne exporté dans la région de Québec.

M. Laberge ne sait toujours pas ce qu'il fera avec le certificat d'autorisation qu'il possède pour l'exploitation d'un lieu d'élimination de déchets à Larouche. Les terrains appartiennent désormais au Groupe Fernand Gilbert.

«Il n'est pas exclus que nous regardions pour autres choses avec d'autres partenaires à Larouche, a noté M. Laberge, mais ça ne sera pas dans les déchets domestiques.»

Conformément à ses engagements, le Centre technologique AES jette les bases de la formation d'un comité de vigilance, chargé de s'assurer que les activités n'aient pas d'impacts négatifs sur l'environnement.

EN BREF

Nouveau directeur

DOLBEAU-MISTASSINI (DR) - La ville de Dolbeau-Mistassini devra se trouver plus tôt que prévu un nouveau directeur de police. C'est qu'à la surprise générale le directeur actuel Réginald Laprise se prépare à remettre sa démission pour ensuite présenter sa candidature à l'échevinage aux élections municipales du 5 avril de la ville regroupée.

Réginald Laprise confirme qu'il songe très sérieusement à devancer de quelques mois sa retraite pour se lancer dans l'arène politique municipale.

"Je vais prendre une décision finale d'ici quelques jours. La loi m'oblige ensuite à démissionner de ma fonction de chef de police. Il faut que cela se fasse deux jours avant la fin de la période des mises en candidatures soit le 11 mars prochain," précise Réginald Laprise.

Après 36 ans de loyaux services à la sécurité publique de Dolbeau, dont 21 à titre de directeur, M. Laprise avait prévu prendre sa retraite cet été ou au début de l'automne.

La réflexion du chef de police est passablement avancée. "J'ai décidé de faire la lutte à l'échevin Réjean Lalancette au siège numéro 7," lance-t-il.

Robes de Diana

ATHENS, Georgie (AP) - Quatorze robes de bal de la princesse Diana sont actuellement exposées à Athens, aux Etats-Unis, avant d'entamer un tour du monde destiné à recueillir des fonds pour des oeuvres de charité. Les robes, qui ont été achetées en septembre dernier lors d'une vente aux enchères par Maureen Rorech - une femme d'affaires de Tampa (Floride), sont exposées à Athens (Georgie) jusqu'au 1er mars. Elles devraient ensuite prendre la direction de Chicago, New York, Hong Kong, Paris et Londres.

Selon Kim Palmese, une des responsables de l'organisation de cette tournée mondiale, Maureen Rorech a décidé d'exposer ces robes dans le but de recueillir des fonds pour des oeuvres de charité, car c'est pour la même raison que Diana avait voulu les vendre.

Déchets

TORONTO (PC) - Une étude environnementale indique que le gouvernement de l'Ontario ignore la quantité exacte de déchets dangereux produits sur son territoire chaque année.

«C'est un mystère», a déclaré Mark Winfield, l'auteur du rapport et le directeur de recherche d'un institut voué au droit environnemental. L'étude portant sur la gestion des déchets dangereux a nécessité un an de travaux, et a été obtenue par le quotidien Toronto Star.

M. Winfield a déclaré que le ministère de l'Environnement ne demandait pas aux entreprises de rédiger un rapport annuel précis indiquant la quantité de déchets dangereux qu'elles produisaient.

Installation des alcomètres

Lebeau vitres d'autos d'Alma a l'exclusivité

par Claude Côté

ALMA (CC) - La succursale d'Alma de Lebeau vitres d'autos détient, pour tout le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'exclusivité d'installation et de distribution du dispositif détecteur d'alcool (alcomètre), un appareil électronique qui empêche la mise en marche d'un véhicule s'il détermine la présence d'alcool dans le sang du conducteur. Depuis le 1er décembre dernier, les titulaires d'un permis probatoire ou d'un permis de conduire du Québec reconnus coupables de conduite avec facultés affaiblies par l'alcool peuvent demander un permis restreint, dès que l'ordonnance d'interdiction de conduire un véhicule imposée par le tribunal est échue.

On se souviendra que ce nouveau programme, rendu public par la Société de l'assurance-automobile du Québec (SAAQ) en octobre dernier, a pour but de réduire la délinquance puisqu'il offre une alternative légale à la conduite sans permis. Les statistiques démontrent en effet que 75 pour cent des personnes dont le permis a été suspendu conduisent quand même.

Ainsi, pour obtenir ce permis restreint dès que l'interdiction de la Cour est terminée, les personnes éligibles doivent faire installer, dans leur véhicule, un dispositif détecteur d'alcool. Selon Serge Lescarbeau, directeur du marketing, des ventes et des franchises chez Lebeau vitres d'autos à Montréal, ce dispositif fait appel à une technologie semblable à celle qu'on retrouve dans les appareils de mesure du taux d'alcool dans l'haleine utilisés par la police sur la route.

Les participants à ce nouveau programme peuvent se procurer cet appareil uniquement dans les succursales de Lebeau vitres d'autos désignées. Les utilisateurs doivent signer un contrat de location et faire installer le dispositif directement à l'une des 23 succursales mises à contribution à travers le Québec, notamment à celle d'Alma pour tout le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Contrôle

Une fois que le dispositif détecteur d'alcool est installé, l'appareil mesure le taux d'alcool dans le sang du conducteur et enregistre toutes les données pertinentes à son utilisation. Et, selon Serge Lescarbeau, l'utilisateur doit retourner, à tous les deux mois, à la succursale Lebeau désignée afin de faire calibrer l'appareil. «L'information contenue dans le module est alors téléchargée dans l'ordinateur de la succursale et les renseignements sont ensuite acheminés au coordonnateur du programme et, au besoin, à la SAAQ», précise-t-il.

Le système est d'autant plus sûr qu'il demande un test à intervalles irréguliers, afin de mesurer le taux d'alcool, histoire d'éviter que l'utilisateur consomme en conduisant. En situation d'urgence (-besoins médicaux), l'appareil permet, une fois seulement, de démarrer le véhicule sans test d'haleine, mais nécessite un rappel dans les cinq jours suivants. Des frais sont évidemment rattachés à ce rappel prématuré, comme dans le cas d'un échantillonnage négatif trop fréquent ou d'une tentative de contournement du système. De toute façon, comme l'indique Serge Lescarbeau, le non-respect des conditions relatives au programme peut entraîner la saisie du véhicule et la suspension ou la révocation du permis restreint par la SAAQ.

Enfin, cet appareil coûte 125 $ de frais d'installation et 87,50 $ de loyer mensuel, sans compter les taxes applicables.

Fonds de pension d'Abitibi-Consol

MONTREAL (LT) - Ce sera finalement la Fiducie Desjardins qui assumera la garde des titres des régimes de retraite de la papetière fusionnée Abitibi-Consolidated, qui compte parmi les plus importants fonds de pension canadiens. La Fiducie Desjardins a fait connaître cette nouvelle hier. Il s'agit du résultat des appels d'offres lancés après la fusions des compagnies Abitibi-Price et Stone Consolidated. Fiducie Desjardins aura ainsi sous sa surveillance un actif évalué à deux milliards $.

«La qualité des services personnalisés de la Fiducie Desjardins, l'expertise de son personnel et la rigueur dans les différents rapports de gestion ont été déterminantes dans le choix de notre fiduciaire», a expliqué Marcel Matteau, premier vice-président aux relations industrielles chez Abitibi-Consolidated. La Fiducie Desjardins n'est toutefois pas en terrain inconnu. Avant la fusion, la fiducie assumait le même rôle pour les fonds de pension des employés de Stone Consolidated.

Selon Raymond Beauchamp, premier vice-président aux services aux entreprises à la Fiducie Desjardins, le rôle de l'institution financière est de fournir de l'information comptable, tout en assumant le travail administratif dans les transactions lorsque les gestionnaires décident des placements.

LES PRODUCTIONS ARIOSO
et L'HÔTEL CHICOUTIMI
présentent
DANS LE CADRE DU CARNAVAL SOUVENIR
Les Noces d'Alexis le Trotteur
UN CONCEPT UNIQUE DE COMÉDIE-MUSICALE INTERACTIVE!

EN SUPPLÉMENTAIRE
les 17 et 18 février 1998

42$ (taxes et service inclus)

- Assistez aux noces d'un personnage de la région, Alexis le Trotteur!
- Vin d'honneur et repas quatre services.
- Humour, chant et rebondissements...

HÔTEL CHICOUTIMI
460, Rue Racine Est, Chicoutimi
Informations/réservations:
418-549-7111 sans frais: 1-800-463-7930
Sophie Martel, Nathalie Caron, Lise Pelletier, Dany Vallerand, René Gagnon.
Au piano: André Bourdeau. Direction musicale: Jean-François Lapointe.
Scénario et mise en scène: Cyrille Gauvin-Francœur.

cjab 94,5 énergie
Labatt Bleue DRY 6.1
377337

Solutions REER

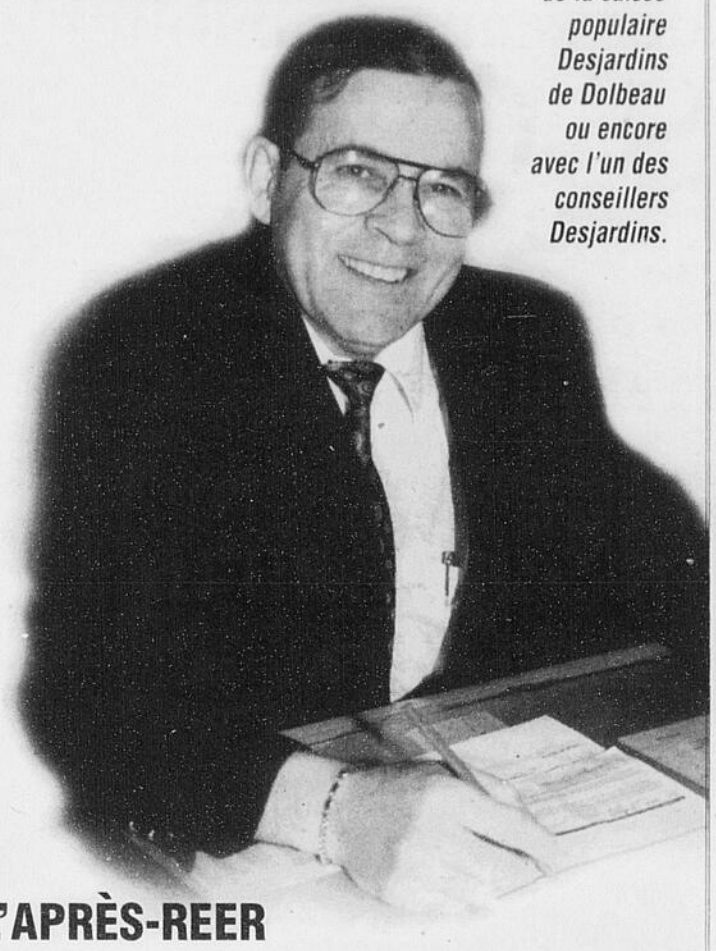

Parlez-en avec André Fradet de la caisse populaire Desjardins de Dolbeau ou encore avec l'un des conseillers Desjardins.

L'APRÈS-REER

Beaucoup de gens s'interrogent sur ce qu'il advient d'un REER au moment de la retraite. D'ailleurs, un certain nombre d'idées fausses circulent à ce sujet et font en sorte que des consommateurs craignent d'investir dans un REER.

Précisons tout de suite deux choses. Non le REER n'arrête pas à 65 ans. Vous pouvez continuer à verser des sommes dans un REER jusqu'à la fin de l'année où vous atteignez l'âge de 69 ans. Et non, vous n'avez pas absolument à retirer au complet votre REER au moment de votre retraite. Il est même déconseillé de le faire puisque vous devriez alors payer l'impôt d'un seul coup sur la totalité du retrait. En étalant vos retraits dans le temps, vous répartissez vos revenus et vous étalez également l'impôt à payer.

Prenons l'exemple suivant. Un couple a investi dans des REER pendant près de 20 ans, ce qui a permis d'accumuler des sommes importantes à l'abri de l'impôt. Monsieur a pris sa retraite à 62 ans ; aujourd'hui âgé de 68 ans, il reçoit, en plus des rentes gouvernementales, des revenus de son fonds de pension et des revenus d'intérêt. Il n'a pas encore transformé ses REER en revenu de retraite mais il effectue parfois des retraits partiels, comme ce fut le cas lorsqu'il a changé de voiture l'an dernier.

Madame a 72 ans. Elle reçoit bien sûr les rentes de l'État mais elle n'a pas de fonds de pension d'employeur. Lorsqu'elle a pris sa retraite, à 60 ans, elle a transformé une partie de ses REER en rente viagère afin de s'assurer un revenu stable additionnel jusqu'à son décès. Cette rente lui donne droit à un crédit d'impôt annuel de 350 $ depuis qu'elle a atteint 65 ans. À la fin de l'année dernière, elle a dû transformer ses autres REER en revenus de retraite puisqu'elle avait 71 ans. Elle a choisi le fonds enregistré de revenus de retraite (FERR) parce qu'il lui procure un revenu stable et qu'elle peut en plus y effectuer des retraits supplémentaires au besoin.

Il existe plusieurs façons de transformer ses REER pour obtenir une combinaison de revenus parfaitement adaptée à son style de vie. Il est important de faire affaire avec une personne qui connaît bien votre situation et qui peut vous proposer tous les choix possibles pour transformer votre REER en revenus de retraite !

Votre conseiller Desjardins

372104

Desjardins pour s'aider soi-même

LE QUOTIDIEN

Éditeur: **Claude Gagnon** cgagnonpres@lequotidien.com

Éditeur adjoint: **Bertrand Genest** bgenest@lequotidien.com

Les olympiques offrent des scènes inoubliables

S'il est vrai que notre société d'Etat ne se mouche pas avec des épluchures d'oignons, on doit reconnaître que certains reportages de la SRC surprennent agréablement. Des moments forts qui resteront à jamais gravés dans la mémoire des téléspectateurs.

Comme cette rencontre du patineur de vitesse, Marc Gagnon, Jeannois de naissance et Chicoutimien puis Montréalais d'adoption avec son frère Sylvain, via Internet. L'ex-vedette des Comètes de Chicoutimi n'ayant pu se qualifier pour les olympiques suit les jeux comme nous tous par le truchement de la télévision.

RICHARD BANFORD
rbanford@lequotidien.com

La Société Radio-Canada a eu la bonne idée de demander à Sylvain d'expédier un message par Internet à son jeune frère Marc. Le message vocal diffusé en direct était accompagné d'une image numérique d'une qualité douteuse, soit, mais pas moins évocatrice.

D'un ton sans équivoque, Sylvain n'a pas ménagé les encouragements. Afin de donner confiance à son frère cadet, il lui a rappelé qu'il était champion au 1000 mètres et qu'en équipe il ramènerait l'or au Canada dans la discipline du patinage de vitesse, courte piste.

Pris par surprise, son interlocuteur a adressé un reproche poli à l'animateur, Jean Pagé, avant de répondre à cette démonstration d'amour fraternel par un sanglot étouffé dont la spontanéité crevait l'écran. «Je vais te rapporter une médaille a-t-on pu à peine saisir».

Folle tricherie

De grands moments qui nous rassurent quant aux valeurs véhiculées par l'olympisme. Des morceaux d'éternité qui nous font oublier la folle tricherie des adultes au patinage plus artistique. Une discipline de moins en moins olympique et de plus en artistique qui requiert davantage le jugement populaire que celui des juges.

Des gens qui n'ont rien de moins que conspiré une vengeance à l'égard des patineurs canadiens.-Curieux milieu que celui du patinage artistique, un domaine dorénavant dominé par les intérêts financiers et qui ne respecte en rien la philosophie du sieur de Coubertin.

Et que dire de la question du dopage. Beaucoup d'entraîneurs mettent autant d'énergie à trouver des moyens pour déjouer les tests d'urine qu'à améliorer leur méthode d'entraînement. L'usage de l'érythropoiétine (EPO), une hormone naturelle stimulant la production de globules rouges, par exemple, passe à travers les tests conventionnels. Pire encore, certaines athlètes vont jusqu'à partir enceintes et puis subir l'avortement juste pour améliorer les performances.

Les femmes doivent même encore subir des tests de chromosome. En leur arrachant quelques cellules de la peau on arrive à déterminer qu'elles sont bien des femmes et pas des hommes.

Nobles sentiments

Bien du monde suivront Marc Gagnon aujourd'hui sur la courte piste de patinage de vitesse de Nagano. Plusieurs se souviendront combien le patineur chicoutimien se sent privilégié par rapport à son grand frère blessé, son idole de jeunesse pour qui le rêve olympique n'est plus qu'un souvenir.

Nous ne pouvons que souhaiter qu'il rapporte une médaille d'or dans ses bagages. Et même s'il passait à côté d'une médaille, il pourra toujours se dire que les nobles sentiments qu'il entretient à l'égard de sa famille lui font honneur autant qu'à nous.

CLIN D'OEIL

Le carnaval coupe l'hiver

On dit que le Carnaval-Souvenir a été d'abord créé pour imposer une trêve à nos durs hivers saguenéens. En invitant les gens à partager leur morosité glaciale et à oublier la longue saison à travers des activités populaires, le carnaval, comme Jonquière en neige remplissent un rôle qu'il ne faut pas sousestimer. Si on effectuait une étude sur l'impact social de telles activités, beaucoup sont convaincus que toute l'énergie qu'on y dépense ne l'est pas en vain.

Richard Banford

Les jeux du Commonwealth...
au Québec en 2006? Impossible...

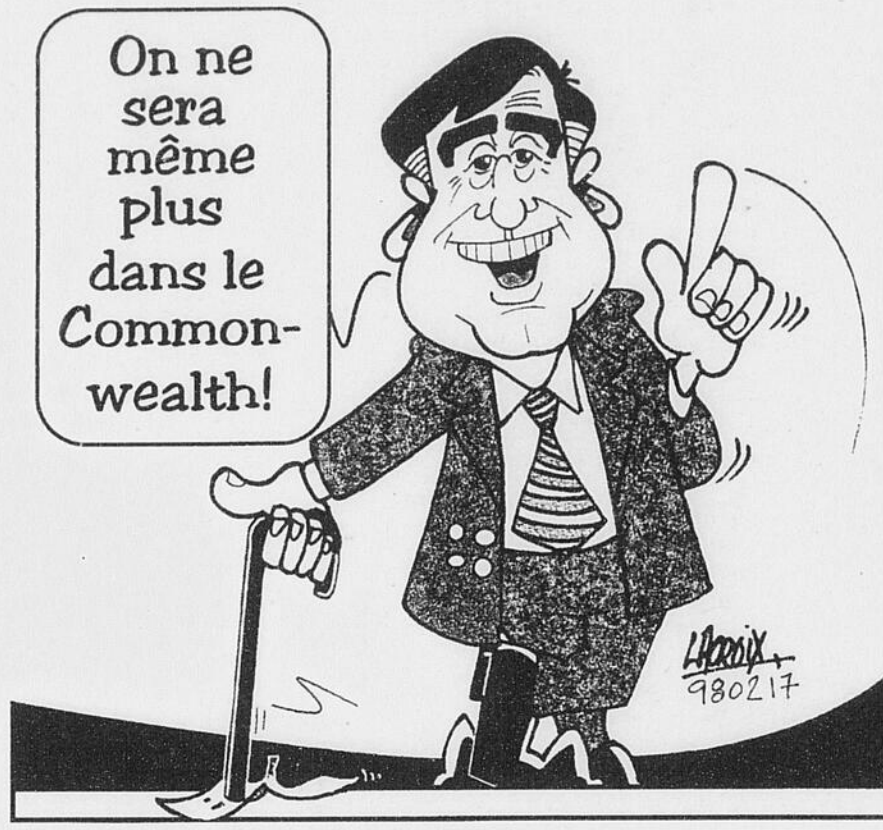

VOTRE OPINION

opinion@lequotidien.com

Reconstruire le bassin de façon globale

Les membres de la nouvelle Association Patrimoine Chicoutimi constatent avec satisfaction l'engagement des élus de Chicoutim à concevoir un concept global concernant l'avenir du Bassin. De plus, à propos du plus ancien bâtiment de Chicoutimi, le moulin à farine Riverin, les membres sont heureux d'apprendre que les responsables de ce dossier à la ville manifestent le désir de consulter toutes les personnes et groupes préoccupés par la question, avant de procéder à toute intervention. Cet engagement répond en partie aux demandes antérieurement exprimées auprès des élus par des membres de l'Association Patrimoine Chicoutimi à l'effet qu'un exercice de planification soit réalisé pour réaménager la zone sinistrée du quartier du Bassin avant de procéder à toute forme de démolition sur ce site.

Selon l'Association, le projet de réaménagement doit viser à redonner un lieu et une qualité de vie dynamique aux résidants de ce quartier, à stimuler la fierté de tous les Chicoutimiens, de même qu'à répondre autant à leurs besoins qu'aux valeurs qui leur ressemblent. Pour ce faire, il est urgent que certains attraits spécifiques du quartier, et même de Chicoutimi, soient officiellement reconnus et mis en valeur tel que le caractère historique et patrimonial et ces composantes.

Les membres de l'Association Patrimoine Chicoutimi sont convaincus du fait que cet exercice ne peut se faire sans une participation active et positive des différents groupes et personnes préoccupés par l'avenir du quartier du Bassin.

Dans cette perspective, les récentes intentions exprimées par les élus de mettre en branle un processus de consultation est un premier pas dans cette bonne direction. Plus d'un an et demi après le déluge, il est plus que temps d'amorcer une démarche démocratique afin de planifier et d'articuler un véritable projet de reconstruction de ce quartier qui constitue le berceau de Chicoutimi.

L'Association Patrimoine Chicoutimi attend donc de prochaines et claires déclarations concernant la façon dont la ville entend travailler sur ce dossier, de même que les échéances prévus. Ainsi, au printemps 1998, les résidants de ce quartier pourront retrouver le dynamisme de leur milieu de vie.

Marie-José Fortin
Marina Lessard

Poursuivons notre aide à l'hôpital de Jonquière

Le Quotidien
Jonquière, le 9 février 1998.

Je viens ici rendre un hommage particulier . Au mois de janvier dernier, j'ai été très malade et j'ai été soignée avec un respect et une dignité sans pareil, un personnel très dévoué, et qui s'occupe de nous sans compter.

Lorsque j'ai été reçue à l'urgence, ce fut très très bien, les soins n'ont pas manqué, au département Ste-Marie où j'ai été hospitalisée.

Si les gens ont des oeuvres à faire, ne pas oublier ce Centre.

Bravo à cette institution, et merci beaucoup.

Rose-Ida Perron.
Jonquière.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinions.

Tout en ayant un caractère général, ces textes doivent être concis et courts, de préférence, de manière à permettre la publication régulière d'une plus grande variété d'opinions.

Le journal se réserve le choix des lettres, et la prérogative de résumer les écrits trop longs, dans l'intérêt collectif des lecteurs.

À Chicoutimi

Le conseil fait un retour dans le temps

par Catherine Delisle

CHICOUTIMI (CD) - Il est défendu, à Chicoutimi, de se promener à dos de cheval et de le faire galoper à moins que le conseil de ville l'autorise spécifiquement ou le ministère des Chemins et de la Colonisation.

Ne sursautez pas! Ce règlement a bel et bien été passé par les conseillers municipaux de Chicoutimi... mais il y a 100 ans. Hier soir, les élus ont choisi de célébrer à leur manière le Carnaval-Souvenir en revenant 100 ans en arrière, histoire de nous donner un aperçu des séances du conseil du temps.

Dans la même séance, on apprenait que la rue du Couvent avait été changée pour Avenue Bégin en l'honneur de Mgr Bégin, archevêque de Québec et deuxième évêque de Chicoutimi. Aussi, les élus acceptaient la demande d'obtention de licence de Roméo Houlé pour le Château Saguenay. Et ce qui n'a pas manqué de faire sourire l'assemblée, c'est lorsqu'il a été question de rétablir la permission de fumer la pipe et le cigare dans la salle du conseil. Les opinions étaient très partagées chez les membres du conseil...

La vraie séance

Trêve de plaisanterie, le public a quand même eu droit à une séance du conseil bien actuelle, hier soir.

Cependant, tout comme il y a 100 ans, il a été question de la circulation et de la vitesse excessive. Aussi, les élus ont décidé de faire passer la limite de vitesse de 80 à 70 km/h dans les rangs St-Joseph, St-Pierre, Ste-Famille, St-Martin et St-Paul. Ils ont également choisi d'accroître la présence des policiers de façon à ce qu'il y ait une surveillance régulière sur les routes. Evidemment, la demande doit d'abord être acheminée au ministère des Transports. Les élus lui demanderont d'accélérer le dossier, car ils souhaitent obtenir une autorisation très rapidement.

La conseillère Marina Larouche a demandé que la ville prenne le leadership du dossier concernant le boulevard Tadoussac. Elle rappelle qu'il existe des problèmes majeurs sur cette artère, notamment là où se trouve l'école Notre-Dame-du-Rosaire. Selon elle, la ville devra faire des pressions pour que le ministère traite cette artère principale en priorité.

DÉPENSES - Le maire Jean Tremblay a mentionné hier que l'administration se contentera d'investir de l'argent lorsqu'il s'agira de dépenses essentielles pour l'entretien de la ville.

Plan triennal

C'est lundi prochain que les élus municipaux s'attaqueront à l'étude du plan triennal d'immobilisations. Le maire Jean Tremblay mentionne que l'administration se contentera d'investir de l'argent lorsqu'il s'agira de dépenses essentielles pour l'entretien de la ville. «Il n'est pas question de tomber dans le luxe», insiste-t-il.

Règlements d'emprunts

Les élus ont accepté deux règlements d'emprunts, hier soir, dont l'un de 1,4 million $ pour compléter les travaux de réaménagement du boulevard Saguenay Ouest. Il s'agit de la troisième phase. Le second, de 766 000$, vise à décréter les travaux de construction d'aqueduc et d'égouts sur la rue Ste-Marthe.

Nouvelle structure

Les conseil de ville ne voit aucun intérêt pour Chicoutimi a adhérer à la nouvelle corporation régionale de loisirs et de sports (RLS). Selon les administrateurs, les RLS vont supporter les petites municipalités comme le faisait le Conseil régional des loisirs (CRL) de sorte que Chicoutimi n'y trouvera pas son compte.

GRANDE RÉOUVERTURE
APRÈS RÉNOVATIONS
le Verchères
a une toute nouvelle image

VENTE GRAND MARCHÉ DU CARNAVAL
ENCORE UN EXCELLENT CHOIX
25% DE RABAIS
Sur toute la marchandise déjà réduite en magasin

PROMOTION: tirage de 4 garde-robes complètes
Valeur totale: 2200$
AUSSI: Tirage d'un souper romantique pour 2 personnes avec 1 douzaine de roses
Collaboration: CFIX Rock détente 96,5 FM MA RADIO AU BOULOT
700$ LYSE SPENARD
500$ SIMON CHANG
500$ Bianca Nygård
500$ PETER NYGÅRD
Tirage: samedi, 28 février 1998

Mise de côté acceptée
Grandeurs: 4 à 16 ans
BOUTIQUE le Verchères
Place du Royaume, Chicoutimi - 549-0011 376526

Carrière de pierre

La Baie appuie Constructions Ex-Terr

par Yvon Bernier

LA BAIE (YB)- La majorité des membres du conseil municipal baieriverain ont appuyé, hier, la demande de Constructions Ex-Terr inc. dans sa demande d'appui auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour utiliser à d'autres fins que l'agriculture un lot de la paroisse de Saint-Alexis, dans le but d'ouvrir une carrière temporaire de pierre.

La conseillère et présidente du comité consultatif d'urbanisme, Thérèse Dufour, a voté contre la proposition d'appui en faisant valoir que le lieu où cette entreprise entend se procurer de la pierre, qui servira au projet de stabilisation du ruisseau de l'Anse-à-Benjamin, est un secteur selon le zonage municipal, désigné comme parc naturel.

Dans ses considérants, le comité consultatif fait valoir par ailleurs que la qualité du paysage sera sûrement affectée et qu'il importe de prévoir à long terme les conséquences d'une telle intervention afin de protéger le paysage d'un endroit à vocation touristique.

Le comité fait valoir entre autres qu'il est difficile d'être entièrement certain que cette entreprise va réhabiliter le site après y avoir prélevé de la pierre, puisqu'Ex-Terr a déjà à prévoir la réhabilitation de deux autres sites.

Devine

Un citoyen du secteur de Bagotville a souligné, hier, aux membres du conseil que sa famille et ses voisins ne prisent pas du tout que les employés de l'entreprise Ex-Terr qui procède depuis quelque temps à du dynamitage dans le secteur des Galeries de La Baie, effectuent des travaux «au beau milieu du week-end.»

Le citoyen a demandé au conseil municipal de mettre au pas cette entreprise qui devrait à tout le moins tenir compte de la relative quiétude des gens en ne dynamitant pas sur l'heure du dîner.

Le maire Réjean Simard a rappelé que des fonctionnaires municipaux surveillent les travaux qui ont cours, et que des correctifs seront apportés pour que le dynamitage ne se fasse pas dans toute la mesure du possible, à l'heure des repas lors des week-end.

Le maire a tenu à rappeler que ces travaux sont effectués dans le but de stabiliser les abords de ruisseaux dont les eaux pourraient menacer la sécurité des citoyens, advenant un autre «déluge».

Les membres du conseil ont décidé, hier, de ne pas appuyer l'Association touristique régionale qui tient à imposer la taxe spécifique sur l'hébergement de 2 $/nuitée aux établissements hôteliers.

Le conseiller Jean-Jacques Tremblay et le maire Réjean Simard ont indiqué que l'ATR serait mieux avisée de présenter un moyen de financement de ses activités de promotion autre que celui envisagé dans le cadre législatif actuel (Loi 76).

MM. Tremblay et Simard ont indiqué que La Baie joint les rangs des municipalités de diverses régions du Québec qui s'opposent à la taxe spécifique sur l'hébergement, et qui tiennent à mettre à profit le moratoire que vient de proposer le ministre délégué au Tourisme, David Cliche.

«Nous tenons à ce que la réflexion se poursuive sur l'ensemble de ce dossier», a insisté le maire Simard.

Dépenses en santé

Les provinces devront se serrer la ceinture

TORONTO (PC)-A moins de recevoir des fonds supplémentaires du gouvernement fédéral, les provinces devront sabrer dans les dépenses en santé pour arriver à dédommager les victimes de l'hépatite C, a déclaré hier le ministre de la Santé de la Saskatchewan, Clay Serby.

Réunis hier afin de discuter des conséquences du scandale du sang contaminé, M. Serby et ses homologues des autres provinces n'ont pu, à la fin de leur journée de travail, s'entendre sur les moyens à prendre pour compenser les personnes atteintes d'hépatite C.

Mais il a soutenu que les ministres sauraient en arriver à une entente avec le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, qui se joindra à eux aujourd'hui.

Le ministre Rock a pour sa part déclaré qu'Ottawa pourrait y aller d'une contribution de 600 millions $, mais les commentaires du ministre Serby semblent indiquer que les provinces s'attendent à davantage.

M. Serby n'a pas quantifié les attentes des provinces.

Tout comme plusieurs autres ministres, il a fait observer que les provinces défraient déjà le traitement des victimes de l'hépatite C.

Prenant la parole au nom de ses homologues, M. Serby a indiqué hier qu'avec les récentes réductions des paiements de transfert, les provinces pourront difficilement assumer tout programme d'indemnisation.

Il a expliqué que les dépenses à engager pourraient compromettre certains secteurs du réseau de la santé.

Plus tôt dans la journée, la ministre ontarienne de la Santé, Elizabeth Witmer, a dit qu'Ottawa et les provinces devraient se partager les coûts d'un programme de compensation, mais M. Serby a affirmé que les provinces n'avaient pas encore convenu du mode de partage des dépenses.

Durhane Wong-Rieger, présidente de la Société canadienne d'hémophilie, a dit craindre un recul de la part des ministres de la Santé. «Ce que nous avons entendu de la bouche de Clay Serby est moindre que ce que nous avons entendu de la bouche de chacun des ministres», a dit M. Wong-Rieger.

Jeremy Beaty, président de la Société de l'hépatite C du Canada, s'est dit déçu par la lenteur des progrès.

«Cela m'inquiète réellement quand j'entends les provinces dire que la maladie a occasionné des coûts substantiels et qu'ils ont assumé ces coûts. Toute maladie occasionne des coûts substantiels.»

Le ministre Serby a déclaré que certaines provinces craignaient de créer un précédent en versant une compensation sans égard à la responsabilité.

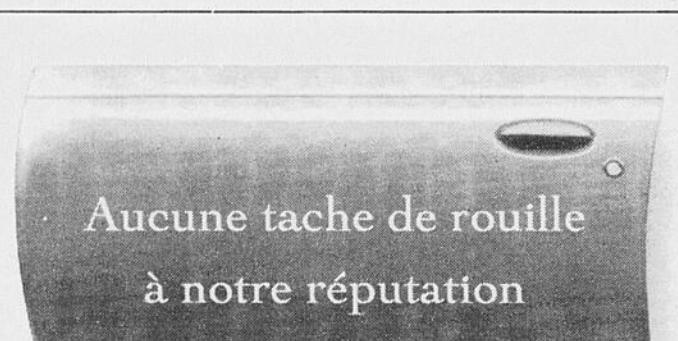

SATURN. Pour faire tout autrement

Notre réputation est exempte de toute tache... de rouille. Et cela grâce aux panneaux de polymère, une exclusivité de Saturn. C'est comme ça que se bâtit une réputation sans tache. Nous concevons nos autos différemment, parce que nous faisons les choses tout autrement.

Renseignez-vous sur notre garantie de remboursement de 30 jours/2 500 km.

**Ces mensualités sont calculées sur un bail de location de 36 mois et comprennent le transport (455 $), la préparation à la route et les frais d'acquisition de 350 $. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement (selon les tableaux) plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable de 300 $ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer (ou l'échange équivalent) sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 8 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget. † PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.*

177 $/mois*
Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle.
2000 $ comptant ou 15 403 $†
(transport et préparation à la route inclus)

La Saturn SL1 1998	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
238 $	0 $
208 $	1000 $
177 $	2000 $
Climatiseur 19 $ de plus par mois	
Transmission automatique 15 $ de plus par mois	

198 $/mois*
Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle.
2000 $ comptant ou 16 503 $†
(transport et préparation à la route inclus)

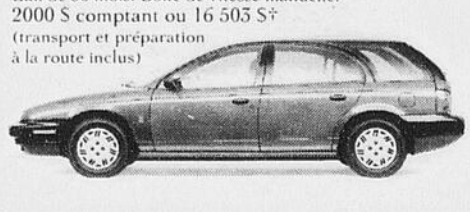

La Saturn SW1 1998	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
258 $	0 $
228 $	1000 $
198 $	2000 $
Climatiseur 20 $ de plus par mois	
Transmission automatique 15 $ de plus par mois	

191 $/mois*
Bail de 36 mois. Boîte de vitesse manuelle.
2000 $ comptant ou 16 873 $†
(transport et préparation à la route inclus)

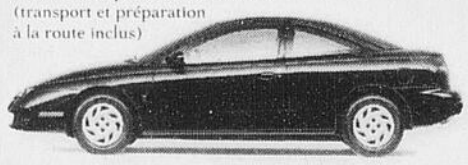

La Saturn SC1 1998	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
251 $	0 $
221 $	1000 $
191 $	2000 $
Climatiseur 18 $ de plus par mois	
Transmission automatique 14 $ de plus par mois	

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume, Chicoutimi, 549-3320

376775

Selon Environnement Canada

Le déversement de mazout ne nuira pas à la pêche

LA BAIE (YB) - Environnement Canada a souligné, hier, que le déversement accidentel récent de quelque 20 000 litres de mazout lourd par le navire «Saraban» dans la zone des installations portuaires d'Alcan à Port-Alfred et à quelques centaines de pied de l'ilôt de cabanes à pêche de Saint-Alexis de Grande-Baie, ne devrait pas porter préjudice aux activités des amateurs de pêche blanche.

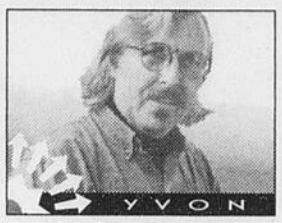

BERNIER
ybernier@lequotidien.com

Responsable des opérations d'urgence au sein de ce ministère fédéral, Stéphane Grenon, relate que des représentants du gouvernement, de la Santé publique, des installations portuaires d'Alcan, de la municipalité, et de la pêche blanche ont collaboré au cours des derniers jours pour évaluer les mouvements et le volume de mazout dispersés dans certaines zones de la baie des Ha! Ha!

Des vérifications

Il signale que les équipes concernées ont percé pas moins de 2000 trous, ici et là, au cours du week-end afin de vérifier dans quelle mesure les hydrocarbures se sont répandues dans la baie. «Vérification faite, à partir des trous effectués dans les glaces et dans une moindre mesure à partir des ouvertures pratiquées dans les cabanes à pêche, la dispersion est plutôt faible. Tout au plus, quelques très fines gouttelettes ont été observées sur des lignes de pêcheur.»

Stéphane Grenon fait valoir que les glaces ont contenu en bonne partie le mazout qui s'est échappé du navire battant pavillon libérien aux abords de Grande-Anse, aux installations portuaires d'Alcan et dans le chenal qui mène à ces mêmes installations portuaires.

Le porte-parole d'Environnement Canada mentionne par ailleurs que le gouvernement va appliquer en outre un plan de suivi concernant ce déversement. «Nous allons suivre de près ce qui va se passer et tenter de récupérer si possible le mazout dès que les glaces vont amorcer leurs premiers mouvements, le printemps prochain.»

En terminant, Stéphane Grenon signale que Pêches et Océans Canada devrait émettre bientôt un communiqué pour aviser les amateurs de pêche de la situation qui prévaut.

Premier bilan

Le Carnaval de Québec aura été un grand succès

QUEBEC (PC)-Le 44e Carnaval de Québec a été «un succès sur toute la ligne», disait hier sa présidente Carole Théberge, qui faisait un premier bilan de l'événement.

La direction du Carnaval avoue cependant que l'annonce d'un festival d'hiver à Montréal, pendant le Carnaval, l'an prochain, est «un sujet de préoccupation». Montréal et Québec ne se sont pas encore parlé à ce sujet, même si c'est le souhait des gouvernements provincial et fédéral, qui subventionnent la fête.

Le Carnaval a donc été un succès de foule pour les activités extérieures. Les activités pourraient s'étendre encore plus sur les plaines et intégrer de nouveaux jeux suggérés par le public.

Par contre, l'accès au village igloo des plaines pourrait être gratuit, souhaite le directeur général, Luc Fournier, si on trouve un commanditaire. Les gens paieraient toutefois pour manger une bouchée de viande de caribou et la soupe de sagamité, dit-il.

Les Nouks

Les Nouks (qu'on peut écrire Knuks à la norvégienne), qui en étaient à leur première année comme accompagnateurs de Bonhomme, ont, de leur côté, passé le test et vont rester: le public les a adoptés. Plusieurs se sont même plaints de ne pas les voir assez souvent. On a aussi vendu plus de bougies, plus d'effigies et plus d'articles promotionnels que l'an dernier.

Dans la liste des bonnes nouvelles, il y a eu les 700 000 téléspectateurs rivés au petit écran pour suivre le premier défilé de nuit qui avait lieu en même temps que la diffusion des épreuves de qualification en ski acrobatique.

Bref, les Québécois ont retrouvé la fierté de leur fête, selon la présidente, en même temps que les visiteurs étaient plus nombreux au rendez-vous. Les Montréalais, en particulier, sont venus en aussi grand nombre malgré la tempête de verglas.

Sitôt le Carnaval terminé, le travail de recherche et de renouvellement des commandites reprend, soulignait-on. La direction cherche à conclure des ententes de trois ans avec ses partenaires, incluant le gouvernement du Québec. Le budget du Carnaval se situe à 3,3 millions $.

Avec
Blackburn & Blackburn,
mes affaires vont bien...

Inscrivez-vous dès maintenant!
SÉMINAIRE D'INFORMATION GRATUIT
le 23 février à 19 h 30
549-4900

Mes états de comptes sont déjà postés !

Profitez de la **vente à 1 cent** des logiciels Fortune 1000 pendant qu'il est encore temps !

Depuis que j'ai informatisé mon entreprise avec les systèmes comptables Fortune 1000, l'impression des états de comptes est beaucoup plus simple. Et ça me laisse du temps pour penser un peu à moi !

Blackburn & Blackburn inc.
980, boul. de l'Université, Chicoutimi, 549-4900 Fax: 549-9457
Succ.: 3875, boul. Harvey, Jonquière, 695-2044 Fax: 695-4563
Contactez
Martial McNicoll 549-4900 – Carl Bastien 695-2044

LES SYSTÈMES COMPTABLES FORTUNE 1000 Prêts pour l'an 2000... *depuis 1983*

376833

FONDATION DES MALADIES DU COEUR
Merci.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Le secret d'un bon rendement : la diversification des actifs.

Et rassurez-vous. Diversification des actifs ne signifie pas nécessairement multiplication des types de placement!

En matière d'investissement, c'est connu, il faut savoir diversifier son portefeuille si on veut en maximiser le rendement et en diminuer le risque. Bien des gens perçoivent cependant la diversification comme quelque chose de compliqué et ne savent pas trop quels types de produit privilégier pour diversifier leur portefeuille.

Saviez-vous qu'il existe une solution qui permet de diversifier très simplement votre portefeuille d'investissement? Il s'agit des fonds communs de placement de type "équilibré", qui allient sécurité et rendement. En achetant un fonds équilibré, vous achetez un seul produit, composé de différents actifs.

Administrés par des gestionnaires chevronnés, qui veillent au repositionnement stratégique du portefeuille, de manière à offrir un rendement des plus compétitifs, les fonds équilibrés constituent, pour votre REER, un choix de diversification simple et rentable. Par exemple, le Fonds de retraite équilibré InvesNat est constitué de placements défensifs (titres à revenu fixe) et de placements dynamiques (actions canadiennes et jusqu'à un maximum de 20 % d'actions internationales).

Exemple de répartition d'actifs que l'on peut retrouver dans le Fonds de retraite équilibré InvesNat

En date du 30 novembre 1997

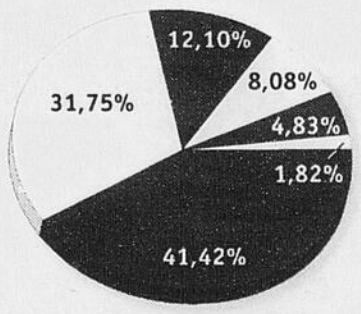

31,75	**%**	Obligations et débentures
12,10	**%**	Actions internationales
8,08	**%**	Marché monétaire
4,83	**%**	Actions américaines
1,82	**%**	Encaisse et autres éléments d'actif net
41,42	**%**	Actions canadiennes

Et les avantages des fonds équilibrés ne s'arrêtent pas seulement à la diversification qu'ils offrent. Dans un placement enregistré, la combinaison revenus réguliers et croissance du capital à long terme est en effet plus intéressante d'un point de vue fiscal que les revenus d'intérêt, puisque les revenus de votre fonds demeurent dans votre REER, à l'abri de l'impôt.

Pour maximiser le rendement de votre REER, pensez diversification, pensez Fonds de retraite équilibré InvesNat!

BANQUE NATIONALE

377345

Une GM pour

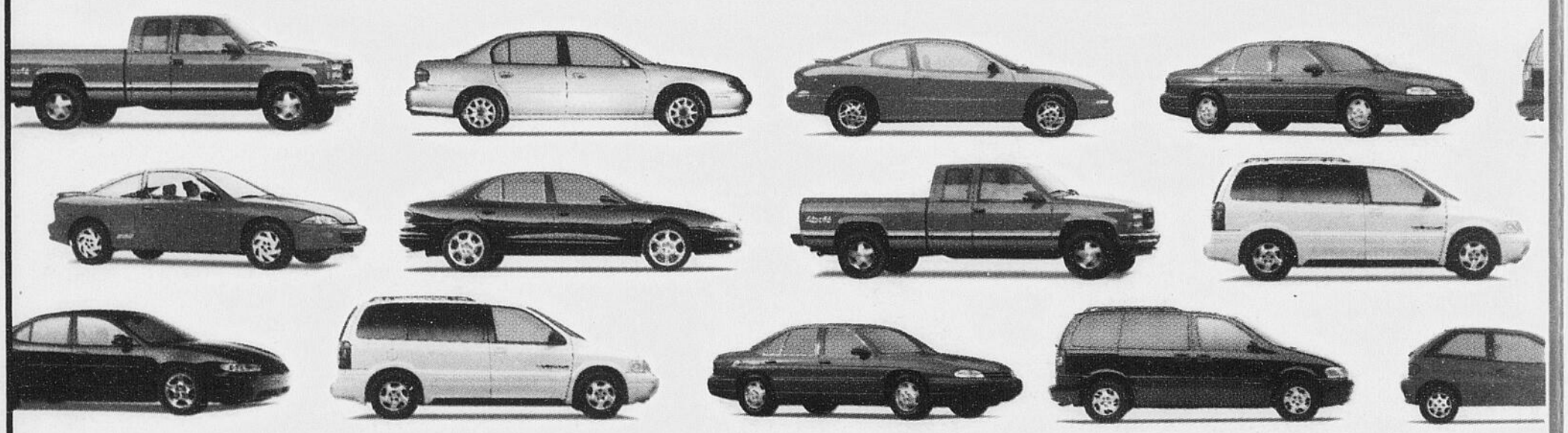

CHEVROLET

OLDSMOBILE

GM

APPLICABLE SUR 200 MODÈLES

Les concessionnaires GM ne sont peut-être pas en mesure de vous donner les trois mois de vacances que vous méritez. Ils peuvent

La Carte GM[MC] Assistance ROUTIÈRE[1] GARANTIE TOTAL[1] 750+

Offre applicable à l'achat seulement, réservée aux particuliers. En vigueur jusqu'au 10 mars 1998 sur tous les véhicules neufs GM, à l'exception de la Corvette, des camions poids moyen et de série P. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit (GMAC).
[1]L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL[MC] sont offertes sur tous les véhicules neufs GM pour une durée de 3 ans

3 fois rien

- **PAS DE COMPTANT**
- **PAS DE PAIEMENTS**
- **PAS D'INTÉRÊT**

PENDANT *3* MOIS

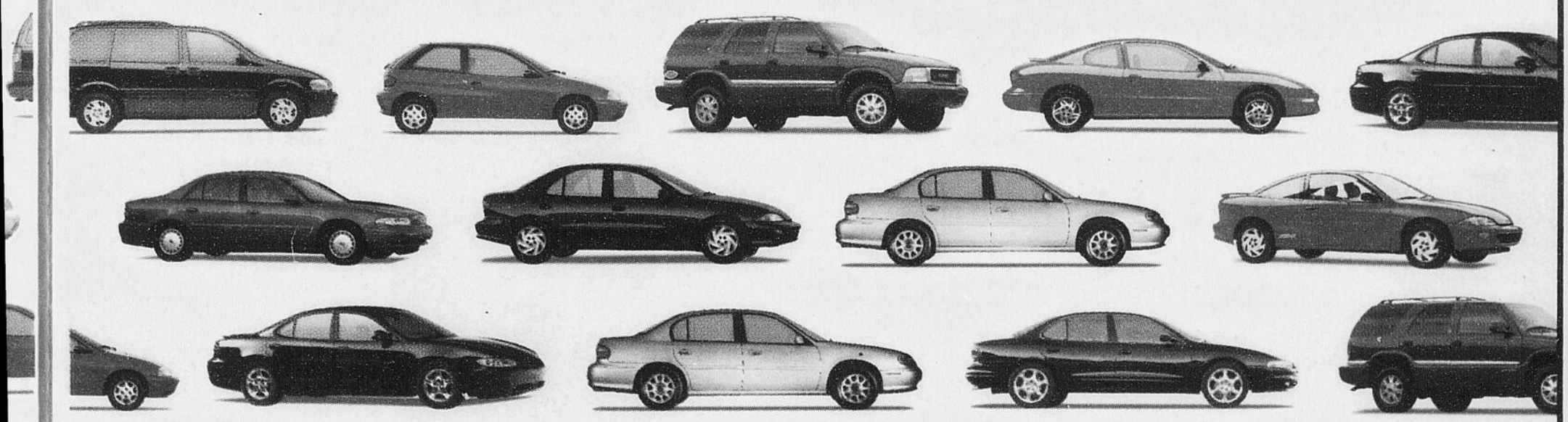

NEUFS, POUR UN TEMPS LIMITÉ.

par contre donner un bon congé à votre compte en banque. Pas la peine de nous dire merci, c'est trois fois rien.

ou 60 000 km selon la première éventualité. "Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. "'Banque TD et GM titulaires de licence des marques. MDMarque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. °Marque de commerce de la Banque TD. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

PONTIAC
BUICK
GMC
GM

Fourre-tout

fourretout@lequotidien.com

COMPLICITE REGIONALE - Voici la preuve d'une belle complicité régionale dans le domaine de l'industrie. L'entreprise de distribution alimentaire Dellixo a loué à long terme deux camions réfrigérés de haute technologie à l'entreprise Nolicam qui les a achetés au Centre du Camion Ford de Chicoutimi et c'est l'entreprise BM Identification qui s'est chargé de lettrer les véhicules. Nous apercevons sur la photo, dans l'ordre habituel, Magella Mailloux de Dellixo, Larry Patry du Centre du camion Ford Saint-Paul, Hervé Bernier de BM Identification, René Dufour de Dellixo et Marc Hamelin de Nolicam. Au bout de la ligne ce sont les clients qui seront les plus gagnants en recevant des denrées alimentaires avec toute leur fraîcheur.

EN BAVARDANT

Concours d'art oratoire

Le club Optimiste de Chicoutimi participe cette année au concours d'art oratoire organisé par «l'Optimist International». L'organisme invite donc les enseignants et les enseignantes de Chicoutimi à préparer quelques-uns de leurs élèves pour ce concours qui constitue une expérience de vie très enrichissantes et qui permettra à une fille et à un garçon de mériter une bourse d'étude supérieure de 1500 $ (U.S. s'il-vous-plaît) financée par les «Fondations Optimist international». La finale de club, qui constitue la première étape du concours, aura lieu à Chicoutimi, le vendredi 17 avril prochain. Le sujet officiel du concours est: «Mon engagement envers l'avenir». Les concurrents doivent être âgés de moins de 16 ans au 1er janvier 1998. Chaque concurrent rédige son propre discours et le temps imparti pour l'allocution est d'un minimum de quatre minutes et d'un maximum de 5 minutes. Les enseignants intéressés à

faire participer leurs élèves au concours doivent communiquer avec Robert Gasse au 545-4952 afin d'obtenir des formulaires d'inscription.

Comédiens recherchés

* Les responsables du spectacle «La Grande Embardée... au pays bleu» sont à la recherche de bénévoles. On recherche principalement des hommes et des femmes adultes ainsi que des garçons ayant ou non une expérience de la scène. Les individus ayant des talents de danseur et de gymnaste sont aussi appréciés... Les enfants doivent être accompagné doivent être accompagnés d'un parent. Les auditions auront lieu le 22 février au Juvénat des Maristes situé au 600, 7e avenue à Desbiens à compter de 10 h. On s'informe au 346-5490.

Conférence

Le docteur Denis Gauvreau prononcera une conférence le mercredi 18 février, à 15 h à la salle François Brassard du Cégep de Jonquière dans le cadre des conférences éducatives organisées par la Fondation Asselin pour l'avancement de l'éducation et de la recherche. La personnalité scientifique reconnue internationalement abordera le vaste champ de la biotechnologie. Les participants pourront poser des questions à la fin de l'allocution.

On l'a su...

* Dans le cadre de son 24e Carnaval d'hiver, le Patro de Jonquière en collaboration avec l'Association des anciens organise un souper canadien avec animation et danse, le samedi 21 février. Pour plus d'information, on communique au 542-7536...

Euro-français...

Un texte publié dans la Presse de samedi sous la plume de Jacques Folch-Ridas, nous informe que les commissaires de l'Union européenne ont annoncé l'adoption d'une loi rendant le français langue commune pour toutes les communications du Parlement européen. Le français devra cependant concéder certains éléments de l'orthographe et de la grammaire pour faire naître l'euro-français progressivement sur une période de cinq ans.

La première année, tous les accents seront éliminés de l'euro-français. Suivra le remplacement du «c» doux par le «s»

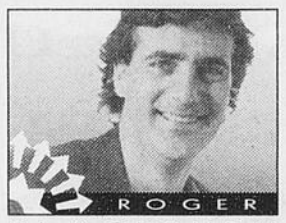

et le «z» remplacera le «s» quand ce dernier est entre deux voyelles. Le «c» dur et le «q» seront remplacés par le «k» et le son «ch» s'écrira désormais «sh».

La deuxième année le «ph» cédera sa place au «f». La troisième année on supprimera les lettres doubles et les lettres silencieuses. La quatrième année, certains sons comme «er» deviendra «ey», les sons «eau» et «au» seront changés par un simple «o».

Cette nouvelle langue pourrait ressembler à ceci: «Il sera donk plu fasil d'eykrir des frazes kom un kordoniey mal shausey, ey l'akseptasion du publik enkouragera le gouvernement fransais a kontinuey les shangements pour simplifiey les difikulteys de la langue».

Non mais les euro-citoyens ne sont pas sortis de l'auberge avec cette volonté débile de mettre tout le monde dans le même bateau. Ainsi tous les caractères historiques et culturels des peuples impliqués dans cette unification vont disparaître. Les années 2000 s'annoncent bordéliques. Attendez de voir quand tout le monde devra conduire à droite. Ca risque d'être aussi compliqué sur les routes que d'écrire l'euro-français. Ils risquent d'être mêlés également avec l'arrivée de l'euro-dollar.

Si les européens modifient vraiment la langue française comme ils le prévoient, le Québec apparaîtra comme un rouage important dans la protection et la survie de la langue française.

ARTISTES À L'OEUVRE - Le local des jeunes de la rue du Havre à Chicoutimi affiche de nouvelles couleurs. Un équipe de 24 jeunes ont réalisé un marathon de 24 h de peinture au cour duquel chaque participant avait une partie de mur à peindre. Le résultat est à leur image. Sur la photo, l'intervenante sociale Julie Fortin, responsable du local pose fièrement dans ce nouveau décor. Le local des jeune affiche pignon sur la rue du Havre depuis le 1er juillet et les usagers

Expo-sciences

Lors de la récente Expo-sciences de Saint-Félicien des jeunes ont été honorés pour leur excellente prestation. Il s'agit, sur la photo ci-contre, de Marilyn L. Leblanc de l'école Ste-Monique de Saint-Félicien qui a mérité 30 $ en réalisant la meilleure performance des niveaux primaire et secondaire dans la catégorie «Sciences de la vie» avec un stand sous le thème "Si vous arrêtez, allez-vous guérir? Sur la photo du bas, Emilie S.Tremblay et Roseline Perron de l'école Jeanne-Mance ont reçu 50 $ des mains de Michèle Fillion du Club Optimiste pour la meilleure performance toutes catégories au niveau primaire avec une prestation sous le thème "Quoi de neuf?. Félicitations aux lauréates.

Rencontres
la meilleure façon de faire connaissance
• Inscription GRATUITE dans le journal
• Enregistrement GRATUIT à une boîte vocale
• Récupération GRATUITE des messages
Inscription: (418) 698-2777
373037

Incendie d'un camp forestier

Flavien Aubut n'est pas tenu responsable

ROBERVAL (CC) - Coupable d'avoir causé l'incendie qui a entraîné pour environ 2 millions $ de dommages au camp forestier Mistassibi des Produits forestiers Alliance en août dernier, Flavien Aubut n'est toutefois pas tenu criminellement responsable des gestes qu'il a posés à ce moment-là.

Le juge Rosaire Larouche, de la Cour du Québec, en a décidé ainsi, au Palais de justice de Roberval, après avoir entendu le psychiatre Grégoire Bouchard, qui a témoigné en défense. Il a aussi pris connaissance du rapport du psychiatre Claude Voisine auquel la poursuite avait commandé une contre-expertise sur l'état de santé mentale de l'accusé au moment de la commission de son crime.

On se souviendra que, le 15 décembre dernier, le juge Larouche avait accédé à la requête de Me Michel Loranger qui, procureur d'Aubut, demandait une réouverture d'enquête afin de faire entendre un psychiatre. Le magistrat avait donc convenu de reporter le prononcé de la sentence à l'égard de Flavien Aubut qui, originaire de Mistassini, avait reconnu, quelques semaines plus tôt, sa culpabilité à des accusations relatives à l'incendie en question.

Les deux psychiatres, dont l'opinion convergeait dans le même sens, ont affirmé en substance que Flavien Aubut, qui vient juste d'avoir 63 ans, avait, au moment de poser son geste, une perception biaisée de ce qu'il faisait à cause de son trouble mental. «Même si Aubut savait ce qu'il faisait lorsqu'il a allumé l'incendie, son trouble mental l'empêchait de savoir que ce qu'il faisait était mal», ont-ils mentionné.

Déclarant dès lors Aubut non criminellement responsable du crime qu'il a commis le 3 août dernier, le juge Rosaire Larouche a décidé de le confier à la Commission québécoise d'examen qui, d'ici à 90 jours, aura à déterminer ce qu'il y aura lieu de faire avec cet homme, étant donné son état médical. D'ici là, Aubut sera gardé à l'Institut Roland-Saucier de Chicoutimi.

Me Michel Boissonneault, substitut du procureur général, a mentionné que, lorsque la commission sera appelée à décider du sort d'Aubut dans 90 jours, la Couronne sera là afin de faire entendre les représentants de la victime, en fonction de sa sécurité et de celle des personnes qui lui sont proches.

Traversée

Roberval n'entend pas reculer

par Jacques Girard

ROBERVAL (JG) - La municipalité de Roberval a toujours l'intention d'acquérir la Place et la Bâtisse de la Traversée internationale du lac Saint-Jean à la nage.

Le maire Claude Munger l'a clairement indiqué, hier soir, lors de l'assemblée générale du conseil de ville.

A cet égard, le conseil attend une autorisation spéciale du ministre des Affaires municipales, Rémi Trudel, laquelle permettrait de le faire sans devoir aller en règlement d'emprunt. Faut-il rappeler que le règlement d'emprunt de 325 000 $ a été refusé avant les Fêtes, 564 personnes ayant signé le registre. Il fallait 500 signatures.

Ententes

La municipalité et ses cols bleus et blancs se sont entendus en ce qui concerne la récupération de six pour cent de leurs salaires globaux. On parle d'une somme de 122 000 $.

Par ailleurs, la ville et ses policiers et pompiers ont conclu une entente quant à une convention de travail qui couvre la période allant de 1994 à 1997. Par contre, les deux partis n'ont pas réussi à s'entendre sur le dossier de la récupération de six pour cent de cette masse salariale.

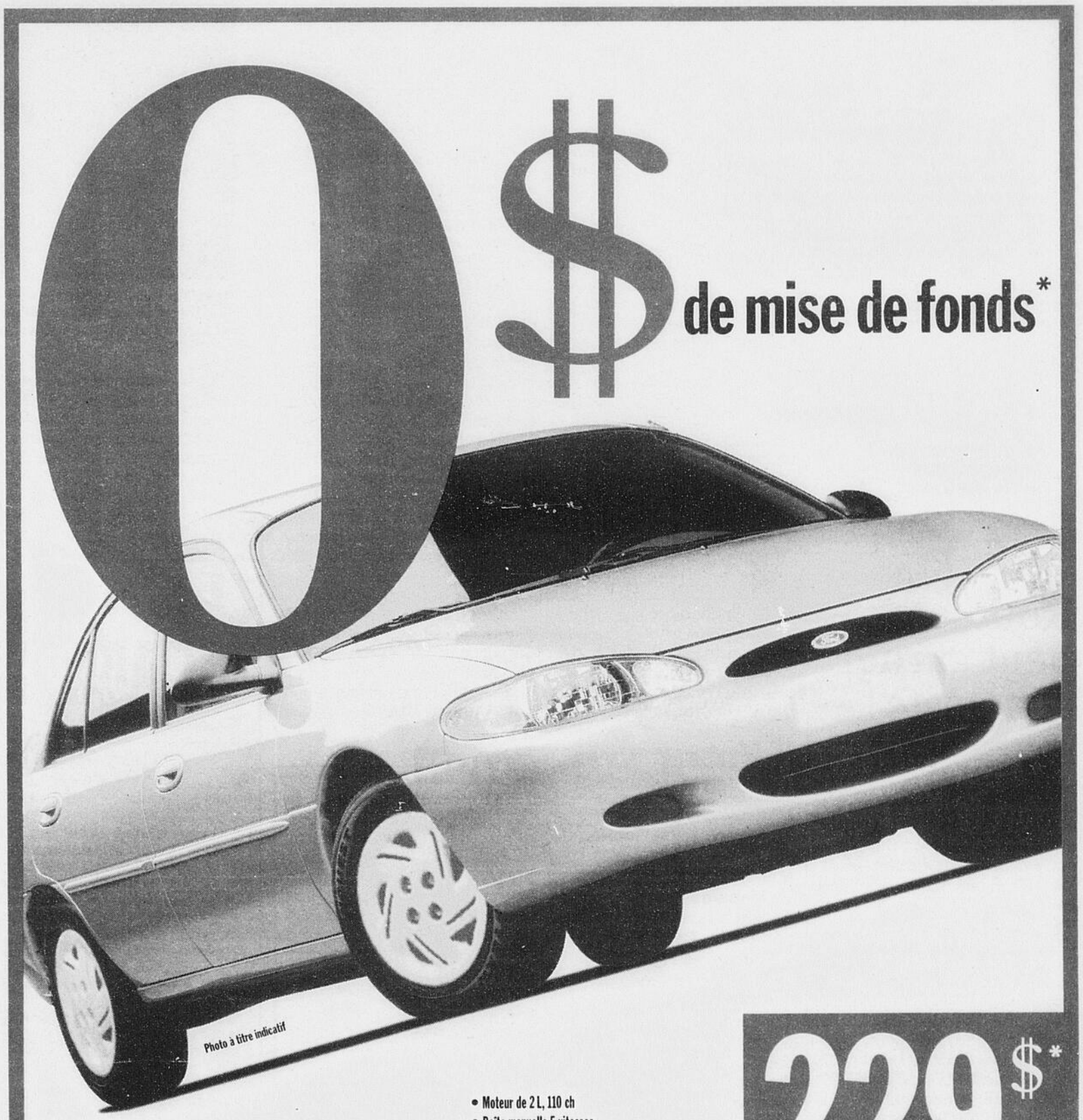

Pour préserver la pêche

La région doit réfléchir à l'avenir de ses cours d'eau

CHICOUTIMI (DB) - Si le Saguenay-Lac-Saint-Jean veut partager la tradition de pêche sportive avec les générations à venir, une profonde réflexion s'impose sur le traitement qu'il réserve aux écosystèmes et plus globalement à ses cours d'eau.

DENIS BOUCHARD
dbouchard@lequotidien.com

Telle est une des réflexions qui est ressortie du forum sur la pêche sportive auquel ont participé quelque 70 scientifiques, gestionnaires, pourvoyeurs et fonctionnaires, vendredi dernier. Organisé par le Groupe de recherche en écologie aquatique de l'Université du Québec à Chicoutimi, le rendez-vous a permis d'identifier de nouvelles pistes de recherche et d'aborder la question plus globalement.

Un des chercheurs responsables de la rencontre, Raynald Côté, docteur en biologie, indique qu'il y a un dénominateur commun à chaque problème: l'activité humaine.

Il est du domaine connu que l'utilisation du poisson-appât, les activités industrielles et agricoles, les prises excessives et la détérioration de la qualité de l'eau ont affecté la pêche sportive au Saguenay-Lac-Saint-Jean. A cela, l'universitaire ajoute le manque de contrôle de l'accès aux cours d'eau ainsi que des prises. Il croit que plusieurs emplissent leur congélateur à pleine pochetée.

Mais ce n'est pas tout, intervient le chercheur Côté, il faut accroître notre champ de connaissances pour mieux expliquer la situation de la pêche sportive. Entre autres, la science s'intéresse à la capacité des cours d'eau à recevoir de nouveaux locataires par ensemencement.

Méconnu

«Nous ne connaissons pas le potentiel de nos cours d'eau, dit-il, nous ne savons pas comment ils peuvent supporter une quantité de poissons, nous ne savons pas tout sur leurs conditions physico-chimiques et les conditions des frayères.»

Le poisson-appât que les pêcheurs ont introduit partout dans les lacs des monts Valin et dans le lac Saint-Jean cause des dommages considérables, dont l'ampleur n'a pas été toute mesurée.

Les espèces indigènes, indique M. Côté, sont en compétition avec le meunier noir sur les monts Valin et la barbote, dans le lac Saint-Jean. Cette dernière est un poisson de fond qui s'arrache la nourriture du doré et de la ouananiche principalement. Le fond du lac Saint-Jean doit pourvoir aux besoins de 17 espèces de poissons.

Autre conséquence de l'envahissement de la nature par l'homme: les petits ponceaux et les ponts qu'il construit pour reculer les frontières empêchent parfois le poisson de passer d'un cours d'eau à un autre ou détruit tout simplement des écosystèmes.

Le fond de l'eau est aussi tributaire des émissions atmosphériques des cheminées industrielles et de l'exploitation forestière. Le phosphore et l'azote sont présents en plus grande quantité de sorte que la production de phytoplancton dépasse les besoins en nutrition des poissons.

Analyse des eaux

La participation de fonctionnaires de la direction régionale du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) a permis de confirmer que des affluents du lac Saint-Jean et de la rivière Saguenay sont dans un état lamentable.

La rivière Ticouapé est particulièrement dommageable pour le lac Saint-Jean. L'activité agricole et ses caractéristiques géologiques en sont la cause. L'eau de cette rivière est alcaline, dure, concentrée en fer, en aluminium et en substances nutritives. En contrepartie, les rivières Péribonka, Mistassini et Mistassibi, Ashuapmushuan, Ouiatchouan et Métabetchouane sont de bonnes qualités.

La Petite décharge et le bras de Chute-à-Caron, des affluents du Saguenay, se démarquent par des concentrations plus fortes de phosphore, des coliformes fécaux et des matières en suspension et une conductivité plus élevée.

FORUM - Les chercheurs de l'UQAC, Raynald Côté et Denis Bussières, ont animé un forum sur la pêche sportive auquel ont assisté plusieurs intervenants.

(Photo Rocket Lavoie)

L'eau de la Grande Décharge est cependant de meilleure qualité.

A la hauteur de Chicoutimi, les eaux de la rivière Saguenay sont d'une qualité douteuses, ont dit les fonctionnaires du MEF. C'est principalement causé par les rejets de la ville de Chicoutimi, qui ne traite pas encore ses eaux.

Quant à la rivière aux Sables, sa qualité est satisfaisante «quoique la baignade soit compromise près de son embouchure». La rivière Chicoutimi, en amont, a une eau de bonne qualité, qui se détériore dans son embouchure. L'eau de la rivière du Moulin est dans la même situation.

Rousseau peut garder son poste

DOLBEAU (DB) - L'homme d'affaires Benoît Rousseau, coupable d'avoir caché des revenus au fisc, peut continuer à assumer son poste de conseiller municipal à Dolbeau, parce qu'il n'a pas enfreint la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Selon la précision apportée par le greffier de la ville de Dolbeau, André Côté, le geste de M. Rousseau n'est pas un motif d'inhabileté au sens de la loi. Pour être disqualifié, il aurait fallu qu'il soit coupable d'une faute punissable de deux ans de détention et pour lequel il aurait été condamné à 30 jours d'emprisonnement.

Or, le 10 janvier dernier, au Palais de justice de Roberval, M. Rousseau a été condamné à des amendes de 35 334 $ et de 33 002 $ pour avoir omis de déclarer des revenus de 247 608 $ entre 1993 et 1996.

Il a été établi que M. Rousseau, administrateur de La société Motel Chutes des Pères inc., n'a pas déclaré de revenus provenant des brunches du dimanche, des réceptions de mariage et de certaines activités bénéfiques tenues dans les salles de réception, entre 1993 et 1996.

Il reste deux séances à l'homme d'affaires avant les élections du 5 avril prochain.

NOMINATION

Madame Claire Voyer, franchisée **Yves Rocher,** est heureuse de vous annoncer la nomination de **Madame Madeleine Potvin** au poste de gérante du **Centre de beauté Yves Rocher de Place du Saguenay.**

Possédant plus de dix ans d'expérience dans le domaine de l'esthétique **Madame Potvin** sera heureuse de vous accueillir dès le 9 février 1998.

Nous vous invitons dès aujourd'hui à prendre rendez-vous et par la même occasion profitez de la prime personnalisée gratuite* pour tout facial.

Madame Madeleine Potvin

Renseignez-vous au **693-8382**

** Obtenez la valeur équivalente en produit de soin du visage Yves Rocher, convenant à vos besoins, jusqu'à concurrence de 45 $. Offre valable jusqu'au 28 février 1998 inclusivement.*

Centres de Beauté Yves Rocher LA SCIENCE DE LA BEAUTÉ PAR LES PLANTES

377344

Réservez vos billets de spectacles

Réservez vos billets de spectacles

CARNAVAL-SOUVENIR DE CHICOUTIMI

MARDI 17 FÉVRIER
«ALLURE CARNAVALESQUE»
(Par la musique, habillement, décoration)

6 h à 9 h **Émission y'a pas d'matin sans oeufs**
CJAB 94,5
Déjeuner à *l'Hôtel Chicoutimi*

6 h à 9 h **L'émission la plus musicale du matin**
CFIX 96,9
Déjeuner au restaurant *La Maison mère*
Du nouvel hôtel *La Saguenéenne*

(Ouvert 24 heures)
Chantier du Père Alex (35e anniversaire) *Parc de la Colline*
Endroit: Chantier du Père Alex

9 h à 15 h **Les Classes blanches - Parcours Aventures**
Endroit: Place Carnaval

13 h **Danses sociales et folkloriques**
Endroit: *Bonne ménagère*

18 h 30 **Souper-spectacle *«Les Noces d'Alexis Le Trotteur»***
Endroit: *Hôtel Chicoutimi* Coût: 42 $
Taxes et services inclus

19 h 30 **Démonstration de rugby en fauteuil roulant (Les Roublards contre CJPM-TV)**
Endroit: École Dominique-Racine Gratuit

MERCREDI 18 FÉVRIER

(Ouvert 24 heures)
Chantier du Père Alex (35e anniversaire) *Parc de la Colline*
Endroit: *Place Carnaval*

12 h **Dîner-conférence de la Chambre de commerce de Chicoutimi**
Endroit: *Hôtel Chicoutimi*

13 h **Danses sociales et folkloriques**
Endroit: *Bonne ménagère*

18 h 30 **Souper-spectacle *«Les Noces d'Alexis Le Trotteur»***
Endroit: *Hôtel Chicoutimi* Coût: 42 $
Taxes et services inclus

376347

Rona L'entrepôt — Le QUOTIDIEN — LES IMMEUBLES MURDOCK INC.

LOCATION AVANTAGE

EN 1998, HYUNDAI EST IMBATTABLE !

ACCENT L 3 PORTES 1998

0$ DE COMPTANT **0$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ** LOUEZ À PARTIR DE **178$*** PAR MOIS/ 48 MOIS

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS†

ACHETEZ À PARTIR DE 11 295$**

L'Accent : une sportive économique et amusante à conduire, débordante de caractéristiques.

PRIX DU « MEILLEUR ACHAT » 1996, 1997 ET 1998. *LE MAGAZINE CARGUIDE*

ELANTRA BERLINE 1998

L'Elantra : tout le confort dont votre famille a besoin, toutes les caractéristiques de série que vous recherchez.

LOUEZ À PARTIR DE **198$*** PAR MOIS/ 48 MOIS

850$** DE COMPTANT **0$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS†

PDSF : 14 295$**

ELANTRA FAMILIALE 1998

L'Elantra familiale : la plus spacieuse de toutes les familiales de sa catégorie.

LOUEZ À PARTIR DE **218$*** PAR MOIS/ 48 MOIS

850$** DE COMPTANT **0$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS†

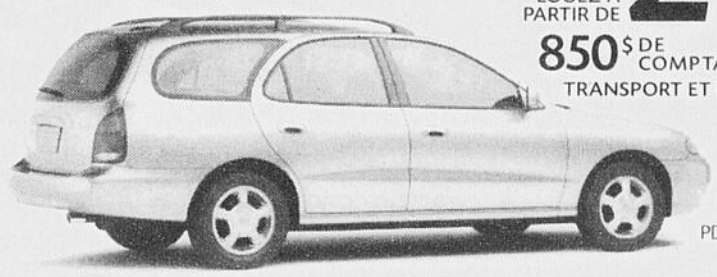

PDSF : 15 295$**

SONATA 1998

La Sonata : confort et douceur de roulement, et des caractéristiques de luxe en abondance.

LOUEZ À PARTIR DE **238$*** PAR MOIS/ 48 MOIS

1 200$ DE COMPTANT

PDSF : 17 495$**

PROGRAMME DE REMISE AUX DIPLÔMÉS ÉCONOMISEZ 750$

TIBURON COUPÉ 1998

La Tiburon : coupé sport de l'année - *Motoring 1997*

LOUEZ À PARTIR DE **238$*** PAR MOIS/ 48 MOIS

1 500$ DE COMPTANT

PDSF : 17 895$**

CHAMPIONNE 1997 DES COURSES SUR ROUTE L'ENDUROSÉRIE

HYUNDAI

UNE ÈRE NOUVELLE

Garantie du groupe motopropulseur de 5 ans/100 000 km
Programme d'assistance routière 24 heures de 3 ans/60 000 km

*Selon les programmes de location de Hyundai Credit Canada. Offre d'une durée limitée avec livraison d'ici au 28 février 1998, sur les modèles neufs Accent L 3 portes 1998. PDSF à partir de 11 295 $. Elantra GL berline 1998. PDSF à partir de 14 295 $. Elantra GL familiale 1998. PDSF à partir de 15 295 $. Sonata de base 1998. PDSF à partir de 17 495 $. Tiburon de base 1998. PDSF à partir de 17 895 $, taux d'intérêt annuel de 5,10 % / 4,75 % / 5,35 % / 6,75 % / 7,20 %, mensualités de 178 $ / 198 $ / 218 $ / 238 $ / 238 $ par mois pour 48 mois sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location : 8544 $, 9504 $, 10 464 $, 11 424 $, 11 424 $ sur approbation du crédit. Option d'achat : 4995 $, 6448 $, 6888 $, 8408 $, 8762 $. Comptant de 0 $, 850 $, 850 $, 1200 $, 1500 $ ou échange équivalent en sus de la première mensualité. †Dépôt de sécurité (0 $ pour l'Accent et l'Elantra, 300 $ pour la Sonata et la Tiburon). Transport et préparation de l'Accent et de l'Elantra inclus. Transport et préparation de la Sonata et de la Tiburon en sus. Taxes et immatriculation en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km. 8 ¢ par kilomètre additionnel. Ces taux spéciaux de location ne peuvent être jumelés à aucune autre offre. **PDSF de l'Accent L 3 portes 1998 à partir de 11 295 $. PDSF de l'Elantra GL berline 1998 à partir de 14 295 $. PDSF de l'Elantra familiale 1998 à partir de 15 295 $. PDSF de la Sonata de base 1998 à partir de 17 495 $. PDSF de la Tiburon de base 1998 à partir de 17 895 $. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et taxes en sus des prix de vente. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Détails chez le concessionnaire.

AVANTAGE HYUNDAI
2400 Avenue Dupont Sud
Alma 662-2228

HYUNDAI CHICOUTIMI
533 Boulevard du Royaume
Chicoutimi 543-9393

Budget du ministère de la Santé

Les jeunes manquent de ressources

MONTREAL (PC)-Si chacun nourrit des opinions divergentes au sujet des compétences professionnelles de la juge Andrée Ruffo, tous s'entendent au moins sur une chose: depuis des années, les budgets alloués aux régions par le ministère de la Santé sont carrément inéquitables et, dans les Laurentides, le manque de ressources pour les jeunes est flagrant.

Administrateurs, intervenants sociaux, avocats et parents de la région dénoncent depuis longtemps cette injustice dont les enfants en difficulté font les frais. Le problème refait surface en ces jours troubles où la juge Ruffo est de nouveau sur la sellette et que les intervenants sociaux des Laurentides tentent d'obtenir sa tête.

Le directeur général de la régie régionale de la santé et des services sociaux des Laurentides, Michel Léger, ne se gêne pas pour parler de «scandale». «Présentement, il y a 50 pour cent des ressources pour les jeunes à Montréal, où habitent seulement 25 pour cent d'entre eux. Il y a sûrement des corrections à faire», dit-il.

Montréal se vide au profit des banlieues, c'est connu. Mais au fil des ans, les ressources financières n'ont tout simplement pas suivi la forte expansion démographique des régions entourant la métropole. «Cela crée des problèmes difficiles pour les jeunes», dit M. Léger. En 2001, la population des jeunes dans ces régions aura augmenté de 17,7 pour cent alors que dans l'ensemble du Québec, elle aura chuté de 1,9 pour cent.

Comment expliquer que, selon les gens de la région, le problème d'iniquité se répète depuis près de dix ans? «L'équité, ce n'est pas facile à faire. Il y a encore une pression très forte des Montréalais et des médias montréalais pour faire en sorte que les ressources restent à Montréal», déplore M. Léger.

Le directeur général lance un nouvel appel au gouvernement. «L'équité entre les régions du Québec, c'est une question claire qui s'adresse au gouvernement, c'est une question qui s'adresse aussi aux Montréalais qui ont l'habitude de rester assis sur leurs ressources», dit-il, en rappelant que des écoles s'ouvrent dans sa région alors qu'elles ferment à Montréal.

Interrogé à ce sujet hier, le ministre de la Santé, Jean Rochon, a préféré ne pas se prononcer immédiatement sur l'épineux dossier des centres jeunesse des Laurentides, ayant déjà à se débattre avec le non moins épineux dossier des engorgements dans les urgences de la région.

Attaque à la hachette

Six adolescents accusés

SAULT STE. MARIE, Ont. (PC)-La véritable étendue des blessures infligées à un adolescent victime d'une attaque à la hachette ne sera pas connue avant au moins un an, selon sa mère.

«Ça prendra beaucoup de temps avant que les médecins puissent se prononcer», a déclaré hier Jackie Kline, au chevet de son fils Cecil, 17 ans, dans un hôpital de Sudbury.

Cecil Kline a été attaqué dans l'appartement de sa copine il y a deux semaines. Ses assaillants lui ont coupé un bras, une oreille et quatre doigts.

Six adolescents âgés de 16 à 19 ans ont été accusés de tentative de meurtre. Selon la police, les mutilations seraient reliées à une dette de drogue.

«Les médecins affirment que tout va bien mais qu'ils ne s'attendaient pas à ce qu'il récupère autant et si vite, mais ils ne peuvent tout simplement pas faire de prédiction», a ajouté Mme Kline.

Son fils a été placé dans une unité de soins spécialisés. Il a un côté du corps paralysé. Ses mains sont dans le plâtre, son cerveau est toujours enflé et il devra subir de nouvelles interventions chirurgicales.

Mme Kline a précisé qu'elle ne connaissait aucun des adolescents accusés dans l'attaque de son fils.

Elle s'est par ailleurs dit totalement opposée à ce que le jeune de 16 ans, qui est parmi les accusés, subisse un procès en Cour juvénile plutôt que dans une cour pour adultes.

Boulay se vide le coeur

SAINTE-FOY (PC)-Abasourdi par les réactions qu'a suscitées l'annonce d'un éventuel festival d'hiver à Montréal l'an prochain, le président de la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy, François Boulay, affirme que «trop de monde a les mains liés par des subventions gouvernementales pour répliquer au traitement odieux que le gouvernement fait à sa capitale.»

M. Boulay a décidé de se vider le coeur hier et de dénoncer le traitement privilégié de la métropole par le gouvernement du Québec, au détriment de la Vieille Capitale.

«On veut que le pouvoir revienne à Québec, que le premier ministre et ses ministres vivent ici, que les décideurs vivent et prennent leurs décisions ici», a déclaré M. Boulay.

Votre REER vous offre-t-il des rendements garantis?

Imaginez qu'une partie de vos REER soit à l'abri de tout risque et vous permette d'amasser des revenus d'intérêts garantis. Trop beau pour être vrai ? C'est que vous ne connaissez pas les Obligations REER du Canada.

Contrairement à d'autres placements, vous savez exactement la valeur de votre investissement hier, ce qu'elle sera demain, l'année prochaine et même l'année suivante. Quel placement peut en faire autant ? Le capital et les intérêts mentionnés ci-dessous sont **garantis à 100 %** par le gouvernement du Canada et jamais ils ne diminueront. Gardez vos Obligations REER du Canada pendant trois ans et le taux d'intérêt composé annuel sera de 4,33 %. C'est garanti.

Les Obligations REER du Canada n'offrent pas seulement des rendements garantis. Elles sont aussi d'une grande flexibilité, puisqu'elles sont **remboursables chaque année**, sans pénalité, à la date anniversaire et qu'elles sont admissibles à votre FERR. De plus, elles ne comportent **aucuns frais** et vous pouvez vous en procurer à partir d'un montant minimal de seulement 500 $.

Votre REER devrait inclure des Obligations REER du Canada. Elles vous offrent la flexibilité et, surtout, la tranquillité d'esprit d'avoir fait un placement sûr.

Les Obligations REER du Canada. Offertes jusqu'au 1er avril à votre institution bancaire ou financière. Profitez-en dès aujourd'hui !

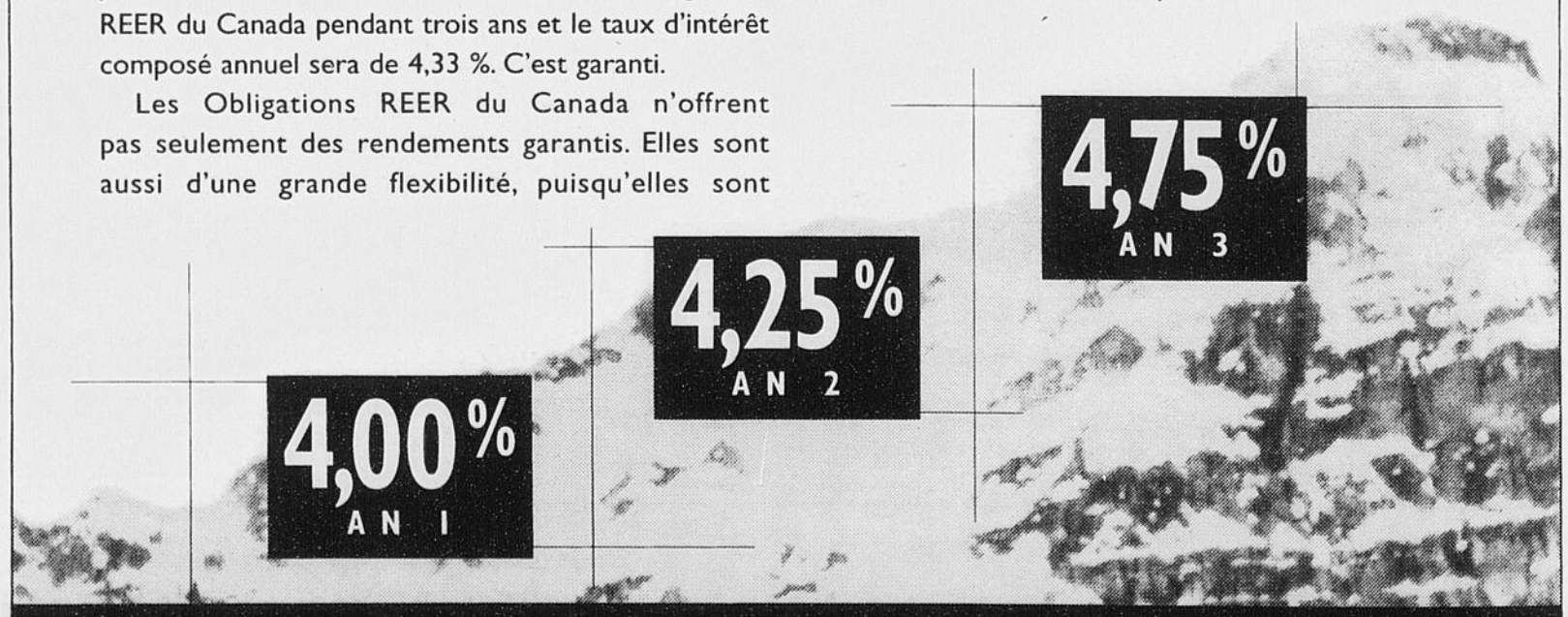

Obligations REER du Canada
Bâtissez sur du solide.
1 800 575-5151
www.cis-pec.gc.ca
Canada
3270021

Attaqué sur son voilier

Abbott revient au Québec

SHERBROOKE (PC)-Jean-Marc Abbott, ce policier de la Sûreté du Québec à la retraite qui avait été attaqué dans son voilier par des pirates au large de la Colombie, est revenu au Québec le 4 février dernier, pour y subir une intervention chirurgicale.

«Ce sont des raisons médicales qui m'ont amené en Estrie. Je perdais du sang; j'avais des hémorragies internes. Je préférais de beaucoup me faire traiter au Pavillon Fleurimont du CUSE plutôt que dans un hôpital de Colombie», a-t-il déclaré au quotidien La Tribune, de Sherbrooke.

Rappelons que six pirates avaient attaqué et volé M. Abbott et sa compagne, Suzanne Turgeon, et dépouillé leur voilier de tous les instruments de navigation. L'agression armée avait été commise le 24 décembre 1997, dans une baie de l'île Cari Baru de l'archipel de Rosario, à une vingtaine de milles au sud-ouest de Carthagène, en Colombie.

Les pertes se chiffraient à quelque 25 000 $ US. Le couple avait dû alors interrompre son projet de naviguer jusqu'à Panama.

M. Abbott et Mme Turgeon avaient passé trois mois à préparer leur voilier, qui était amarré dans une marina de Carthagène. Ils voyagent ainsi depuis 1994 et avaient prévu passer cinq ans en mer, autour du monde.

L'attaque des pirates avait remis leur périple en question. Mais avec l'aide d'amis et la naissance d'un mouvement d'entraide pour les secourir, ils pourront poursuivre leur rêve.

«Ce n'est pas la première fois que je subis ce genre d'hémorragies. Cela s'était déjà produit en 1978 lors d'une mission particulièrement difficile que les autorités de la SQ m'avaient confiée», a confié M. Abbott.

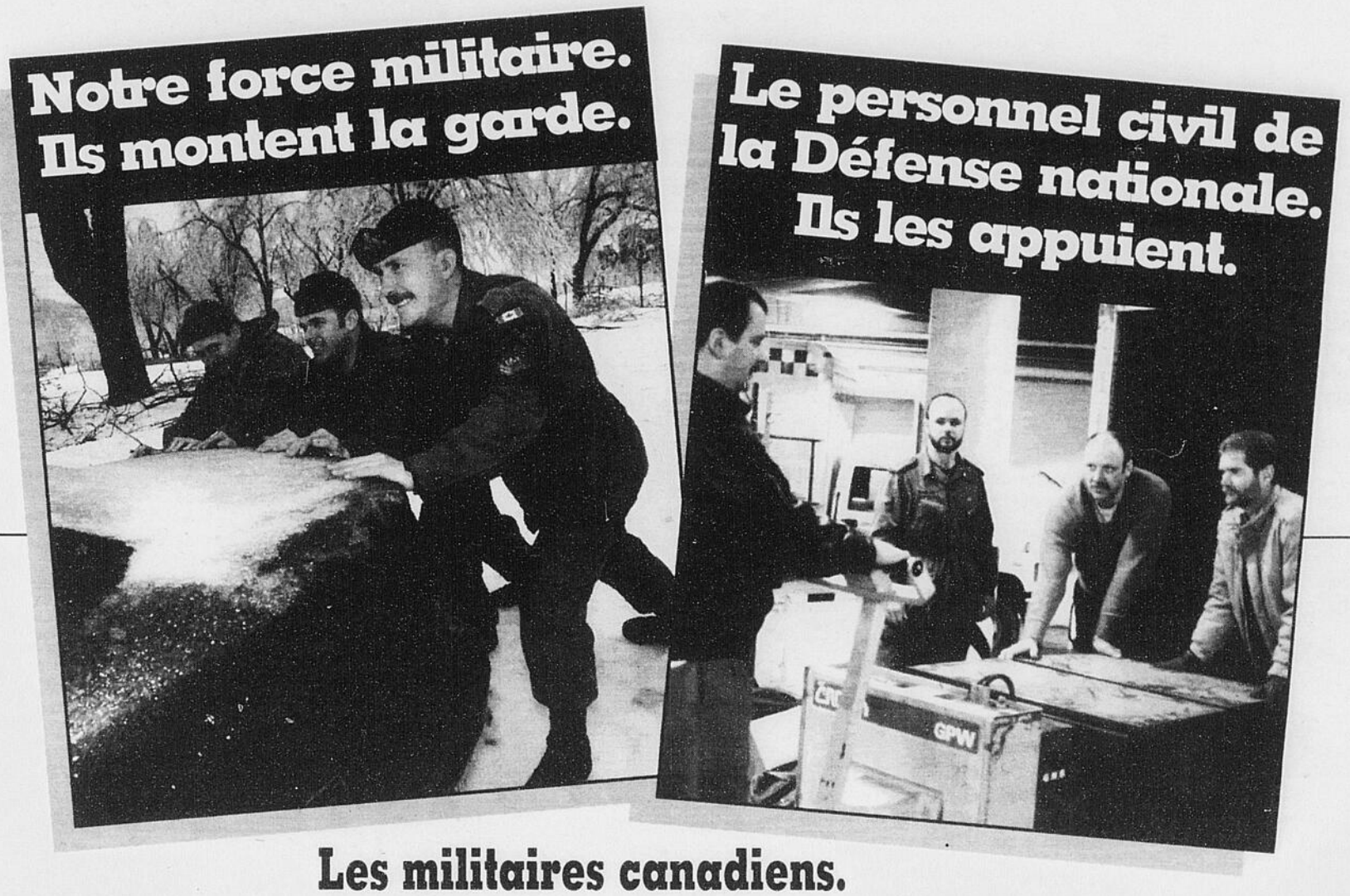

Les militaires canadiens.
Des héros dans leur pays. Respectés à travers le monde.

Ceux qui leur viennent en aide, à l'ombre des feux de la célébrité, sont les employés civils, hommes et femmes, du ministère de la Défense nationale.
Ils travaillent dans le silence, et dans la fierté, pour veiller à ce que les forces armées soient prêtes à parer à toute situation d'urgence.
Des tempêtes de verglas aux inondations au pays, en passant par les missions de maintien de la paix à l'étranger.

Le personnel militaire et civil de première ligne de la DN qui, (contrairement aux hauts gradés et aux bureaucrates) ***effectue*** véritablement le travail, a prouvé sa valeur aux Canadiens. Or, aux yeux du gouvernement Chrétien, l'on peut s'en départir. Bien qu'ils soient prêts à faire gloire de leur bon travail, les Libéraux s'apprêtent à sabrer dans des milliers d'emplois militaires et civils ***supplémentaires*** et à mettre des services de soutien essentiels aux enchères.

La Défense nationale a subi des coupures encore plus draconiennes que tout autre ministère fédéral. Et, comble du ridicule, l'on s'attend à ce que la DN finance toute crise imprévue et coûteuse, au Canada ou à l'étranger, à même ses budgets ***actuels***. Sans financement gouvernemental additionnel!

Le gouvernement s'attend donc ironiquement à ce que ces employés payent pour leur efficacité au travail!
Certains pays remettent des médailles. Le nôtre remet des avis de congédiement!

Aidez-nous à préserver l'intégrité des forces armées canadiennes.
Veuillez appeler votre député. Adressons les messages suivants aux politiciens :

- **Mettez fin à ce dernier épisode d'une longue vague de coupures de personnel**
- **Économisez en faisant le ménage dans les niveaux supérieurs de la Défense**
- **Modifiez les règles de financement de manière à rembourser la Défense dans le cas d'urgences imprévues**
- **Cessez la liquidation de services de soutien militaire essentiels.**

UEDN

Un message d'intérêt public de l'Union des employés de la Défense nationale. AFPC PSAC

377071

Implantation de Transformation MDF

Potvin déplore l'entêtement de la SADEC

LATERRIERE (YB)- L'inventeur et président-directeur général de Transformation MDF, division de l'entreprise TAKADA, Alfred Potvin, déplore vivement que la Société d'aide au développement des entreprises et collectivités du Haut-Saguenay (SADEC) ne démontre pas plus d'ouverture concernant l'implantation de «Transformation MDF inc.»

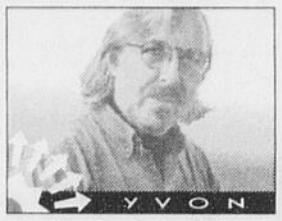

BERNIER
ybernier@lequotidien.com

«L'entêtement de la SADEC fait perdre une entreprise en voie de s'établir à Laterrière, et anéantit les emplois de cinq personnes qui se sont arrachés le coeur et ont investi des sommes financières parce qu'ils connaissent la qualité de ce qui est fabriquée», souligne l'inventeur.

Inacceptables

Il ajoute que les conditions d'offres de financement que la SADEC lui a fait à la fin du mois de janvier 1998 sont inacceptables. «Essentiellement pour me fournir un prêt à terme de 20 000 $ et une marge de crédit de 20 000 $, on exige de ma part (l'emprunteur) des conditions comme par exemple ne pas se fusionner, se regrouper ou se consolider avec toute corporation, ne pas vendre, céder, transférer ou disposer de tout ou d'une partie substantielle des actifs (...) de même que ne pas vendre, donner en gage, céder, transférer ou disposer (...) des actions, sans avoir obtenu au préalable le consentement de la SADEC.»

On exige aussi, ajoute-t-il, que le pouvoir décisionnel soit accordé à des gens d'expérience dans un contexte, dit-on, de lancement d'entreprise fabriquant de nouveaux produits.

On exige de plus qu'un directeur ou une directrice d'expérience soit soumis à un conseil d'administration formé de gens d'expérience.

«Nous, nous soutenons que l'entreprise possède déjà toutes les ressources humaines pour combler les besoins de gestion, d'administration, et de mise en marché. J'ai conçu, inventé, et effectué une étude plus que valable du marché. La SADEC a proposé par ailleurs qu'un investisseur majeur obtienne 51 % des actifs de l'entreprise et, moi de même que quelques autres actionnaires on aurait 49 %. Dans mon cas et suivant la logique de leur offre, il me resterait la portion congrue, soit 9 %.»

En procédant comme elle le fait au plan des conditions qu'elle pose et «en traînant le dossier», la SADEC vient de bloquer à toutes fins utiles la participation financière d'organismes comme la DRHC, la SIDEC, le CQRDA, et Transformation MDF et paralyse l'appui de Paul-Dominique Gagnon et Gilles Savard.

L'inventeur Potvin dit trouver aberrant que l'entreprise qu'il a mise sur pied n'ait pas encore réussi à s'implanter définitivement. «Tout le monde reconnaît le potentiel élevé des produits fabriqués à partir de panneaux reconstitués (MDF), de même que l'on admet l'ingéniosité inégalée dont témoigne mes inventions et particulièrement la machine-outil à usages multiples. Une machine qui lorsqu'elle sera dotée de commandes numériques, va littéralement révolutionner la fabrication de produits à base de panneaux reconstitués.»

Demandes constantes

Le p.-d.g de Takada, Alfred Potvin, souligne de plus que les dirigeants de magasins à grande surface (Rossy, Wal-Mart, Zellers, Reno-Dépot) ainsi que bon nombre de boutiques de la région lui demandent régulièrement de fournir des produits tels des tabourets, jouets, meubles, étagères, coffres, etc. etc.

«L'entreprise Uniboard Canada de La Baie a même demandé que mes produits soient exposés dans le hall principal de leur usine. Cette entreprise est bien au fait, elle, de la qualité de la production de TAKADA.»

En terminant, Alfred Potvin, avance que s'il y a des municipalités ou investisseurs qui «allument», ils n'ont qu'à le joindre au numéro suivant: 678-3434. «Si personne ne donne signe de vie, TAKADA se tournera vers le Nouveau-Brunswick ou le Vermont.»

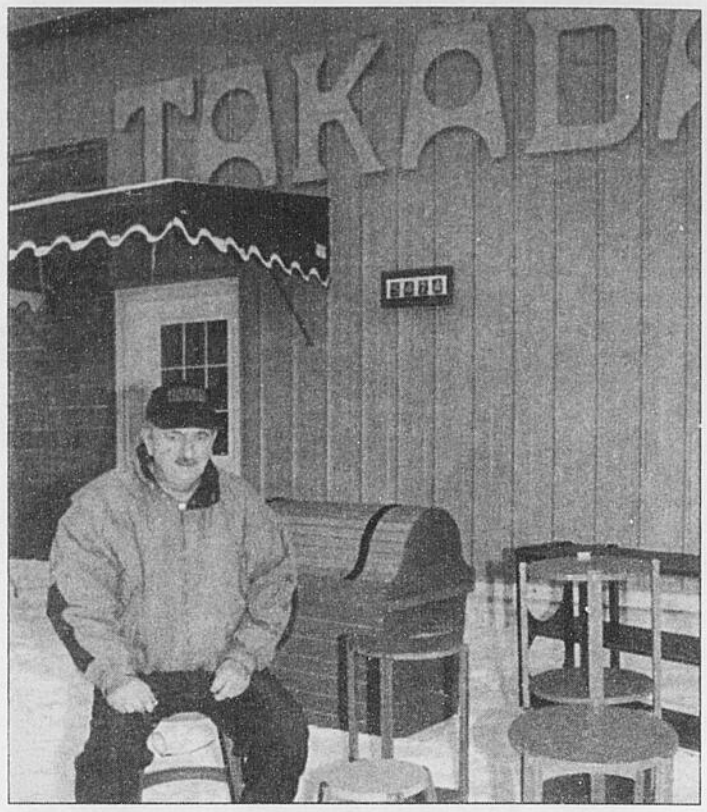

A PRENDRE OU A LAISSER- L'inventeur et président-directeur général de TAKADA, Alfred Potvin, va devoir se tourner vers d'autres horizons, si personne ne donne suite au S.O.S. qu'il vient d'émettre.

(Photo Jeannot Lévesque)

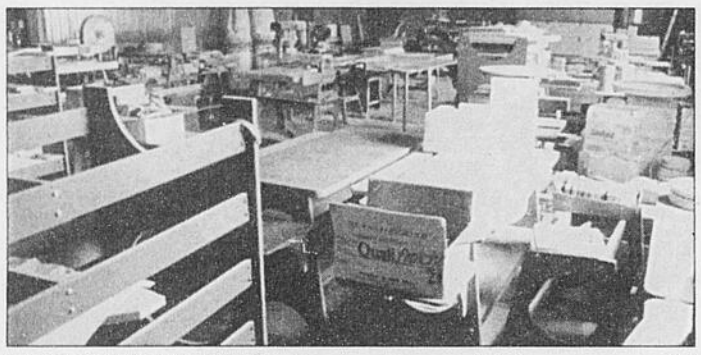

RÉVOLUTIONNAIRE - La machine-outil à usages multiples de Transformation MDF, lorsqu'elle sera dotée de commandes numériques, va littéralement révolutionner la fabrication de produits à base de panneaux reconstitués.

(Photo Jeannot Lévesque)

André Boily souhaite une saine gestion

CHICOUTIMI (YB)- Le directeur général de la Société d'aide au développement des entreprises et collectivités du Haut Saguenay (SADEC), André Boily, a expliqué hier que l'offre assortie de conditions jugées sévères par le p.-d.g. de Transformation MDF, division de TAKADA, Alfred Potvin, s'impose, considérant que l'implantation d'une nouvelle entreprise et le lancement de nouveaux produits doivent être solidement encadrés.

«Ce dossier, on y croit, mais il faut nous assurer qu'il y ait un directeur général qui puisse sur les lieux mêmes de la production, veiller au bon fonctionnement de l'ensemble des activités qui auront cours, de même qu'assurer et maintenir une saine gestion de l'entreprise», résume-t-il.

André Boily dit trouver dommage que M. Potvin n'accepte pas les exigences formulées récemment par la SADEC. Il reconnaît que l'entreprise TAKADA a un très bon potentiel, que le promoteur de TAKADA est l'auteur de plusieurs inventions, et qu'il sait établir les contacts pour écouler avec efficacité les produits fabriqués à partir de panneaux reconstitués. «Il faut, indique-t-il, qu'un contrôle serré soit exercé notamment au plan de la gestion et des compétences.»

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 98-02-16
01 04 05 08 10
11 14 16 18 27
32 34 36 37 41
46 47 48 49 62

La Quotidienne
Tirage du 98-02-16
3 4
089 7708

Extra
Tirage du 98-02-16
NUMÉRO: 319168

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité. 376965

• PLAQUES-SOUVENIRS • NUMÉROTEURS
• SCEAUX LÉGAUX • PLAQUETTES D'IDENTIFICATION
• DATEURS

GRAVURE
INDUSTRIELLE - COMMERCIALE
SÉRIGRAPHIE - ESTAMPES

543-2107
GRAVURE - IDENTIFICATION

http://estampesmichaud.qc.ca
ESTAMPES MICHAUD INC.
128, Racine Est, Chicoutimi, QC, G7H 1R1
FAX: 543-0779

Claude Tremblay
p.-d.g.

Marc Montminy
Représentant

Carl Tremblay
Gérant

Alexandre Audet
Conseiller

372282

Les Entreprises Marcel Bouchard inc.
Entrepreneur en électricité

INSTALLATIONS
• RÉSIDENTIELLE
• COMMERCIALE

• Chauffage électrique
• Chauffage au mazout
• Poêle au mazout

332, chemin de la Réserve Chicoutimi
Tél.: (418) 549-3081 Fax.: (418) 549-3087

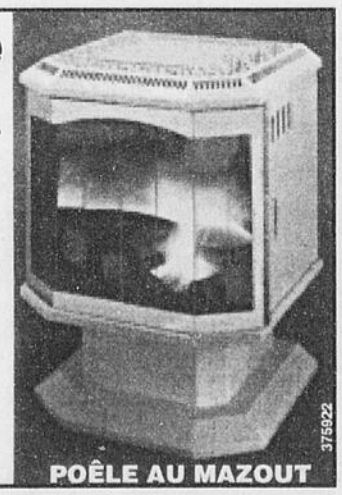
POÊLE AU MAZOUT

375922

ÉCOLE RECONNUE
Pro Coiffe ÉCOLE DE COIFFURE
DÉBUT DE LA FORMATION EN COIFFURE
COURS SOIR: *débutant le 9 mars 1998*
DATE LIMITE POUR INSCRIPTION LE 28 FÉVRIER
INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Pro Coiffe
• Nombre de places limitées pour un meilleur encadrement
• Déductible à 100%
• Arrangement de paiement
• Cours payable à la semaine

ÉCOLE DE COIFFURE 365, avenue, Sainte-Anne, Chicoutimi

Pour inscription 698-1688 JOUR
545-3427 SOIR

376776

On vous avait promis LA LUNE!

298$* par mois, location 48 mois

BERLINE ACCORD 1998

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

GARANTIE 5 ANS • 100 000 KM

- Nouveau moteur VTEC
- Air climatisé
- Groupe électrique
- Régulateur de vitesse
- Radio AM/FM stéréo cassette
- Antivol immobilisateur
- Et bien plus...

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Accord LX 1998 (modèle CG554W) neuve. Échange ou comptant de 2 888 $, la première mensualité et un dépôt de garantie de 350 $ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 $ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION.

Mesures spéciales

Québec libère 15 millions $ pour les urgences

MONTREAL (PC)-Le gouvernement du Québec a décidé de libérer 15 millions $ afin de désengorger les urgences des hôpitaux de la région de Montréal, de la Montérégie et des Laurentides, a annoncé hier son ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon.

Cette annonce survient deux semaines après qu'une femme de 66 ans fut décédée dans le couloir d'une salle d'urgence, avant même qu'un médecin ait eu le temps de l'examiner.

Le ministre Rochon a expliqué que la somme injectée par Québec permettrait d'ouvrir quelque 350 nouveaux lits d'hébergement à court et à long terme, dès la semaine prochaine. On prévoit aussi d'embaucher des professionnels de la santé.

«Mais l'effort va être mis pour libérer des lits d'hôpitaux, a indiqué M. Rochon. C'est quand même 350 lits qui pourront rapidement être libérés, et on pense que ça devrait aider les hôpitaux à retrouver un peu plus de marge de manoeuvre pour la gestion de leurs lits.»

De ces nouvelles places, Montréal en obtiendra 200; la Montérégie, 80; et la région de Laval et des Laurentides, 70.

Toutefois, M. Rochon a lancé une mise en garde à l'intention des établissements hospitaliers, maintenant la possibilité d'imposer des pénalités financières à ceux qui n'arriveraient pas à s'ajuster à la demande. Les mesures annoncées hier sont temporaires, a en effet dit le ministre, estimant que la situation serait stabilisée d'ici à six mois.

A la suite des chutes de pluie verglaçante du mois dernier, et des pannes de courant subséquentes, les salles d'urgence des hôpitaux montréalais ont à maintes reprises fait face à un nombre de patients trop élevé. Celui-ci a parfois été de trois fois supérieur à la capacité des urgences.

C'est d'ailleurs dans de telles circonstances que Jeannine Lacombe est décédée, le 1er février, à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, à Montréal, après avoir vainement attendu pendant trois heures qu'un médecin l'examine. L'urgence de l'établissement était alors assaillie par un nombre de patients atteignant près du double de sa capacité.

Ce décès avait poussé M. Rochon à ordonner aux hôpitaux de régler le problème de l'engorgement de leurs urgences. Il avait alors proposé une série de mesures, laissant aux établissements le soin de décider de celles à mettre en application.

Parmi ces mesures, on comptait notamment le transfert de patients du troisième âge dans ces centres d'hébergement, celui d'ambulances de certains hôpitaux à d'autres établissements, ainsi que l'utilisation de personnel supplémentaire.

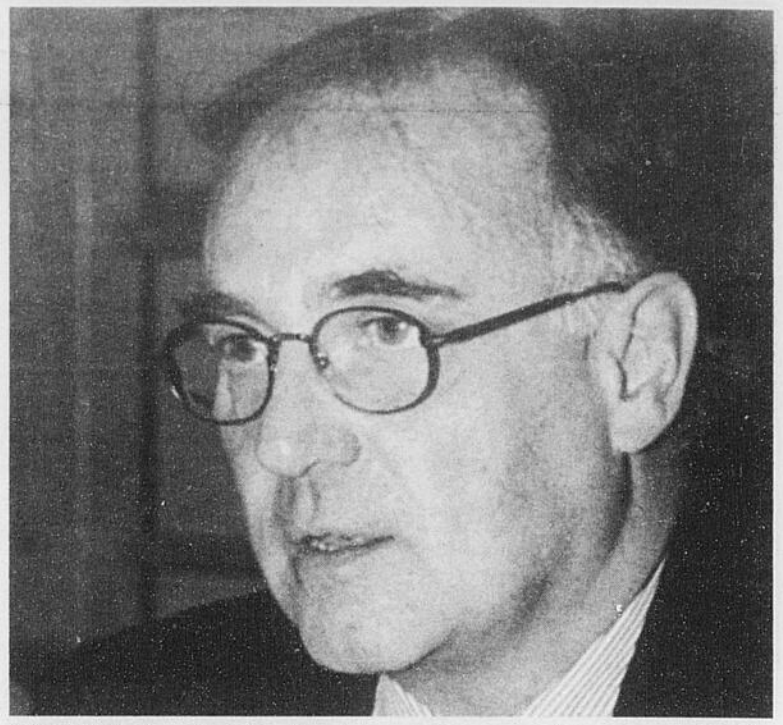

ARGENT - Le ministre Rochon explique que la somme injectée par Québec permettra d'ouvrir quelque 350 nouveaux lits d'hébergement à court et à long terme, dès la semaine prochaine.

Echange de lettres

Le transport scolaire au coeur d'une guerre de chiffres

QUEBEC (PC)-Le transport scolaire est au centre d'une guerre de chiffres et de mots entre les transporteurs et la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ).

Dans un dernier échange de lettres entre le président de l'Association du transport écolier (ATEQ), Bernard Dubé, et la présidente de la FCSQ, Diane Drouin, les parties réitèrent leurs arguments concernant la sécurité des écoliers, la qualité des services et l'assainissement des finances publiques.

M. Dubé demande à Mme Drouin de lui dire comment elle peut prétendre aujourd'hui que les compressions budgétaires pour le transport ne sont plus que de 40 millions $, alors qu'elle a elle-même promis 70 millions $ d'économies au gouvernement dans le cadre de négociations avec le monde municipal, l'automne dernier.

Le président de l'ATEQ précise que déjà le ministère de l'Education parle d'un budget de transport de 350 millions $, au lieu des 420 millions $ de l'exercice en cours. Il remet aussi en cause les affirmations de Mme Drouin qui ne cesse de répéter que les économies de 30 millions $ réalisées grâce à la réduction du nombre des commissions scolaires seront remises au transport scolaire.

«Afin d'éviter tout malentendu concernant ce 30 millions $, écrit M. Dubé, je vous demande de me confirmer que l'économie sera bel et bien de 30 millions $, mais aussi qu'elle sera versée en entier dans les budgets du transport scolaire.»

D'autant plus, précise le président de l'ATEQ, que la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, ne cesse de répéter que cette somme sera entièrement affectée «aux services à l'élève avant toute chose».

La présidente de la FCSQ réplique que la coupe ne peut pas être de 70 millions $, mais plutôt de 40 millions $, «bref, un effet réel de 30 millions $».

Pendant que l'ATEQ poursuit sa campagne publicitaire sur la sécurité des écoliers et parle d'une détérioration de la qualité des services «si on persiste à vouloir couper dans les budgets», la présidente de la FCSQ affirme son inquiétude devant de tels propos alarmistes.

«Je vous avoue, écrit-elle, que ce type d'arguments m'inquiète profondément pour l'avenir lorsqu'on tente ainsi de monnayer la sécurité des élèves et surtout quand on l'utilise comme stratégie de négociation.»

Pour le président de l'ATEQ, «il n'y a plus aucune marge de manoeuvre». Pour appuyer ses arguments, M. Dubé cite un communique de la FCSQ et sa présidente Mme Drouin qui, le 14 février 1997, lançait un appel à la mobilisation, «et particulièrement des parents», contre toute compression «remettant en cause la qualité des services aux élèves».

«La FCSQ, précisait le message, estime que la coupe de 50 millions $ dans le transport (en 1997), soit 10 pour cent du budget des commissions scolaires à ce chapitre, va les obliger à revoir l'organisation du transport avec des impacts possibles sur la qualité des services aux élèves.»

Radié de sa corporation

Le Dr Blondin trouvé coupable d'agression sexuelle

MONTREAL (PC)-Le docteur Michel Blondin a été reconnu coupable, hier, de trois accusations, l'une d'agression sexuelle, une autre d'immoralité sexuelle mettant en danger les moeurs d'un enfant et la troisième de possession de matériel de pornographie juvénile.

Le médecin de 44 ans, radié de sa corporation professionnelle pour une période de trois ans, a cependant été acquitté d'une inculpation d'agression sexuelle sur une patiente.

Dans un jugement de 25 pages résumant les faits saillants du procès tenu l'automne dernier, le juge François Doyon, de la Cour du Québec, conclut que la poursuite n'a pas démontré hors de tout doute que l'accusé a eu des rapports sexuels sans le consentement de sa victime.

Assis dans la première rangée d'une salle d'audience bondée de curieux, au palais de justice de Montréal, le prévenu est demeuré impassible lors de la lecture du jugement.

Le médecin était accusé d'agression sexuelle sur une patiente, le 16 juin 1995, d'agressions sexuelles répétées sur une seconde patiente, entre le 1er avril 1995 et le 31 mai 1996, de participation à une immoralité sexuelle mettant en danger les moeurs d'un enfant de 30 mois, entre le 1er octobre 1995 et le 30 avril 1996, et de possession de matériel pornographique juvénile, le 22 juin 1996.

Les déboires judiciaires du médecin remontent au 22 juin 1996, lorsque des employés d'un Club Price s'étaient inquiétés du fait qu'il fasse développer deux pellicules photographiques montrant une fillette complètement nue dans des positions peu orthodoxes.

Le prévenu, qui s'était présenté sous une identité fictive en donnant un faux numéro de téléphone lors de la transaction, avait cependant été retracé par le numéro de plaque d'immatriculation de sa voiture.

En enquêtant, les policiers ont découvert deux vidéocassettes reproduisant des scènes filmées à la résidence d'une patiente.

Les avocats, Lyne Décarie pour la poursuite et Franco Iezzoni pour la défense, ont convenu de reporter les représentations sur sentence au 13 mars. Deux médecins experts pourraient être appelés à ce moment à témoigner en faveur de l'accusé.

Quant au docteur Blondin, il a pu reprendre sa liberté moyennant certaines conditions en attendant la suite des procédures judiciaires.

Partage du logement

La pénalité n'existera plus

QUEBEC (PC)-En remplissant son engagement d'abolir la pénalité imposée aux familles monoparentales pour partage du logement, le gouvernement veut en profiter pour couper les revenus provenant de la location de chambres avec pension.

«On donne d'une main aux plus démunis et on enlève de l'autre», a réagi hier le porte-parole de l'opposition officielle, le député de Notre-Dame-de-Grâce, Russell Copeman, en prenant connaissance du projet de règlement qui vient d'être publié dans la Gazette officielle du Québec.

Le projet de règlement vise à abolir la pénalité de 104 $ par mois pour partage du logement imposée sur la prestation d'un bénéficiaire de l'aide sociale dans le cas d'un chef de famille monoparentale. Il s'agit d'un engagement pris par le premier ministre Lucien Bouchard lui-même en décembre dernier, afin de remplir, du moins en partie, l'engagement électoral de 1994 du Parti québécois qui promettait l'abolition de cette pénalité pour toutes les catégories d'assistés sociaux.

La mesure touchera quelque 8000 familles monoparentales et se traduira par un coût pour l'Etat de quelque 16 millions $ par année.

Mais dans le projet de règlement en question, on en profite pour abolir, à l'endroit de ces familles monoparentales, la partie des revenus qu'il leur était permis de tirer de la location à un parent d'une chambre avec ou sans pension. Il était impossible hier de déterminer le niveau des sommes que l'Etat récupérera par le biais de cette mesure.

Mais Jean-Yves Desgagnés, porte-parole du Front commun des personnes assistées sociales, a lui aussi dénoncé l'introduction de cette mesure nouvelle, y voyant une façon de pénaliser ceux qu'on dit vouloir aider.

Mme Geneviève Bouchard, directrice du développement des politiques au ministère de la Sécurité du revenu, admet que dans certains cas, des familles monoparentales pourraient se retrouver dans une situation pire qu'auparavant. Les revenus tirés de la location d'une chambre avec pension peuvent en effet être supérieurs à la pénalité de 104 $ pour partage du logement.

POURQUOI NOS REER SONT-ILS DIFFÉRENTS ?

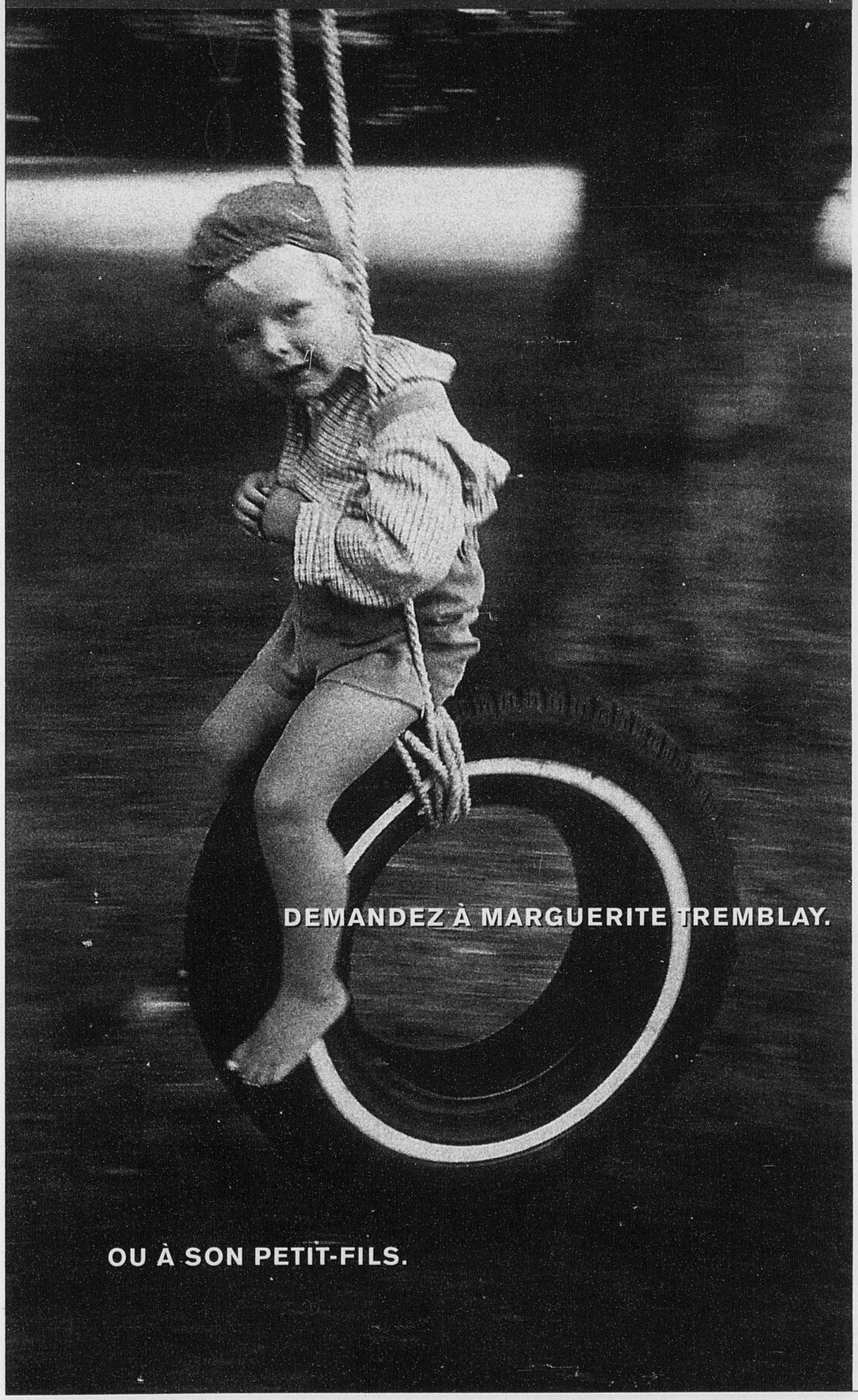

Depuis vingt-deux ans, Marguerite Tremblay enseigne au primaire. L'an prochain, elle nous remerciera. Elle entreprendra une nouvelle carrière encore plus excitante, celle de grand-mère à temps plein.

Nos représentants

Comme l'a découvert Marguerite Tremblay, au Groupe Investors, nous prenons le temps qu'il faut pour bien comprendre ce qui compte vraiment dans votre vie. Notre représentant travaille main dans la main avec vous afin de mettre sur pied un plan d'investissement à long terme diversifié qui englobe vos besoins et vos objectifs financiers, pas uniquement votre REER annuel. Cela grâce à des fonds de placement, du financement hypothécaire et des plans d'assurances personnelles.

Nos solutions

Pour Marguerite, cela se traduit par un portefeuille d'investissement sur mesure pour ses REER, appuyé de stratégies fiscales solides. Ainsi, elle pourra prendre sa retraite au moment et de la manière qui lui plaisent. Et le dernier jour d'école de Marguerite sera le premier d'une nouvelle vie.

Téléphonez-nous sans frais au 1 888 746-6344. Ou visitez notre site Internet au www.investorsgroup.com.

Groupe Investors[MC]
Services financiers Groupe Investors Inc.

[MC] Marque de commerce de Groupe Investors Inc. Droit d'utilisation consenti à ses sociétés affiliées.

Indépendance du Québec

Ottawa rejette les prétentions des souverainistes

OTTAWA (PC)-La Cour suprême du Canada devrait statuer sur la légalité d'une démarche sécessionniste unilatérale pour mettre un terme au climat d'incertitude politique et pour éviter un conflit entre les «protagonistes» au lendemain d'une victoire en faveur de l'indépendance du Québec.

Au cours des délibérations de la Cour suprême, hier, le gouvernement fédéral a tenté de décortiquer un à un les arguments de l'ami de la Cour André Joli-Coeur.

Me Joli-Coeur est d'avis que la Cour suprême devrait tout simplement refuser de se prononcer sur les questions qui lui ont été soumises par Ottawa parce qu'elles sont de nature «théorique et politique» et qu'elles dépassent sa compétence.

Or, selon l'avocat fédéral Pierre Bienvenue, même si les questions soumises au tribunal comportent certains aspects politiques, elles ne devraient pas être reléguées aux oubliettes, comme le prétend l'ami de la cour.

«Le renvoi n'oblige nullement la cour à se faire entraîner dans un débat au sujet du bien-fondé du projet sécessionniste du gouvernement du Québec, a-t-il plaidé. Les questions ne touchent aucunement à l'objectif de ce projet politique. Elles s'attachent à un moyen précis pour l'atteindre: l'unilatéralisme.»

COUR - Le juge en chef de la Cour suprême du Canada, Antonio Lamer, préparait ses notes pendant que ses collègues prenaient place à l'ouverture des plaidoiries concernant le droit du Québec à accéder à l'indépendance.

«Ne pas répondre ferait perdurer une profonde divergence d'opinion entre gouvernements quant à l'état du droit en ce qui concerne une démarche sécessionniste unilatérale. Cette divergence d'opinion s'est manifestée dans des procédures judiciaires encore pendantes et ne devraient pas perdurer jusqu'à un prochain référendum», a ajouté Me Bienvenue.

Sentant le besoin de justifier la présence du fédéral devant le tribunal, l'avocat fédéral principal, Me Yves Fortier, a reconnu «qu'il y avait beaucoup d'émotion dans l'air», mais que le débat se situait, à ses yeux, «sur le seul terrain du droit».

Le droit

D'entrée de jeu, il a établi que le gouvernement fédéral ne contestait pas le droit des Québécois de se prononcer sur leur avenir ni la légitimité d'un référendum sur l'avenir politique du Québec. Ce qui est en jeu, c'est le droit du Québec de faire sécession unilatéralement, croit Me Fortier.

«La sécession du Québec est possible mais elle doit se faire selon la Constitution et la primauté du droit», a lancé hier l'ex-ambassadeur canadien à l'Onu.

Reprenant ses arguments, Me Bienvenue a soutenu que la théorie de «l'effectivité» ne tenait tout simplement pas debout.

L'ami de la Cour nommé par le tribunal pour plaider la thèse souverainiste en l'absence du gouvernement du Québec soutient que «le critère déterminant» pour donner effet à une démarche de sécession, c'est «la constatation d'une souveraineté politique effective».

La Cour suprême devrait se dessaisir de toute l'affaire, croit Me Joli-Coeur, car les questions sont «prématurées», aucun référendum n'étant en vue.

Or, Me Bienvenue estime que les prétentions de Me Joli-Coeur manquent de logique. «Avant, c'est trop tôt, et après, c'est trop tard», a-t-il fait remarquer. De plus, a-t-il avancé, «la Constitution ne devient pas inopérante du seul fait d'un référendum».

Sur la question du droit à l'autodétermination des peuples, Me Fortier rappelle qu'elle ne mène pas à un droit de sécession unilatérale, droit normalement réservé au contexte colonial ou aux peuples opprimés, a-t-il soutenu.

Ottawa a saisi le tribunal de trois questions: le Québec a-t-il le droit de «procéder unilatéralement» à la sécession?; a-t-il le droit de le faire en vertu du droit international?; et lequel, du droit constitutionnel canadien ou du droit international, a préséance en la matière?

Les neuf magistrats de la Cour suprême n'ont posé aucune question, hier. Ils auraient décidé d'attendre jusqu'à la fin des plaidoiries avant de poser des questions.

Selon le Québec

Un renvoi qui discrédite le Canada à l'étranger

par Norman DELISLE

QUEBEC (PC)-L'effort du gouvernement fédéral pour «embrigader» la Cour suprême et lui faire jouer un rôle politique va «discréditer le Canada sur la scène internationale», estime le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes, Jacques Brassard.

En conférence de presse, hier, en marge de l'ouverture des travaux de la Cour suprême, le ministre Brassard a invoqué à cet égard la récente déclaration du président de la commission de droit des Nations unies, le juriste Alain Pellet. Ce dernier a déclaré au réseau TVA qu'Ottawa a fait «une erreur tactique ou stratégique» en s'adressant à la Cour suprême.

Les députés du Bloc québécois siégeant à la Chambre des communes se sont d'ailleurs donné le rôle d'informer les diplomates de tous les pays ayant des ambassades dans la capitale fédérale.

Le Bloc fera valoir notamment «qu'il existe un peuple au Québec, que ce peuple détient un droit fondamental de disposer de lui-même, que ce droit a été exercé dans le passé et le sera de nouveau dans l'avenir», a expliqué le ministre Brassard.

La démarche québécoise d'accession à la souveraineté «s'inscrit dans le droit des peuples à disposer de leur avenir, tel que le reconnaît la communauté internationale. Elle se situe donc en dehors du cadre constitutionnel canadien», a dit M. Brassard.

Il a aussi rappelé les raisons pour lesquelles le gouvernement du Québec n'avait pas défendu son point de vue devant la Cour suprême. «S'il avait participé à ce débat, le gouvernement du Québec aurait, à toutes fins utiles, cédé aux neufs juges un droit qui appartient en propre à des millions de Québécois», a-t-il expliqué.

DECLARATION - Le ministre Jacques Brassard a invoqué, hier, la déclaration du président de la commission de droit des Nations unies, le juriste Alain Pellet qui affirmait qu'Ottawa a fait «une erreur tactique ou stratégique» en s'adressant à la Cour suprême.

C'est pourquoi le gouvernement québécois «n'accorde aucune crédibilité à cet exercice de propagande. En se prêtant à cet exercice, la Cour suprême risque de renforcer l'image d'un tribunal malheureusement perçu de plus en plus comme le bras judiciaire du gouvernement fédéral».

Partialité

Une autre raison pour laquelle Québec ne s'est pas présenté devant la Cour suprême, c'est qu'il y a au sein de ce tribunal «une partialité manifeste».

«C'est un tribunal fédéral, dont les juges sont nommés par le gouvernement fédéral. Je ne mets pas en doute la compétence de ces personnes, je ne veux pas être insultant à leur égard d'aucune façon, mais cela laisse présager que les réponses vont être beaucoup plus favorables au gouvernement fédéral», a dit le ministre québécois.

M. Brassard a aussi rappelé que le Québec n'avait jamais reconnu la Constitution de 1982, sur laquelle se base le recours et l'argumentation du gouvernement fédéral.

Non seulement le gouvernement québécois n'a jamais entériné la Constitution en y apposant sa signature, mais tous les partis politiques siégeant à l'Assemblée nationale ont contesté la légitimité du processus, a-t-il noté.

«Quels que soient les résultats de la démarche fédérale, la décision ultime quant à l'avenir du Québec repose et reposera toujours entre les mains du peuple québécois. C'est aux Québécois de décider eux-mêmes, sans ingérence de l'extérieur», a conclu M. Brassard.

Devant la Cour suprême

1000 personnes manifestent

OTTAWA (PC)-Agitant des fleurdelisés et scandant des slogans, un millier de personnes, venues des quatre coins du Québec, ont manifesté hier après-midi devant la Cour suprême pour dénoncer le renvoi sur la légalité d'une déclaration unilatérale d'indépendance.

Après avoir défilé dans les rues d'Ottawa, les manifestants, conduits par le chef bloquiste Gilles Duceppe et la présidente du Mouvement national des Québécois, Monique Vézina, se sont rendus sur les marches de la Cour suprême pour lancer un appel à la démocratie. Des autobus de toutes les régions du Québec avaient été nolisés pour l'événement.

«Nous sommes venus, ensemble, devant cette institution fédérale pour dire haut et fort que la marche du peuple québécois vers sa pleine souveraineté est un processus essentiellement politique», a affirmé M. Duceppe, pendant son discours.

«Que les juges, a-t-il poursuivi, n'ont pas le droit de se substituer à la démocratie québécoise. Qu'une cour de justice ne doit pas tenter de bloquer l'avenir d'un tout un peuple.»

Les organisateurs se sont dits surpris par le nombre de personnes qui ont pris part à la manifestation. «On attendait une centaine de personnes. Ca dépasse nos espérances et ça prouve qu'il y a une mobilisation qui existe au Québec, qui se dessine et qui prend de l'ampleur à chaque jour», a expliqué M. Duceppe.

La manifestation a été brève et n'a été marquée d'aucun incident. Mais elle a donné lieu à une scène plutôt inusitée pour une institution si discrète: les marches de la Cour suprême débordaient de manifestants qui lançaient des slogans («Démocratie: aux Québecois de décider!») et qui agitaient des drapeaux.

Dans son discours, M. Duceppe n'a pas manqué de décocher des flèches au gouvernement Chrétien. «La détermination de tout un peuple, a-t-il dit, pèsera toujours plus lourd dans la balance de l'histoire que les gestes antidémocratiques d'un gouvernement fédéral en proie à la panique devant la volonté d'autonomie du peuple québécois.»

JUSTE POUR VOUS

NOS FIDÈLES ABONNÉS!

100 ENSEMBLES D'USTENSILES DE CUISINE

Danescook

UNE VALEUR TOTALE DE: **1800$**

CHAQUE SEMAINE

10 ENSEMBLES D'USTENSILES DE CUISINE «Danescook»

en nylon ultrarésistant, à l'épreuve du lave-vaisselle

une valeur de: **18$** l'ensemble

- Le tirage se fera chaque mercredi, par ordinateur parmi la liste de nos fidèles abonnées, pendant 10 semaines consécutives à compter du 11 février 1998 et jusqu'au 15 avril 1998.
- Les noms des gagnants seront publiés dans le Quotidien, chaque vendredi suivant le tirage.
- Cette promotion s'adresse uniquement aux lecteurs abonnés avant le 1er janvier 1998

AUCUN COUPON À REMPLIR, IL SUFFIT D'ÊTRE ABONNÉ

le QUOTIDIEN ... un plaisir renouvelé à chaque matin!

Pour vous abonner, appelez au: 418-545-4664

Sans frais 1-800-866-3658

375553

Dans l'espace

Williams étudiera l'adaptation de l'homme

OTTAWA (PC)-Depuis le début de la conquête spatiale par l'homme, il y a plus de trois décennies, la preuve a été faite que l'homme peut vivre et travailler dans un environnement de microgravité.

L'astronaute canadien Dave Williams aura en partie pour mission d'étudier l'adaptation de l'homme dans l'espace quand il s'envolera avec la navette spatiale Columbia, le 16 avril.

«Plus on apprend à mieux vivre dans l'espace, plus il devient possible d'appliquer ces recherches aux terriens affectés par des maladies ou des blessures qui réduisent leur capacité de fonctionner normalement», a soutenu le Dr Williams, 43 ans, en conférence de presse lundi.

Le Dr Williams a rappelé que les astronautes éprouvent des problèmes d'équilibre, d'atrophie musculaire et de concentration quand ils reviennent sur Terre après un long séjour dans l'espace. Ces symptômes disparaissent après quelques mois.

«Ces symptômes sont tous semblables aux effets du vieillissement, a ajouté le Dr Williams. Nous pouvons voir comment le corps réagit à certaines situations. Et cette réhabilitation après un séjour dans l'espace est porteuse d'importantes découvertes médicales.»

Le Dr Williams deviendra le septième astronaute canadien faisant partie de l'Agence spatiale canadienne à participer à une mission spatiale. Originaire de Saskatoon, le Dr Williams est diplômé en médecine et en chirurgie et est membre d'une association de secours médicaux d'urgence. Il a été choisi dans le corps d'astronautes en 1992 et a complété son entraînement comme spécialiste de mission en mai 1996.

Le système nerveux humain fera l'objet de 26 expériences au cours de la mission spatiale de 16 jours de Columbia. Deux des expériences impliquent des chercheurs canadiens.

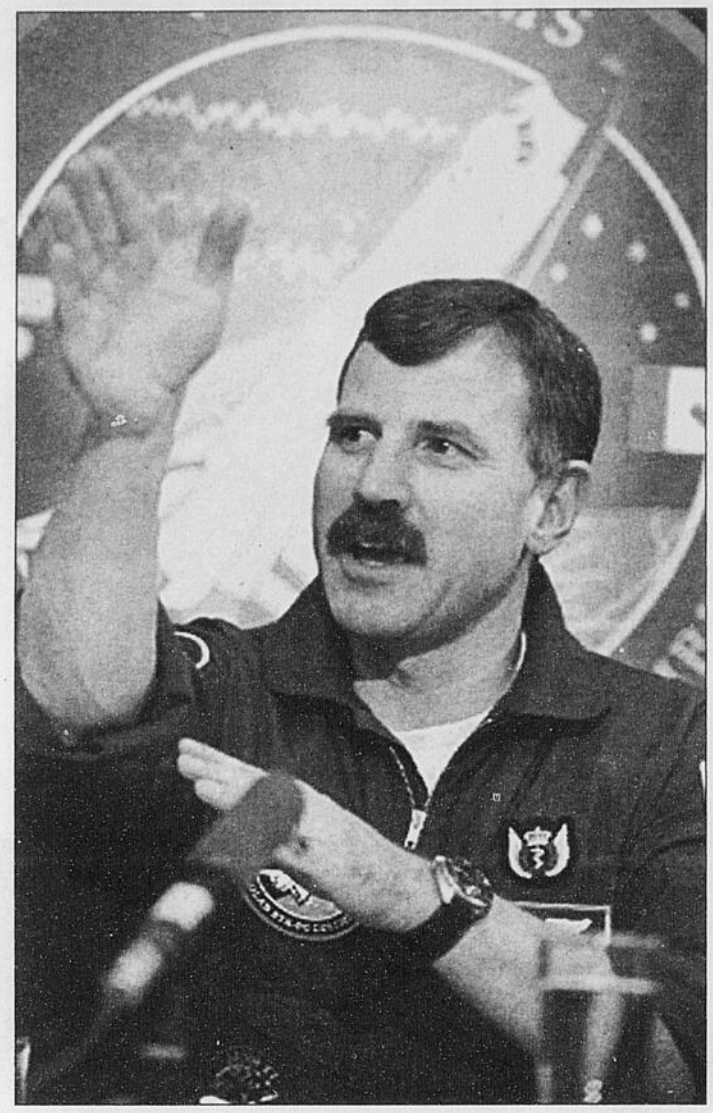

ADAPTATION - L'astronaute canadien Dave Williams aura pour mission d'étudier l'adaptation de l'homme dans l'espace quand il s'envolera avec la navette spatiale Columbia, le 16 avril. Il a expliqué son travail lors d'une conférence de presse, lundi. **(Photo PC)**

Gaz à effet de serre

Pas de mesures fiscales en vue

OTTAWA (PC)-Il ne faut pas s'attendre à voir le gouvernement fédéral adopter dans son prochain budget, déposé la semaine prochaine, des mesures fiscales visant à réduire les émissions de gaz produisant l'effet de serre.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre hier le ministre fédéral des Ressources naturelles, Ralph Goodale.

En décembre dernier, lors d'une rencontre internationale, le Canada s'est engagé, à Kyoto, au Japon, à réduire de six pour cent les émissions de gaz à effet de serre, d'ici 2008-2012, par rapport aux niveaux observés en 1990. L'entente internationale n'a cependant pas encore été ratifiée.

M. Goodale a déclaré hier qu'Ottawa n'avait pas à copier nécessairement les propositions d'action présentées par le président américain Bill Clinton, qui pourraient coûter un milliard $.

Il y a des différences entre les Etats-Unis et le Canada, s'est-il plu à rappeler. «Au Canada, nous consultons avant d'agir. Aux Etats-Unis, ils lancent une pléthore d'idées, défendent leur point de vue et finissent par prendre une décision après coup», a dit le ministre Goodale, qui participait à un colloque de deux jours sur les changements climatiques.

De toute façon, a-t-il expliqué, les délais d'entrée en vigueur de nouvelles mesures fiscales en ce domaine seraient pratiquement les mêmes au Canada et aux Etats-Unis, où aucune mesure n'entrera en vigueur avant 1999.

LE MÉRITAS 1998

16e ÉDITION

«LA NOTE DE L'EXCELLENCE»

Le 26 mars prochain, dans le cadre de son Gala Méritas, la Chambre de commerce de Chicoutimi, Chambre de l'année au Québec, honorera de façon particulière ses entreprises qui se sont illustrées au cours de la dernière année. Par le biais du " MÉRITAS 1998 ", trois finalistes seront reconnus et une entreprise sélectionnée comme récipiendaire du Méritas du jury.

Un jury examinera les candidatures selon les éléments suivants:

L'ENTREPRISE:

• Est innovatrice et stimule l'évolution et le dynamisme dans sa sphère d'activité

• Contribue au développement économique, communautaire ou social de la collectivité chicoutimienne

• Démontre un souci constant pour l'amélioration continue de la qualité de ses produits ou services

• Se démarque par son esprit d'entrepreneurship

Si votre entreprise ou une entreprise que vous connaissez bien rencontre ces critères, nous vous invitons à soumettre la candidature au plus tard le 6 mars par le biais du formulaire prévu à cet effet et disponible à la Chambre de commerce de Chicoutimi.

SOYEZ FIERS D'ÊTRE RECONNUS PAR VOTRE COLLECTIVITÉ D'AFFAIRES

CHAMBRE DE COMMERCE DE CHICOUTIMI

31 Racine ouest, C.P. 1162
Tél. : 543-5941, Téléc. : 543-5576

376531

LE QUOTIDIEN progrès-dimanche

CARNET MONDAIN

ANNONCE AVEC PHOTO

15,95$ SUR UNE COLONNE

29,95$ SUR DEUX COLONNES

RÉSERVATION 2 JOURS AVANT IMPRESSION

SANS PHOTO

TEXTE DE BONS VŒUX 7$

JUSQU'À 20 MOTS (30¢ par mot additionnel)

BONNE FÊTE

Promis, je ne l'ai montré à personne. Bonne fête belle-maman.

Ton gendre.

Si vous connaissez cette femme formidable et cette mère extraordinaire, appelez-la. Bonne fête Lisa.

Daniel et Yanick XX

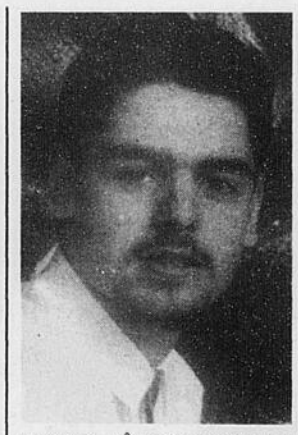

BONNE FÊTE CHRISTIAN pour tes 22 ans. Nous te sommes reconnaissants pour tout ce que tu fais pour nous et c'est pourquoi, aujourd'hui, nous sommes fiers de te souhaiter bonne fête avec amour et tendresse.

Papa, maman XXX.

A quelle heure?
A quel endroit?
Combien serons-nous?
Voilà la question...

BONNE FETE!
A plus tard... XXX

À moins d'indication contraire, les photos ne seront pas retournées.

❦ MESSAGE PERSONNEL ❦ NAISSANCE ❦ POÈME ❦ PROMPT RÉTABLISSEMENT
❦ VŒUX ❦ ANNIVERSAIRE DE MARIAGE ❦ ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE
❦ FIANÇAILLES ❦ GÉNÉRATIONS ❦ GRADUATION ❦ MARIAGE

POUR INFORMATIONS: 545-4014 375509

Commission Poitras

Louis Boudreault a subi des pressions

MONTREAL (PC)-Quand le policier Louis Boudreault de la Sûreté du Québec s'est fait conseiller par l'inspecteur-chef Jacques Labrecque de renoncer à demander la tenue d'une enquête publique sur la SQ, il a tout de suite pensé que son collègue se faisait le porte-parole de la direction qui craignait d'être éclaboussée par une telle enquête.

«J'ai pensé qu'il agissait pour et au nom des intérêts supérieurs de l'organisation», a soutenu le témoin Boudreault, hier, devant la commission Poitras qui enquête sur la SQ.

«Son message est très clair. Débarque de ça, c'est un train fou. Ça va faire mal à l'organisation. On va être affaibli, on va se faire manger tout rond par les sûretés municipales, par la GRC, on va perdre des mandats», a poursuivi M. Boudreault.

Celui-ci faisait cette lecture d'autant plus facilement qu'il savait que Jacques Labrecque, celui qui lui suggérait de se retirer de la requête, avait été l'adjoint pendant plusieurs annnées du directeur général de la SQ, Serge Barbeau, et qu'il avait travaillé avec le directeur général adjoint Gilles Falardeau, celui-là même qui a supervisé l'enquête interne menée par M. Boudreault avec ses collègues Hilaire Isabelle et Bernard Arsenault.

Leur mandat était de faire la lumière sur les bavures commises au cours de l'enquête et du procès sur les Matticks, procès interrompu quand la juge le présidant en est arrivée à la conclusion que des policiers avaient fabriqué de la preuve et s'étaient parjurés pour mieux incriminer les Matticks.

M. Boudreault a dit avoir expliqué à M. Labrecque que la tenue d'une enquête publique était le moyen pour régler les problèmes existant à la SQ depuis des années, problèmes qui ne cessaient de ressurgir et d'entraîner d'autres arrêts de procès, notamment.

«Il me suggérait de laver notre linge sale en famille. A force de laver le linge dans la même eau sale, ça ne lave plus», a laissé tomber le témoin Boudreault.

M. Labrecque lui aurait fait valoir qu'une enquête publique non seulement briserait beaucoup de carrières mais rendrait impossible une seconde carrière pour bien des policiers.

Selon le témoignage de M. Boudreault, M. Labrecque lui aurait suggéré de simuler la maladie pour se retirer de la requête visant à obtenir une enquête publique. Il lui aurait également fait miroiter un poste alléchant, responsable du volet international en relations communautaires, tout en lui disant que s'il continuait avec sa requête les quelques années qu'il lui restait à faire à la SQ deviendraient insupportables.

M. Boudreault considérait que les arguments de M. Labrecque étaient conformes à ce que soutenait le porte-parole des officiers de la SQ, Egide Lemay, pour qui les trois enquêteurs internes étaient des parias qui attaquaient la crédibilité de la SQ et de son directeur.

«On était les trois hommes à abattre, d'une certaine façon», a commenté M. Boudreault.

M. Boudreault, Isabelle et Arsenault ont été suspendus de leurs fonctions le 15 octobre 1996 pour manque de loyauté envers la SQ et le directeur Serge Barbeau.

Le témoignage de M. Boudreault se poursuit aujourd'hui.

Appui à l'unité du Canada

HALIFAX (PC)-La Nouvelle-Ecosse se prépare à endosser la déclaration de Calgary.

Un comité formé de parlementaires des différents partis présents à l'Assemblée législative de Halifax a soutenu hier que cette déclaration était un premier pas dans la bonne direction pour résoudre le problème de l'unité canadienne.

Dans son rapport final, rendu public hier, le comité soutient que les personnes favorables à la déclaration sont beaucoup plus nombreuses que celles qui s'y opposent, dans une proportion de deux contre un.

Le comité avait tenu des audiences publiques en janvier à travers la province pour prendre le pouls de la population sur la question de l'unité canadienne.

La présidente du comité, Eleanor Norrie, a dit que ce rapport indiquait clairement que la Nouvelle-Ecosse voulait que le Canada demeure un pays uni.

Passez à l'action !

AVEC LES OBLIGATIONS BOURSIÈRES DU QUÉBEC

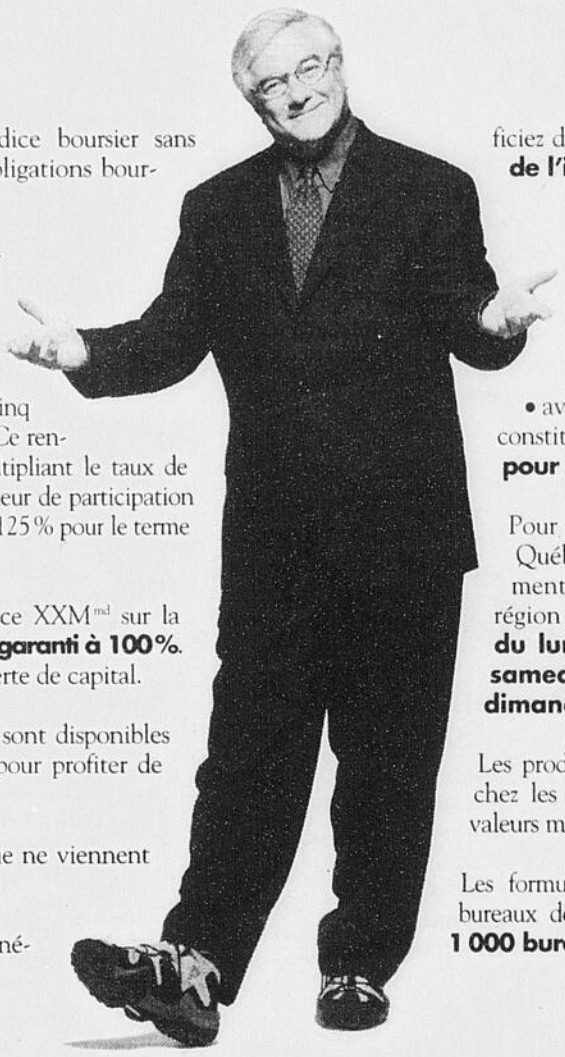

Profitez de la performance d'un indice boursier sans risquer votre capital : optez pour les Obligations boursières du Québec dans votre REER.

Votre capital est garanti sans limite par le gouvernement du Québec.

Leur rendement est lié à la performance de l'indice XXM[md] de la Bourse de Montréal sur le terme de cinq ou dix ans, selon le choix de l'acheteur. Ce rendement est calculé à l'échéance en multipliant le taux de variation[1] de l'indice XXM[md] par un facteur de participation de 100 % pour le terme de cinq ans et de 125 % pour le terme de dix ans.

En cas de variation négative de l'indice XXM[md] sur la période de détention, votre **capital est garanti à 100 %**. Vous ne courez donc aucun risque de perte de capital.

Les Obligations boursières du Québec sont disponibles **jusqu'au 1er mars**. N'attendez pas pour profiter de leurs avantages :

- **aucuns frais** d'adhésion ou de sortie ne viennent diminuer votre rendement ;
- en plaçant à plus long terme, vous bénéficiez d'une **participation accrue au rendement de l'indice boursier** ;
- **le rendement des Obligations boursières du Québec n'est pas plafonné**, ce qui vous permet de profiter vraiment de la pleine croissance de l'indice XXM[md] ;
- avec **leur potentiel de croissance élevé**, elles constituent un véhicule de placement **tout indiqué pour votre REER**.

Pour vous procurer des Obligations boursières du Québec, appelez un de nos agents d'investissement dès aujourd'hui au (418) 521-5229 pour la région de Québec ou au 1 800 463-5229 (sans frais), **du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, et les samedis jusqu'au 28 février ainsi que le dimanche 1er mars, de 9 h à 17 h**.

Les produits de Placements Québec sont aussi offerts chez les intermédiaires en assurance, les courtiers en valeurs mobilières et dans les institutions financières.

Les formulaires et dépliants sont disponibles dans les bureaux de **Communication-Québec** et dans plus de **1 000 bureaux de poste corporatifs**.

AVEC LES OBQ 10 ANS, OBTENEZ AU MOINS 125 % DE LA CROISSANCE DE L'INDICE

[md] L'indice XXM[md] est une marque de commerce déposée de la Bourse de Montréal qui octroie une licence de son emploi, mais qui ne parraine ni n'avalise le présent produit ni la présente publicité en aucune manière. La Bourse de Montréal se réserve le droit en tout temps de modifier son indice XXM[md], sa composition, sa méthode de calcul ou son nombre de titres et de secteurs industriels. La Bourse de Montréal n'est aucunement responsable des fluctuations de son indice XXM[md].

[1] Afin d'atténuer l'impact d'éventuelles fluctuations de court terme du marché boursier, les moyennes de quatre valeurs de cet indice, au début et à la fin du terme choisi, seront utilisées dans le calcul du rendement. La lecture de ces valeurs sera faite durant les quatre premières semaines suivant l'émission et les quatre mois précédant l'échéance.

PLACEMENTS QUÉBEC

Notre intérêt à tous

www.placementsqc.gouv.qc.ca

376958

1 800 463-5229

Québec

Pour les enfants

Michael Jackson envisage un concert à Séoul

SEOUL (AP) - La star Michael Jackson envisagerait de donner un concert de charité à Séoul à la fin de l'année, pour venir en aide aux enfants qui souffrent de la famine en Corée du Nord, a annoncé lundi un proche du président Kim Dae-jung.

Provisoirement intitulé «We Are The World-2», ce concert pourrait se tenir le 10 octobre au stade olympique de Séoul et être retransmis en direct dans quelque 120 pays, selon Choi Kyu-sun.

«M. Jackson travaille avec enthousiasme sur ce projet. Il a commencé à contacter une cinquantaine de célébrités mondiales pour leur demander de participer», a-t-il assuré.

Parmi les invités, figurerait le ténor Luciano Pavarotti, les chanteuses Whitney Houston et Céline Dion, le boys'band Boys II Men, l'actrice Elizabeth Taylor, le joueur de basket Michael Jordan et le golfeur Tiger Woods, a ajouté M. ChBiu

Michael Jackson serait aussi en contact avec le pape Jean Paul II, le dalai-lama, le président sud-africain Nelson Mandela et l'archevêque Desmond Tutu, pour leur demander d'enregistrer un message à diffuser au cours de ce concert.

Ce projet remonterait à un précédent voyage du chanteur en Corée du Sud en décembre. Il devrait en discuter au cours d'une nouvelle visite la semaine prochaine. Une grave famine sévit actuellement en Corée du Nord, et selon un expert nord-coréen passé à la Corée du Sud au début du mois, environ deux millions de personnes seraient déjà morts de faim.

La semaine dernière, le Programme alimentaire mondial des Nations unies a lancé un appel pour rassembler 415 millions de dollars de nourriture (près de 2,5 milliards de FF) en aide à ce pays communiste isolé.

Revenus entre 40 et 50 millions $

Le film d'Atom Egoyan rapporte beaucoup

TORONTO (PC)-Selon le président d'Alliance Communications, Robert Lantos, «De Beaux Lendemains», d'Atom Egoyan, va rapporter plus en proportion de son coût de revient que l'immense «Titanic».

Le film d'Egoyan a eu des coûts de production de 5 millions $ chez Alliance, a noté M. Lantos, lundi, lors d'une allocution, et ses revenus bruts devraient se situer entre 40 millions $ et 50 millions $.

«C'est là entre sept et 10 fois son coût initial», a souligné M. Lantos, ajoutant que «Titanic» - coûts de production de 350 millions $ (200 millions $ US) - devrait amasser des revenus de quelque 3 milliards $ pour afficher une aussi belle proportion que le film canadien.

Le patron d'Alliance a morigéné ceux qui comparent un peu vite la grasse production américaine et «De Beaux Lendemains» dans les revenus au guichet: «Quelle belle façon d'émousser les sens, comparer les cerises et les pastèques et ensuite prétendre que les cerises laissent à désirer, simplement parce qu'elles sont moins grosses. Mais que faites-vous alors de la saveur, de la texture, de la couleur et du goût?»

Pour le gala des Oscars, le 23 mars, Atom Egoyan a reçu deux mentions de finaliste, comme meilleur metteur en scène et pour le meilleur sécnario.

EN BREF

«Titanic» va bien

LOS ANGELES (AP)-«Titanic» vient d'atteindre la troisième place du box-office nord-américain de tous les temps, avec 370,9 millions $ US recueillis depuis sa sortie il y a neuf semaines.

Ce chiffre est celui réalisé en Amérique du Nord, et ne tient pas compte des recettes dans le reste du monde.

Le film du réalisateur canadien James Cameron dépasse ainsi «Jurassic Park» (357,1 $ US) et vise maintenant les deux premières places: «La guerre des étoiles» (461 millions $ US) et «E.T. l'extra-terrestre» (399,8 $ US).

Prix de la NAACP

PASADENA, Californie (AP)-Même s'ils ont été ignorés la semaine dernière lors de la sélection pour les Oscars, Djimon Hounsou et Morgan Freeman ont eu droit aux grands honneurs, dimanche, au 29e gala des prix NAACP Image.

Ces deux interprètes d'«Amistad», histoire d'une mutinerie sur un navire négrier en 1839, ont été désignés meilleurs acteurs, dans des rôles principal et de soutien respectivement.

Le film «Soul Food», qui porte sur une famille et les petits plats maison, a amassé cinq prix dont ceux décernés à Vanessa Williams et Irma Bell. La série «Touched by an Angel», à l'horaire du réseau CBS, a reçu quatre prix.

Ces récompenses sont remises par un jury d'artistes et artisans, sous l'égide de la National Association for the Advancement of Colored People.

Madonna au Roxy

NEW YORK (AP)-Son disque «Ray of Light» doit être lancé le 3 mars et Madonna en a donné un avant-goût, en fin de semaine à la discothèque Roxy.

Dans un numéro impromptu, elle a interprété trois chansons devant 2000 personnes qui lui ont fait une ovation, a indiqué sa porte-parole.

C'était la première prestation en public de Madonna depuis quatre ans et, selon Liz Rosenberg, «elle voulait retourner à ses sources». Native du Michigan, la chanteuse était arrivée à New York en 1984.

Base plus annexes

SEATTLE (AP)-La formation rock Pearl Jam amorcera le 20 juin, à Missoula, au Montana, une tournée qui doit s'achever à la mi-septembre, à Washington.

Le prix de base d'une place sera 23 $ US, indique un communiqué du groupe, ce à quoi s'ajouteront des frais annexes, variables suivant la localité.

Le marchand de billets sera autant que possible un distributeur local et, là où ce sera plus pratique, la société Ticketmaster. Celle-ci a déjà été dénoncée par Pearl Jam, et ce jusque devant le Congrès, pour des pratiques apparentées à l'abus de monopole, surtout dans la tarification.

Lunettes pour Falco

VIENNE (AP)-Parmi les quelque 10 000 personnes présentes aux funérailles du rocker Falco, plusieurs portaient des lunettes de soleil en son honneur.

Tué la semaine dernière dans un accident de la route, en République Dominicaine, le musicien autrichien s'était fait connaître, il y a une quinzaine d'années, avec son air «Rock me Amadeus».

Au service funèbre, des extraits du disque auquel il travaillait récemment ont été diffusés, dont ces paroles: «C'est sans retour. Dois-je donc mourir afin de vivre?»

Brian et Linda s'impliquent dans la prévention contre le cancer du sein

TORONTO (PC)-Le rocker Brian Adams et le mannequin Linda Evangelista ont récemment présidé un dîner et spectacle, tenus au profit d'une clinique de prévention du cancer du sein.

L'événement a ainsi rapporté 250 000 $ au Evangelista Adams Center for Breast Screening, nouveau nom de la clinique de l'hôpital de St. Cathrarines, ville dont est originaire Mme Evangelista.

INVITATION DU CHŒUR DE LA CATHÉDRALE DE CHICOUTIMI

«MESSE À L'ANCIENNE»

LE 22 FÉVRIER 1998
10 H
À LA CATHÉDRALE DE CHICOUTIMI

Cette messe en latin met à l'honneur le chant grégorien et se veut le reflet d'une époque.

Le chant grégorien est réputé être une des pièces maîtresses du patrimoine musical de l'Occident.

Du point de vue de l'esthétique musicale, c'est le sommet de l'art mélodique qui réalise un mariage parfait avec les paroles en langue latine.

Sur le plan spirituel, le chant grégorien élève l'âme et lui offre la possibilité de se hisser vers le Divin.

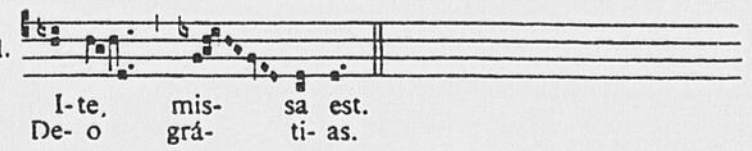

Directeur musical: **Raymond Laforge**
Organiste: **Claudette Gaudreault**

Pour information:
Marguerite B. Laberge, relationniste
Téléphone: 543-1006

376535

CINÉMA PLACE DU ROYAUME
CINÉMAS CINÉPLEX ODEON 1451 BOUL. TALBOT 545-4260
EN APRÈS-MIDI ET MAR., MERC. SOIR: 3.25 $
LES BOYS (13+) Tous les soirs: 7h10 - 9h30
SHPÈRE (G) Sem.: 7h00 - 9h40
LES GRANDES ESPÉRANCES (G) Semaine: 7h15 - 9h30
376850

Salle Hall Jeannois
2455, boul. Saint-Jude Sud, ALMA

Tous les samedis soirs danse sociale avec orchestre
668-7597
Rés.: 668-8283
372955

LES CINÉMAS CINÉ ENTREPRISE
CINÉMA IMPÉRIAL
1120, Boul. TALBOT, CHICOUTIMI
SON DIGITAL
INFO-HORAIRE: 549-9022
SEMAINE DU 16 AU 19 FÉV.
LES FRÈRES BLUES 2000 (G) AYKROYD/GOODMAN
LUN. AU JEU.: 7:05 - 9:35
TITANIC V.F. (G) LÉONARDO DICAPRIO
LUN. AU JEU.: 8:15
DERNIER RECOURS (13+) M. KEATON/A. GARCIA
LUN. AU JEU.: 7:00 - 9:30
LE CHANTEUR DE NOCES (G) A. SANDLER/D. BARRYMORE
LUN. AU JEU.: 7:15 - 9:15
MARDI-MERCREDI 3,25 $
CINÉMA JONQUIÈRE
2445 ST-DOMINIQUE
SPHÈRE (v.f.) ( ) D. HOFFMAN / S. STONE
LUN. AU JEU.: 7:00 - 9:35
TITANIC V.F. (G) LÉONARDO DICAPRIO
LUN. AU JEU.: 8:15
MATINÉES (AVANT 18h00) SAMEDI & DIMANCHE 3,25$
376900

POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE

PEANUT

PHILOMÈNE

AUJOURD'HUI À LA TÉLÉ

	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKRS	Nagano 1998 (6h00)						C. Charette en direct	Du tac au tac	Le Midi	Nagano 1998		Marilyn	Les P'tits Bonheurs de Clémence		On aura tout vu	...Ouimzie (15h32)	Série des aventures	Océane / 0340 (16h52)	Watatatow	La Tête de l'emploi
CFRS	Vision mondiale		Coup de coeur! / Alain Morisod		Les deux font la loi	Pub		Flash	Les Pierrafeu	Le Grand Journal	Plus ça change, plus c'est pareil?		Teddy Ruxpin	Cinéma / LE RETOUR DE MAX LA MENACE (4) avec Don Adams, Barbara Feldon				Les Simpson	Le Grand Journal	
CJPM	Salut, bonjour! (6h00)		Bla bla bla / Jean-Louis Millette		Taillefer et Fille		Aimer	La vie à... / J.E. (11h45)	Le TVA (11h58)	J.E. en direct		Boutique TVA		Les Feux de l'amour		Top Modèles	Claire Lamarche / Mon fils me pousse à me dépasser		Les Mordus / Gaston Lepage, Louise Laparé	
TQc			Utilisation des psychotropes		Intervention auprès des personnes âgées...		Choix et Utilisation des médias		Allô prof	Le Travail et vos droits		Vidéoactivité	Québec School Television		Gestion de la croissance d'une PME		SOS bout du monde	Carmen Sandiego	Passe-Partout	Allô prof

VOTRE SOIRÉE

MARDI 17 février	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
TQc	La Maison de Ouimzie	Québec plein écran	Christiane Charette en direct	Le Corps humain (19h33)	Point de vue avec Pierre Bourgault / Mon père a quitté Budapest		Cinéma / FRAISE ET CHOCOLAT (3) avec Vladimir Cruz, Jorge Perugorria				Québec plein écran (22h53)	Les Pays du Québec (23h23)	Lectures... (23h53) / Pause (0h10)
CKRS	Saguenay-Lac-Saint-Jean ce soir	Nagano 1998	Virginie	Nagano 1998					Le Téléjournal	Nagano 1998 (22h15)	Le Point	Nagano 1998 (23h31)	
CJPM	Le TVA	Piment fort / M. Jean, M. Tessier	Symphorien	Tarzan	Le Match de la vie / La Douleur à domicile; quand tombe la nuit		Les Machos		Le TVA	Le Poing J / D. Michel, F. Morency, S. Brightman		TVA Sports	Loteries (23h52)
CFRS	Presse-citron	Flash / Isabelle Boulay	La fin du monde est à 7 heures	Dans le noir	Méchant Malade		Cinéma / ROBOCOP (3) avec Peter Weller, Nancy Allen				Le Grand Journal	Sports Plus	
TV5	Paris Lumières	C'est l'heure	Journal FR2	La Vie à l'endroit			Montagne	L'exotique est quotidien		Journal belge	Les Grands Entretiens du Cercle		Soir 3 (0h15)
CANAL D	Animalier / Les Premiers Pas d'un panda géant		Objectif Aventure / L'Aventure des montagnes extrêmes		Les Batailles / La Bataille de Stalingrad (1/2)		Les Aventures du XXe siècle	Les Énigmes de l'histoire	Star Trek		Cinéma / SALE RÊVEUR (4) avec Jacques Dutronc, Lea Massari		
RDI	Droit du Qc à la sécession	Capital Actions	Le Monde ce soir	Résumé olympique	Grands Reportages / Bienvenue à Beyrouth		Le Journal RDI	Maisonneuve à Nagano		Édition Atlantique et Ontario	L'Édition québécoise	Le Point	Le Téléjournal - Édition de l'Ouest
RDS	Hockey Pee-Wee (15h30)	Sports 30 Mag		Dans les coulisses de Benetton	Basketball / Pistons - Spurs					Sports 30 Mag		Championnat du jeu du 9	
S.E.	Jackie Chan contre-attaque			Nuits mortelles (19h25)			Un Temps pour l'amour				Synapse (22h55)		Pleins aux AS (0h25)
CBJET	Newswatch		1998 Olympic Winter Games								National / CBC News		1998 Olympic Winter Games
CFCF	Pulse		Entertainment Tonight	Home Improvement	Soul Man	NewsRadio	Home Improvement	Just Shoot me	W-5		CTV News	Pulse / Sports Night (23h45)	Babylon 5
WVNY	News	ABC News	Frasier	Grace Under Fire	Home Improvement	Soul Man		Grace Under Fire	NYPD Blue		News / M*A*S*H (23h05)	Nightline (23h35)	Politically Incorrect (0h06)
WCAX	News		CBS News	Entertainment Tonight	Winter Olympics						News	The Late Show with David Letterman (23h35)	
WPTZ	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of Fortune	Mad About You	NewsRadio	Frasier	Just Shoot Me	Dateline NBC			The Tonight Show (23h35)	
WCFE	ITN News	Nightly Business	Newshour		Masterpiece Theatre / The Wingless Bird (1-2/3)				Rod Sterling			Charlie Rose	
FOX	Fresh Prince of Bel-Air	Cheers	Cops	Real TV	Fox Special / World's Scariest Police Chases		Fox Special / Surviving the Moment of Impact		Hard Copy	Inside Edition	The Keenen Ivory Wayans Show		Jenny Jones
TSN	Off the Record	Sportsdesk	That's Hockey with Dave Hodge	Extreme Bloopers	Dog Show						Sportsdesk		In the Paint
TMN	Joseph Conrad's the Secret Agent (17h30)		Hot Sauce (19h05)			HBO Comedy / Kathleen Madigan	Dante's Peak				Normal Life		
DISC.	The Sea, The Last Frontier	Movie Magic	@ discovery.ca		Kingdoms of Survival		Future Fantastic	Movie Magic	Justice Seekers		@ discovery.ca		Kingdoms of Survival
VIE	Croque la vie		Jeux de société / Comm. juive	Cinéma / LES ENFANTS DE LA MARIÉE (5) avec Rue McClanahan, Patrick Duffy				Table ronde	Santé et Société / Médecine sans frontières		Allô docteur		Cinéma / LES ENFANTS DE LA...

*** La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans le Progrès-Dimanche.**

DÉTENTE

BRIDGE

Jean-François Boucher

NO 243

DÉBLOCAGE

Voici une main qui ne dévoilera sa difficulté que lorsqu'il sera trop tard. Pour vous donner un indice, je vous dirai simplement de surveiller vos communications.

Nord-Sud vulnérables.
Nord donneur.

NORD
♠ A 8 7 5
♥ R V 2
♦ R 7 2
♣ A R D

SUD
♠ 9 2
♥ A D 10 9 3
♦ 6 3
♣ V 10 8 4

OUEST	NORD	EST	SUD
—	2 SA	passe	3 ♥
passe	4 ♥	Tous passent	

Ouest entame de la Dame de carreau et continue la couleur. Quel sera votre plan de jeu?

Il semble bien n'y avoir que trois perdantes, deux carreaux et un pique. Le seul danger qui vous guette, c'est de trouver les atouts 4-1, car lorsque vous aurez coupé le troisième carreau, vous serez à égalité d'atout avec un des défenseurs. Si maintenant vous regardez la couleur trèfle, vous vous rendrez compte qu'elle rapportera quatre levées, mais comment faire pour encaisser votre Valet?

Voici comment il faut s'y prendre. Le troisième carreau est coupé. Coeur pour le Roi et vous encaissez le Valet. Maintenant deux gros honneurs de trèfle seulement et atout pour votre main. Sur votre dernier coeur, retirant le dernier atout des adversaires, vous défaussez la Dame de trèfle du mort, libérant ainsi votre valet et votre dix...

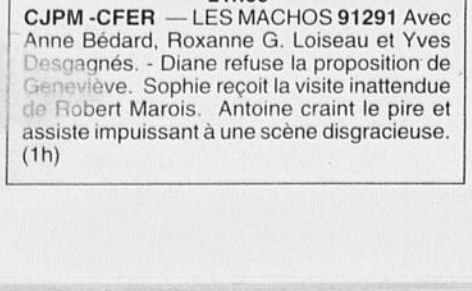

TÉLÉROMANS

MARDI 17 FÉVRIER

17h00

CKRS — WATATATOW **84017** C'est la joie chez les Couillard: Michel recommence à marcher et annonce qu'il pourra bientôt reprendre une vie active. Raphaël espère le remplacer comme batteur dans le groupe d'Einstein tout le temps que durera sa réadaptation.

19h00

CKRS — VIRGINIE **64253** Marie-Claude se rend compte que Daniel essaie de conquérir Cathie. Sa jalousie atteint son paroxysme. Véronique hésite à parler de sa rencontre avec Bazinet. Mireille est déçue dans ses attentes en apprenant le retour d'Andrée. Marc ne comprend pas pourquoi Marie-Claude fait souffrir Hugo.

21h00

CJPM -CFER — LES MACHOS **91291** Avec Anne Bédard, Roxanne G. Loiseau et Yves Desgagnés. - Diane refuse la proposition de Geneviève. Sophie reçoit la visite inattendue de Robert Marois. Antoine craint le pire et assiste impuissant à une scène disgracieuse. (1h)

CINÉ-TÉLÉ

MARDI 17 FÉVRIER

10h00

CANAL D — LE GRAND RESTAURANT **2161494** (4) Fr. 1966. Comédie policière de J. Besnard avec Louis de Funès, Bernard Blier et Rosa Maria Rodriguez. - Le patron d'un restaurant est entraîné dans une aventure policière à la suite de la disparition d'un client. (1h30)

14h00

CANAL D — LE VIOL D'UNE JEUNE FILLE DOUCE **5606630** (1h30) Voir lundi, 23h00.

14h30

CFRS — LE RETOUR DE MAX LA MENACE **728974** (4) (Get Smart, Again!), É.-U. 1989. Comédie satirique de G. Nelson avec Don Adams, Barbara Feldon et Bernie Kopell. - Des agents secrets luttent contre des criminels qui se sont emparés d'une machine capable de contrôler la température de la planète. (2h)

19h30

CANAL VIE — LES ENFANTS DE LA MARIÉE **9063727** (5) (Children of the Bride), É.-U. 1990. Drame social de J. Sanger avec Rue McClanahan, Patrick Duffy et Kristy McNichol. - Une femme provoque l'indignation de sa famille en épousant un homme sensiblement plus jeune qu'elle. (2h)

21h00

CFRS — ROBOCOP **87663** (3) É.-U. 1987. Science-fiction de P. Verhoeven avec Peter Weller, Nancy Allen et Ronny Cox. - À Detroit, au 21e siècle, le corps d'un policier assassiné sert de soutien à un androïde programmé pour lutter contre les malfaiteurs. (2h)

TQc -CIVV — FRAISE ET CHOCOLAT **1241630** (3) (Strawberry and Chocolate), Cub. 1993. Drame de moeurs de T.G. Alea et J.C. Tabio avec Vladimir Cruz, Jorge Perugorria et Mirta Ibarra. - Un jeune étudiant cubain fidèle à la ligne révolutionnaire devient l'ami d'un artiste homosexuel. (1h53)

23h00

CANAL D — SALE REVEUR **6634982** (4) Fr. 1978. Comédie dramatique de J.-M. Périer avec Jacques Dutronc, Lea Massari et Maurice Bénichou. - Un déclassé vivant sur un terrain vague rêve d'une idylle romantique avec une jeune femme qu'il observe de loin. (1h30)

00h00

CANAL VIE — LES ENFANTS DE LA MARIÉE **51015147** (2h) Voir 19h30.

00h45

TV5 — NOTRE JULIETTE **2698418** (1h30) Voir lundi, 19h30.

01h00

CFCF — REALLY WEIRD TALES **35036465** (5) Can. 1986. Film à sketches de P. Lynch, D. McBrearty et J. Blanchard avec Martin Short, Catherine O'Hara et John Candy. - Trois histoires bizarres mettant en vedette une couventine aux pouvoirs surnaturels, un extra-terrestre albinos et un chanteur de charme paumé. (2h21)

03h21

CFCF — ST. LOUIS BLUES **32127505** (6) É.-U. 1958. Drame biographique d'A. Reinser avec Nat King Cole, Ertha Kitt et Pearl Bailey. - Évocation de la vie du compositeur de musique de jazz W.C. Handy. (1h44)

04h00

CANAL D — CHARADE CHINOISE **73594383** (2h) Voir dimanche, 21h00.

MOTS CROISÉS

NO 234

SOLUTION DU PROBLÈME 233

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	C	L	A	T	A	N	T	■	A	P	T
2	M	A	U	D	I	R	A	I	T	■	R	A
3	P	I	E	R	R	E	■	E	R	R	E	R
4	A	M	■	E	■	C	O	R	I	A	C	E
5	T	A	S	S	E	■	I	C	A	R	E	■
6	E	N	O	S	T	O	S	E	■	E	P	I
7	■	■	C	O	N	C	I	L	E	■	T	R
8	R	U	I	N	A	■	L	E	■	V	E	R
9	A	R	A	S	■	A	L	T	A	I	■	I
10	C	I	L	■	G	A	O	■	P	R	E	T
11	E	N	E	M	A	■	N	A	T	U	R	E
12	R	E	S	I	N	E	■	L	E	S	E	R

HORIZONTALEMENT

1 - Voleurs.
2 - Faisait parvenir à qqn - Champion.
3 - Rognon - Se rendait.
4 - Mouille légèrement et superficiellement - Oiseau échassier.
5 - Baie des côtes de Honshu - Acier spécial au titane et au cobalt.
6 - Sélénium - Cordage lové en rond et en couches superposées (mar.) - Art. contracté.
7 - Pareil - Fl. d'Irlande.
8 - Île grecque de la mer Égée - Pagayai.
9 - Déclamerai - Ut.
10 - Entrer en action - Note dans un texte.
11 - Fut capable de - Utile au golf - Suc épuré d'un fruit cuit, épaissi jusqu'à consistance de miel.
12 - Décès - Cheval de petite taille, originaire d'Espagne.

VERTICALEMENT

1 - Déversoir d'un étang - Enlèvement illégal d'une personne.
2 - Urfa - C'est une "comtesse".
3 - Boyau d'un animal de boucherie - Implicite.
4 - Prénom masc. - Couiner.
5 - L'arête en est un - Fromage à pâte molle - Tantale.
6 - Qui a déjà servi (f.) - Jetés çà et là.
7 - V. d'Italie (Campanie) - Brame.
8 - Argile - Poisson voisin du mérou.
9 - Se situait - Commencer à se manifester.
10 - Au même endroit d'un texte - Oxonium.
11 - L'émeu en est un - Brique rudimentaire mêlée de paille et séchée au soleil.
12 - Police du parti nazi - Période pendant laquelle des examens ont lieu.

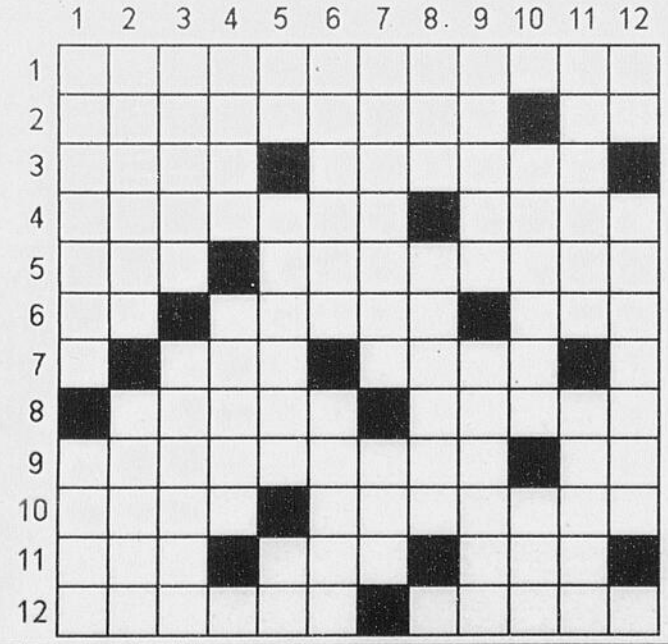

HOROSCOPE

MARDI, LE 17 FÉVRIER 1998

Bélier: du 21 mars au 20 avril
Abattez cette prison que vous vous êtes construit en remâchant sans cesse de vieux préjugés et de vieilles rancunes. Cette attitude ne fera que vous isoler davantage. Dites-vous que si la vie peut être agréable pour les autres, elle peut l'être pour vous également. Vous n'avez qu'à faire preuve d'ouverture et de volonté. Attention à la boulimie.

Taureau: du 21 avril au 20 mai
Prenez le temps de renouer et de cultiver vos relations interpersonnelles afin de permettre d'exprimer votre sincérité et votre assurance. La personne chère sera nerveuse et irritable de sorte que vous devrez faire preuve de patience. Un court voyage vous aidera à traverser ce mauvais moment, mais n'abusez pas des boissons alcooliques.

Gémeaux: du 21 mai au 21 juin
C'est un jour faste pour toutes vos entreprises. Au travail, vous serez stimulé, créatif et très compétitif. Vos proches vous complimenteront pour votre dextérité et votre dynamisme. Côté coeur, une personne aimée vous réserve une surprise, un dîner au restaurant ou encore une invitation à un spectacle. Excellente période pour ceux qui voyagent.

Cancer: du 22 juin au 22 juillet
Vivre et laisser vivre, voilà la philosophie qui vous anime présentement. Vous sentez un besoin de relaxation et de voyage. Les écarts de conduite ou de langage de votre entourage vous laisseront indifférent car vous devinez qu'il ne s'agit que de boniments. Vos conseils seront appréciés et vous jouerez un rôle de conciliateur au travail ou dans vos rapports sociaux.

Lion: du 23 juillet au 23 août
Vous voulez gagner sur tous les plans, mais vous ne réussissez qu'à choquer votre entourage. Soyez plus attentif aux autres, car vos succès et votre bonheur en dépendent. Les astres favorisent la plupart de vos entreprises actuellement, mais il ne faudrait pas que votre attitude générale détériore le climat à votre travail. Une personne que vous avez remarquée serait heureuse si vous l'invitiez à sortir.

Vierge: du 24 août au 22 septembre
Au travail, vous serez débordant d'énergie et d'imagination. Toutefois, vous devrez tenir compte de vos limitations physiques. La personne à laquelle vous songez possède de bonnes économies pour faire face à certains frais imprévus. A barque désespérée Dieu fait trouver le port. Surveillez vos biens immobiliers.

Balance:
du 23 septembre au 23 octobre
Au travail, vous manifesterez une intuition remarquable qui influencera vos chances d'avancement et susciteront l'admiration de vos collègues. Une vive discussion s'annonce avec la personne aimée. Ne perdez pas la tête pour autant. Soyez raisonnable et prenez le temps d'écouter et d'apporter des arguments valables afin de faciliter la réconciliation.

Scorpion:
du 24 octobre au 22 novembre
Tout vous paraît complexe aujourd'hui et vous ne prenez rien pour acquis. Vous ne donnerez votre confiance qu'après de longues observations et hésitations. Au travail, vous devrez être entêté pour obtenir ce que vous désirez, car rien ne viendra aisément. Votre paye y passera si vous n'y prenez garde; ce qui amuse, délasse l'esprit, peut s'avérer dispendieux.

Sagittaire
du 23 novembre au 21 décembre
Il y a risque de conflits entre votre vie amoureuse et professionnelle. Vos ambitions de réussite vous éloignent de plus en plus souvent hors de votre domicile. Vous avez ainsi moins de temps à consacrer à la personne aimée, ce qui est une source de tension perpétuelle. Il serait temps de vous interroger sur ce qui vraiment le plus important pour vous. Vous pourrez alors adopter une ligne de conduite conséquente avec vous-même.

Capricorne:
du 22 décembre au 20 janvier
Un regain d'enthousiasme vous habite aujourd'hui. Vous serez persuadé et souvent à juste titre, de pouvoir imposer votre manière de voir les choses. Cela pourrait provoquer quelques étincelles avec votre entourage, mais vous vous sentirez au-dessus de ces vétilles. Au plan sentimental, vous ne reviendrez pas sur vos engagements initiaux même s'il devait parfois vous en coûter.

Verseau: du 21 janvier au 19 février
Aujourd'hui, vos préoccupations seront beaucoup plus matérialistes que d'ordinaire. Vous ressentez un besoin de sécurité et votre attitude sera conforme aux usages établis, aux règles acquises. Au niveau sentimental, vous déploierez beaucoup d'ardeur à la démonstration de votre affection. Toute relation vous est très importante.

Poissons:
du 20 février au 20 mars
Au travail, un problème inattendu amènera des solutions tout autant inédites. Vous devrez agir sans idées préconçues pour découvrir la clef du problème. Au plan sentimental, toutes les audaces vous seront permises. Certains auront l'audace des grands timides, ce qui les entraînera plus loin qu'ils ne l'auraient espéré.

MOT MYSTÈRE

NO 2812

9 LETTRES — LE MOT CLÉ: TÊTE

bête	dadais	génie	gite	scalp
boule	dingo			science
buté		huppe	naïf	
	esprit	hure.	nez	tempe
caillou		hypophy		tête
capoter	fada	se	occiput	têtu
carafe	fiole			toqué
cerveau	folie	idiot	pendre	tronche
cigare	folle		pendu	tumeur
cintré	forceps	kuru	penser	
citron	Freud		piger	vermis
crâne	front	Lacan	psy-	vivide
crête			chose	voûte
	génial	ménin-		

Solution du problème précédent: vaillant

B	O	U	L	E	S	Y	H	P	O	P	Y	H	M	C
E	D	A	D	A	I	S	E	C	S	G	I	E	I	I
D	U	E	R	F	I	N	L	Y	A	C	N	G	E	N
I	C	I	T	M	D	N	C	Z	E	I	A	I	E	T
V	E	N	R	U	F	H	E	Y	N	R	L	L	D	R
I	R	E	T	N	O	R	F	G	E	O	D	O	P	E
V	V	G	O	S	L	V	I	O	F	F	F	N	U	T
E	E	S	E	A	L	T	D	M	R	I	A	A	E	O
T	A	S	C	E	E	B	I	A	O	C	O	R	D	P
E	U	A	P	I	T	R	O	N	C	H	E	L	A	A
R	N	P	T	R	E	U	T	T	O	S	U	P	E	C
C	U	E	I	O	I	N	M	E	N	R	U	R	S	R
H	T	T	T	C	Q	T	C	E	M	R	T	O	E	A
U	Z	E	N	U	C	U	P	E	U	P	F	I	A	N
B	E	T	E	M	B	O	E	K	I	R	E	E	C	E

Au Canada

Les voyages d'affaires connaissent un essor

MONTREAL (PC)-Les entreprises canadiennes ont engagé des dépenses sans précédent pour les déplacements d'affaires au cours des années 90, révèle un sondage effectué pour le compte de la société Amex Canada.

Sous l'effet de la présence accrue des compagnies canadiennes sur le marché international, ces frais de voyage ont carrément doublé au cours de cette décennie, marquée par la reprise économique et l'entrée en scène de nouvelles technologies de communication, a précisé la filiale canadienne d'American Express, hier.

Ainsi, ces frais sont passés de 6,2 milliards $, en 1987, à 13 milliards $, 10 ans plus tard. Ils viennent désormais au deuxième rang des coûts contrôlables des entreprises, après salaires, et devancent les frais d'informatique, en troisième place.

«Les résultats du sondage reflètent bien le rôle actif des entreprises canadiennes», a déclaré le directeur des services aux entreprises et de l'exploitation d'Amex Canada pour l'Est du pays, Yves Lalumière.

«Depuis notre adhésion à l'Accord de libre-échange nord-américan, a-t-il poursuivi, nombreuses sont les entreprises à la recherche d'occasions. C'est pourquoi elles considèrent les voyages comme un investissement stratégique leur permettant d'accéder à de nouveaux marchés et de former des alliances internationales.»

Mené conjointement avec le Conference Board du Canada, ce sondage révèle que les dépenses consacrées par les entreprises canadiennes aux voyages d'affaires aux Etats-Unis ont augmenté de 40 pour cent depuis 1994, année où Amex Canada a effectué sa dernière étude sur la gestion des voyages. Pendant la même période, les frais engagés pour les voyages ailleurs à l'étanger ont enregistré une progression de 29 pour cent.

Par ailleurs, l'enquête démontre que les voyages d'affaires ne sont plus réservés aux cadres supérieurs, les entreprises faisant voyager un nombre croissant de leurs travailleurs. Ainsi, 40 pour cent des employés ont effectué au moins un voyage d'affaires, en 1997, comparativement à 28 pour cent, trois ans plus tôt. «A l'évidence, les entreprises considèrent les rencontres avec les clients comme l'un des plus importants aspects des relations d'affaires», a indiqué M. Lalumière.

Enfin, les frais de voyage et de représentation annuels des entreprises canadiennes s'élèvent en moyenne à 9500 $ par voyageur, et selon Amex Canada, c'est au Québec que l'on dépense le plus par individu, soit 11 349 $. Ces frais, toutefois, varient considérablement selon la taille et le secteur d'activité des entreprises, les dépenses moyennes les plus élevées ayant été enregistrées dans le secteur manufacturier (15 400 $), et les moins élevées dans celui de l'éducation (4000 $).

Le commerce de détail progresse

MONTREAL (PC)-La tempête de verglas a entraîné un manque à gagner d'environ 250 millions $ pour les commerces des zones touchées, un manque qui devrait toutefois être effacé d'ici quelques mois.

Par ailleurs, le commerce de détail a connu une "progression vigoureuse" au Québec en 1997, les ventes ayant même crû de 7,3 pour cent, une proportion supérieure au reste du Canada.

C'est le Conseil québécois du commerce de détail qui dévoilait ces statistiques hier, faisant le bilan de l'année 1997 et énonçant ses prévisions pour l'année 1998.

Le président-directeur général du Conseil, M. Gaston Lafleur, estimait à 250 millions $ les pertes de revenu encourues par les commerces des régions touchées à cause du verglas, au mois de janvier.

Toutefois, «dans trois mois, on ne verra plus les effets (du verglas) sur les ventes», prévoyait pour sa part M. Bernard Bougie, associé chez Samson, Bélair, Deloitte et Touche, présent à la même conférence de presse.

Les consommateurs auraient simplement retardé leurs achats. Déjà, depuis la tempête, les effets bénéfiques se sont faits sentir chez les commerçants, rapportait M. Lafleur.

Ventes globales

Quant aux ventes de détail globales en 1997, elles ont atteint 55,5 milliards $ au Québec, une hausse de 7,3 pour cent comparativement à l'année dernière.

Pour le Canada, la hausse a été de 6,9 pour cent, ou 232 milliards $.

«Cette année, nos consommateurs nous ont surpris positivement», commentait M. Lafleur, qui avait prévu une hausse de seulement trois pour cent en 1996 pour 1997.

C'est l'automobile qui est la grande responsable de cette augmentation, ayant connu une croissance de ses ventes de l'ordre de 19,3 pour cent.

Le vêtement pour femme est le secteur suivant, avec 9,8 pour cent de croissance, suivi de l'alimentation avec 9,1 pour cent.

Le vêtement pour homme, qui est traditionnellement le dernier à sentir la reprise selon M. Lafleur, a augmenté de 6,1 pour cent par rapport à 1996.

COUP D'OEIL

NEW YORK

Dow Jones		
Volume		

MONTRÉAL

Indices comp.	+3606.96	-4.10

TORONTO

TSE 300	+6985.16	+13.15

VALEURS INDUSTRIELLES LES PLUS ACTIVES

Groupe CBI Infor.	34.05	+.05
Cominco Ltd	24.15	+.15
Power Fin. Co.	24.90	+.25
Noranda Inc.	27.70	+.15
Banque Royale	83.50	0
Or	**298.25**	**-1.87**

VALEURS D'INTÉRÊT LOCAL

Abitibi-Consoli.	20.25	-.25
Alcan	45.35	-.05
Alliance	26.00	-.20
Amisk	1.25	+.20
Ban. Nationale	23.40	-.35
Bell	48.45	+.45
Bruneau	1.05	-.10
Cascades	9.65	+.40
Domtar	10.00	0
Donohue	27.00	0
Jean Coutu	16.90	+.20
Métro-Rich.	15.95	+.30
Orléans	2.00	0
Provigo	9.55	+.10
Uniforêt	3.70	-.05
CGI Consl. Serv. Infor.	34.05	+.05
Paperboard Inds Intl Inc.	5.25	-.10
$ U.S.	1.4450	+.0019
$ CDN	0.6930	-24
Taux de conversion	1.4423800	

EN COLLABORATION AVEC LÉVESQUE BEAUBIEN GEOFFRION INC.

«Tirer profit de la loi 90»

GUYLAINE LANDRY, M.S.C.
Conseillère en gestion des ressources humaines
Samson Bélair/Deloitte & Touche S.E.N.C.

Le gouvernement du Québec adoptait, le 22 juin 1995, la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre* (L.A. 1995, c.43). L'entrée en vigueur de cette loi se fait de façon progressive sur une période de trois ans, selon les critères suivants:

Montant de la masse salariale pour l'année civile	*Entrée en vigueur de la loi*
Plus de 1 000 000 $	1er janvier 1996
Plus de 500 000 $	1er janvier 1997
Plus de 250 000 $	1er janvier 1998

Ainsi, tout employeur au Québec exploitant une entreprise privée, publique ou sans but lucratif et qui est assujetti à cette Loi, est tenu d'investir un montant minimum correspondant à 1 % de la masse salariale dans des activités de formation.

Les employeurs qui n'auront pas investi l'équivalent d'au moins 1 % de leur masse salariale en formation devront remettre le montant total ou le solde au ministère du Revenu du Québec qui le versera au Fonds national de formation de la main-d'œuvre.

L'employeur peut s'acquitter de ses obligations en formant son personnel lors d'activités réalisées à l'interne ou à l'externe, en confiant la mise en œuvre d'un plan de formation à un organisme reconnu par la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre, en accordant des congés de formation, en accueillant des stagiaires du programme de stages en entreprise du ministère de l'Éducation du Québec, etc.

Si le montant total des dépenses de formation admissibles par l'entreprise est supérieur au montant exigé par la loi, l'excédent peut être reporté au cours des années suivantes et ce, jusqu'à épuisement.

Il s'avère donc avantageux pour les employeurs assujettis à la Loi de bien planifier et organiser la formation de leurs ressources humaines. L'élaboration d'un plan de formation permet entre autres de répondre à cet objectif et d'identifier les besoins de formation propres à l'entreprise. Pour assurer une meilleure planification des activités de formation, le plan peut s'échelonner sur une période de deux à trois ans.

Un plan de formation comprend la liste des activités de formation à réaliser, leur durée, les objectifs visés, la stratégie pédagogique privilégiée, la clientèle concernée ainsi qu'une estimation des coûts de formation. Il comporte aussi un échéancier qui permet de donner priorité aux activités de formation selon les besoins et les budgets de l'entreprise.

Tirer profit de la Loi 90 peut donc se traduire par une meilleure planification des activités de formation et des budgets qui y sont alloués, tout en misant sur le potentiel de ses ressources humaines. Les employeurs assujettis à cette Loi en 1998 et qui n'ont pas encore planifié leur investissement en formation, ont jusqu'au 31 décembre 1998 pour entreprendre des démarches à cet effet.

La firme Samson, Bélair/Deloitte & Touche est un organisme reconnu par la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre. N'hésitez pas à contacter un conseiller en gestion des ressources humaines pour vous assister dans l'élaboration et la mise en œuvre de votre plan de formation.

Vos conseillers en affaires au Saguenay – Lac-Saint-Jean

- Alma
- Chicoutimi
- Dolbeau
- Jonquière
- La Baie
- La Malbaie
- Roberval
- Saint-Félicien

Samson Bélair Deloitte & Touche
Comptables agréés et conseillers en management

LA BOURSE

MONTRÉAL

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; le j précède le symbole d'une compagnie junior à la Bourse de Montréal; f = action ordinaire sans droit de vote ou à droit de votre subalterne; p ou o = actions assujetties à des règlements; pr = privilégiées; r = actions privilégiées dernier dividende pas encore versé; v = unité de capital-actions; v = dividende variable; wf ou ws bon de souscription (warrant); z = lot brisé.

A et B

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch. Net
ABL CAN.	12000	1.600	1.550	1.550	
ADS	2800	7.500	7.250	7.500	+0.400
JAFCAN	1500	0.240	0.240	0.240	-0.010
JAUR RES	1000	3.500	3.500	3.500	-0.350
ABITIBI-C	23108	20.400	20.150	20.250	-0.250
FAETERNA	9371	6.000	5.750	5.800	
AGNICO E	1800	8.150	8.150	8.150	-0.050
FJAGROMX	14000	0.060	0.060	0.060	-0.010
AIR CANDA	121482	14.150	13.900	14.000	+0.100
FAIRCAN.A	12700	12.800	12.750	12.800	+0.050
ALTA.ENERG	2856	31.600	31.250	31.600	+0.200
ALCAN ALU	7506	45.600	45.000	45.350	-0.050
FJALGENE	7100	0.900	0.850	0.900	+0.070
ALGOA	2000	0.700	0.700	0.700	+0.050
ALIM.CT.A	1050	14.350	14.350	14.350	
FALICT.B	2900	14.400	14.150	14.400	+0.050
ALLIANCVT	150	18.000	18.000	18.000	+0.800
ALLIFOREST	300	26.000	26.000	26.000	-0.200
JALTAVISTA	2500	0.450	0.450	0.450	-0.030
AMALG.IN		VOIR PLUS BAS			
AMISCO	2400	4.500	4.500	4.500	
AMISK.A	3900	1.250	1.250	1.250	+0.200
JARMISTC	67500	0.200	0.190	0.190	-0.010
ASBESTOS	1350	34.500	34.500	34.500	-0.050
ASHTON	3000	4.050	4.000	4.000	-0.050
FATCO I	17301	37.450	36.750	37.100	+0.100
ATHABASCA		VOIR PLUS BAS			
AVCORP	11589	3.990	3.900	3.990	-0.010
AVENOR	2175	24.150	23.600	23.750	-0.650
AVENTURE	39750	0.450	0.400	0.400	
AXCAN	1650	12.750	12.550	12.550	-0.200
BC GAS	6395	30.000	29.650	29.700	-0.200
BC TELEC	8736	45.200	45.000	45.000	-0.250
BCE INC.	34980	48.550	48.000	48.450	+0.450
BCE SRY	28000	24.900	24.900	24.900	+0.500
BCE MBL	2131	33.250	32.500	32.850	+0.250
FBMTC.A	53700	19.250	18.000	19.250	+1.250
BNS.SWTS		VOIR PLUS BAS			
B.IMP.SR15	3400	27.050	27.000	27.050	-0.300
BQ.LAUR	14517	28.000	27.500	28.000	+0.650
BQ.LA.IR	2900	17.750	17.550	17.550	+0.050
BQUE NAT	150115	23.700	23.250	23.450	-0.300
BQ.NA.SR11	1700	28.750	28.500	28.500	-0.100
BQUNAT.NO	200	11.700	11.700	11.700	
BQUNAT.NK	2000	8.750	8.750	8.750	
BQUNAT.NT	5050	14.500	14.350	14.450	
BQ.NA.SR12	1000	27.250	27.250	27.250	
BQ ROYALE	45633	83.500	82.850	83.500	
BQ.RY.SRK		VOIR PLUS BAS			
BQ.RY.SRF	687	27.500	27.300	27.500	-0.300
BQ.RY.SRH	450	29.900	29.900	29.900	-0.100
BQ. T-D	17150	60.200	59.750	59.850	-1.150
B.TD.SRH	800	29.050	29.050	29.050	
BQ.C.IMP	32016	45.900	44.950	45.750	-0.100
BQUE MTL	12427	74.650	74.100	74.350	-0.450
BMO SR4	1590	27.400	27.400	27.400	-0.100
BMO SR3	8000	27.150	27.150	27.150	-0.050
BQ.N.ECOS	67278	35.400	34.900	35.350	
B NE SR9	1000	28.600	28.600	28.600	-0.150
B NE SR6	2217	28.750	28.550	28.750	+0.200
B NE SR7	600	29.000	28.900	29.000	
B NE SR8	1200	29.100	29.050	29.050	+0.050
BARRICK	10721	29.000	28.650	29.000	+0.150
BARINGTON	5900	4.200	4.100	4.200	-0.080
BEAU CAN	19200	2.550	2.410	2.440	-0.090
FBEHAVR.B	107800	1.200	1.050	1.150	+0.150
BELL.INTL	11780	25.000	24.350	24.800	+0.550
JBENNETT	1700	4.800	4.550	4.800	-0.200
BENTALL	1000	19.500	19.500	19.500	-0.500
BESTAR	41250	3.350	3.000	3.250	
BIOCHEM	14882	34.650	34.250	34.500	+0.100
BIOMIRA	6053	3.080	3.000	3.080	
JBIONICHE	2200	0.800	0.800	0.800	-0.010
BOCENOR	1475	1.700	1.700	1.700	
BOLIDEN	899	11.250	11.250	11.250	-0.300
BOLIDEN.IR	6300	3750	3.700	3.700	-0.150
BOMB A	5191	31.900	31.550	31.750	-0.200
FBOMB B	63607	31.900	31.600	31.750	-0.100
BORALX.A	5879	4.850	4.650	4.850	
BOREAL.WT	1000	0.150	0.150	0.150	-0.050
JBOREALE	3500	0.260	0.260	0.260	
JBREX	63000	0.100	0.090	0.090	-0.010
BRUNCOR	2975	41.750	40.050	41.500	+0.850

C

C-MAC	11535	20.700	20.000	20.700	+0.600
CAE INC.	20075	11.700	11.500	11.600	+0.050
FCCL.IN.B	800	17.100	16.750	17.100	-0.400
FCGI GR.A	732902	34.250	33.550	34.050	+0.050
CT FIN.	1957	55.500	55.250	55.250	
CABANO	19600	1.300	1.250	1.250	-0.050
CALDERA	24500	0.300	0.275	0.300	+0.040
CALL-NET	54900	22.500	22.500	22.500	
FCALL-N.B	43500	22.250	22.250	22.250	+0.500
JCVALLEY.A	8050	1.800	1.750	1.800	
CAMBIOR	7083	8.800	8.500	8.500	-0.100
CAMBRIDG	18400	14.900	14.650	14.750	-0.050
CAMCO	5000	5.400	5.300	5.300	
CAMECO	2575	44.750	44.100	44.750	+0.750
CAMP RES	9213	0.730	0.730	0.730	-0.020
CAN.F.IR	650	9.750	9.750	9.750	-0.250
CDN. NAT	7295	86.500	86.000	86.200	+0.550
CDN OXY	540	29.000	28.900	29.000	+0.250
CP LTD	6015	40.400	40.200	40.350	+0.050
CAN RESII		VOIR PLUS BAS			
CDN TIRE	100	34.000	34.000	34.000	+0.350
FC TIRE A	1734	33.750	33.250	33.250	-0.350
FC UTILIT.A	756	46.000	45.650	45.850	+0.050
C UTILIT B	500	45.800	45.800	45.800	+0.050
FCMNAC.A	11580	4.000	3.960	3.960	-0.010
JCANCOR	11333	0.370	0.370	0.370	
CANTREX	2038	3.000	3.000	3.000	
CARA OPER	500	7.100	7.100	7.100	-0.200
FCARAOP.A	20937	7.300	7.200	7.300	+0.250
CASCADES	21364	9.650	9.450	9.650	+0.400
CELANESE	2000	26.700	26.700	26.700	-0.050
JCASIA	31000	0.085	0.080	0.080	-0.005
JCHAUV.INT	30000	0.440	0.440	0.440	+0.010
JCHESBAR	50100	1.050	0.950	1.050	+0.120
FCIMSTL.A	1800	13.750	13.500	13.500	-0.100
CINAR MV	150	49.000	49.000	49.000	-3.500
CINRAM	3494	50.500	49.750	50.500	+0.750
CO-STEEL	100	19.250	19.250	19.250	
FCOG.CABL	1492	13.950	13.800	13.900	
FCOGECO	4000	12.550	12.050	12.400	+0.150
JCOLERAINE	22100	0.155	0.155	0.155	
COMINCO	302400	24.150	24.000	24.150	+0.150
JCON ABIT.	5000	0.270	0.260	0.260	-0.090
JCON OAS	22663	0.065	0.060	0.060	-0.010
FCONSOLTEX	1100	3.950	3.950	3.950	+0.150
JCONTRES	3500	0.300	0.300	0.300	-0.050
FCORBY B	500	58.000	57.500	57.500	+0.500
COTT	2200	11.550	11.500	11.500	-0.100
JCOVITEC	61875	0.800	0.790	0.800	+0.050
CRESTAR	600	21.950	21.600	21.950	+0.100
JCRISTOBAL	22500	0.200	0.200	0.200	

D à G

DTM.INFO	3250	6.350	6.150	6.350	-0.050
DENISON	185000	0.350	0.330	0.350	+0.025
FDESJAR.A	3548	17.900	17.500	17.600	-0.050
DESJ.PR.A	7500	25.400	25.150	25.400	+0.200
JDIADM	7000	0.650	0.630	0.650	
JDIAGNCUR	18900	2.450	2.300	2.400	
JDIANOR	20000	0.360	0.350	0.350	-0.030
JDITEM	1600	3.500	3.400	3.400	-0.100
DOFASCO	27220	24.600	24.100	24.450	+0.400
DOMCO	5000	18.750	18.750	18.750	-0.250
DOMTAR	59740	10.000	9.950	10.000	
FDONOHU.A	10005	27.400	27.000	27.000	
DYLEX	4200	5.150	5.050	5.150	+0.100
DYLEX.WT	2000	0.600	0.600	0.600	-0.060
ECHO BAY	400	2.900	2.900	2.900	+0.030
JECUDOR	10000	0.300	0.300	0.300	+0.020
EICON	10300	4.850	4.770	4.850	+0.100
EMCO LTD	1000	17.450	17.400	17.450	+0.150
ENERMARK		VOIR PLUS BAS			
ENPFND.G		VOIR PLUS BAS			
JEXPLOGAS	5667	0.045	0.045	0.045	
EXTNDI.MV	300	16.200	16.200	16.200	-0.150
FEXTNDI.SV	25650	16.000	15.600	16.000	+0.400
FCA INTER	500	4.350	4.350	4.350	
FPI LTD	1200	6.200	6.000	6.200	-0.050
JFAIRLADY	33500	0.150	0.150	0.150	+0.040
JFAIRSTAR	4870	0.340	0.340	0.340	-0.010
FINNING	6026	17.700	17.150	17.700	+0.700
FFST.MR.A	1400	19.300	19.200	19.250	
FIRSTPR US		VOIR PLUS BAS			
FLET.CAN.A	200	20.400	20.400	20.400	+0.100
FONOROLA	600	31.250	31.050	31.250	+0.150
JFOREX.A	1600	4.900	4.500	4.900	+0.350
FOREX.B	1200	4.850	4.750	4.850	
FORTIS INC	2858	46.850	46.600	46.650	-0.100
FORZANI	14580	4.000	3.800	4.000	+0.200
FFOURSEAS	200	47.250	47.250	47.250	-0.750
FRHOLD.UN		VOIR PLUS BAS			
JFREEWCAN	3000	0.420	0.390	0.390	-0.060
FGTC.TRA.A	3400	14.750	14.500	14.750	+0.350
GTC.TRA.B	300	14.350	14.350	14.350	-0.150
GAZ.METRO		VOIR PLUS BAS			
FGENTRA	1800	4.740	4.700	4.730	+0.120
JGEONOVA	6500	0.200	0.190	0.200	
GLOBAL EQ	500	3.150	3.150	3.150	-0.050
JG.BRIAR	10500	0.140	0.130	0.130	-0.010
JG.GRAM	6500	0.450	0.450	0.450	+0.050
G KNIGHT	1850	2.500	2.420	2.420	-0.080
GOODFELLW	13200	9.600	9.500	9.500	
G.W.LIFECO	650	42.750	42.250	42.250	+0.050
G.W.LIF7.75	900	29.250	29.250	29.250	-0.150
GRILLI B	2700	0.240	0.200	0.200	-0.040
GULF RES	24740	7.300	7.200	7.250	+0.150
GULF.R.P.A	5600	4.200	4.190	4.190	

H à L

JHAEMACR	93750	2.650	2.350	2.600	+0.050
HARTCO	10025	15.000	13.500	15.000	+1.500
JHELIX HR	7600	1.930	1.900	1.930	+0.030
HEROUX	13800	4.800	4.450	4.500	-0.250
HOLLINGR.U	6700	13.550	13.250	13.400	+0.400
HUBBARD	3000	2.200	2.200	2.200	
H BAY CO	591	28.000	27.950	27.950	
IPL ENER.	1720	66.000	65.950	66.000	
IPL INC.A	2400	14.850	14.250	14.850	+0.700
JITI EDUC	3015	9.050	8.850	8.850	-0.050
JICON	8000	0.300	0.240	0.300	
IDEAL MTL	400	4.050	4.050	4.050	+0.250
IMASCO.LTD	9532	55.450	55.100	55.450	+0.050
IMPER.OIL	24523	83.900	83.600	83.700	-0.800
FIMPR.QBR	2535	25.350	24.350	25.250	-0.150
INMEDIA	1325	1.150	1.100	1.100	
INCO.PR.E		VOIR PLUS BAS			
INCO.VBN	600	18.500	18.150	18.500	+0.950
INCO LTD	5490	26.300	25.750	26.100	+0.300
INV GRP	400	42.000	41.750	42.000	+0.500
FIRWIN A	100	3.960	3.960	3.960	+0.020
FIVACO A	4000	5.200	5.200	5.200	+0.150
IVACO.SR2	450	21.500	21.250	21.500	+1.500
IVACO.SR3	z30	22.000	22.000	22.000	
IVACO.SR5	1406	24.500	24.300	24.500	+0.150
JJAG.MIN	25000	0.260	0.240	0.250	-0.020
JANNOCK	1000	20.100	19.750	19.750	+0.450
FJEAN.CT.A	14255	16.900	16.650	16.900	+0.200
KAUFEL.B	700	4.200	4.200	4.200	-0.050
JKNOWHSE	18500	0.600	0.550	0.550	-0.050
LG TECH	500	2.150	1.900	1.900	-0.250
FLGS INC.	5390	19.000	18.550	18.750	
JLABPHRM	1000	2.900	2.900	2.900	
LFRGCAN.P	z24	47.500	47.500	47.500	
LAFARGECO	z24	48.000	48.000	48.000	
FLAIDLAW	6768	21.550	21.200	21.450	+0.300
LAIDLW.IR	145000	12.250	12.150	12.150	+0.150
FLAPVER.A	2200	4.800	4.700	4.700	
FLASOND.A	2000	17.650	17.550	17.600	
LEADER I	23500	2.550	2.450	2.500	+0.020
LEGACY.IR	4100	5.450	5.350	5.450	+0.050
LEGACY.UN		VOIR PLUS BAS			
FLEROUX B	174000	5.000	4.950	4.950	+0.050
JLEXAM	15682	1.600	1.550	1.600	
JLITHOS	76725	0.420	0.400	0.400	-0.010
LOBLAW	8175	28.350	27.800	28.350	+1.350
LOEWEN	3605	34.000	33.400	33.800	-0.050
LOGISTEC.A	200	33.000	33.000	33.000	+0.500
JLOUBEL	30500	0.100	0.100	0.100	
JLYONLAKE	27000	0.350	0.330	0.350	+0.030

M à O

JMPACT	31840	5.150	5.000	5.100	+0.190
MSV.UN	16000	0.230	0.230	0.230	+0.030
MAAX	6050	14.500	14.000	14.500	+0.650
MCM BLDL	900	18.000	18.000	18.000	-0.050
MACKENZIE	3035	18.200	18.000	18.100	-0.100
FMAGNA A	3100	85.850	84.850	85.850	+0.950
MALET.QUE	1000	1.100	1.100	1.100	+0.050
MANI TEL	3949	18.750	18.650	18.700	-0.050
MPLE.LEAF	1200	15.500	15.500	15.500	-0.350
MARCONI C	3450	21.000	19.300	20.000	-1.050
JMAUDE	1000	0.230	0.230	0.230	+0.030
MAZARIN	16100	0.910	0.900	0.910	+0.010
JMCWATTER	84600	1.640	1.550	1.640	-0.010
JMEIKIOR	8273	0.800	0.710	0.800	-0.040
MEMOTEC	4400	1.180	1.050	1.180	+0.080
METHANEX	400	11.450	11.450	11.450	
FMETROR.A	33397	15.950	15.750	15.950	+0.300
JMETWERKS	11296	13.700	13.350	13.500	+0.300
M.TEMPUS	21500	0.630	0.600	0.600	-0.030
MICROCELL	16959	8.550	8.300	8.300	-0.400
FMICROTEC	1750	3.950	3.900	3.900	-0.050
MDLND.WAI	10150	18.000	17.750	17.750	-0.250
JMIMISKA	51002	0.050	0.050	0.050	+0.005
JM.DUND	18450	1.150	1.130	1.130	-0.040
JMINORCA	3500	0.810	0.810	0.810	+0.010
JMIRANDOR	13000	0.365	0.350	0.350	+0.010
JMISPEC	6000	0.300	0.280	0.300	
FMITCHLL A	200	10.500	10.500	10.500	-0.750
MITEC TEL.	8500	6.500	6.050	6.500	+0.250
MITEL.CORP	81641	17.450	16.500	17.050	-0.150
MITEL 2.00	450	26.250	26.250	26.250	
FMOLSON A	26420	25.000	24.850	24.900	-0.300
MOLSON B	25000	25.000	25.000	25.000	-1.400
MONTRUSCO	400	26.600	26.500	26.500	-0.100
MOORE	10020	22.000	21.750	22.000	+0.100
JMURGOR	25000	0.440	0.410	0.440	+0.090
JNAR RES	1800	3.550	3.500	3.550	-0.050
NCE DIV.U		VOIR PLUS BAS			
FNELVANA	5750	31.000	30.700	31.000	+0.500
NEWCASTLE		VOIR PLUS BAS			
NEWCOURT	625	59.000	58.900	58.900	+0.100
NEWCRT.IR	2200	41.250	41.250	41.250	+1.200
NFLDL 5.50	2000	9.550	9.550	9.550	-0.450
JNIOCAN	9000	0.500	0.500	0.500	-0.100
JNORA EXP	16000	0.920	0.900	0.900	
NOR.FORST	1500	8.600	8.550	8.550	+0.150
NORANDA	125871	27.800	27.650	27.700	+0.150
JNORMAB	25400	0.500	0.500	0.500	-0.040
NOR TEL	1425	67.500	67.150	67.500	-0.200
NORTHSTAR	200	9.300	9.300	9.300	-0.100
NOVACORP	19871	16.200	16.050	16.150	
N.S.POWER	40150	19.400	19.100	19.300	-0.200
JNOVEDER	38500	0.470	0.450	0.450	-0.050
JNOVIC	1250	4.000	3.840	4.000	
NUMAC	300	4.900	4.900	4.900	+0.100
JNYMOX	1600	8.750	8.500	8.750	-0.250
O&Y PROP	530	8.900	8.750	8.750	-0.100
JO'DONNELL	2500	10.350	10.300	10.350	+0.150
OLCO.A	1000	0.390	0.390	0.390	+0.005
JORB EX.A	150000	0.195	0.170	0.170	
JOREX EXP	2000	0.075	0.075	0.075	-0.005
JOREZONE	5400	0.520	0.520	0.520	+0.010
JORIENT	10000	0.065	0.065	0.065	
JORLEANS	6150	2.000	2.000	2.000	
FOSHA A	900	25.100	25.100	25.100	+0.100

P à S

JPAC.TIGER	1000	0.550	0.550	0.550	-0.050
PANCDN.PT	1000	21.250	21.250	21.250	-0.250
PAPRBOARD	1100	5.350	5.250	5.250	-0.100
JPEBERCAN	14050	2.000	1.900	2.000	+0.400
PEERLESS	34500	2.400	2.250	2.320	+0.070
PEGASUS	40120	0.530	0.490	0.530	+0.050
PENGR.ENR		VOIR PLUS BAS			
PERKINS.P	1500	6.850	6.800	6.800	-0.050
PETRO CAN	5615	26.100	25.800	25.950	-0.100
PHILIP	34400	14.700	13.600	14.250	+0.800
PHOENIXLS	5400	9.950	9.750	9.750	-0.100
PINNACLE	101004	13.850	13.500	13.500	-0.450
PLA.DOME	5513	18.250	18.050	18.250	+0.050
PCS INC.	d238	130.250	130.250	130.250	-0.450
FPOWR CR	5126	51.450	51.000	51.350	-0.050
POWER.FIN	1545	50.500	50.250	50.400	-0.100
POWFN.PA	150000	24.900	24.900	24.900	+0.250
PREMDOR	450	14.000	14.000	14.000	
PREMIER.A	1300	1.750	1.750	1.750	+0.100
FPREMI.PR	200	15.650	15.650	15.650	+0.050
JPRO-OR	8500	0.270	0.270	0.270	-0.030
PROMATEK	300	1.860	1.860	1.860	
PROVIGO	15220	9.550	9.450	9.550	+0.100
QUEBECTEL	10449	32.000	31.500	31.750	+0.250
QUEBECOA	1440	27.000	26.800	26.800	-0.300
FQUEBECOB	19399	26.700	26.400	26.600	-0.300
FRADIO.A	59000	13.000	12.250	12.500	+0.250
RANGEROIL	24013	9.350	9.300	9.350	+0.150
FREPAP	782215	0.225	0.200	0.200	-0.010
RICHELIEU	2450	13.500	13.000	13.500	
RICHMONT	2000	3.600	3.500	3.500	
RIO.ALGOM	120000	28.300	28.300	28.300	+0.300
JROBEX	41000	0.500	0.450	0.500	-0.030
FRCANTEL.B	1850	10.700	10.350	10.500	+0.500
ROLLAND	600	5.450	5.450	5.450	+0.350
ROYAL.AVI	10200	6.550	6.450	6.550	+0.050
FROYAL G.	1230	40.650	40.550	40.650	-0.350
ROYAL.LPG	1900	3.000	2.950	3.000	+0.050
JSRI O&G	2292	1.200	1.200	1.200	+0.200
JSAMSYS	z400	0.950	0.950	0.950	
SNC-LAV	38001	11.350	11.300	11.300	-0.100
SR.TELCOM	8944	7.150	6.900	7.000	+0.150
SANI MO.A	2600	1.040	1.000	1.040	+0.040
SAPUTO	20692	30.250	29.250	30.250	+1.250
JSATURN.S	16100	3.500	3.440	3.500	+0.050
SEAGRAM	1750	54.500	54.000	54.000	-0.500
JSCHGOLD	10000	0.500	0.500	0.500	-0.050
SEARS CAN	4120	24.000	23.800	23.800	-0.200
FSEMITEC.A	1000	0.700	0.700	0.700	-0.100
JSHARPE	328600	1.150	1.060	1.150	+0.060
SHELL CAN	19790	23.250	22.750	23.250	+0.250
SHERMAG	4345	16.400	16.150	16.400	+0.250
SICO	6293	17.000	16.500	17.000	
S-BEAUD.	200	4.300	4.300	4.300	
SMALL FRY	2500	8.300	8.300	8.300	
SODISCO	299500	0.095	0.090	0.090	-0.005
SOUTHAM	588	27.800	27.800	27.800	
FSPEC.PRM	1800	14.350	14.000	14.150	-0.050
STLAURENT	20088	16.500	16.250	16.250	+0.250
STELCO A	159300	11.950	11.900	11.950	+0.100
JSTRAT.VAL.	23678	2.700	2.550	2.650	-0.050
JSTREX	z333	0.200	0.200	0.200	
JSULLIDEN	8300	2.450	2.350	2.400	-0.100
SUNMEDIA	2400	17.250	17.050	17.250	+0.200
SUNCOR	189	51.650	51.650	51.650	-0.850
TVX GOLD	58570	4.200	4.100	4.130	-0.020
TALISMAN	3030	42.000	41.450	41.450	+0.300
JTANDEM	22500	0.650	0.620	0.650	+0.020
TARRAGON	1000	9.700	9.600	9.600	-0.250
TECHMIRE	300	1.140	1.140	1.140	+0.040
TECHNILAB	9400	9.500	9.200	9.500	+0.600
FTECK B	31695	19.800	19.500	19.700	+0.150
TEKLOGIX	350	2.850	2.850	2.850	-0.150
TEKNOR	8100	5.200	5.150	5.200	+0.050
TELCO.CAP	10865	18.100	17.650	18.100	+0.150
TELFICO.PR	1700	25.900	25.500	25.500	-0.500
FTEL MT B	600	31.800	31.600	31.800	+0.550

T à Z

TELEGLOBE	2277	48.500	48.000	48.400	-0.100
TELGLO5.4%	1250	25.700	25.650	25.650	-0.050
JTELEK.AV	5000	0.500	0.500	0.500	+0.090
FTELMOBILE	1100	23.750	23.000	23.750	+0.950
TELUS	13740	34.750	34.400	34.450	-0.550
TEMBEC.A	9640	7.900	7.850	7.900	
TEMPL.EM		VOIR PLUS BAS			
THERATECH	7000	3.750	3.700	3.750	+0.050
THOMCOR	200	41.500	41.500	41.500	+0.500
TIMINCO	3000	3.000	2.750	3.000	-0.350
JTIOMIN	17550	0.850	0.830	0.850	+0.030
TOLGECO	2000	0.650	0.650	0.650	
FTORSTR B	980	54.000	53.750	54.000	+0.600
TRALTA.CO.	59065	23.200	23.000	23.150	+0.100
TRCAN PL	46091	32.700	32.600	32.600	-0.100
TRCAN 2.8	190	51.500	51.500	51.500	+1.350
T.CAN.P.U	5100	29.500	29.400	29.400	
TRANSAT	32580	11.200	10.800	11.200	+0.300
TRIAXDV.IR		VOIR PLUS BAS			
TRIDEL ENT	1000	0.750	0.750	0.750	
TRILON FIN	20700	12.000	11.800	11.900	+0.100
TRIMAC	1500	9.600	9.600	9.600	+0.300
TRIMARK	1384	52.000	51.600	51.900	-0.100
FTRIZHAHN	4800	35.000	34.700	35.000	+0.200
TRIHA.WTA	300500	7.350	7.300	7.350	+0.100
JTROYMIN	8000	0.670	0.650	0.650	+0.010
UNI-SELCT	1200	21.750	21.750	21.750	+0.250
FUNIBROUE	700	4.750	4.600	4.750	+0.200
FUNICAN.B	3100	32.250	32.000	32.250	+0.250
FUNIFORET	15005	3.750	3.700	3.700	-0.050
JUNIGOLD	250	1.000	1.000	1.000	
UN.DOMIN		VOIR PLUS BAS			
FV.HOUTTE	82628	30.750	29.250	30.200	+0.500
JVASOGEN	36100	1.900	1.800	1.900	+0.100
FVIDEOTRON	20748	14.600	14.500	14.500	
JVIOR	2000	0.160	0.150	0.150	
JVIRGINIA	9400	1.830	1.780	1.780	
JVOGUE

MOFFAT	655	16.000	16.000	16.000	0.000
MOHAWK C	1300	4.500	4.400	4.400	+0.100
MOLSON A F	14143	25.100	24.950	25.000	-0.200
MOLSON B	250	25.300	25.100	25.300	-0.350
MONARCH D	550	10.500	10.500	10.500	+0.250
MOND IND	4050	0.750	0.710	0.750	-0.010
MONETA O	5000	0.180	0.180	0.180	-0.010
MONTRUSCO	15100	26.900	26.500	26.900	+0.400
MOORE	41737	22.000	21.750	22.000	+0.050
MORS MID	1000	9.500	9.400	9.500	+0.250
MORTICE K	4800	5.700	5.700	5.700	-0.050
MOSAIC GR O	1000	2.800	2.800	2.800	+0.150
MOSAID TEC	14816	9.850	9.500	9.800	-0.050
MOSS O	90	0.200	0.200	0.200	0.000
MULLEN TR	1810	20.000	19.000	20.000	0.000
MYTECT	38000	1.300	1.250	1.300	+0.050
NDU RES O	1000	1.140	1.140	1.140	+0.030
NHC COMM	21812	0.450	0.410	0.410	+0.010
NII NORSAT	12520	2.200	2.070	2.150	0.000
NQL DRILL A	4340	11.500	11.250	11.500	+0.050
NSR RES O	1000	0.195	0.195	0.195	+0.005
NTS A	9440	4.000	3.950	4.000	+0.050
NAMIBIAN O	6000	3.800	3.750	3.800	+0.100
NAT BK CAN	31000	23.700	23.250	23.450	-0.300
NAT BK 10	866	29.150	29.150	29.150	+0.050
NAT BK 11	300	28.400	28.400	28.400	-0.100
NAT BK 12	775	27.450	27.250	27.250	0.000
NAT CHALNG	123900	0.750	0.680	0.710	+0.020
NATRACEU O	23000	0.350	0.300	0.300	-0.090
NEBEX O	3000	0.800	0.800	0.800	+0.030
NEEDLER GR	2100	1.100	1.100	1.100	0.000
NELSON GLD O	5050	0.250	0.250	0.250	0.000
NELVANA F	117310	31.100	30.750	31.000	+0.500
NEUTRINO O	29191	1.550	1.500	1.500	-0.010
NEVSUN O	3700	4.300	4.150	4.300	0.000
NEW CACHE	500	6.400	6.400	6.400	0.000
NEWALTA	15910	7.850	7.600	7.800	0.000
NEWBRIDG	388328	33.600	33.250	33.500	+0.450
NEWCOURT	28376	59.200	58.800	58.950	+0.200
NFL CAPA F	80300	10.950	10.550	10.750	+0.150
NFLD CAP B	10000	10.050	10.050	10.050	+0.050
NGRWTH	15071	49.500	48.000	48.500	+0.500
NGRWTH EQT	2400	29.250	28.600	29.250	0.000
NEWPORT	96625	5.300	5.200	5.250	0.000
NEWSTAR O	6500	4.000	3.950	4.000	0.000
NEWTEL ENT	2604	34.500	34.300	34.300	-0.300
NBL CHINA	3400	2.900	2.900	2.900	0.000
NOMA A F	13815	6.950	6.700	6.800	-0.100
NORANDA F	52457	8.600	8.500	8.500	+0.050
NORANDA I	93560	27.800	27.500	27.700	+0.050
NORNDA I C	100	25.500	25.500	25.500	0.000
NORNDA I F	800	25.850	25.850	25.850	+0.100
NORCEN	81462	19.700	19.650	19.650	0.000
N CROWN O	1500	0.280	0.280	0.280	-0.020
NOR ORION O	8000	1.350	1.330	1.330	-0.030
NOR TEL	266779	67.500	67.000	67.350	-0.400
NOR TEL 5P	2500	25.400	25.350	25.400	+0.050
NOR TEL 7P	35515	25.000	24.900	24.950	0.000
NORTHFLD O	15000	0.170	0.170	0.170	0.000
NORTHRK	36639	20.050	19.850	20.050	+0.050
NORTHSTR E	298842	9.500	9.250	9.400	0.000
NORWALL GR	1000	1.900	1.900	1.900	-0.100
NOVA CORP	464837	16.200	16.050	16.100	-0.050
NOVA C 1P	1000	25.000	25.000	25.000	-0.250
NS POWER	208393	19.400	19.100	19.300	-0.150
NS PWR A P	1700	26.700	26.700	26.700	0.000
NOVAGLD O	68604	1.100	0.920	1.040	+0.140
NOVICOURT	800	3.840	3.840	3.840	+0.140
NOVOPH O	20279	0.760	0.730	0.750	0.000
NU GRO O	3000	2.800	2.700	2.800	-0.150
NUFORT R O	500	0.220	0.220	0.220	-0.010
NUINSCO O	25500	0.580	0.540	0.510	-0.040
NUMAC ENG	13150	4.950	4.800	4.850	-0.050
O Y PPTY	37718	8.900	8.750	8.900	+0.050
OGY PETE O	17545	1.400	1.300	1.350	+0.030
OSF	8050	10.300	10.250	10.250	0.000
OCELT EN B F	55000	6.050	6.000	6.000	-0.100
ODONNEL O	9245	10.200	10.100	10.100	-0.100
OFFICE SP BF	3218	20.750	20.500	20.500	-0.500
OFFSHORE O	41500	0.620	0.540	0.600	+0.080
OILTEC RES O	5475	2.700	2.600	2.600	-0.100
OKANAGN B	20100	4.050	4.050	4.050	0.000
OLYMPIA A O	20000	0.380	0.380	0.380	+0.020
ONEX C F	375740	31.950	31.500	31.950	+0.550
OPAL O	18200	0.800	0.750	0.750	-0.050
OPAWICA O	500	0.650	0.650	0.650	-0.010
ORALIFE O	11000	0.800	0.700	0.800	+0.090
ORBIT	5000	1.750	1.750	1.750	-0.010
ORVANA O	7200	2.000	1.900	2.000	+0.050
OSHAWA A F	8797	25.150	25.100	25.150	+0.100
OUROMIN O	34430	0.195	0.185	0.190	-0.005
OXF PROP	28363	36.050	35.700	35.850	-0.200

PàS

PC DOCS	95054	7.600	7.300	7.300	0.000
PFB CORP	3000	6.500	6.500	6.500	+0.100
PLM GR	11000	2.250	2.250	2.250	+0.050
PACALTA	94740	11.000	10.500	10.900	+0.400
PACWST O	17400	1.400	1.380	1.400	0.000
PAC WST 2O	500	4.150	4.150	4.150	0.000
PAC WST 3O	2000	4.350	4.350	4.350	0.000
PAC NTHA F	2450	30.250	29.500	29.500	-0.500
PAC RIM O	9000	1.700	1.610	1.630	+0.070
PACRIM	3000	0.200	0.200	0.200	-0.030
PALLET	172000	0.115	0.110	0.110	+0.005
PALLISER	4750	0.750	0.710	0.710	-0.040
PAN AMR O	7425	15.000	14.500	15.000	+0.300
PAN EAST	39300	1.650	1.580	1.580	-0.070
PANATLAS O	750	0.720	0.720	-0.030	1.420
PANCAN P	33904	21.250	21.050	21.200	+0.400
PANGEA O	5200	1.850	1.700	1.700	0.000
PAPERBD	300	5.350	5.250	5.250	-0.150
PARAGON ET	1800	1.020	1.020	1.020	+0.020
PARAGON	3600	4.000	3.950	3.950	-0.050
PARMNT R	4900	13.700	13.500	13.700	0.000
PARKLAND	300	7.100	7.100	7.100	0.000
PASON SYS	1000	7.000	7.000	7.000	0.000
PATHEON	34355	2.630	2.550	2.600	+0.050
PE BEN O	1000	4.350	4.350	4.350	0.000
PEAK EN	917800	3.700	3.550	3.550	-0.050
PEERLESS	600	2.250	2.100	2.250	0.000
PEMBRIDGE	175737	20.000	19.950	19.950	-0.050
PENDARIE O	650	8.600	8.600	8.600	-0.400
PENN WST	5800	14.500	14.400	14.500	0.000
PRKNS PAPR	10000	6.800	6.800	6.800	0.000
PERLE SYS	480	2.050	2.050	2.050	-0.200
PET VALU	7100	5.750	5.750	5.750	-0.250
PETRO C CV	304693	26.200	25.750	25.950	-0.150
PETRO W O	6000	1.200	1.200	1.200	0.000
PETROBK O	600	2.700	2.700	2.700	0.000
PETROMET	6200	3.300	3.250	3.300	0.000
PETROREP	26	1.100	1.100	1.100	0.000
PHILEX GL	1200	1.240	1.240	1.240	-0.010
PHILIP SER	313987	14.750	13.550	14.200	+0.650
PHNX INTL	7100	9.950	9.750	9.750	-0.100
PHONETTIX	9000	1.420	1.420	1.420	-0.030
PINACLE R	577347	14.000	13.500	13.650	-0.200
PIONEER M O	10285	0.175	0.175	0.175	+0.020
PIONER NRC	400	31.500	31.500	31.500	+0.500
PLACE RES	2000	2.200	2.200	2.200	+0.100
PLACER DM	208504	18.300	18.050	18.250	+0.150
PLAINS EN	9200	9.250	9.250	9.250	0.000
PLAINTREE	1450	2.900	2.750	2.750	-0.050
POCO PETE	162930	13.150	13.000	13.100	0.000
POSITRON O	1500	10.550	10.350	10.350	-0.050
PTASH COR	456461	30.750	129.800	130.500	-0.100
POWR COR F	25781	51.500	51.000	51.500	+0.150
POWR C 1P	500	49.000	48.900	48.900	-0.100
POWR FIN	11570	50.500	50.050	50.450	+0.450
PWR FIN A	228000	24.900	24.600	24.900	+0.050
PWR FIN C	1750	26.300	26.000	26.000	-0.300
PWF FIN D	44000	25.650	25.500	25.650	+0.100
PRECISN D	173055	26.300	25.750	26.300	+0.950
PREMDOR	10835	14.000	14.000	14.000	-0.200
PREM I A	7400	15.400	15.250	15.350	-0.050
PREM I P	2400	15.650	15.600	15.650	+0.100
PRIME RES	7800	10.900	10.700	10.700	-0.050
PRIMEX	500	7.100	6.900	6.900	-0.200
PRINCETON	307500	0.140	0.125	0.125	0.000
PROBE EX	29250	4.980	4.850	4.950	-0.100
PROFCO O	9900	1.000	0.960	0.960	-0.020
PROMIS SYS	17100	5.400	5.400	5.400	0.000
PROVIGO	176570	9.550	9.400	9.450	+0.100
PRUDENTIAL	38495	15.000	14.750	15.000	+0.200
PURCELL O	64600	1.100	1.000	1.100	+0.100
PURE GLD O	151280	1.040	0.990	1.000	-0.010
PURSUIT O	1832	2.200	2.150	2.150	-0.050
QLT PH O	42019	18.000	17.550	17.950	+0.500
QMEDIA O	2250	2.700	2.650	2.700	0.000
QSR O	460	1.200	1.200	1.200	-0.050
QUE TEL	1900	31.650	31.500	31.650	+0.200
QUEBECOR A	400	27.000	26.800	26.800	-0.450
QUEBCOR B F	17810	26.700	26.400	26.600	+0.100
QBCR PRINT F	2761	25.250	25.150	25.250	-0.050
QUEENSTAK	78200	0.590	0.530	0.530	-0.060
QUENSTN M	13400	1.100	1.000	1.050	-0.090
QUENSWAY	31275	27.750	27.000	27.750	+0.250
RG PROP OF	10000	0.610	0.610	0.610	-0.050
RTO ENT	10600	2.150	2.100	2.100	-0.050
RAIDER O	2500	0.700	0.700	0.700	0.000
RAILINK	14941	14.000	13.750	14.000	0.000
RAINMKR	12500	4.550	4.400	4.400	0.000
RAM PET A	98193	1.730	1.530	1.730	+0.140
RAND A TECH	28575	22.250	21.900	22.250	+0.350
RANGER	333719	9.400	9.200	9.200	+0.100
RAYROCK F	15800	5.500	5.500	5.500	0.000
RECEPT O	123000	0.060	0.060	0.060	0.000
REDAURM O	120000	0.100	0.100	0.100	0.000
REDFERN O	2400	1.520	1.500	1.500	+0.130
REITMAN	100	16.500	16.500	16.500	+0.500
REITMAN A F	200	16.650	16.650	16.650	+0.050
REKO INTL	3600	7.000	6.900	6.900	0.000
REMINGTN	211760	17.250	16.750	17.250	0.000
RENISANC	44256	28.450	28.000	28.450	+0.600
RENATA RES	1499943	1.400	1.250	1.350	+0.010
REPADRE	4165	5.850	5.500	5.850	+0.300
REPAP ENT	786600	0.225	0.200	0.200	-0.005
RESEARCH	68200	6.050	5.900	6.050	+0.050
RESERVE	46200	4.500	4.350	4.450	+0.100
REVENUE P	11557	3.500	3.450	3.450	-0.050
REX DIA O	165300	0.910	0.880	0.890	+0.010
RICHLND A	9000	3.950	3.800	3.800	-0.200
RICHMONT	1000	3.510	3.510	3.510	-0.090
RICHTRE A O	12100	4.000	3.850	3.850	-0.150
RIDLEY C	8500	14.000	13.850	14.000	+0.250
RIGEL ENG	18979	12.750	12.650	12.650	0.000
RIO ALGOM	166690	28.350	27.700	28.200	+0.200
RIO ALTO	246100	12.900	12.750	12.750	0.000
R NARCEA O	5200	3.150	3.150	3.150	0.000
RIVER GLD	1100	3.550	3.550	3.550	-0.050
RIVERSIDE	20520	10.700	10.500	10.700	-0.050
ROGRS CN BF	8400	10.700	10.000	10.000	+0.050
ROGERS A	1500	5.750	5.500	5.750	-0.050
ROGERS B F	253910	5.250	5.050	5.200	0.000
ROMARCO O	11100	3.000	2.800	2.800	0.000
ROTHMAN	200	185.000	185.000	185.000	0.000
ROYAL BNK	304601	83.500	82.750	83.450	+0.100
RY BK F	700	27.500	27.500	27.500	-0.250
RY BK G	4400	27.500	27.500	27.500	0.000
RY BK H	400	29.900	29.900	29.900	0.000
RY BK J	4905	28.850	28.800	28.800	0.000
RYL GROUP F	13352	40.850	40.500	40.600	-0.250
ROYAL LASR	16500	5.100	5.050	5.100	+0.050
RY LEPG L	7652	3.050	2.900	3.050	+0.050
RYL OAK	50700	1.850	1.720	1.800	-0.100
ROYCEFLD O	28590	2.410	1.500	1.550	-0.950
RUSSEL A	10564	5.000	4.700	4.900	0.000
RUSSEL C	1800	24.850	24.600	24.850	+0.250
RYAN EN O	3400	9.500	9.300	9.500	+0.200
SLM SFTWR	600	10.000	10.000	10.000	0.000
SNC LAVLN F	11816	11.350	11.300	11.300	-0.050
SR TELCOM	3495	7.150	7.000	7.000	0.000
ST ANDRW O	3100	2.150	2.100	2.150	-0.100
ST LAURENT	35420	16.500	16.150	16.150	+0.200
STL CEMA F	5075	13.600	13.600	13.600	+0.100
SALIX O	1700	7.000	7.000	7.000	+0.500
SALIX S O	6000	6.450	6.000	6.000	-0.100
SAMAX GL O	4400	4.800	4.800	4.800	+0.050
SAMOTH C	2900	5.100	4.900	5.100	+0.050
SAMUEL M T	36170	29.000	28.500	28.500	+0.050
S FERNAND O	14300	0.840	0.800	0.800	0.000
SANDS PTRO	26	8.400	8.400	8.400	0.000
SANTA CRZ O	28512	0.290	0.280	0.290	+0.010
SANTO GOLD	2350	30.000	30.000	30.050	+1.050
SASK WHT B	14502	21.500	20.650	21.450	+0.650
SATURN	26500	3.500	3.450	3.450	0.000
SAXON PETE	51000	0.580	0.570	0.580	0.000
SCAFFOLD	4003	1.150	1.150	1.150	0.000
SCE INV AF	2355	41.000	40.350	41.000	+0.650
SCHNEIDER	5789	27.500	25.500	27.500	+4.500
SHNIDR A F	4560	25.550	25.000	25.500	+0.750
SCINTILOR O	127000	0.700	0.620	0.650	+0.020
SCINTREX	700	13.750	13.500	13.750	+0.250
SCORPION'O	29900	0.480	0.440	0.440	-0.040
SCOTIA SPLT	1500	51.000	51.000	51.000	+1.000
SEAGRAM	75391	54.600	53.800	54.150	-0.500
SEARS CAN	73648	23.950	23.650	23.850	-0.100
SEARCH EN O	3837	0.780	0.780	0.780	-0.020
SECOND CP	1100	12.900	12.500	12.500	+0.050
SEMAFO O	4000	1.650	1.610	1.650	+0.050
SEMIT AF	22500	0.750	0.670	0.700	-0.030
SEMIT B	300	0.800	0.800	0.800	0.000
SEMISEST	200	12.250	12.250	12.250	-0.250
SEVENTH A	5300	0.900	0.800	0.800	+0.100
SHAWC B F	89987	17.200	17.000	17.100	+0.100
SHAW I A	2440	45.000	44.150	44.750	+0.250
SHAW I B	665	44.750	44.750	44.750	+0.750
SHELL CAN	61325	23.400	22.750	23.400	+0.600
SHERMAG	2700	16.400	16.300	16.400	+0.150
SHERRITT I	32800	5.500	5.350	5.350	-0.100
SIDUS SYS	7000	2.100	2.000	2.050	+0.050
SIGNATURE	27500	0.150	0.100	0.100	0.000
SIKAMAN O	504500	0.040	0.030	0.035	+0.005
SILCORP	75	34.000	34.000	34.000	0.000
SIMMOND	22800	0.400	0.390	0.390	+0.020
SINO FOR AO	283400	2.150	2.050	2.050	-0.070
SKYJACK	18846	22.250	21.750	21.850	0.000
SLATER STL	8370	11.350	11.100	11.300	+0.050
SLEEMAN B	20729	5.600	5.450	5.600	0.000
SLOCAN F	28326	8.550	8.450	8.500	0.000
SMALL FRY	11000	8.300	8.300	8.300	0.000
SMED INTL	6022	25.000	23.500	25.000	+2.150
SODISCO 2 P	1000	5.000	5.000	5.000	0.000
SOFTQUAD O	4500	1.000	1.000	1.000	+0.050
SOLITARIO O	24500	3.100	3.100	3.100	0.000
SONORA O	15000	0.110	0.110	0.110	0.000
STH AMER O	32375	0.125	0.110	0.110	-0.010
SOUTHAM	9369	28.000	27.750	27.750	-0.050
STH AFRCA O	163178	1.750	0.900	0.900	-0.270
STH CROSS O	74100	2.000	2.000	2.000	+0.100
SOUTHERN O	36700	12.350	11.250	11.600	-0.750
SOUTHWRD	4000	1.000	1.000	1.000	0.000
SOUTHWST O	15000	4.800	4.500	4.500	-0.100
SPAR AERO	13811	10.650	10.500	10.500	0.000
SPECTRA P F	3525	15.000	14.000	14.000	-0.100
SPECTRAL	121347	8.500	8.300	8.500	+0.300
SPECTRUM	1800	9.950	9.000	9.950	+0.950
SPEEDWRE	1500	1.450	1.450	1.450	-0.050
SPEEDY M	23600	3.000	2.900	3.000	+0.100
SPIRE EN O	5000	1.550	1.550	1.550	0.000
STACKPOLE	1100	18.050	18.000	18.050	-0.200
STAR DATA	10450	6.600	6.350	6.500	-0.150
STAR R O	1900	0.140	0.140	0.140	-0.005
STARTECH	35806	8.000	7.400	7.500	+0.350
STEEPLEJAK	4300	1.680	1.600	1.680	0.000
STELCO A	134473	12.000	11.850	11.950	+0.100
STELCO B P	4700	25.250	25.150	25.250	-0.050
STELCO C P	1300	25.500	25.350	25.350	-0.050
STRATOS GL	1600	2.950	2.800	2.800	-0.050
STRESSGN O	11950	2.990	2.850	2.990	+0.140
STRONGCO	3300	15.200	14.900	15.200	+0.250
SUMMIT R	1300	5.150	5.000	5.150	+0.050
SUN MED	172300	17.400	17.050	17.100	+0.050
SUNCOR	47389	51.950	51.500	51.800	+0.300
SUN-RYPE	1900	2.000	2.000	2.000	0.000
SURREY MT F	4675	11.750	11.650	11.650	-0.100
SUTTON O	1200	10.750	10.750	10.750	+0.050
SYMETRY O	66000	1.390	1.340	1.360	+0.030
SYNSORB	2900	9.700	9.450	9.450	-0.200
SYSTEMS	5000	1.750	1.740	1.750	+0.010

TàZ

TH RES O	217166	0.380	0.335	0.380	-0.010
TLC LASER O	5350	19.250	18.600	19.100	-0.150
TSB INTL	13900	7.000	6.900	7.000	+0.100
TVI PAC O	63400	0.090	0.090	0.090	0.000
TVX GOLD	45100	4.250	4.110	4.140	+0.010
TAIGA FORT	4750	12.000	11.900	12.000	+0.100
TALISMAN	13011	42.000	41.350	41.950	+0.600
TARRAGON O	1007319	1.800	9.500	9.500	-0.300
TECHNILAB	2425	9.500	9.200	9.500	+0.750
TECK COR A	100	21.000	21.000	21.000	+1.000
TECK B F	26800	19.800	19.500	19.800	+0.200
TECMAR O	4150	0.620	0.600	0.620	+0.070
TECSYN	8017	4.800	4.750	4.800	+0.050
TEKLOGIX	3100	2.900	2.800	2.900	-0.100
TEKNOR	12100	5.200	5.200	5.200	+0.150
TELCO SPLIT	20823	18.200	17.650	18.200	+0.200
TELCO SPL P	9800	25.900	25.500	25.500	-0.300
TELEGLOBE	41020	48.650	48.000	48.500	0.000
TELGLB 5.40	1000	25.700	25.700	25.700	0.000
TELEPANL O	500	2.750	2.750	2.750	+0.150
TELESYS I F	18100	23.750	22.750	23.750	+1.000
TELULAR O	41400	1.070	0.980	0.980	-0.020
TELUS CORP	80818	34.750	34.350	34.500	-0.250
TEMBEC A	26700	7.900	7.900	7.900	0.000
TENKE MNG	25921	3.000	2.750	3.000	+0.200
TERRA INC	8	17.250	17.250	17.250	0.000
TESCO	68070	20.750	20.250	20.750	+0.250
TESMA A	1193	19.000	19.000	19.000	0.000
TEX CAP P	1028	32.000	32.000	32.000	0.000
THOMCOR	78739	41.250	40.750	41.000	-0.050
THOM COR C	12000	25.400	25.350	25.400	0.000
THUNDRW O	175753	0.260	0.150	0.240	+0.020
TIMINCO	100	3.000	3.000	3.000	-0.300
TINTINA O	6000	0.260	0.260	0.260	+0.020
TIOMIN O	31800	0.850	0.820	0.850	0.000
TIOMIN W	7000	0.010	0.010	0.010	-0.005
TOREX O	2700	1.510	1.500	1.500	-0.010
TOROMONT	3685	33.500	33.000	33.250	+0.250
TOR DM BK	1288376	60.250	59.250	60.000	-1.450
TD BK H	2000	29.050	29.050	29.050	0.000
TD BK NOTE	450	27.000	27.000	27.000	-0.250
TIPS	388924	38.100	37.900	38.100	0.000
HIP	76649	42.900	42.750	42.800	-0.050
TORRINGTN	21500	4.100	4.000	4.100	-0.100
TORSTAR B F	1630	54.000	53.500	54.000	0.000
TRANS HX O	38200	0.450	0.400	0.400	-0.050
TRANS DOM	56000	0.370	0.360	0.370	+0.010
TRALT CORP	144162	23.200	22.950	23.100	+0.100
TRCAN PL	143040	32.700	32.600	32.600	-0.150
TRP 1ST Q	200	52.000	52.000	52.000	0.000
TRGLOB O	2000	1.750	1.750	1.750	-0.070
TREMINCO O	4500	0.370	0.370	0.370	0.000
TRI LINK	3000	15.750	15.600	15.600	+0.100
TRI WHITE	18300	1.990	1.920	1.950	-0.050
TRIAM AUT	13100	7.150	6.850	7.150	+0.250
TRICAN WELL	2000	4.550	4.550	4.550	-0.050
TRIDEL ENT	1500	0.750	0.750	0.750	0.000
TRIGAS O	26900	1.050	1.000	1.050	-0.020
TRILLION O	11200	2.080	2.030	2.030	-0.070
TRILON A	235782	12.000	11.550	12.000	+0.450
TRILON FIN I	303850	23.200	22.800	23.150	+0.050
TRLON FIN II	800	22.650	22.400	22.400	-0.250
TRIMAC	6300	9.800	9.500	9.500	+0.200
TRIMRK FIN	121546	52.250	51.600	51.800	0.000
TRIMIN ET	3200	6.700	6.700	6.700	-0.050
TRITECH	4100	33.000	31.000	31.000	-1.000
TRITON MN O	59500	0.380	0.350	0.350	-0.030
TRIUMPH	900	2.650	2.650	2.650	0.000
TRIZEC HA F	172648	35.150	34.700	34.950	+0.200
TRIZEC HW	20413	7.250	7.150	7.250	0.000
TROJAN TECH	726	29.000	28.600	29.000	+0.500
TUDOR O	1000	0.290	0.290	0.290	+0.050
TUSK ENRGY	1500	1.350	1.350	1.350	-0.010
TWIN GLD O	18500	0.310	0.290	0.310	+0.010
TYLER R O	9000	0.220	0.220	0.220	-0.010
ULSTER P	31100	12.150	12.100	12.150	0.000
UNICAN A	100	32.250	32.250	32.250	+0.250
UNICAN B F	7910	32.300	32.000	32.000	0.000
UNICORP A F	1330	5.200	5.100	5.100	0.000
UNIFORT A F	3000	3.750	3.750	3.750	0.000
UNIHOST	41044	10.100	9.250	9.800	+0.650
U CDN SHAR	200	15.500	15.500	15.500	0.000
UN CORP	2461	56.100	55.000	56.100	-0.900
UN DOMIN	5101	39.950	39.600	39.950	+0.450
UN GRAIN F	1871	12.800	12.750	12.750	0.000
U KENO	13700	1.050	1.050	1.050	+0.050
UN REEF O	500	0.150	0.150	0.150	+0.020
UN TRI STAR	280550	1.140	1.080	1.100	+0.060
UPPER CAN	252100	5.050	5.000	5.000	-0.050
UPTON RES	7525	3.750	3.690	3.750	+0.050
UTILITY A	20800	41.800	41.500	41.800	+0.050
VAN HOUTT F	800	30.000	30.000	30.000	+0.750
VELAN	20700	23.500	23.000	23.250	+0.250
VENGOLD O	500	1.350	1.350	1.350	+0.050
VENTRA GR	51200

Petites annonces

Une de nos conseillères

CAROLLE

- 545-4014 SAGUENAY
- 668-4506 ALMA et les environs
- 679-3832 SAINT-FÉLICIEN et les environs

INFORMEZ-VOUS SUR NOS PETITES ANNONCES DE STYLE COMMERCIAL

PRIÈRES:..... 35,00 $
AVIS DE DÉCÈS:.... 76,50 $

Les taxes ne sont pas comprises dans les prix.

Aucune facturation.
Acceptons les chèques, cartes de crédit.

1051, BOUL. TALBOT - CHICOUTIMI - G7H 5C1

INFORMATIONS GÉNÉRALES

QUOTIDIEN
Toute annonce réservée avant 16 h 30 pourra être publiée le lendemain.
Toute correction ou annulation devra être faite avant 16 h 30 pour être effective le lendemain.

PROGRÈS-DIMANCHE
Toute annonce réservée au plus tard le vendredi à 16 h 30 pourra être publiée le dimanche suivant.

Aucune annonce ne peut être corrigée ou annulée après 16 h 30 le vendredi précédant la parution.

RESTRICTION
L'éditeur se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable.

VOTRE ANNONCE EST INCOMPLÈTE?
Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

TARIFS

10 mots ou moins QUOTIDIEN

1 jour..... 7,05 $
2 jours..... 8,60 $
3 jours..... 10,15 $
4 jours..... 11,70 $
5 jours..... 13,25 $
6 jours..... 14,80 $

10 mots ou moins PROGRÈS-DIMANCHE 9,25 $

Mots additionnels: 0,40 $ mot/par semaine

Lettrage majuscule
Caractères gras
Encadrement
Titre centré
3,00 $ par semaine

AVEC PHOTO: 6,50 $ par parution

HEURES D'AFFAIRES

8 h 30 à 16 h 30
DU LUNDI AU VENDREDI

INDEX DES RUBRIQUES

IMMEUBLES COMMERCIAUX 100
Bâtisses commerciales 101
Blocs appartements 102
Bureaux à louer 103
Commerces à vendre 104
Commerces à louer 105
Entrepôts à louer 106
Fermes 107
Garages 108
Locaux à louer 109
Terrains commerciaux 110

HABITATIONS RÉSIDENTIELLES 200
À partager 201
À vendre ou à louer 202
Chalets à vendre 203
Chalets à louer 204
Chambres à louer 205
Condominiums à vendre 206
Condominiums à louer 207
Logements à louer 208
Maisons à vendre 209
Maisons à louer 210
Maisons mobiles à vendre ..211
Maisons mobiles à louer 212
Terrains à vendre 213

VÉHICULES 300
Abris d'auto 301
Autos à vendre 302
Avions à vendre 303
Bateaux à vendre 304
Camions à vendre 305
Camions 4X4 306
Campeurs à vendre 307
Fourgonnettes 308
Machinerie 309
Motomarines à vendre.....310
Motoneiges à vendre 311
Motos à vendre 312
Motos 3 et 4 roues 313
Pièces et accessoires 314
Remorques à vendre 315
Souffleuses à vendre 316
Tracteurs à vendre 317
Véhicules divers 318

EMPLOI 400
Gardien(ne) demandé(e) ..401
Personnel demandé 402

FORMATION 450
Enseignement / cours 451

OCCASIONS D'AFFAIRES 500
Finances 501
Occasions d'affaires 502

SERVICES PROFESSIONNELS ..600
Construction / rénovation ..601
Impôt 602
Massage 603
Offres de service 604
Services de garde 605

MARCHANDISES ET SERVICES 700
À donner 701
À vendre ou à échanger 702
Ameublement 703
Animaux 704
Antiquités 705
Bois de chauffage 706
Coin du bébé 707
Demandé 708
Divers 709
Équipement de bureau 710
Équipement de commerce ..711
Ésotérisme 712
Marché aux puces 713
Matériaux de construction ...714
Poêle à bois 715
Réceptions 716
Santé 717
Vêtements 718
Ventes de garage 719

SPORTS / LOISIRS ..800
Articles de sport 801
Bicyclettes 802
Camping 803
Chasse et pêche 804
Musique et accessoires 805
Ordinateurs et jeux 806
Photos et vidéos 807
Piscines et acc. 808
Roulottes à vendre 809
Roulottes à louer 810
Vacances / voyages 811

AVIS 900
Activités diverses 901
Agences de rencontres.....902
Messages personnels 903
Perdu ou retrouvé 904
Recherche 905

100 IMMEUBLES COMMERCIAUX

101 Bâtisses commerciales

Immeuble commercial comprenant terrain et bâtisse, présentement un bar rentable mais peut être facilement converti en édifice à bureau, clinique ou magasin, situé au 2164 St-Jacques, Jonquière, près de Place Centre-Ville, aubaine: évaluation municipale, possibilité de financement par le propriétaire, tél.:547–7279, après 17h00.

102 Blocs appartements

DEUX immeubles de 8 logements (4.1/2, 5.1/2), 96 et 106 rue Dubé. Roland Tremblay, 548–5164, Image 2000.

103 Bureaux à louer

A PARTAGER: bureau d'affaire, situé 652 Victoria, Ville de la Baie. Inf.:544-1943 jour, 544-3579 soir.

104 Commerces à vendre

COMMERCE bien établi (avec spécialités), bonne clientèle. Tél.:549-0175, 549-2314(télécopieur).

FRIPERIE à vendre très bon prix. Informez-vous 418-275-2207, 418-275-7325.

106 Entrepôt à louer

CHICOUTIMI, Boul. Talbot, locaux industriels ou d'entreposage, chauffés ou non, 1,000 à 10,000 pi.ca. Tél.:549-9200.

109 Locaux à louer

CHICOUTIMI Coin Bégin et des Oblats

A qui la chance
Local 1,500 pi.ca. environ.
Aménagé pour salon d'esthétique ou pour autres commerces connexes.

AVANTAGES
Immeuble commercial récent
Très achalandé et climatisé
Vaste stationnement

Prix très compétitif.
545-2409(jour), 549-6028(soir)

CHICOUTIMI, 272 du Séminaire, superficie variable selon vos besoins. Très avantageux. A la journée ou au mois. Tél.:699–1170.

CHICOUTIMI, 555 Bégin, locaux commerciaux grandeurs variées, service et charge tout inclus, prix compétitifs. Tél.:549-1250, 548-2442.

CHICOUTIMI, pour esthétique et soins de corps en général ou autres commerces, situé dans résidence pour retraités. Tél.:543–9003.

CHICOUTIMI: 1,200 pi.ca. très bien situé, coin Price, Ste-Anne. Tél.543–6048, 540-1754(cellulaire).

CHICOUTIMI: local commercial, 2287 boul. Talbot, 2,220 pieds.carrés, libre immédiatement Atelier 14' de hauteur. Tél:.696–1158.

LOCAL COMMERCIAL
BOUL. DU ROYAUME
3740, boul. du Royaume
Jonquière. Tél.:**547-4533**

Avec stationnement: 3,200 pi. carrés. Toilettes, bureaux. Disponible immédiatement. **TRES BON PRIX**, chauffé, éclairé.

109 Locaux à louer

PETIT ENTREPOT chauffé, éclairé, à louer, sous-sol de maison: grandeur: 35X40 ou 15X15. Prix à discuter. Tél.:545-4029

ST-ISIDORE: Rivière-du-Moulin, locaux pour petites entreprises. Tél.:549–3065.

200 HABITATIONS RÉSIDENTIELLES

203 Chalet à vendre

MONT-VALIN: lac Doumic, équipement complet au propane, plancher bois franc, verrière meublé en rotin, puits artésien, génératrice avec démarreur à distance. Tél.:698–0682, 540-1500(cellulaire).

204 Chalet à louer

VALINOUET, près des pentes, tout équipé, disponible semaine de relâche. Tél.:549-9969.

205 Chambres à louer

3 minutes Place Royaume, grandes chambres, entrée indépendante, stationnement, cuisine, buanderie, câble, téléphone. Faut voir. Cellulaire:591-0416, 690–5356.

CHAMBRE neuve, cuisinette, avec services inclus, dans résidence tranquille. Tél.:693–8346.

CHICOUTIMI, centre-ville, cuisine commune, câble fourni. Mois, semaine. Tél.:543-3942, 543-5291.

CHICOUTIMI, chambre avec cuisine, laveuse, sécheuse, près centre-ville. Tél.:543-9081, 690-2137.

CHICOUTIMI, proximité Université, entrée indépendante, lessive gratuite. Cuisine et salle de bain à partager, $200/mois. Tél.:696-3347, Mme Duchesne.

CHICOUTIMI, près Cégep, Hôpital, Université, cuisine commune, laveuse, sécheuse, entrée indépendante. Tél.:549–3372.

CHICOUTIMI: ARRIERE Place Royaume, très propre, tranquille, câble, laveuse, sécheuse, cuisine, entrée indépendante, non fumeur(se). Tél.693–1956.

CHICOUTIMI: CHAMBRE de qualité, très propre, très tranquille, laveuse et sécheuse, près centre-ville, hôpital, Université, face au Cegep, non fumeur(euse). Tél.:545–0698, 541-0077

JONQUIERE, chambres et pensions, idéal pour travailleurs, non fumeurs, chambre très luxueuse avec télévision, câble, dans un endroit paisible. Tél.:542-1093.

206 Condominiums à vendre

A 5 minutes Place Royaume, construction acier béton, studio 3.1/2, 4.1/2. Possibilité location, achat. Tél.: 693-3383, 545-0647, 1-800-394-3383.

208 Logements à louer

1.1/2, 2.1/2, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, 6.1/2, près Université, et des centres d'achats. Meublés, semi-meublés ou non. Tél.:693–3383, 545-0647, 1-800-394-3383.

4,1/2, CHICOUTIMI, Boulevard Saguenay, rez-de-chaussée, très propre, $350/mois. Tél.:693–9147, 696-1816.

A LOUER: Les Appartements Le Gite, 3.1/2, meublés, chauffés, éclairés, situés environ 1000 pieds arrière Place du Royaume, 1318 rue Des Roitelets. Libres immédiatement. Tél.:678–4803, radio-chasseur:541-3288.

A VOIR: 4.1/2, très moderne, très propre, 3812 rue de Belfort, Jonquière. **Libre 1er mai. Tél.:547–9540.**

ABORDABLE
CHICOUTIMI: près écoles et services, rue Thérèse-Casgrain: 5.1/2, rue Bécard: 1.1/2, 2.1/2, rue Sydenham: 5.1/2, rue Emile Girardin 5.1/2. Tél.:545-7769.

ARVIDA NOUVEAU! ON VOUS DEMENAGE, 2 mois gratuits. 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2. Chauffés, éclairés, remis à neuf, avec porte patio. A côté d'un centre d'achat.Tél.:548-0889, 693-4644.

ARVIDA, 4.1/2, $465 chauffé, eau chaude et déneigé. Tél.:548-6109.

208 Logements à louer

ARVIDA: 3.1/2 meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, libre immédiatement. Tél.:548-8859.

ARVIDA: 4.1/2, chauffé, éclairé, rangement, porte-patio, balcon, près des services, libre immédiatement: 475$/mois. Tél.:548-1410.

ARVIDA: dans bloc 6 logements, grand 4.1/2, balcon, porte-patio, près des services, réservez pour juillet. Tél.:693-9075, paget:541-3628.

ARVIDA:2.1/2, 4.1/2, chauffés, éclairés, près des services. Libres immédiaement. Spécial: Un mois gratuit.Tél.:548–8643.

ATTENTION: Quartier Université, près centres d'achats, 4.1/2, porte-patio, balcon, possibilité cuisinière, réfrigérateur. Aussi 4.1/2 tout meublés. Tél.:693-4242.

BOULEVARD SAGUENAY: 5.1/2, repeint à neuf, chauffé, eau chaude fournie, 425$/mois. Tél.698-1485

CHEMIN DU PLATEAU: 4.1/2, chauffé, non éclairé, eau chaude et toiles fournies, libre immédiatement, tél.:677-2098, 549-4167.

CHICOUTIMI-NORD: 1800, boul. Ste-Geneviève, grand 5.1/2, porte-patio, très propre, couvre-planchers neufs, **400$/mois,** libre immédiatement.**Chicoutimi-Nord: 1950 Tadoussac, beau 4.1/2,** demi sous-sol, grandes fenêtres, très propre, **350$/mois,** libre juillet. **Tél.:696-7208.**

CHICOUTIMI
3.1/2, chauffés, meublés, éclairés, libres immédiatement.
Tél.:690-6308

CHICOUTIMI
4.1/2, 5.1/2, place des Airelles, très grands, entrée contôlée, repeints à neuf.
Tél:690–6308

CHICOUTIMI CENTRE-VILLE
Loft à louer, 387 Racine Est, 600$/mois non chauffé, non éclairé. Tél.:543–3357, heures d'affaires.

CHICOUTIMI, 3.1/2, grandes pièces, stationnement, meublé, chauffé, éclairé, près Université et centres d'achats. Libre immédiatement. $385. Tél.:543-9705.

CHICOUTIMI, 3.1/2, meublé, chauffé, éclairé, près Université, Cégep. Tél.:548–2442, 693-0398, paget:693-5579.

CHICOUTIMI, 4.1/2, idéal pour personnes 50 ans et plus, libre 1er mars ou 1er avril. $350. Tél.:548-7220.

CHICOUTIMI, 5.1/2, $425, non chauffé, non éclairé. Libre 1er avril. Tél.:543-7230 jour, soir:696-0111 Sylvain.

CHICOUTIMI, 5.1/2, chauffé, éclairé, toiles. Libre 1er mai. Tél.:543-8605, 543-5834.

CHICOUTIMI, 5.1/2, dans duplex, 1750 Zola, libre immédiatement. $550 non chauffé, non éclairé. Tél.:543–8447.

CHICOUTIMI, Angoulème, 5.1/2, chauffé, éclairé, $535/mois. Tél.:690-5163.

CHICOUTIMI, Boul. Barrette. 4.1/2 hors-sol, dans maison privée, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, $495. Libre immédiatement. Tél.:545-2873.

CHICOUTIMI, rue Georges-Vanier, 41/2, semi-meublé, près de l'UQAC, libre 1 mai. Tél.:543-9505

CHICOUTIMI, sous-location 4.1/2, cause transfert, tranquille, très propre, prix spécial. A voir! Libre 1er mars. Tél.:545-8442, 698-1308

RÉSERVEZ MAINTENANT
CHICOUTIMI-NORD: face Polyvalente Charles-Gravel. **Nouveau propriétaire. Service personnalisé. Immeuble bien entretenu. Entrées contrôlées. Logements rénovés**. Endroit tranquille. **GRANDS 3.1/2,** libre **MAI. GRANDS 4.1/2,** libres **MARS, AVRIL, JUILLET. Idéal pour couple sans enfant**, porte patio, grands balcons, **chauffés, eau chaude fournie,** remises intérieures. **TRES BON PRIX. Tél.:696-7208, 543-5330.**

CHICOUTIMI-NORD, 4.1/2 chauffé, arrière centre d'achat, $400. Libre immédiatement. Tél.:673–6417.

208 Logements à louer

CHICOUTIMI-NORD, Canton Tremblay, 4 1/2, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, déneigement. Libre 1er mars. Tél.:543-9738.

CHICOUTIMI-NORD: 174 Vallières, 4.1/2, chauffé, éclairé, libre immédiatement. 375$/mois. Tél.:549-2299.

CHICOUTIMI-NORD: 4.1/2, eau chaude fournie, très propre, porte-patio, balcon, remises intérieure extérieure, tél.:549-0459.

CHICOUTIMI-NORD: 4.1/2, non chauffé, non éclairé, super tranquille, aucun voisin adjacent, libre immédiatement, $360/mois. Tél.:693-8093.

CHICOUTIMI-NORD: grand 4.1/2, non chauffé, non éclairé, demi sous-sol, très claire, libre immédiatement Tél.693-5109, après 18h00.

CHICOUTIMI-NORD; Cap St-François, 1122 Roussel, beau et grand 5.1/2 sur 2 étages, remise, très grand terrain, patio, endroit paisible, 520$/mois, non chauffé, non éclairé. Libre immédiatement. Tél.696-3297, 545-6162.

CHICOUTIMI: 1450 Du Perche, grand 3.1/2, semi-meublé, moderne, libre immédiatement, 375$/mois, chauffé, éclairé, Tél.544-4595, paget:696-6324, 693-8634.

CHICOUTIMI: 2.1/2, 3.1/2, 5.1/2, à très bon prix. Tél.540-1754(cellulaire).

CHICOUTIMI: 27 Lorne Ouest, 5.1/2 repeint à neuf. 3.1/2, 429 Champs-Elysées, chauffé, éclairé, semi-meublé, tél.:698-1067, 696-2654.

CHICOUTIMI: 3.1/2 chauffé, éclairé, eau chaude fournie, stationnement. Tél.:545-2480.

CHICOUTIMI: 3.1/2 meublé, ou semi-meublé, chauffé, propre, spacieux, tranquille, près centres d'achats, Tél.:549–1399.

CHICOUTIMI: 3.1/2, 4.1/2. Centres d'achats, Université, 2.1/2 près cégep. Libres immédiatement Récents. Propres. Tél.:543-4037.

CHICOUTIMI: 3.1/2, près Cégep, hôpital, 586 Bécard, meublés, eau chaude fournie, balcon, 350$/mois. Tél:.547–4209, 549-9073.

CHICOUTIMI: 325 Malraux, 4.1/2, bien insonorisé, plancher béton, moderne, libre 1er mars, $460/mois. Tél.:696-1817.

CHICOUTIMI: 4 1/2, semi-meubls, rue Jacques-Cartier Est, 400$/mois. Tél.:549-9073.

CHICOUTIMI: 4.1/2 et 5.1/2 genre condo, 1 mois gratuit, entrées indépendantes, libres immédiatement. Tél.;698–2299 ou 690-3142.

208 Logements à louer

CHICOUTIMI: 4.1/2, 1641 des Grands Ducs, près Centres d'achats. Libre 1er mars. Tél;696–1158

CHICOUTIMI: 4.1/2, centre-ville, près du cegep et de l'université. Rénové à neuf. Tél.:548–2090.

CHICOUTIMI: arrière Place du Royaume, 3.1/2, chauffé, éclairé, semi-meublé, 380$/mois. Rue St-Vincent 4.1/2 et 3.1/2 chauffés, éclairés, meublés, 460$, 355$/mois. Rue Paquet, grand 4.1/2, chauffé, éclairé semi-meublé, 510$/mois.. Rivière-duMoulin, 2.1/2, chauffé, éclairé meublé, 305$/mois. Tél.:543-8717, 696-3092.

CHICOUTIMI: centre-ville, 1.1/2, chauffé, éclairé, meublé, 230$/mois. Tél.:545-1034.

CHICOUTIMI; 3.1/2 semi-meublé, eau chaude, rez-de-chaussée, porte, patio, frais peint, près Université, libre immédiatement. 375$/mois. Tél.678-2299

JONQUIERE: 4.1/2, 5.1/2, modernes, spacieux, chauffés, eau chaude fournie, conciergerie, local de rangement, près Cegep. Tél:.695-5918.

JONQUIERE, 4.1/2, 5.1/2, libres immédiatement, proche de tous les services. Tél.:547–6469.

JONQUIERE, centre-ville, 2.1/2, semi-meublé, libre 1er mars. Tél.:547-9023, 542-5368.

JONQUIERE: 3.1/2, meublé ou semi-meublé, chauffé éclairé, bien situé, secteur Cegep. Tél.542-3181.

JONQUIERE; 4.1/2, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. 350$/mois. 2320 St-David. Tél.693-8634, 696-6324(paget).

JONQUIÈRE: centre-ville, 4.1/2, non chauffé, non éclairé, déneigé, entrée indépendante, endroit tranquille, libre immédiatement. 405$/mois. Tél.:542–6341.

JONQUIÈRE: grand 4.1/2, disponible: 1er mars, quartier tranquille, entrée indépendante, 430$/mois. Tél.:695-4859.

JONQUIÈRE: quartier des Peintres, 3.1/2, moderne, meublé, service laveuse sécheuse, porte patio, rez-de-chaussée, personne sérieuse seulement. Libre immédiatement. Tél.:548–9085

LA-BAIE: spacieux 3.1/2, 4.1/2,. 5.1/2, 1350 Boul. Grande Baie Nord, non chauffés, non éclairés, remise intérieure, libres immédiatement. De $285/mois à $390/mois. 1 mois gratuit. Tél.:543–7771, 544-6163, B.Picard.

LA BAIE: secteur Polyvalente, tranquille, 3.1/2 semi-meublé, laveuse, sécheuse, 325$/mois. Tél.:697–1424.

LA BAIE: spécial: 4.1/2, 3.1/2 rénovés à neuf, libre immédiatement, 1ère rue, de 280$ à 340$/mois. Tél.:693-0529, 696-3288.

GRATUIT

Placez une petite annonce dans Le Quotidien ou le Progrès-Dimanche et elle paraîtra sur le site Internet le même jour GRATUITEMENT

www.lequotidien.com

373742

208 Logements à louer

LA-BAIE, 5.1/2, haut maison, plancher bois, face Hôpital. Libre. Tél.:697–1488.

LA BAIE: rue Victoria, grand 4.12, 345$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:544–6757.

RIVIERE-DU-MOULIN: 4.1/2, meublé ou semi-meublé, déneigé. Libre immédiatement. Prix compétitif. Tél.544–6313, 690-5518.

RIVIÈRE-DU-MOULIN: 2.1/2, chauffé, éclairé, eau chaude, semi-meublé: 310$/mois. Tél.:549-8292

ST-AMBROISE: grands 4.1/2, libre 1er mars, libre fin juin, 283 et 291 rue Gagnon, Claveau et Gagnon. Tél:672-2024

209 Maisons à vendre

ALMA: maison rènovée, très propre, bois franc, 2 salles de bains, prix raisonnable. Tél.:662-7700.

ARVIDA, maison en rangée, rénovée, secteur Manoir, 1975 Geoffrion, 2 chambres, plancher bois. Tél.:548-6157.

ARVIDA: 2095 Burma, 3 chambres, 2 salles de bains, plancher bois franc,sous-sol aménagé, 54,500$. Tél.:548–4918.

CANTON TREMBLAY: Route Madoc, cottage 1994, 1.1/2 étage, 4 chambres, mezzanine, garage intérieur, évaluation municipale: 130,000$, prix: 118,000$ négociable. Tél.:545–9260

CHICOUTIMI-NORD, 415 Saint-Michel, 4 chambres, cuisine et fenêtres rénovées, garage, 78,000$. Tél.:693-8897.

CHICOUTIMI: construction style Canadien, 1.1/2 étage, tout brique, armoires en chêne, garage, terrain 100'X150' sans voisins à l'arrière et à l'avant. Acheteur sérieux seulement. 92,000$ non négociable. Tél.:698-0891 (après 18h00)

CHICOUTIMI: maison 5.1/2 boul. St-Jean Baptiste, pièces, possibilité de financement. Tél.:545–3465.

CHICOUTIMI: maison de 7 ans, 30X40, 5 chambres, terrain 12,000 pi.ca. aucun voisin arrière, près des services. Tél.549–2640

CHICOUTIMI: près des centres d'achats, 510 des Sizerins, 3 chambres, avec revenus, spécial: 98,000$. Tél.:549–3233, 693-9225

HEBERTVILLE-STATION, 30x44, 4 chambres, 2 salles de bain, garage 24x36. Tél.:276-4347, 661-0099.

JONQUIERE: près Cegep, unifamiliale, sous-sol fini, grand garage, remise, patio. Cause: transfert. Tél:.542-2169, demander Dany.

JONQUIÈRE, maison à revenus (3 logements). SAINT-AMBROISE, unifamiliale.Tél.: 541-2487, 548-8947

LAC KENOGAMI: bord de l'eau, grand terrain, 2 chambres, garage, directement du propriétaire. Prix de l'évaluation. Tél.:542-4753.

MAISON JUMELE 5.1/2, construction 10 ans, patio, remise, piscine, libre immédiatement, 64,500$, 2075 Beauchemin, Jonquière. Tél.:693-0973(soir), 693-0437(message), 547-2191, poste 290, demander Rachel.

ROBERVAL: maison à revenus, 2 logements (4.1/2, 6,1/2) rénovés à neuf. Tél.:698–1484

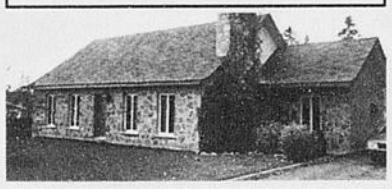

Résidénce Ste-Claire, Chicoutimi-Nord, garage, grand terrain, un voisin. tél.:545-4810, 541-0711.

210 Maisons à louer

LAC-ST-JEAN: Rang des Iles, résidence à l'année, site merveilleux, libre immédiatement. 500$/mois. Tél.:545-2355, 1-418-345-2991.

213 Terrains à vendre

2 TERRAINS 15,000' carrés chacun, un prêt à construire, l'autre zoné agricole. Tél.:677-2519 après 19h00.

A VENDRE TERRAIN: situé à Jonquière sur la rue Monet, superficie de 7300 pi.car. avec 2 servitudes, prêt à construire. Téléphoner à 547-3095 le soir.

ACHETERAIS: terres à bois et coupes de bois. Sérieux. Tél.:418-439-3881

FALARDEAU, Lac Sébastien, embranchement #4, 36,781 pieds.carrés, bord du lac. Prêt à construire. Michel Veillette:696–4236.

300 VÉHICULES

302 Autos à vendre

1986 Dodge 600, 2.5L. 995$. 1988 Camaro IROX-Z, moteur 5.7L., jamais sorti l'hiver, 4 mags, équipement complet, 2995$. 1997, pick-up Sonoma ZR2, équipement complet, pneus 31", impeccable, 3 portes, 27,500$ négociable. Automobiles Rivard, 673-6218.

ASPIRE 1994, 37,000 kilomètres, manuelle, très bon état, 5,800$. Tél.696-1241

AUBAINE: Achat. Je suis celui qui vous offre le plus pour votre véhicule usagée. J'ai urgent besoin: modèles S-10, S-15, entre 1992 et 1996, 4X4 et 2X4. Martin Bergeron:1-800-893-9990

AUTOMOBILE BEDARD
TEL:693–8567
1990, PLYMOUTH ACCLAIM, 6 cylindres, automatique, climatiseur, impeccable. **1990 CHEVROLET CORSICA** 6 cylindres, automatique, climatiseur. **1991 MERCURY TOPAZ**, automatique, bonne condition. **1987 HONDA ACCORD,** 5 vitesses, manuelle, très propre. **1991 PONTIAC SUNBIRD** 2 portes, manuelle, inspectée, très propre. **1991 HONDA PRÉLUDE** manuelle, vrai bijou, prix de cotation. **Ces véhicules sont garantis.**

302 Autos à vendre

AUTOMOBILES J.M.
2660 Ste-Geneviève

CHEVROLET LUMINA EURO 4 portes, 1992, garantie 1/an ou 20,000 kilomètres, groupe propulseur, très bonne condition, échange accepté, **8,495$.**
PLYMOUTH ACCLAIM 1990, 4 portes, V6, très bonne condition, garantie 1/an ou 20,000 kilomètres, groupe propulseur, **3,995$.**
FORD ESCORT LX 1992, 4 portes, automatique, garantie 1/an ou 20,000 kilomètres, groupe propulseur, **5,495$** échange accepté
MERCURY COUGAR 1985, très bonne condition, 2,000$ de réparations effectuées, spécial **1,000$**
CHEVROLET CÉLÉBRITY 1986, 4 cylindres automatique, **700$.**
693-8830

CHEVROLET CAVALIER RS 1989, 2 portes, manuelle, aubaine: $2,500. Tél.:542-1484.

DEMANDE à acheter autos ou camions, bonne ou mauvaise état, 1985 à 1991. Payons comptant. Tél.:549–6041.

FIREBIRD 1984, manuelle, mécanique A1, peinture neuve, T-Top, 4,000$. Tél.:547-8002.

FORD LTD 1986, peinture neuve, automatique, équipement complet: 700$. Tél.:543-3468

FORD TEMPO 1986, vert, 4 portes, très propre, 1,000$ négociable. Tél.:547-1790.

GRAND PRIX 1996, 4 portes, automatique, 36,000 kilomètres, 5 ans garantie, 4 pneus d'hiver. Tél:.696-4299 (bureau, demander Robin Dallaire), 543-2619(résidence)

HONDA Accord 1989, manuelle, 2 portes, équipé, super propre. $3,995 négociable. Faut vendre. Tél.:548-4177.

HONDA Civic DX 1993, 62,000 kilomètres, $12,000. Tél.:695-5399.

MAZDA Protégé 1990, manuelle, très bon état, 191,000 kilomètres, 3,500$. Tél.:695-4859, 549-9729.

MERCURY TRACER 1988, super propre, seulement 53,000 kilomètres, mécanique et carrosserie A1, prix à discuter Tél.:542-0664.

PLYMOUTH SUNDANCE 1990, 4 portes, automatique, très propre. **PLYMOUTH ACCLAIM 1992,** 4 portes, automatique, air climatisé. **NISSAN MICRA 1988**, très propre, voiture étudiant. **TOYOTA TERCEL 1988**, moteur refait au complet, plusieurs réparations effectuées. **OLDSMOBILE CUTLASS 1989**, 2 portes, automatique, un seul propriétaire. **GAGNON AUTO, 1411 Chemin de la Réserve, Chicoutimi, 543-7711.**

PONTIAC 6000 LE 1988, 4 portes, entièrement équipé, mécanique A1, moteur 2.8, 3,600$. Tél.:549-8437.

PONTIAC 6000 LE 1989, grise, automatique, équipement complet, condition A-1, $2,500. Tél.:699-1311.

PONTIAC FIREFLY 1990, 101,000 kilomètres, 2 portes, automatique, très bonne condition, 2,500$ Tél.:662-8855.

PONTIAC Grand Prix 1996, automatique, 45,000 kilomètres, à vendre ou à échanger pour pick-up 4X4. Tél.:699-5153

PONTIAC Sunfire 1996, 2 portes, manuelle, noire, 36,800 kilomètres, 12,800$. Tél.:544-6140 soir.

SERAIS acheteur de Pontiac Acadian (Chevette). Très bon prix. Tél.:693-8482.

SUBARU 1988, familiale, 2x4, 157 000 kilomètres, 1000$, pour bricoleur, après 18h. Tél.:547-5345.

TOYOTA COROLLA DX Plus, 1996, manuelle, 75,600 kilomètres, CD, climatiseur, régulateur vitesses, 4 pneus d'hiver/d'été, garantie (2002), kilométrage illimité, 16,000$. Tél.:696-0843.

TOYOTA Corolla SR5 1990, manuelle, excellente condition, 4,500$. Tél.:548-6646, après 16h00.

TOYOTA Tercel 1989, manuelle, 113,000 kilomètres, bon état, 3,000$. Tél.;548-3339.

VENTES DE LIQUIDATION
1996 CHRYSLER INTREPID: 6 cylindres, 3.3, équipement complet, garantie prolongée, comme neuve.
1995 CHEVROLET MONTE CARLO LS: 6 cylindres, complètement équipé, bas millage, garantie prolongée, comme neuve.
1993 SUBARU LEGACY AWD: automatique, entrièrement équipé de A à Z, très bas millage, balance de garantie du manufacturier, comme neuf.
1993 PONTIAC GRAND AM GT: 6 cylindres, 3.3, entièrement équipé, 4 portes, balance de garantie du manufacturier, état neuf.
1991 CHEVROLET LUMINA EURO: 6 cylindres, 3.1, automatique, sedan 4 portes, équipement complet, très bas millage, garantie prolongée, super condition. Un bijou!.
1990 PONTIAC SUNBIRD LE: 4 cylindres, automatique, sedan 4 portes, air climatisé, très propre, peinture originale, moteur neuf installé par GM, garantie prolongée, comme neuve.
548–5577, paget: (418) 541-6989

305 Camions à vendre

1984, FORD F-150, 2X4, manuelle, seulement 90,000 kilomètres, très bonne mécanique. Automobiles Bédard. Tél.:693-8567.

CAMION Hino turbo diesel, 1988, boîte 14', 127,000 kilomètres, parfaite condition. Tél.:693-0797.

Camion INTERNATIONAL 1993, modèle 93100, 820,000 kilomètres, transmission 8LL, différentiel 4,55, 60 pouces de couchette, 10 pneus neufs, prix demandé: $28,500 discutable. Tél.:677-3336.

DODGE Dakota 1988, boite 8 pieds, automatique, 6 cylindres, impeccable, accepte échange. **Automobiles du Royaume Tél.:548–1999.**

F150 Ford 1985, 6 cylindres, manuelle, peinture neuve, beaucoup de réparations d'effectuées. Tél.:543-1513 après 18h00.

FORD F-150, 1985, 1.1/2 cab, boîte 8', moteur 6 cylindres, manuelle, 2,300$. G.B. Automobile. Tél.:545-9537

HINO diésel 1992, 6 roues, boite fermée 7x14 en fibre. Tél.:678-1923.

305 Camions à vendre

PANEL DODGE RAM 150 1988, 6 cylindres automatique, non vitré, 1,495$. MAZDA B-2200, cab ordinaire, 1988, 5 vitesses, moteur refait à neuf, très bonne condition, 2,495$. Tél.:693-8830.

VAN FORD 1992, 17 passagers, air climatisé, 7,3 diesel, 10,500$. Tél.543-4755

306 Camions 4 X 4

1994 Géo Tracker 4X4 automatique, toit rigide, très propre. **Automobile Bédard. Tél.693–8567.**

4X4 NIVA 1991 avec winch, gratte, 4 mags, 78,000 kilomètres, 4,500$ sans taxes. **Tél.:548-1999 Automobiles du Royaume**

BRONCO II, 1985, transmission manuelle, avec lot de pièces, en bon état: 2,200$. Tél.:544–3804.

DODGE DAKOTA 1995, 4x4, automatique, 1.1/2 Cab, tél.:348-9922, 348–6439.

FORD F150 king cab, 1986, 4X4, boite de fibre de verre, camion impeccable, accepte échange. **Automobiles du Royaume Tél.:548–1999.**

GMC 1995, 4X4, King Cab diesel, air climatisé, 6.5, balance garantie, 23,500$. Tél.543-4755

GMC SLE 1992, 4X4, cabine ordinaire, 305 automatique, comme neuf, 14,495$ échange accepté. Tél.:693-8830.

ISUZU Trooper 1987, 102,000 kilomètres, bonne condition, $3,500. Tél.:696-4215

JEEP CHEROKEE LAREDO 1989, blanc, 124,000 kilomètres, très propre, tél.:543-6915.

Pick-up GMC SIERRA 1994, Z-71, 4x4, automatique, King Cab. Pick-up NISSAN 1990, 4x4, manuelle, King Cab. Tél.:349-2968.

TOYOTA 4RUNNER 4x4 1988, noir, mags, mécanique A1, super propre. Tél.:548-3709.

308 Fourgonnettes à vendre

1987, CARAVAN Cargo, V6, 145,00 kilomètres, inspectée, idéal pour livraison. **Automobiles Bédard, Tél.:693-8567.**

1997 DODGE CARAVAN, 7 passagers, climatiseur, garantie jusqu'à 78,000 kilomètres, **299$/mois, 0 comptant,** taxes incluses, pour plus d'informations. **Automobile Bédard. Tél.693–8567.**

LUXUEUSE VAN, Grand Caravan ES, 1993, 4X4, 7 places, 98,000 kilomètres, entièrement équipé, CD, un bijou. Prix à discuter. Tél.:693-1463.

PLYMOUTH VOYAGER 1992, SE, 7 passagers, air climatisé, garantie jusqu'en juillet 1999, 96,000 kilomètres. Tél.275-0501

PLYMOUTH VOYAGER SE 1995, 86,000 kilomètres, garantie prolongée, équipement complet, $14,900. Tél.:546-0044.

309 Machinerie

GÉNÉRATRICES KUBOTA
Lot de génératrices industrielles, neuves, montées avec moteur **KUBOTA DIESEL, 1800 tr-mi** et générateur Stamford (120-240V)

Quantité	Descritption
1 -	11.0 KW:11,150$ + taxes
3 -	12.5 KW:12,550$ + taxes
1 -	13.5 KW:13,150$ + taxes
2 -	25.0 KW:15,850$ + taxes
2 -	30.0 KW:18,350$ + taxes
usagé 1 -	55.0 KW:16,500$ + taxes

Pour vos besoins spécifiques, nous pouvons vous servir sur toutes grosseurs de génératrice.

Garantie 1 an ou 1000 heures.
Financement disponible sur place.
Aussi disponible: génératrices à gazoline **KUBOTA** de 1,000 à 6,500 Watt

Cam-Trac Chicoutimi
Bur: 418-698-1188
Cell. soir et fins de semaines
418-662-4561

311 Motoneiges à vendre

A LOUER
MOTONEIGES
Individuel ou groupe
Accès direct aux sentiers
Sport Action 2000
549-8286

A LOUER
MOTONEIGES **POLARIS 98**
B.M.L. LOCATION
CHICOUTIMI-NORD
690-2333
Accès direct aux sentiers

BOMBARDIER Grand Touring SE, 1997, 700cc, 3,200 kilomètres, garantie prolongée incluse, carte de membre. Etat de neuf. 7,500$. Tél.662-6759

BOMBARDIER MACH-1, 1993, siège double, 5400 kilomètres, excellente condition, 3 500$. Tél.:544-4927.

BOMBARDIER MXZ 1996, 583, 3,450 kilomètres, mécanique A-1, toile et mitaines de poignées. 5,000$ négociable. Faut vendre! Tél.:676-2362.

311 Motoneiges à vendre

BOMBARDIER Safari LC 1991, marche-arrière, démarreur électrique, 464CC, siège double, dossier ajustable, poignées et pouce chauffants, prix à discuter. Tél.:542-6973, 693-5555.

FORMULA III 1997, 1,200 kilomètres, toile, équipement. Vente rapide. Tél.:544-4171, 540-0741.

GRAND TOURING 580, 1995, 7,000 kilomètres, parfaite condition, 4,250$. Tél.:545-2097

MACH-1, 1991, super propre, mécanique A-1, vente rapide, aubaine. Tél.549-9969,

MOTEUR Mach-1 700, 1997, 800 kilomètres prix 4,900$. Chenille Mach-1 1997, 350$. Set de silencieux Mach-1 1997, 900$. Pipe (Crank Shop) de compétition pour moteur Mach-1 1997, prix 950$. Info:698-2222(jour), 696-1410(soir).

MOTONEIGES A LOUER
LOCATION SPORT CASCOUIA
LAROUCHE
Prix imbattable, fin de saison
Tél.:542-6114

MXZ 583, 1996. A voir! comme neuve avec système d'alarme. Polaris Indy 440 liquide, 1993, très propre, bas millage. Tél.662-2841, 662-6695, demander Raynald.

POLARIS 1997 et 1998, avec carte de sentiers et modèles XLT Touring, Classic Touring, Trail Touring. Tous très bon état. Tél.:542-6114, 542-2732.

POLARIS 650 1989. Formula Z 1994. Tél.:695-7140.

SKANDIC 500, 1996, 4,000 kilomètres, état de neuf, 4,500$. Tél.677-2688.

SKANDIC 503 1993, reculons, poignées pouce chauffants, $3,200 négociable. Tél.:549-9093.

SKANDIC WT-LC 1997, très propre, $6,200. Tél.:819-846-0145.

SKANDIC, WT, LC, 1997, 2,500 kilomètres, 7,000$, après 17h. Tél.:693-0100.

V-MAX 600, 1994, démarreur électrique, siège double, chenille agressive, 3,200$ discutable. Exciter 1989, siège double, 1,500$. Tél:695-5927.

YAMAHA PHASER II, Long track, 1996 et 1991, très propre, accepterais échange pour 4 roues ou moto. Tél.:669-3093.

YAMAHA V-MAX 600 1995, 6,800 kilomètres, état neuf, $4,500. Tél.674–9187.

YAMAHA VENTURE XL 1993, 13,000 kilomètres, parfaite condition, mécanique A-1, équipement complet, carte de sentier, $3,500 négociable, tél.:542-1022.

312 Motos à vendre

HARLEY-DAVIDSON 1340 Softail Héritage 1991, 50,000 kilomètres, $18,000. Tél.:542-3958.

HONDA SHADOW 1992, 1100cc, mécanique A-1. Un vrai bijou, chromé au complet. Tél.:544-8704, 544-3541.

313 Motos 3 et 4 roues à vendre

PREMIER arrivé, Yamaha Kodiac 400 4x4 1995, $4,600. Tél.:542-3160.

314 Pièces et accessoires

1950 À 1995 ACHAT AUTOS, CAMIONS USAGÉS, REMORQUAGE COMPRIS. PAYONS MEILLEUR PRIX. VENDONS PIÈCES, PNEUS USAGÉS. G. BOUCHARD AUTOS, 1160 BOULEVARD DU ROYAUME, CHICOUTIMI. TÉL.:545–9537

1959 À 1998 EN AFFAIRES. ACHAT AUTOS ET CAMIONS USAGES. PAYONS COMPTANT, SANS FRAIS DE REMORQUAGE. AUSSI PIECES D'AUTOS USAGEES. GILBERT AUTOS INC., 543-8361.

ACHAT d'autos et camions. Vente de pièces usagées. Roi des pièces d'autos usagées enr. Tél.:696–1036.

317 Tracteurs à vendre

TRACTEUR Belarus avec souffleuse, 7', parfaite condition. Prix spécial. Loader Massey Ferguson 1968. Tél.547-5884.

TRACTEUR de ferme Ford 6610 1984, avec baquet, 2,000 heures, avec souffleur à neige. $22,000. Tél.:672-4343.

TRACTEUR ZETOR, avec souffleur, 81HP, 1987, excellente condition. Acheteur sérieux seulement. Tél.: 672-4959.

400 EMPLOI

402 Personnel demandé

$$$ CHOCOLAT $$$
Vends super tablettes de chocolat et **fais-toi beaucoup d'argent.** Tu n'as rien à payer à l'avance et nous livrons partout au Québec en 48 heures. **Tél:1-800-561-2395**

$$$ NOUVEAU CHOCOLAT au caramel. Vendez 70 tablettes plus bonus et recevez 110 $.Tél.:690–1296, 1-800-265-1296, Lac-St-Jean:1-888-707-6662.

A LA recherche d'un emploi? Appelle-nous on a la solution. Paget:541-3653.

COIFFEUR(euse) demandé(e) 30 ans et plus, 30 heures/semaine. Tél.:549-9493, Caroline.

DEVENIR RICHE et voyager vous intéresse en partageant la santé. Investissement 126$. Plan de revenu sérieux ou accéléré, partiel ou temps plein, potentiel 18,000$ à 60,000$ ou accéléré 100,000$ par année. Tél: 1-800-336-5960, demander Raymond Thomassin, NUMERO 1.

402 Personnel demandé

EMPLOI DISPONIBLE: coiffeur(se) avec un peu de clientèle, secteur Chicoutimi; REPRESENTANTS pour différents domaines: Grande surface, porte-à-porte, longue distance, placement de REER. Tél.:541-3652.

PREPOSE aux achats demandé avec expérience pour un emploi à temps plein. Faire parvenir votre Curriculum Vitae à: Robiroc inc. 450 Rang 10, Alma Qc, G8B 5V2

SANTE BEAUTÉ ECOLOGIE: produits naturels, travail autonome si désiré. Tél.:698-2675.

SERVEUR(EUSE) restaurant, livreur(euse) cuisinier(ière), avec expérience. Apportez C.V. au Restaurant Il Diluvio, 464 Boul. Grande-Baie Sud La-Baie, entre 13h00 et 16h00 du lundi au vendredi.

TELEPHONISTES demandées 40 heures/semaine avec ou sans expérience. Tél.543-2254.

450 FORMATION

451 Enseignement / cours

ATTENTION! COURS PRIVES primaire-secondaire, français, mathématique, raccrochage, thérapie, professionnelle. Tél.:545–2197.

500 OCCASION D'AFFAIRES

501 Finances

ACCABLÉ par les dettes, contactez-moi. Paget:690-5478, 690-0599.

AIDE FINANCIERE
— 10,000$ à 150,000$
— taux 6% par année
— AIDE PRIVÉE
CONDITIONS: posséder un REER ou un CRI (compte de retraite immobilisé).
TEL.: 693-6381

PROBLEMES FINANCIERS de $500 à $250,000. Demande de prêt assuré 24 heures,
du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.
Conseiller Bernander.
Tél.:1-800-463-9311, code 8560.

502 Occasion d'affaires

COMPAGNIE Internationale, 12 ans, expansion au Québec, pas d'inventaire, pas de vente, sans risque. Bonne rénumération. Soyez curieux. Info: 677-3255

GOUVERNEMENT: prêts, subventions pour petites entreprises, nouvelles, existantes. Tél.:1-800-567-2383 ext.102.

Restaurants Pik Nik franchises, excellent choix de locations. Informations: Tél.:(514) 739–7939. Normand Cinq-Mars

600 SERVICES PROFESSIONNELS

601 Construction / Rénovation

A BAS PRIX: menuisier professionnel pour tous genres de rénovation: salle de bains, sous-sol, électricité, plomberie, pose de céramique et plancher bois. Tél.:677-3352.

ATTENTION CONSTRUCTION RENOVATION. Pour rénover intérieur, extérieur. Agrandissement de maison, patio, fenêtres. Estimation gratuite. Tél.549–9842, 540-3812(cellulaire).

ATTENTION peinture et plastrage. Travail professionnel, estimation gratuite. Denis; Tél.542-9084

ATTENTION: menuisier 30 ans d'expérience, rénovations de tous genres, intérieure, extérieure, plastrage, peinture, revêtement, couverture, patio, remise. Bon prix, bon service. Estimation gratuite. Tél.:543–1622, 591-5120.

EBENISTERIE MDC. 15 ans d'expérience rénovation de tous genres intérieur plus armoires de cuisine et vanités. Estimation gratuite. Tél.544–3516.

HOMME expérimenté offre ses services pour travaux de plastage, peinture, plafond texturé. Estimation gratuite. Tél.:693–8158.

HOMMES de confiance pour rénovation intérieure (portes, fenêtres, armoires, plancher bois, céramique), plastrage, peinture etc. Tél.:544–1761.

PLASTRAGE, peinture, menuiserie de tout genre: salle de bain céramique, 25 ans d'expérience. Tél.:549–4748, 591-6790.

602 Impôt

DIPLOMÉ d'un cours d'impôt, offre ses services pour remplir vos déclarations d'impôts. Prix spécial pour couple. Tél.:672-2386 Sylvain.

603 Massage

A JONQUIERE, massage de relaxation et détente professionnel. Tél.:547-8677.

CENTRE de MASSOTHERAPIE PROFESSIONNEL avec masseuses(eurs) stress, entorse sciatique. Tél.542–6200.

CHICOUTIMI, massage de détente, avec une jolie fille sympathique, dans un endroit propre et discret. Rendez-vous, dès 9h00, a.m.545-4582.

CHICOUTIMI-NORD massage de détente de 10h00 à 19h00. Tél.:698-4768.

JONQUIÈRE: Studio de massage expérience, détente, discrétion assurée. Linda Tél:695–3855.

MASSAGE Assalem, de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi. Tél.:543–4796

MASSAGE de relaxation et de détente, 9h00 à 20h00, Tél.:542–8485.

MASSAGE de relaxation du lundi au vendredi, 9h00 à 20h00. Tél.:693-9337.

604 Offres de services

12.95$ du call (appel). Réparation d'appareils ménagers. Gauthier Services. Tél.;696–1718

604 Offres de services

Besoin de **DECAPER**, teindre ou vernir vos meubles en bois, **ÉBÉNISTE** d'expérience vous offre cette possibilité à très **BON PRIX. ASH DÉCAPAGE, 548-6405.**

COUTURIERE: pour votre décoration intérieure, spécialisée en confection de rideaux, valences, coussins, housse, recouvrement de chaise etc. Réparation de vêtement de tous genres. Tél.548–2090, demandez Martine.

FEMME de ménage pour entretien ménager, 14 ans d'expérience, travail impeccable, disponibilité: matin. Annie. Tél.:543-5997

Femme offre ses services pour faire entretien ménager. Tél.:542-3778.

GESTION d'immeuble locatif. Gestionnaire dynamique et efficace sur lequel vous serez en confiance. Tél.678-2299

PARTICULIER pour tous travaux électriques, plus de 10 ans d'expérience. Tél.591-7145(paget).

REPARATIONS d'appareils ménagers, entretien électricité en rénovation. Tél.:542-6565, 591-5718(paget).

VOTRE AVENIR!..
ANGERÉVÈLE
Selon plusieurs méthodes reconnues. *Possibilité d'enrégistrer.*
(418) 275-4033 (Roberval)

605 Service de garde

GARDE en milieu familial secteur Kénogami, diplômée en éducation spécialisée, activités de développement, jouets intérieur, extérieur, climat de calme et
d'attention. Disponibilité 7jours/7. Tél.:547-2220

700 MARCHANDISES ET SERVICES

701 A donner

HIMALAYEN Blue Point, castré, dégriffé. Tél.:542-0048.

702 A vendre ou échanger

PONTIAC Grand Prix 1996, automatique, 45,000 kilomètres, à vendre ou à échanger pour pick-up 4X4. Tél.:699-5153

703 Ameublement

A BAS PRIX
APPAREILS ELECTROS R.S.
LAVEUSES, SÉCHEUSES, RÉFRIGÉRATEURS, POELE, AVEC GARANTIE. RECONDITONNEMENT "TIMER". APPEL DE SERVICE: $14.95. 743-B BOUL. BARRETTE, CHICOUTIMI. TEL.:698–4399.

A LIQUIDER
Plusieurs mobiliers de chambres à coucher, bases de lits, étagères et tables de salon. Directement du fabricant. Aussi fabriquons armoires de cuisine et vanités salle de bain. A très bas prix. Tél.:549-4936.

Ameublement complet noir de boutique vêtements. Prix à discuter. Soir. Tél.:276-3814.

BIBLIOTHEQUE noire aubergine avec tablettes pivotantes, état neuf, valeur 475$ laissée 275$. Tél.698-2919

LAVEUSE, SÉCHEUSE, poêle, réfrigérateur, balayeuse avec équipement complet. Tél:.672–2508, paget:541-6857.

LES ELECTROMENAGERS
Du Saguenay Enr. Vente d'électroménagers reconditionnés, garantis 1 an, vente de pièces neuves et usagées, 14.95 $ l'appel, réponse 7 jours sur 7. 907 Boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord. Tél.:545-6969, 693-0586.

URGENCE
REPARATION, réfrigérateurs, congélateurs, chambre froide, machine à glace. M. Freeze, 7 jours: Tél.:695–0380.

704 Animaux

1 SEUL CENTRE DE DRESSAGE avec les **MAITRES CHIENS Enr.** Cours de dressage privés, à domicile ou à notre centre. Cours de chiens de traineau, pension-dressage, magnifique berger Allemand, Labrador ou Fox Terrier, dressés ou non, enregistrés, ainsi que cochon-d'inde Péruvien (poil long) **Tél.:Saguenay:540-0891, Lac St-Jean:668-5037. La meilleure école pour votre chien.**

Chienne Bichon Maltais, 8 semaines, aubaine. Tél.545–2150, 673-4893.

704 Animaux

COURS d'obéissance professionnel de base et avancé pour chien, grande disponibilité. A domicile. Tél.:549–0758 Eric.

QUATORHOURSE 8 ans, cheval de promenade, très doux, 1,300$. Tél.342-6540

705 Antiquités

COFFRES à dos rond, bureaux, lampes, horloges, aussi, portes de screen Victoriennes, répliques d'antiquités. Tél.:544-2710.

L'ASSOCIATION des amateurs des antiquités vous invitent à son super marché aux puces, à la Cathédrale de Chicoutimi, du 19 au 22 février. Bienvenue à tous. Tél.542-0843

URGENT BESOIN d'antiquités de valeurs. Ne jamais vendre sans nous consulter. Marché d'Antiquité, 678–2775.

706 Bois de chauffage

BOIS de chauffage: bouleau sec, merisier vert. Livré. Tél.:673–1977, après 18h00.

BOULEAU vert rond 16" livré $37/corde, Tél.:344–1481. après 17h00.

BOULEAU VERT fendu, 44$/corde, rond 39$/corde, 8 pieds 31$/tonne métrique + transport. Possibilité de faire sur place 25$/corde. Tél.673–3425.

BOULEAU, merisier en 16", semi-sec, livré. Aussi bouleau merisier vert. Tél.:673–6133

MERISIER, BOULEAU. Demi-sec, 45$/corde. Fendu, livré. Tél.:343-3757.

708 Demandé

ACHETERAIS MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
Divers, commercial, industriel: 690-7545 ou 548-8148

AUTOS ET CAMIONS usagés (rebuts) et toutes sortes de métaux, etc... 3357 Boulevard St-François, Jonquière, 542-6938.

709 Divers

100, 200, 300 aspirateurs Electrolux, Filter Queen, Kenmore, Rainbow, Hoover, neufs et usagés, pièces, sacs, réparation aspirateurs centrals neufs et usagés de toutes marques. Prix compétitifs. Aspiro Plus, Faubourg Sagamie, ouvert 7 jours. Tél.:548–1767.

A SACRIFIER 40 aspirateurs Electrolux d'occasion avec garantie, à partir de 79$ et plus. Le Coin de l'Aspirateur. A votre service depuis 1982. Tél.545-7633

A VOIR! STORES
VERTICAUX ET HORIZONTAUX, INSTALLATION, RÉPARATION, MANUFACTURIER FERNAND TREMBLAY, 296 AVE STE-ANNE, CHICOUTIMI, UNIVERS DE LA COULEUR. TÉL.:543–0432.

ASPIRATEURS CENTRAUX neufs à partir de 389$ usagés de toutes marques à partir de 79$. Sacs, pièces, réparation. Moteurs neufs 69$. Docteur de l'Aspirateur, 469 Champs-Elysées, édifice Marcel Gilbert. Tél.:696-1005.

Aspirateurs: neufs139$, usagés 69$. Réparation. Moteurs neufs 79$. Aspiratex 2000, 3691 boul. Harvey, Jonquière,Tél.:542-9451.

BESOIN D'ARGENT
Fournissez une garantie et nous vous prêtons l'argent qu'il vous faut. Tél.693-0608.

FOIN de luzerne, milt et trèfle, 1ère, 2ème, 3ème coupe. 25$ la balle ronde. Tél.:418-662-5581 heures des repas.

MANTEAU de fourrure (chat sauvage), belle qualité, dame "médium": 550$, homme "large": 550$. Skis de fond plus équipements. Petit réfrigérateur 4' cube et congélateur 11' cube. Tél.:543-8460

Scie radiale Spécial Edition Sears $500. Tél.:669-9664.

TABLES DE BILLARD et accessoires. Directement du manufacturier. Tél.549–2365.

711 Equipement de commerce et restaurant

A QUI LA CHANCE
44 chaises empilables, 10 bancs bar, 62 bistrots, hotte 8' C.O.2. ventilateur, four pizza, friteuse gaz, grille-pain rotatif . **PAGET VOCAL:541-2637. Tél.698-2174.**

ACHAT ET VENTE
CHAISES, TABOURETS ET TABLES. Equipement complet de resto et bar, neufs ou usagés. Tél.:548–9380 pag:696-6953 ou 696-6952.

ACHAT ET VENTE d'équipement **usagé et neuf,** pour restaurant, hôtel, bar. **Tél.:698–2174.**

711 Equipement de commerce et restaurant

AUTORECUREURS, TB80 32" Clack. Advent, 24". Excellente condition. Acheteur sérieux. Prix à discuter. Tél.:673-7566.

ENSEIGNES mobile sur poteaux ou en façade. Tél.549–0492.

TABLES 4'X4', avec pieds amovibles, pouvant servir pour commerce, marché aux puces, etc. Tél.:547-4533.

715 Poêle à bois

SPECIAL: Poêles à bois, aux granules, à l'huile et fournaise à bois. Cheminée 2,100 degrés, 6 mois sans intérêt sur approbation de crédit. J.-A. Potvin Inc, 437 Principale, St-Félix-d'Otis, 544–9367.

717 Santé

ABSOLUMENT extraordinaire pour perte de poids résultats garantis, distributrice indépendante Herbalife. Diane Pilote 549-3027, 541-8603(paget).

ALIMENTATION REVOLUTIONNAIRE
Maigrissez en beauté pour l'été avec la nutrition cellulaire, musculaire, énergétique et vitaminée.Tél.:544-7083, Réal.

AMAIGRISSEMENT
Produit révolutionnaire pour perte de poids. Naturel, garanti. Consultation gratuite. Tél;549–3722

718 Vêtements

MANTEAU de fourrure castor pour dame, presque pas porté, grandeur 12 ans. Valeur $2000 laissé $700. Tél.:548-5734.

ROBE de mariée, 13 ans avec accessoires, valeur 1,000$ laissée 600$ négociable. Tél.696-1169

800 SPORTS / LOISIRS

801 Articles de sports

PLANCHE à neige Rossignol, 1,42m. en très bon état avec fixations Rossignol, 225$. Tél:.545-0161.

TABLE de billard Brunswick Monark, avec équipement, valeur 3,500$ laissée 1,000$. Tél.677-2688

804 Chasse et pêche

CAMP DE CHASSE avec très beau territoire, situé près de la pourvoirie du lac Dégelis. Accessibilité par Forestville ou Chicoutimi. Informations le soir: 587-6185, 587-4234, 587-6260.

805 Musique et accessoires

BASSE RickenBacker 1977. Fender JazzBass Reissue. Prix à discuter. Tél.:690-5156.

806 Ordinateurs et jeux

PS1 IBM 386, imprimante Panasonic à aiguille KXP-2123, clavier, programmes inclus. Mémoire 8 meg. Tél.:544-7102.

809 Roulottes et tentes-roulottes à vendre

ROULOTTE 30' marque Château, 1993, tout équipée, 15,000$. Roulotte Fleetwood, 30', marque Terry, 1994, tout équipée, salon avant. Tél.:545-6554, 693-0459.

811 Vacances/voyages

A LOUER roulotte 32', à Hollywood, Trinity Towers Park. Tout équipée, très propre, surveillance 24h, prix spécial fermeture pour l'été du 2 au 12 avril, 250$ U.S. Demander Rita 672-6644

FLORIDE Hollywood, Entrada Resort Motel: rabais de 20% sur tarifs réguliers location chambre(s). 5 minutes de la plage et golf. Pour tarifs et brochures, tél.: 1-800-258-8556.

HOLLYWOOD Floride, maison mobile 18x45', tout équipée, parc français, libre immédiatement. Non fumeur de préférence. Animaux interdits. Tél.:(954)-961-7459.

900 AVIS

901 Activités diverses

POUR COUPLES LIBÉRES: prochaine soirée libertine samedi 21 février (couples seulement). Tél.:690-6292 après 18h00.

903 Messages personnels

POUR VOUS Messieurs, Agence Idéal, demoiselles sensuelles. Spécialement pour satisfaire vos fantaisies. Engageons. Tél.:543-9148.

BELLE ITALIENNE, 30 ans, pour homme d'affaires. Déplacement seulement. Carol: 549-9151

Une belle nouvelle pour vous Messieurs. Appelez et laissez numéro. Confidence assurée. Tél.:paget:545-8958.

Dans sa chaude tanière, la louve vous reçoit. Tél.:543-6620.

JOLIE petite poupée douce et délicate. Faut voir!. Reçoit et se déplace. Tél.:695-6032, 541-2923(paget).

NOUVEAU Laissez-vous séduire par de jeunes et jolies déesses. Tél.543-3606.

24/24: se déplace. Debbie. Tél: 591-0071, laissez message. Rappelle en 1/2 heure.

2 JOLIES filles vous reçoivent et se déplacent, lundi au vendredi, 09h00 à minuit. Engageons. Tél.:545-3004.

ABORDABLE
douce, sensuelle
détente inoubliable
appelle Sara 698–3999

903 Messages personnels

BEAUTÉ PLUS
LIBIDINEUSES PLUS BELLES QUE JAMAIS
ALISON CLAUDIA
693-5389

A vous messieurs, Annie, et sa nouvelle amie, reçoivent, se déplacent. Engageons. Tél.:696-0469.

AMOUREUSEMENT vôtre enr. Conversation érotique. Visa, Master-Card, Américain-Express. Tél:1-514-353-2835.

Dialogues entre les religions

RABAT (AP) - Une trentaine de personnalités représentatives du judaisme, du christianisme et de l'islam participaient lundi à Rabat, sous l'égide de l'UNESCO, à une journée de réflexion sur le «dialogue entre les trois religions monothéistes», dans la perspective d'une «culture de la paix».

En marge de ce dialogue, le roi Hassan II devait recevoir lundi soir Eliahu Bakfhi-Doron, grand rabbin d'Israel et primat de Sion. Cette entrevue visait officiellement à permettre au monarque de bénir, dans la tradition marocaine, le nouveau grand rabbin du Maroc, Rabbi Aaron Monsonégo, intronisé samedi dernier.

La rencontre religieuse de Rabat s'inscrit, selon les organisateurs, dans le prolongement de la déclaration de Barcelone, en décembre 1994, s'agissant du «rôle de la religion dans la promotion d'une culture de la paix».

«Elle vise à mettre en relief les valeurs qui sont au coeur du judaisme, du christianisme et de l'islam, le dialogue, la tolérance, la compréhension mutuelle et la justice», expliquait-on de même source.

Les participants à cette journée de réflexion devaient passer en revue les initiatives déjà prises, en cours ou envisagées pour «favoriser le dialogue» entre les trois religions.

Irlande du Nord

Le Sinn Fein pourrait être exclus des pourparlers

DUBLIN (AP) - La Grande-Bretagne a demandé lundi l'exclusion du Sinn Fein des pourparlers de paix sur l'avenir de l'Irlande du Nord après la mise en cause de son aile militaire, l'Armée républicaine irlandaise (IRA), dans deux meurtres commis la semaine dernière. La police accuse l'IRA d'avoir violé le cessez-le-feu en vigueur depuis sept mois -dont le respect conditionne la participation du Sinn Fein au processus de paix- en tuant un revendeur de drogue et un militant protestant la semaine dernière.

Un peu plus tôt lundi, le leader du Sinn Fein, Gerry Adams, avait anticipé l'annonce britannique, estimant qu'elle porterait un coup au processus de paix. «Peut-on servir la cause de la paix en nous expulsant demain?», s'est-il interrogé à son arrivée au château de Dublin, où les pourparlers de paix font étape pendant trois jours cette semaine. Si le Sinn Fein est expulsé, «nous pourrions ne pas revenir», a-t-il ajouté.

L'aile politique de l'IRA a laissé entendre qu'elle s'opposerait à son éventuelle exclusion, en faisant appel de cette décision devant les tribunaux de la République d'Irlande et en organisant des manifestations de masse en Ulster. L'IRA affirme que son cessez-le-feu est «intact», et n'a ni confirmé ni démenti les meurtres de la semaine dernière. Mais la police nord-irlandaise a conclu que le groupe armé avait tué les deux hommes. L'IRA aurait agi en représailles aux meurtres de huit catholiques par des activistes protestants en décembre et janvier.

Principale formation d'Irlande du Nord, le Parti unioniste d'Ulster (UUP) fait pression pour obtenir l'exclusion du Sinn Fein, en menaçant notamment de se retirer des pourparlers. «Vous ne pouvez pas continuer à parler avec des gens qui ont une branche militaire qui a commis quelque neuf actions terroristes ces denières semaines, dont deux se sont terminées par des meurtres», a déclaré le chef adjoint du parti, John Taylor.

LES SPÉCIALISTES

Armoires

Les Cuisines du Saguenay inc.
estimation gratuite
FABRICATION
Armoires de cuisine
Qualité supérieure
Prix compétitif
27 ans d'expérience
Nouvelle salle d'exposition
Bur.: (418) 672-2297
Fax: (418) 672-2594
373895
187, Route 172, Saint-Ambroise, QC G7P 2N5

Soyez vous aussi...
un spécialiste
Informez-vous: Claude Dahl 545-4474

Pour réservations: Contactez Claude Dahl, 690-8839
Lac-Saint-Jean: Carol Morin, 668-4506

www.appels.doffres.com.
Tous les appels d'offres et les avis publics publiés dans le
le QUOTIDIEN
et le
progrès-dimanche
sont publiés gratuitement sur ce site INTERNET.
374412

Pour trouver une solution à la crise irakienne

Kofi Annan ne pourra se rendre à Bagdad

TIR - Ce jeune irakien se livre à un exercice de tir avec un AK-47. Un soldat de l'armée lui donne ses instructions.

NATIONS UNIES (AP) - Le secrétaire général des Nations unies Kofi Annan n'a pas réussi lundi soir à obtenir l'aval des cinq membres permanents du Conseil de sécurité pour son voyage à Bagdad afin de tenter de négocier une sortie de la crise irakienne.

Les cinq ambassadeurs (Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne, France, Chine) ont fait savoir qu'ils avaient «besoin d'un petit peu plus de temps pour arriver à une conclusion», a déclaré Kofi Annan à l'issue d'une heure d'entretiens.

Il a précisé cependant qu'il rencontrerait les cinq représentants à nouveau mardi, avant de s'adresser au Conseil de sécurité dans son ensemble mercredi.

Avant le début de la rencontre, Kofi Annan, qui à plusieurs reprises avait fait savoir qu'il n'irait pas à Bagdad sans un accord des cinq membres permanents, avait signalé qu'il «se rapprochait« de la décision de partir: «Je crois qu'il n'est pas exclu que j'y aille», avait-il déclaré.

De son côté le représentant de la Grande-Bretagne John Weston soulignait alors que Londres, principal allié de Washington, ne s'opposait pas à ce voyage. Reste qu'après la rencontre, il réaffirmait «nous ne parlons pas de compromis. Il n'y a pas de compromis entre ce qui est bien et ce qui est mal».

C'est des Etats-Unis que Kofi Annan attendait un signe. Mais, à l'issue de la rencontre de lundi soir, leur représentant Bill Richardson a réaffirmé la position de Washington: Bagdad doit accorder un accès sans conditions et sans restrictions à tous ses sites aux experts de la Commission spéciale chargée de superviser le désarmement de l'Irak (UNSCOM). Et l'intégrité complète de l'UNSCOM doit être maintenue.

«Les Etats-Unis ne sont pas favorables à des accords ou à des compromis», a-t-il ajouté lorsqu'on lui a demandé s'il accepterait une réduction du rôle de l'UNSCOM.

Plusieurs propositions de sortie de la crise, notamment russes, françaises et chinoises, comportent ce que les Américains considèrent comme une atteinte à l'intégrité de la Commission.

Aucun survivant

Un Airbus A-300 s'écrase à l'aéroport de Taiwan

TAIPEH (AP) - Un Airbus A-300 de la compagnie taiwanaise China Airlines, qui transportait 196 personnes, dont 14 membres d'équipage, s'est écrasé lundi en provenance de Bali alors qu'il tentait un atterrissage sur l'aéroport international Chiang Kai-shek de Taipeh, à Taiwan.

Plus de cinq heures après la catastrophe, le responsable de l'enquête, Shih Mau-ling, a fait savoir qu'il n'y avait aucun survivant. L'accident aurait de plus fait neuf victimes au sol. Les deux boîtes noires de l'appareil ont été récupérées et étaient en cours d'analyse.

Selon l'agence de presse taiwanaise Central News Agency, neuf personnes au sol, dont un bébé de deux mois, ont été tuées lorsque l'avion a dérapé, heurtant habitations et voitures.

Selon China Airlines, l'appareil en provenance de l'île indonésienne s'est écrasé à 20h09 (12h09 GMT) alors qu'il effectuait une seconde tentative d'atterrissage sur la piste nord de l'aéroport. L'Airbus, en phase d'approche, s'est écrasé quelques centaines de mètres avant d'avoir atteint la piste, ont précisé des témoins.

Un épais brouillard avait été signalé sur l'aéroport de Taipeh dans l'après-midi et en début de soirée. Une pluie fine tombait sur l'aéroport au moment de l'accident, mais la visibilité semblait correcte.

Des témoins ont raconté avoir vu l'appareil heurter le sol à quelques centaines de mètres de la piste de l'aéroport situé à 40km de la capitale taiwanaise. L'avion a ensuite terminé sa course en s'écrasant sur des habitations avant de prendre feu.

Les images tournées par la télévision montraient des pompiers tentant d'éteindre les flammes s'échappant des fenêtres et des portes d'un immeuble et d'un amas de décombres, ainsi que des corps calcinés au milieu des débris de l'appareil.

Parmi les passagers, en majorité des Taiwanais revenant de vacances, figuraient aussi Shu Yuang-tung, gouverneur de la banque centrale taiwanaise, et d'autres responsables financiers du pays, de retour d'une conférence à Bali. Quatre Américains se trouvaient également à bord, selon la compagnie.

Tsai Tuei, directeur de l'Aviation civile de Taiwan, assumant la responsabilité de la catastrophe, a remis sa démision.

Cet accident, le plus grave dans l'histoire de l'aéroport, intervient après le lancement par China Airlines d'une campagne intensive de sécurité et de formation des personnels, à la suite du crash d'un de ses appareils qui avait fait 264 en 1994 à Nagoya, au Japon. Selon les enquêteurs, l'accident avait alors été causé par l'incompétence du copilote.

Le consortium européen Airbus Industrie a précisé que l'avion accidenté avait été livré à China Airlines fin 1990.

DESASTRE - Des pompiers inspectent un édifice frappé par un Airbus qui a fait au moins 197 morts. Il s'est écrasé au moment où il effectuait des manoeuvres d'approche à l'aéroport international Chiang Kai-shek de Taipeh, à Taiwan.

Procès Papon

Un spécialiste se désiste

BORDEAUX (AP) - Invité à témoigner devant la cour d'assises de la Gironde dans le cadre du procès de Maurice Papon, un magistrat allemand, spécialiste de la «solution finale», a renoncé lundi à déposer, suite aux menaces de mort dont il a fait l'objet.

Cette 68e journée d'audience a par ailleurs été marquée par une longue intervention de l'accusé pour justifier son action à la préfecture de la Gironde, avant de comparer l'acte d'accusation à «un panier percé dans lequel il ne reste que des épluchures«.

Le procureur de la République de Cologne (RFA), Rolf Holtfort, qui devait être entendu à la demande de l'Association des fils et filles des déportés juifs de France, représentée par Me Arno Klarsfeld, a reçu des menaces de mort sous forme d'une lettre anonyme déposée dans la matinée sous la porte de sa chambre d'hôtel à Bordeaux.

Le procureur Holtfort, qui souffre de troubles cardiaques, a été «bouleversé« par ces menaces et a immédiatemment regagné l'Allemagne sous protection des policiers du GIGN (Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale), a précisé Me Klarsfeld à la reprise de l'audience en «regrettant« cette défection.

«La haine est toujours vicace», a commenté l'avocat général en informant la cour de l'existence de la lettre adressée dans la matinée à Rolf Holtfort. «Vichy est en vie», «pas de témoins allemand«, «vous parlez: la mort«: tels sont les extraits de ce document dactylographié que le magistrat a lus à l'audience. Evoquant l'auteur de ces menaces, l'avocat général a noté: «ce délinquant est arrivé à ses fins». L'avocat de Maurice Papon, Me Jean-Marc Varaut, qui dit faire lui-même l'objet de menaces de mort, s'est déclaré «surpris« de la défection de Rolf Holtfort.

«Ce n'est pas si fréquent qu'un témoin renonce sous la menace à venir déposer devant une juridiction française», a pour sa part noté le président de la cour d'assises avant de prendre acte de la défaillance du magistrat allemand, qui avait déjà témoigné à Lyon en 1987 au procès de Klaus Barbie.

A la suite de cet incident, effectivement rarissime, la cour a écouté Maurice Papon livrer «le bilan« de l'action de la préfecture de la Gironde entre 1942 et 1944 dans le cadre des persécutions anti-juives. Ce bilan, qui intervient au dernier jour de l'examen des faits reprochés à l'accusé, a été décliné en sept points: les exemptions d'arrestations, les demandes auprès des autorités allemandes, les interventions au cas par cas, les familles de juifs prévenues des rafles à l'avance, la destruction des lettres de dénonciation, les dérogations au port de l'étoile jaune, les radiations du fichier des juifs.

Le procès du camion fou s'amorce à Andorre

ANDORRE-LA-VIEILLE (AP) - Le procès de l'accident du «camion fou», qui avait fait neuf morts et une trentaine de blessés à Andorre en décembre 1996, s'est ouvert lundi devant la justice de la principauté. Trois Français, le chauffeur du camion et ses employeurs, ont pris place sur le banc des accusés.

Jean-François Passini, le chauffeur du camion qui avait dévalé une rue commerçante bondée, fauchant plusieurs piétons, est accusé d'homicide involontaire et de négligence professionnelle. Le procureur Assumpta Pujol va requérir une peine de huit mois de prison et une amende de 4000ff environ ainsi que le retrait de son permis de conduire, selon l'agence de presse espagnole EFE.

Dès l'ouverture du procès, l'avocat de Jean-François Passini, Jaume Sansa, a estimé que son client n'était que partiellement responsable de l'accident.

Le procureur devrait par ailleurs, demander une peine de trois mois de prison et 200 000ff d'amende contre Luigi Salvatori, le patron de la compagnie de transports STS, basée dans le Rhône, qui employait le chauffeur. Une peine de trois mois de prison également et 18 000ff d'amende devraient être requise cotre son fils Laurent, mécanicien.

D'après les conclusions de l'enquête, le camion de 23 tonnes n'avait pas respecté l'interdiction d'emprunter la rue des Escalades, indiquée par un panneau de sigalisation. Par ailleurs, les vérifications requises n'avaient semble-t-il pas été effectuées sur les freins, qui ont lâché.

NÉCROLOGIE

ARSENAULT (M. Claude) — Est décédé à Chicoutimi, des suites d'une longue maladie, le 16 février 1998, à l'âge de 52 ans et 8 mois, M. Claude Arsenault, époux de dame Charlotte Tremblay. La famille accueillera les parents et ami(e)s à compter de 14h00 mercredi le 18 février 1998 à la résidence funéraire Nault & Caron Inc. du 2770 rue de la Salle, Jonquière. Les heures d'accueil sont: de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00. Jeudi, jour des funérailles, à compter de 12h00. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 février 1998 à 14h00 à l'église St-Philippe de Jonquière (secteur Arvida). La dépouille mortelle sera incinérée au Crématorium Nault & Caron Inc. et les cendres déposées au Columbarium de la rue Ste-Famille. M. Claude Arsenault laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Michel (Christine Hébert), Alain (Isabelle Drolet); sa petite-fille: Marie-Eve; ses parents: feu M. Ovide Arsenault, feu Mme Eva Cyr; ses frères et soeurs: feu Eric (Yolande Chrétien), Raynald (Gemma Turbide), Octave, Maurice (Micheline Trottier), Evana (Antoine Dallaire); ses beaux-parents: Mme Hélène Gauthier, feu M. Charles-Emile Tremblay; ses beaux-frères et belles-soeurs Tremblay: Diane (Ghislain Maltais), Yvon (Nicole Hamel), Micheline (Carol Tardif), Denis, Jean-Marie (Francine Lapointe), Marc, ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Les personnes qui le désirent pourront faire leurs dons à la Société de la Sclérose Latérale Amyotrophique, 3958 rue Dandurand, Montréal, H1X 1P7. Pour tous renseignements, téléphonez au 542-2626, télécopieur: 542-6051. Direction funéraire: Maison Nault & Caron Inc.

COUTURE (Mme Simone Bergeron) — Le 14 février 1998, est décédée paisiblement au Complexe Hospitalier de la Sagamie à l'âge de 88 ans et 6 mois, dame Simone Bergeron,. épouse de feu M. Adrien Couture, demeurant au 1236, Angoulême à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et ami(e)s à la résidence funéraire Gravel & Fils, 825, Avenue Bégin, coin des Champs-Elysées, Chicoutimi. Mardi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9h. Les funérailles auront lieu mardi le 17 février 1998 à 10h30 la Cathédrale de Chicoutimi et ses cendres seront déposées au cimetière St-François-Xavier. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Lucette Couture (Roger Tremblay), Françoise Couture (Jean-Pierre Bourgeois), Mimi-Constance Couture; ses petits-enfants: Francelyne Boivin (Marc Gaudreault), Isabelle Fournier, Nathalie Bourgeois (Eric Streel), Jean-François Bourgeois; ses arrière-petits-enfants: Amélie Gaudreault, Mégane Streel; ses frères: Louis-Joseph Bergeron (feu Yvette Couture), François Bergeron (feu Marguerite Grenon), Jean-Baptiste Bergeron, Philippe Bergeron (Germaine Côté); ses beaux-frères et belles-soeurs: Cécile Couture (feu Philippe Gagnon), feu Antoinette Couture (Elie Tremblay), feu Lionel Couture (feu Annie Doucet), feu Xavier Couture (Marie-Anne Tremblay), feu Yvette Couture (Louis-Joseph Bergeron), feu Jules Couture (Gertrude Gagnon), Grégoire Couture (Françoise Trudel), feu Florence Couture (Luc Beaulieu), feu Antoine Couture (Éléonard Desgagné), feu Jacques Couture (Marguerite Tremblay), Jean-Marie Couture (Thérèse Desforges) ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons pour la Fondation de ma Vie. Pour informations: 543-0755, télécopieur: 543-7241. Direction funéraire: Gravel & Fils ltée.

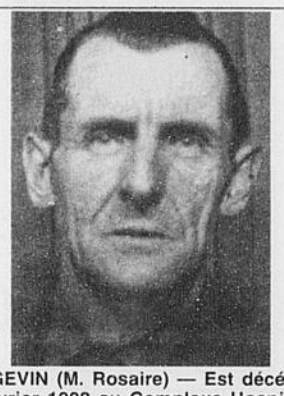

LANGEVIN (M. Rosaire) — Est décédé le 15 février 1998 au Complexe Hospitalier de la Sagamie, à l'âge de 77 ans et 1 mois, M. Rosaire Langevin, époux de feu dame Marie-Lorraine Langevin, demeurant au Foyer Belle Génération 2064 Roussel, autrefois de la rue Napoléon, Chicoutimi. La famille recevra les sympathies mardi le 17 février 1998 de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00 et mercredi le 18 février 1998 de 12h00 (Midi) à 13h45 au salon funéraire Emery Gravel, 2075 boulevard Tadoussac, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 février 1998 à 14h00 à l'église St-Luc. Les cendres seront déposées au Columbarium Emery Gravel, Ste-Claire. Il laisse dans le deuil ses fils: Régis Langevin (Céline Savard) et Richard (Louise Girard); son unique petite-fille Manon de Québec. Il était le frère de: feu Georges-Henri Langevin (feu Madeleine Tremblay), Jean-Marie (Gisèle Lévesque). Il laisse également plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Il fut opérateur-électricien de la Centrale Saguenay Electrique de Belle-Rivière à Notre-Dame d'Hébertville pendant plusieurs années ainsi que charpentier-menuisier pour la Compagnie J.R. Théberge et Abitibi-Price. Il était membre des retraités Price, du Centre Communautaire Horizon 3e âge, de l'Age d'Or et enfin des Joyeux Mercredis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma Vie sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, fax: (418) 543-9409. Direction funéraire: Maison Emery Gravel, Mouvement Coopératif.

LANGLOIS (M. Georges) — Le 16 février 1998, est décédé au Centre Hospitalier de Jonquière, à l'âge de 83 ans et 10 mois, M. Georges Langlois, époux en 1ères noces de feu Mme Floriane Maltais et en 2ièmes noces de Mme Annette Perron, demeurant au 1868 rue Price, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée à la Résidence Funéraire Saguenay, Kénogami, 3711 Cabot, mercredi le 18 février 1998 de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00. Jeudi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 11h00. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 février 1998 à 14h00 à l'église Ste-Famille. L'inhumation aura lieu au cimetière Shipshaw. Il était le fils de feu Absolon Langlois et de feu Marie Girard. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Arthur Langlois (Clémence Tremblay), feu Edmond (Françoise Bouchard), Lionel (Claire Gagnon), Marie-Alice (Jean-Yves Pineault), Lucille (feu Jean-Paul Corneau), Robert, feu Jacques (feu Thérèse Larouche); sa tante: Gertrude Doré (feu Emile Langlois), ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Les gens peuvent faire des dons au Fonds de Dotation du Centre Hospitalier de Jonquière. Une personne bénévole sera présente au salon. Pour informations: tél.: 547-2116, télécopieur: 547-0128. Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.

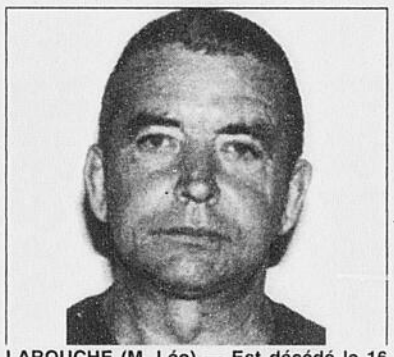

LAROUCHE (M. Léo) — Est décédé le 16 février 1998 au Complexe Hospitalier de la Sagamie, à l'âge de 68 ans et 5 mois, M. Léo Larouche, époux de dame Bernadette Bouchard, demeurant au 66 rue St-Pierre, Chicoutimi. La famille recevra les sympathies mardi le 17 février 1998 de 19h00 à 22h00 et mercredi le 18 février 1998 de 9h00 à 10h15 au salon funéraire Emery Gravel, 520 boulevard Saguenay Est, Chicoutimi, face à la Marina du Vieux Port. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 février 1998 à 10h30 à l'église Christ-Roi. Les cendres seront déposées au Columbarium Emery Gravel du 520 boulevard Saguenay Est à Chicoutimi. Outre son épouse dame Bernadette Bouchard, il laisse dans le deuil ses enfants: Louise Larouche (Benoit Lefebvre), Yvon (Line Coudé), André, Hélène (Marcel Murray), Francine (Marcel Perreault) et Martine (Sylvain Lavoie); ses petits-enfants: Annie, Martin, Carol, Audrey, Jean-Michel, Pierre-Luc, Patricia, Marc-André et Marilyn; ses frères et soeurs: feu Marcel Larouche (Fernande Ducas), feu Lucien (Madeleine Tremblay), Guy (feu Carmen Gauthier), Huguette, Micheline (feu Laurier Madore) et Lisette (Jean-Eudes Tremblay); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu René Bouchard (Hélène Boily), feu Roméo Bouchard (Ghislaine Tremblay), Donat Bouchard. Il laisse également plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma Vie sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, fax: (418) 543-9409. Direction funéraire: Maison Emery Gravel, Mouvement Coopératif.

LEMIEUX (M. Charles-Eugène) — Le 16 février 1998, est décédé à Alma, à l'âge de 88 ans et 11 mois, M. Charles-Eugène Lemieux, époux de dame Lydia Boivin, demeurant au 1410 Principale, St-Léon. La famille recevra les condoléances de 19h00 à 22h00, mardi le 17 février 1998 à la Salle Municipale de St-Léon. Mercredi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 13h00. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 février 1998 à 15h00 à l'église de St-Léon et les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Outre son épouse, M. Lemieux laisse dans le deuil ses enfants: Yolande (Georges Ouellet), feu Jean-Guy (Annette Morin, François), Céline (Normand Desourdy), feu Fernand, Luc (Rose Méthot), Pauline (Jean-Paul Dion), André (Denise Harvey), Réal (Fabienne Coudé), Laurent (Lise Hudon) et Jean-Pierre Ouellet (Julie); ses frères et soeurs: Annabelle (feu Wilfrid Dufour), feu Joseph-Elie (feu Thérèse Collard), feu Hector (feu Lorette Guay, Liliane Comeau), Mariange (Roméo Savard), feu Rosanette (feu Alfred Guay), Eliane (feu Adrien Fleury), feu Almas (feu Marie-Joseph Gaudreault), feu Cécile (Vincent Gaudreault), Gérard (Yolande Tremblay), Marguerite (Rénald Girard), Claire-Hélène (Jean-Baptiste Tremblay), Rosaire (Lauréat Bergeron), Marie-Marthe (Conrad Fortin) et feu Gracia; ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Arthur Boivin (Rollande Fleury), feu Alice (feu Philippe Godin) , feu Cécile (Charles-Eugène Deschênes); ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ainsi que de nombreux parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma. Direction funéraire: La Résidence funéraire Lac-Saint-Jean. Pour informations: 668-8409, télécopieur: 668-9200.

TREMBLAY (Mme Elizabeth) — Est décédée subitement le 15 février 1998, à sa résidence, à l'âge de 76 ans, Mme Elizabeth Tremblay, épouse de feu M. Louis-Gonzague Tremblay, demeurant au Foyer Le Beau Lieu de St-Honoré. La famille recevra les sympathies mardi le 17 février 1998 de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00 et mercredi le 18 février 1998 de 9h00 à 10h30 au salon funéraire Emery Gravel, 345 St-Armand, Chicoutimi (face à l'église Ste-Claire). Les funérailles auront lieu mercredi le 18 février 1998 à 11h00 à l'église St-Honoré. La dépouille mortelle sera inhumée au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Angèle Tremblay (Philippe Lagacé), Yvan (feu Francine Desbiens), Régis (Lucie Viger), Louis-Marie (Michèle Bissonnette), Normand (Claude Laliberté), Esther (Victorien Desbiens), Françoise (Michel Tremblay), Richard (Lucie Lavoie), Viateur (Danielle Boulianne), Laval (Denise Godin) et Daniel (Linda Gauthier); ses frères et soeurs: Laetitia Tremblay (feu Philippe Gagnon), Maria (1ères noces feu André Gaudreault, 2ièmes noces Roger Tremblay), feu Alfred (Marianne Morin), Georges (Brigitte Boulay), feu Jean-Charles (Jeannine Coulombe), Marcel (feu Yvette Jean), Jean-Joseph (Evelyne Lessard), feu Thérèse (Jean-Louis Lessard), Jeanne (Jacques Deschênes), Rémi (Suzanne Tremblay), Christianne (Renald Lebreton) et Vivianne (Antoine Savard); ses beaux-frères et belles-soeurs: Aline Tremblay (Lionel Tremblay), feu Marie-Anne (feu Henri Laprise), feu Marianne (feu Jean-Marie Boudreault). Elle laisse également dans le deuil ses 31 petits-enfants; ses 7 arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Elle était membre de l'AFEAS de St-Honoré et des Filles d'Isabelle du Cercle Marie-Noël. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma Vie, sera présente au salon funéraire afin de les recueillir. Pour informations: bureau: (418) 543-6962, fax: (418) 543-9409. Direction funéraire: Maison Emery Gravel, Mouvement Coopératif.

Prières

FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois "Je vous salue Marie" par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9ième jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

Signé: N.G.

IN MEMORIAM

LECLERC (Mme Béatrice) — Le 16 février 1998, est décédée à Alma, à l'âge de 88 ans et 5 mois, dame Béatrice Leclerc, épouse en 1ères noces de feu M. Loïc Audet et en secondes noces de feu M. Joseph Dallaire, demeurant au 1485 Avenue du Manoir Nord, Alma. La famille recevra les condoléances de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00, mardi le 17 février 1998 à la Résidence Funéraire Lac St-Jean, 611 Chemin du Pont Taché Nord, Alma. Mercredi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9h00. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 février 1998 à 11h00 à l'église St-Joseph et les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Mme Leclerc laisse dans le deuil ses enfants: Bernard (Patricia Kirouac), Thérèse (feu Vic Bergeron, Charles-Henri Fortin), feu Rachelle (André Cardinal) et Bertrand; ses 13 petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ainsi que de nombreux parents et amis. Direction funéraire: La Résidence funéraire Lac-Saint-Jean. Pour informations: 668-8409, télécopieur: 668-9200.

Nos condoléances aux familles éprouvées

LE QUOTIDIEN

DES MILLIERS DE COEURS à protéger

FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC

152, rue Racine Est
Chicoutimi (Québec)
G7H 1R8

Lors du décès de
Mme Germaine Blackburn (Lucien Déry)
de Chicoutimi
(01/12/1997)

Ses parents et ses amis ont voulu perpétuer son nom en faisant des dons à la Fondation de Ma Vie. Ces dons aideront à l'achat d'équipements destinés aux spécialités et aux ultraspécialités régionales du Complexe hospitalier de la Sagamie.

Merci aux généreux donateurs!

La population du Saguenay – Lac-Saint-Jean dit MERCI aux généreux donateurs.

«LA FONDATION DE MA VIE»

On peut rejoindre directement la Fondation de Ma Vie

en signalant: 541-1005

376518

Les patineurs canadiens

Plus forts entre les deux oreilles

NAGANO, Japon (PC) - Le monde du patinage de vitesse a connu une révolution technologique récemment, mais l'équipe canadienne de patinage de vitesse sur courte piste a surtout passé les quatre dernières années à améliorer leur force. . . entre les deux oreilles.

Après le cauchemar des Jeux olympiques de 1994, les Canadiens ont davantage eu besoin d'un cours sur l'art de la préparation psychologique que de nouveaux patins «clap» ou de trois bandes de silicone posées sur leur combinaison.

«Peut-être parce que je n'avais pas l'habitude de la pression (en 1994), je pensais un peu trop en fonction de l'avenir», a expliqué Marc Gagnon de Chicoutimi, le champion du monde en titre au 1500 mètres et détenteur des records du monde aux 500 et 1000 mètres.

«Je pensais au-delà de ma stratégie de course, songeant à ce qui arriverait si je terminais premier, deuxième ou troisième au lieu de me concentrer sur ce que je devais faire pour gagner.»

Gagnon, l'un des favoris en Norvège, s'était contenté de la médaille de bronze au 1000 mètres et il avait été évincé du podium au 500 mètres et dans le relais.

Et les équipes canadiennes masculine et féminine, dont on attendait une récolte de plusieurs médailles, étaient revenues au pays avec deux médailles d'argent, celle de bronze de Gagnon et un égo meurtri.

Mais l'équipe entend changer cela à compter de mardi lorsque les compétitions du patinage de vitesse courte piste commenceront sur le White Ring de Nagano, avec le 1000 mètres chez les hommes et le relais 3000 mètres chez les dames.

«Ma préparation mentale est bien meilleure cette année, a poursuivi Gagnon. J'ai beaucoup travaillé cet aspect (après Lillehammer).»

Après Lillehammer, l'équipe a commencé à se concentrer sur la préparation mentale.

Penny Werthner, une psychologue d'Ottawa spécialisée dans le sport et une ex-athlète de pointe, a commencé à travailler avec l'équipe.

«L'expérience de Lillehammer est une nette démonstration d'une trop grande confiance. On croyait qu'il suffisait de se présenter sur la ligne de départ et qu'on allait obtenir la médaille, a expliqué Werthner. Une leçon très utile a été apprise à Lillehammer, bien que dure à avaler, mais je pense que nous avons tiré des leçons et cela ne se reproduira plus.»

L'approche semble simple mais Werthner a précisé que les athlètes ont besoin de se concentrer sur leur course et non sur le prix qui les attend à la ligne d'arrivée.

Charest est favorite

La Montréalaise Isabelle Charest, la détentrice du record du monde au 500 mètres qui détient également des titres mondiaux, est favorite à Nagano.

«En 1994, mon objectif était seulement de participer aux Jeux olympiques, mais je n'étais pas prête, a-t-elle indiqué. Une grande partie de mon entraînement consiste à visualiser. Je tente de me projeter dans des situations de course. Ca commence quand je lace mes patins et j'envisage chaque scénario possible en course, la foule, et même les gens qui me regardent à la maison.

«Je vois la course sur différents angles, commençant première ou deuxième, menant ou revenant de l'arrière. . . Et à la fin, je gagne.»

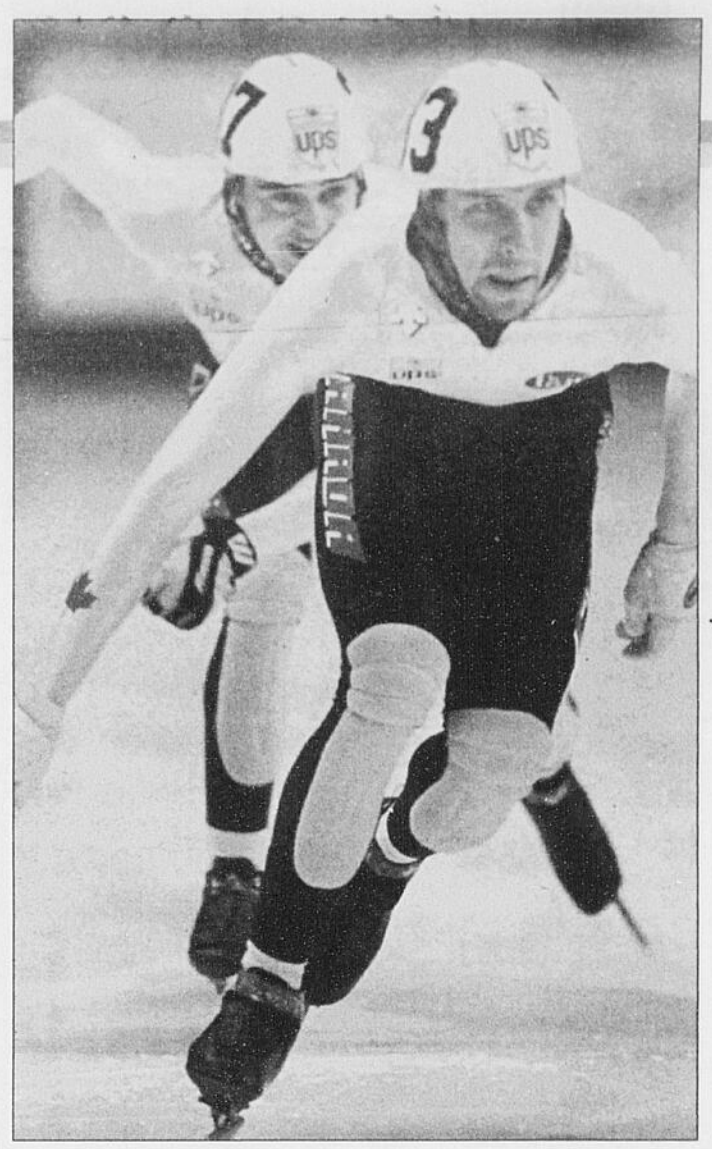

MARC GAGNON...affirme que sa préparation mentale est bien meilleure cette année.

(Photothèque Le Quotidien)

Journée sombre pour le ski acrobatique

Bien loin du «Québec Air Force»

Par MICHEL LAJEUNESSE

NAGANO (PC)-On était très loin des beaux jours du «Québec Air Force». En fait, ce fut un jour sombre hier dans l'histoire du ski acrobatique canadien.

VERONICA BRENNER...y va de sa prestation qui la placera au troisième rang des qualifications.

(Photo CP)

David Belhumeur, cinquième au classement de la Coupe du Monde et médaillé d'argent lors de sa dernière sortie au Colorado, a subi une sérieuse blessure à l'entraînement et a raté son rendez-vous olympique.

Chez les dames, Caroline Olivier, grand espoir canadien, a connu une journée exécrable et n'est même pas parvenue à se qualifier pour la finale de mercredi.

Belhumeur a chuté lors de la période de réchauffement, s'est disloqué l'épaule droite et a subi des blessures aux côtes. On craignait une fracture et il a été évacué à Nagano pour y subir des radiographies.

Quant à Olivier, elle était inconsollable.

En quelques instants, toute sa carrière a basculé.

«Je ne sais pas pourquoi et je ne sais pas comment le décrire, mais j'ai eu un mauvais «feeling» pendant toute la semaine. Je me disais qu'une catastrophe allait m'arriver.

«Ce matin, tout avait pourtant bien été à l'entraînement. Je n'avais pas choisi de faire mon plus gros saut. Je voulais garder cela pour la finale. J'ai fait deux sauts que je contrôle bien habituellement et je voulais surtout les atterrir.»

Mais voilà, la catastrophe s'est produite. Dans le monde cruel du sport, quelques fractions de secondes peuvent vous conduire à la gloire éternelle ou détruire toute une carrière.

«Je ne sais pas pourquoi, mon synchronisme n'était pas très bon et je me suis mal présenté au tremplin. J'ai plié les genoux. C'était fini. Je le savais.

«En quatre secondes, tout était terminé. Je savais après le premier saut que je ne pourrais faire la finale.»

Mais courageuse, Caroline Olivier a tout donné dans le deuxième saut, même si elle savait qu'elle n'en retirerait qu'une gloire personnelle.

«Je l'ai fait pour mon orgueuil à moi, pour me faire plaisir. Et pour leur faire plaisir aussi à la maison. Mais ça n'a pas fonctionné non plus, j'ai trop poussé.

«C'est une journée à oublier. Ce n'était pas mes quatre secondes aujourd'hui. C'est frustrant, je ne suis pas très fière de ce qui s'est passé ici. Mais je suis tout de même satisfaite de ce que j'ai fait au cours de ma carrière. Ce quii me déçois c'est que je ne serai pas de la finale, que je n'aurai même pas la chance de remporter une médaille. Et c'est pour cela que j'étais venue ici. Je n'étais pas là aujourd'hui.»

Elle a mentionné par ailleurs qu'elle avait été affectée par la blessure de David Belhumeur.

«Je n'aime pas les blessures. Quand j'ai vu David tomber et qu'il ne remontait pas en haut de la piste, je me suis dit qu'il s'était fait mal. Je ne voulais pas le voir ou savoir ce qu'il avait. Les blessures m'affectent.

«Je retourne maintenant à la maison. Je suis toujours troisième en Coupe du Monde et je vais tenter de sauver ma saison.

«Ce sera une drôle de finale ici. Trois des quatre meilleures en Coupe du Monde ont manqué leur qualification. Ce sera une finale bien étrange.»

LES CHIFFRES

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT DOUBLE

CONFERENCE DE L'EST

Section Nord-Est

	MJ	G	P	N	Bp	Bc	Pts	Dom	Etran.	10m.	Série
Pittsburgh	58	29	16	13	159	132	71	13-8-6	16-8-7	5-1-4	N3
Montréal	56	28	21	7	168	141	63	11-12-5	17-9-2	4-5-1	P2
Boston	56	23	22	11	140	138	57	11-11-5	12-12-6	2-6-2	P2
Buffalo	55	22	21	12	143	138	56	12-8-7	10-12-6	5-1-4	G1
Ottawa	58	23	25	10	130	140	56	13-13-3	10-13-6	4-4-2	N1
Caroline	57	21	29	7	139	161	49	13-12-6	8-17-1	4-5-1	G1
Section Atlantique											
New Jersey	56	34	16	6	158	110	74	21-7-0	13-9-6	5-2-3	G3
Philadelphie	55	29	17	9	160	123	67	15-8-4	14-9-5	4-6-0	P1
Washington	56	26	19	11	156	143	63	13-9-5	13-10-6	5-2-3	P1
N.Y. Rangers	57	17	24	16	140	154	50	10-11-8	7-13-8	3-4-3	N1
N.Y. Islanders	57	20	29	8	148	158	48	11-14-3	9-15-4	4-4-2	P1
Floride	57	18	27	12	138	161	48	8-14-6	10-13-6	3-5-2	P1
Tampa Bay	56	10	37	9	104	185	29	7-15-6	3-22-3	1-8-1	G1
CONFERENCE DE L'OUEST											
Section Centrale											
Dallas	57	36	13	8	174	115	80	17-5-5	19-8-3	8-2-0	G3
Detroit	58	31	15	12	177	136	74	18-7-5	13-8-7	4-4-2	P1
St. Louis	59	30	21	8	173	145	68	18-8-5	12-13-3	4-4-2	G2
Phoenix	57	24	22	11	162	159	59	13-9-6	11-13-5	3-4-3	N1
Chicago	56	22	25	9	134	133	53	10-12-6	12-13-3	4-6-0	P2
Toronto	55	19	29	7	129	164	45	11-14-4	8-15-3	5-5-0	G1
Section Pacifique											
Colorado	58	29	13	16	172	138	74	16-5-10	13-8-6	5-4-1	G3
Los Angeles	55	26	20	9	161	146	61	16-8-2	10-12-7	8-1-1	G3
San Jose	56	21	28	7	139	151	49	10-15-4	11-13-3	5-4-1	P2
Edmonton	57	19	28	10	141	163	48	10-13-5	9-15-5	3-6-1	P3
Anaheim	56	19	28	9	137	171	47	10-16-4	9-12-5	4-5-1	P1
Calgary	57	16	30	11	149	179	43	11-14-4	5-16-7	4-5-1	G2
Vancouver	57	16	33	8	153	201	40	9-15-4	7-18-4	4-6-0	G2

CALENDRIER

Vendredi, 6 février

Pittsburgh 2 Buffalo 2
Vancouver 5 Edmonton 4

Samedi, 7 février

Los Angeles 5 Anaheim 2
Colorado 3 Philadelphie 2
New Jersey 3 N.Y. Islanders 2
Caroline 3 Boston 1
Dallas 3 Chicago 1
St. Louis 4 Detroit 1
Toronto 3 Floride 2
Tampa Bay 4 Washington 3
Pittsburgh 2 Ottawa 2
Buffalo 4 Montréal 1
NY Rangers 1 Phoenix 1
Calgary 4 Edmonton 2
Vancouver 6 San Jose 3
(Trêve olympique du 8 au 24 février)

MARQUEURS

	B	P	Pts
Jagr, Pgh	25	42	67
Selanne, Ana	41	27	68
Forsberg, Col	20	46	66
LeClair, Pha	38	26	64
Lindros, Pha	25	38	63
Bure, Vcr	34	26	60
Francis, Pgh	16	43	59
Tkachuk, Pho	35	22	57
Sakic, Col	24	33	57
Stumpel, LA	17	40	57
Oates, Was	13	44	57
Bondra, Was	36	20	56
Recchi, Mtl	25	31	56
Fleury, Cal	18	38	56
Gretzky, NYR	13	43	56
Palffy, NYI	30	24	54
LaFontaine, NYR	20	34	54
Allison, Bos	20	33	53
Amonte, Chi	20	33	53

CLASSEMENT GENERAL

Conférence de l'Est

	Mj	Pts
New Jersey	56	74
Pittsburgh	58	71
Philadelphie	55	67
Montréal	56	63
Washington	56	63
Boston	56	57
Buffalo	55	56
Ottawa	58	56
N.Y. Rangers	57	50
Caroline	57	49
N.Y. Islanders	57	48
Floride	57	48
Tampa Bay	56	29

Conférence de l'Ouest

Dallas	57	80
x-Colorado	58	74
Detroit	58	74
St. Louis	59	68
Los Angeles	55	61
Phoenix	57	59
Chicago	56	53
San Jose	56	49
Edmonton	57	48
Anaheim	56	47
Toronto	55	45
Calgary	57	43
Vancouver	57	40

x-meneur de section 1-2.

MARQUEURS

	B	P	Pts	Pén
8. Mark Recchi	25	31	56	37
27. Shayne Corson	17	30	47	72
25. Vincent Damphousse	14	29	43	34
11. Saku Koivu	10	32	42	32
26. Martin Rucinsky	18	22	40	74
49. Brian Savage	19	13	32	26
38. Vladimir Malakhov	10	20	30	40
22. Dave Manson	4	22	26	68
43. Patrice Brisebois	3	21	24	43
37. Patrick Poulin	5	11	16	23
44. Jonas Hoglund	6	8	14	16
17. Benoît Brunet	5	9	14	37
5. Stéphane Quintal	6	6	12	88
71. Sébastien Bordeleau	4	7	11	28
28. Marc Bureau	7	2	9	6
3. Zarley Zalapski	2	7	9	41
24. Scott Thornton	3	6	9	125
55. Igor Ulavov	2	7	9	85
23. Turner Stevenson	3	4	7	72
34. Peter Popovic	1	3	4	20
52. Craig Rivet	0	2	2	83
15. Eric Houde	1	0	1	0
29. Brett Clark	1	0	1	20
21. Mick Vukota	1	0	1	138
41. Jocelyn Thibault	0	1	1	0
52. David Ling	0	0	0	0
46. Matt Higgins	0	0	0	0
35. Andy Moog	0	0	0	4

Gardiens

	G	P	N	Min	Ba	B	MMoy.
35. Andy Moog	15	12	2	1674	68	2	2.44
41. J. Thibault	13	9	5	1728	72	2	2.50
Totaux (1)	**28**	**21**	**7**	**3402**	**140**	**4**	**2.47**

LIGUE AMÉRICAINE

Conférence de l'Est
Section Atlantique

	G	W	L	TOTL	F	A	P
Saint-Jean	54	28	18	8	0 156	137	64
Fredericton	58	25	21	8	4 187	183	62
Portland	59	21	26	10	2 177	188	54
St. John's	54	17	22	12	3 157	170	49

Section Nouvelle-Angleterre

	G	W	L	TOTL	F	A	P
Hartford	53	29	15	8	1 176	151	67
Springfield	54	28	17	7	2 192	174	65
Worcester	53	24	20	5	4 174	175	57
New Haven	57	25	27	4	1 174	180	55
Providence	54	13	31	5	5 156	215	36

Conférence de l'Ouest
Section Empire State

Albany	56	31	14	7	4	203	146	73
Hamilton	55	28	15	11	1	181	153	68
Syracuse	53	24	21	6	2	183	191	56
Adirondack	59	23	26	7	3	173	196	56
Rochester	55	18	27	10	0	168	198	46

Section Mid-Atlantique

Philadelphie	54	34	13	6	1	212	158	75
Hershey	57	24	24	4	5	163	177	57
Kentucky	52	23	21	5	3	172	168	54
Cincinnati	53	14	25	9	5	163	206	42

Un point pour une défaite en prolongation.

Lundi, 16 février

Albany 5 Hamilton 3
Philadelphie 6 Kentucky 3
Syracuse 4 Fredericton 1

Mardi, 17 février

Saint-Jean à Providence, 19h05.
Hartford à St. John's, 19h35.
Portland à Worcester, 19h05.

Mercredi, 18 février

Hamilton à Adirondck, 19h.
Hershey à Albany, 19h.
Philadelphie à New Haven, 19h35.
Cincinnati à Rochester, 19h35.
Syracuse à Springfield, 19h.
Hartford à St. John's, 19h35.
Fredericton à Worcester, 19h05.

JUNIOR MAJEUR

Section Lebel

	MJ	G	P	N	BP	BC	P
Rouyn-Noranda	58	36	19	3	291	203	75
Victoriaville	59	33	19	7	229	172	73
Laval	57	32	21	4	227	187	68
Shawinigan	56	31	19	6	217	188	68
Val-d'Or	59	29	24	6	204	188	64
Hull	57	25	31	1	218	222	51
Sherbrooke	58	24	31	3	191	215	51
Drummondville	56	20	33	3	181	256	43

Section Frank-Dilio

Québec	58	35	18	5	234	183	75
Rimouski	58	33	22	3	238	204	69
Chicoutimi	58	32	25	1	235	234	65
Moncton	57	22	27	8	202	194	52
Halifax	58	20	33	5	215	266	45
Baie-Comeau	58	15	38	5	181	264	35
Cap Breton	59	14	41	4	167	254	32

Mardi, 17 février

Cap-Breton à Moncton, 19h.
Laval à Drummondville, 19h30.
Shawinigan à Hull, 19h30.
Québec à Rimouski, 19h30.

MARQUEURS

	M	jB	P	Pts
Abid, Ramzi Chi	57	40	75	115
Ribeiro, Mike Rou	57	38	75	113
Benoit, Mathieu Chi	55	54	57	111
Dagenais, Pierre Rou	48	52	58	110
Roger, Sébastien Mon	57	44	51	95
Gosselin, David Chi	58	41	54	95
Lecavalier, Vincent Rim	48	36	59	95
Richards, Brad Rim	58	28	66	94
Thibeault, David Vic	59	41	46	87
Perna, Dominic Lav	55	37	49	86
Walser, Derrick Rim	58	30	56	86
Johnston, Marty Hul	53	38	46	84
Rodier, Sylvain Sha	54	31	51	82
Walsh, Ryan Cap	54	37	44	81

	PJ	B	A	PTS
19-Ramzi Abid	57	40	75	115
14-Mathieu Benoit	55	54	57	111
18-David Gosselin	58	41	54	95
22-Marc Bouchard	58	23	38	61
17-Daniel Archambault	55	9	29	38
25-Yves Bellerose	56	2	24	26
12-Sébastien Tremblay	45	2	23	25
26-Sacha Filion	55	9	15	24
04-Jean-Pierre Coté	29	9	9	18
31-Michel Beausoleil	57	9	9	19
23-Grégory Dupré	57	8	11	19
10-Robin Bacul	37	7	11	18
09-Bruce Richardson	31	6	12	18
24-Patrick Gingras	46	6	9	15
27-Eric Jenkins	42	5	6	11
15-Eric Van Acker	37	1	5	6
35-Guillaume Marcoux	36	1	5	6
20-Jean-Sébastien Trudelle	34	1	4	5
11-Tony McHugh	30	1	4	5
39-Rémi Bergeron	58	0	2	2
33-Yan Collin	57	0	1	1
28-Samuel Lavoie	43	0	0	0

JEUX OLYMPIQUES

NAGANO, Japon (PC)-Voici les résultats des athlètes canadiens lors de la 11e journée des Jeux:

JOUR 11
Ski alpin
Combiné
Classement final

Mélanie Turgeon, Québec, avait chuté lors de la descente, éliminée.

JOUR 10
HOCKEY
Messieurs

Le Canada triomphe des Etats-Unis 4-1, décrochant le premier rang de son groupe avec une fiche de 3-0.

PATINAGE ARTISTIQUE
Danse sur glace

Shae-Lynn Bourne, Chatam, Ont., et Victor Kraatz, Vancouver, se classent quatrième du classement final.
Chantal Lefebvre, LaSalle, et Michel Brunet, Gatineau, terminent 19e sur 24 concurrents.

SKI ACROBATIQUE
Sauts, dames

Veronica Brennet, Sharon, Ont., termine troisième des qualifications et accède à la finale.
Caroline Olivier, Cap-Rouge, n'obtient que le 19e rang sur 24 concurrentes, éliminée.
Sauts, messieurs
Andy Capicik, Toronto, finit quatrième des qualifications et accède à la finale.
Jeff Bean, Ottawa, se classe septième et accède à la finale.
Nicolas Fontaine, Magog, est huitième et accède à la finale.
David Belhumeur, Pierrefonds, n'a pas participé à l'épreuve (blessé).

SKI ALPIN
Super-G, messieurs

Brian Stemmle, Aurora, Ont., termine 12e.
Edi Podivinsky, Edmonton, est classé 47e après avoir été disqualifié.
Descente, dames
Kate Pace-Lindsay, North Bay, Ont., termine 19e.
Mélanie Turgeon, Québec, finit 23e sur 39 concurrentes.
Combiné, dames (descente)
Mélanie Turgeon, Québec, ne termine pas l'épreuve, aucun classement.
SKI DE FOND
Relais 4 x 5 km dames
Beckie Scott, Vermilion, Alb., et Milaine Thériault, Sara Renner et Jaime Fortier, toutes de Canmore, Alb., se classent 16e et dernières.
PATINAGE DE VITESSE
Longue piste
1500 mètres, dames
Catriona Le May Doan, Saskatoon, finit 13e en finale.
Ingris Liepa, Ottawa, se classe 24e.
Isabella Doucet, Ste-Foy, termine 29e.
Cindy Overland, Kitchener, n'a pas pris le départ (malade).

TABLEAU DES MEDAILLES

Après 42 épreuves

	O	A	B	Tot
Allemagne	7	8	7	22
Norvège	5	7	4	16
Russie	8	4	1	13
Autriche	2	3	7	12
Canada	**4**	**4**	**1**	**9**
Japon	4	1	3	8
Pays-Bas	3	3	1	7
Finlande	2	3	2	7
E.-U.	2	1	4	7
Italie	1	3	2	6
France	2	0	3	5
Suisse	2	1	1	4
République tchèque	0	1	1	2
Suède	0	1	1	2
Bulgarie	1	0	0	1
Danemark	0	1	0	1
Ukraine	0	1	0	1
Biélorussie	0	0	1	1
Belgique	0	0	1	1
Kazakhstan	0	0	1	1

LIGUE INTERNATIONALE

CONFERENCE DE L'EST
Section Nord-Est

	Mj	G	P	DF	BP	BC	Pts
Detroit	58	37	13	9	201	158	81
Grand Rapids	56	28	23	5	163	162	61
Orlando	54	26	20	8	169	171	60
Québec	57	20	31	6	149	196	46
Section Centrale							
Fort Wayne	56	32	19	5	186	167	69
Cincinnati	58	26	22	10	193	182	62
Indianapolis	56	27	26	3	169	190	57
Cleveland	56	25	25	6	164	184	56
Michigan	56	24	25	7	154	175	55
CONFERENCE DE L'OUEST							
Section Mid-Ouest							
Chicago	59	38	18	3	201	183	79
Milwaukee	56	29	23	4	166	170	62
Kansas City	57	27	22	8	178	181	62
Manitoba	57	24	28	5	172	187	53
Section Sud-Ouest							
Long Beach	59	35	16	8	189	152	78
Houston	56	35	15	6	189	150	76
Utah	56	34	15	7	191	156	75
Las Vegas	55	25	24	6	179	189	56
San Antonio	56	18	33	5	152	210	41

N.B.: Un point pour une défaite en fusillade.

Lundi, 16 février

Aucun match

Mardi, 17 février

Houston à Las Vegas, 19h00
Milwaukee à Indianapolis, 19h00
Orlando à Grand Rapids, 19h00

HOCKEY

CLASSEMENT
Tour final
Groupe C

	Mj	G	P	N	Bp	BcPts
Russie	3	3	0	0	15	6 6
Rép. tchèque	3	2	1	0	12	4 4
Finlande	3	1	2	0	11	9 2
Kazakhstan	3	0	3	0	6	25 0
Groupe D						
Canada	**3**	**3**	**0**	**0**	**13**	**3 6**
Suède	3	2	1	0	11	7 4
E.-U.	3	1	2	0	8	10 2
Biélorussie	3	0	3	0	4	15 0

Dimanche

République tchèque 8 Kazakhstan 2
Canada 4 E.U. 1

Lundi

Finlande 8 Kazakhstan 2
Russie 2 République tchèque 1
Suède 5 Biélorussie 2

Mercredi, 18 février

Quart de finale, minuit 45.
Quart de finale, minuit 45.
Quart de finale, 4h45.
Quart de finale, 4h45.

Vendredi, 20 février

Demi-finale, minuit 45.
Demi-finale, 4h45.

Samedi, 21 février

Médaille d'or, 23h45.
Médaille de bronze, 1h15.

LES MARQUEURS

	B	A	P
Selanne, Fin	1	5	6
Alfredsson, Sue	2	3	5
Forsberg, Sue	0	5	5
Koivu, Fin	1	4	5
Lehtinen, Fin	3	1	4
Fedorov, Rus	1	3	4
Nieuwendyk, Can	1	3	4
P.Bure, Rus	3	0	3
Sundin, Sue	3	0	3
Yashin, Rus	3	0	3
Kovalenko, Rus	2	1	3
Hull, EU	2	1	3
Lindros, Can	2	1	3
Patera, R. tch	2	1	3
Rucinsky, R. tch	2	1	3
Fleury, Can	1	2	3
Mozorov, Rus	1	2	3
Sakic, Can	1	2	3

MIDGET AAA

Section CCM

	Mj	G	P	DF	Bp	Bc	Pts
Charles-LeMoyne	40	25	12	3	181	144	53
Amos	41	24	16	1	152	130	49
Gatineau	39	20	17	2	128	146	42
Lac St-Louis	40	20	18	2	184	151	42
Régents LLL	40	19	18	3	121	119	41
Collège Français	40	14	24	2	123	169	30
Section Tacks							
Magog	39	30	7	2	193	137	62
Jonquière	40	23	13	4	198	156	50
Lévis	40	23	16	1	181	167	47
Ste-Foy	39	22	15	2	186	177	46
Cap-de-la-Madeleine	40	16	20	4	182	205	36
Antoine-Girouard	38	2	34	2	124	239	6

NOTE: Un point pour une défaite en fusillade.

Vendredi, 13 février

Régents LLL 3 Charles-Lemoyne 1
Ste-Foy 3 Magog 2 (F)
Lac-St-Louis 3 Gatineau 2 (F)
Lévis 8 Cap-de-la-Madeleine 4

Samedi, 14 février

Jonquière 6 Antoine-Girard 5
Amos 4 Collège Français 3

Dimanche, 15 février

Amos 4 Lac-St-Louis 3
Gatineau 4 Charles-Lemoyne 3 (F)
Ste-Foy 5 Jonquière 7
Magog 3 Lévis 2
Cap-de-la-Madeleine 7 Antoine-Girard 6 (F)
Collège-Français 1 Régents LLL 4

Vendredi, 20 février

Collège Français à Lac-St-Louis, 19h30.
Ste-Foy à Lévis, 20h.
Régents LLL à Gatineau, 20h.

MARQUEURS

	PJ	B	P	PTS
48 - David Girard	35	41	34	75
24 - Pierre Lévesque	37	17	40	57
55 - Ken Arsenault	37	30	22	52
18 - Francis Pelletier	39	17	33	50
23 - Mathieu Pigeon	38	13	21	34
32 - Pierre-Luc Laprise	39	13	23	36
41 - David Bouchard	38	14	14	28
47 - David Chouinard	40	11	17	28
45 - Alexandre Belzile	40	6	16	22
29 - Benoit Martin	37	6	14	19
21 - André Bouchard	32	8	12	20
77 - Hugo Lévesque	39	3	17	20
22 - Marc-André Gobeil	21	5	9	14
46 - Patrick Chouinard	39	3	9	12
36 - Marc Villeneuve	38	3	10	13
43 - Patrick Gilbert	38	2	9	11
88 - Jean-François Rousseau	39	2	4	6
31 -Joël Thériault	33	0	0	0
35- Mathieu Bernatchez	11	0	0	0

COLLEGIAL MAJEUR

	PJ	G	P	DP	BP	BC	PTS
Lennoxville	27	21	6	0	158	105	42
Lévis-Lauzon	28	20	8	0	152	88	40
Saint-Laurent	27	18	6	2	135	82	39
Laflèche	28	15	12	1	128	108	31
Collège-Français	27	14	11	2	119	92	30
John-Abbott	25	12	12	1	98	97	25
Chicoutimi	28	11	15	2	134	150	24
Jonquière	27	7	19	1	90	147	15
Joliette	27	4	21	2	87	220	10

(Un point pour une défaite en prolongation.)

Vendredi 20 février

Chicoutimi vs John-Abbott 19h30
Français vs St-Laurent 19h30
Laflèche vs Lennoxville 20h30

Samedi 21 février

Chicoutimi vs Français 13h30
Joliette vs Lennoxville 20h15

Dimanche 22 février

Jonquière vs Laflèche 14h00
Lévis-Lauzon vs Joliette 19h30

LES MARQUEURS

	B	P	PTS
J-Mathieu Dion, Len	20	39	59
Stéphane Gauthier, Chic	28	30	58
Mathieu Fleury, St-Lauren	22	25	47
François Pichette, Laf	13	32	45
Eric Bélanger, Chic	18	26	44
Benoit Branchaud, Laf	14	26	40
J-François Lacasse, LL	16	23	39
Marc-André Fournier, LL	20	18	38

JUNIOR REGIONAL

	PJ	G	P	DF	BP	BC	PTS
X-Chicoutimi	30	21	8	1	202	118	43
Jonquière	30	17	9	4	153	133	38
La Baie	30	17	13	0	144	131	34
Normandin	30	16	12	2	142	134	34
Métabetchouan	30	10	17	3	125	175	23
Alma	30	9	19	2	99	173	20

X-Champion de la saison régulière)
(Un point pour une défaite en fusillade)

Vendredi, 13 février

Chicoutimi 6 Normandin 9
Alma 2 La Baie 6

Dimanche, 15 février

La Baie 7 Normandin 6 (fus.)
Métabetchouan 3 Chicoutimi 9
(Fin de la saison régulière)

LES MARQUEURS

	B	A	PTS
Marc-André Gobeil, La Baie	43	48	91
Jean-Sébastien Vallée, Chicoutimi	31	57	88
Richard Lapointe, Chicoutimi	37	49	86
Stéphane Piché, Chicoutimi	27	44	71
Patrick Desbiens, Jonquière	36	33	69
Frédéric Roussel, Chicoutimi	26	40	66
Carl Verreault, Jonquière	32	32	64

MIDGET REGIONAL

	PJ	G	P	NDP	BP	BC	PTS
X-Dolbeau	30	24	4	2	0	155	60 50
Jonq. (Marquis)	30	20	5	3	2	138	94 45
Alma	30	20	7	2	1	147	94 43
Saint-Félicien	30	16	11	2	1	142	102 35
Jonq. (Orioles)	30	14	15	1	0	123	128 29
Chicoutimi	30	9	18	1	2	87	126 21
Chicoutimi-Nord	30	9	18	1	2	91	166 21
La Baie	30	2	26	0	2	61	174 6

(Un point pour une défaite en prolongation)
X-Champion de la saison régulière.
Vendredi, 13 février
Jonq. (Marquis) 5 Jonq. (Orioles) 6

Dimanche, 15 février

Jonq. (Orioles) 1 Chicoutimi-Nord 2
(Fin de la saison régulière)

LES MARQUEURS

	B	A	PTS
Dany Privé, Alma	33	49	82
Pierre-Yves Tardif, Saint-Félicien	30	31	61
Sébastien Renaud, Alma	28	30	58
Mathieu Boulianne, Dolbeau	26	30	56
Gino Dion, Marquis	21	29	50
Mikaël Bouchard, Dolbeau	18	32	50

BANTAM REGIONAL

Séries éliminatoires
Quart-de-finales (3 de 5)

Série "A"
Lac-St-Jean Est vs Chicoutimi
Jeudi 19 février
Sags (Chic) vs Aiglons (LSJE) 18h50
Samedi 21 février
Aiglons (LSJE) vs Sags (Chic) 19h30 Plateau
Dimanche 22 février
Sags (Chic) vs Aiglons (LSJE) 14h00
Série "B"
Mistassini vs Dynamos
Jeudi 19 février
Dynamos (Chic) vs Optimistes (Mist) 19h30
Samedi 21 février
Optimites (Mist) vs Dynamos (Chic) 14h30
Dimanche 22 février
Dynamos (Chic) vs Optimistes (Mist) 14h00

Série "C"
Orioles vs La Baie
Dimanche 15 février
National (La Baie) 1 Orioles (Jonq) 6
Mercredi 18 février
Orioles (Jonq) vs National (La Baie) 20h00
Jeudi 26 février
National (La Baie) vs Orioles (Jonq) 19h20
Série "D"
Roberval vs Marquis
Mercredi 18 février
Marquis (Jonq) vs Sabres (Rob) 19h00
Samedi 21 février
Sabres (Rob) vs Marquis (Jonq) 18h10
Dimanche 22 février
Marquis (Jonq) vs Sabres (Rob) 15h00

PEEWEE REGIONAL

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
Saint-Félicien	28	20	5	3	134	88	43
Jonq. (Orioles)	27	22	5	0	124	59	44
Lac-Saint-Jean-Est	28	18	7	3	119	79	39
Lac-Saint-Jean-Nord	28	15	12	1	115	98	31
Chicoutimi	28	9	14	5	85	97	23
Chicoutimi-Nord	27	9	14	3	93	119	21
Jonq. (Marquis)	28	5	19	4	83	130	14
La Baie	28	1	23	4	53	136	6

Lundi 16 février

Aiglons (LSJE) 6 Marquis (Jonq) 3
National (La Baie) 2 Dynamos (Chic) 2
Mardi 17 février
Orioles (Jonq) vs Dynamos (Chic) 19h35
Fin de la saison régulière

Les marqueurs

	B	A	PTS
Steven Girard, Rapides	25	29	68.5
Mathieu Gilbert, Orioles	21	28	63.0
Marc-André Brassard, Marquis	24	22	57.0
Simon Fafard, Dynamos	23	22	56.0
Pierre-Luc Boillat,

Bourne et Kraatz au 4e rang en danse

Contre mauvaise fortune bon coeur

par NEIL STEVENS

NAGANO (PC) - Shae-Lynn Bourne et Victor Kraatz ont finalement dû faire contre mauvaise fortune bon coeur.

Le concours de danse en patinage artistique aux Jeux de Nagano s'est terminé lundi comme il avait commencé, les Russes Pasha Grishuk et Evgeny Platov devenant le premier couple de l'histoire à reconduire un titre olympique dans cette discipline. Ils ont devancé leurs compatriotes Anjelika Krylova et Oleg Ovsyannikov et les Français Marina Anissina et Gwendael Peizerat. Bourne et Kraatz se sont contentés du quatrième rang.

«J'estime que nous avons patiné comme des champions, a confié Bourne. Je suis tellement fière de notre performance.»

Le classement n'a pas changé tout au long des trois étapes de l'épreuve. Tout s'est joué pour le couple canadien quand ils ont seulement mérité le cinquième rang des danses imposées la semaine dernière.

Bourne et Kraatz ont terminé troisième du programme libre, lundi, pour devancer les Français, mais leur cinquième place des danses imposées les a tenus à l'écart du podium.

La commentatrice du réseau CBS Tracy Wilson de Toronto, médaillée de bronze pour le Canada aux Jeux olympiques de 1988 en compagnie de Rob McCall, affirme qu'elle a appris de la bouche d'un membre de la Fédération internationale de patinage artistique avant le début de la compétition que Bourne et Kraatz glisseraient au quatrième rang à la faveur du couple français.

Natalia Dubova, qui entraîne Kraatz et Bourne, a parlé tout au long de la compétition d'une conspiration des juges européens.

«Si l'on s'en tient aux critères de la danse sur glace - la technique, le travail des pieds, les difficultés de transition -, dit-elle, ils méritaient l'or!»

Riverdance

Bourne, âgée de 22 ans, de Chatham, en Ontario, et Kraatz, 26 ans, de Vancouver, avaient mérité la médaille de bronze lors des deux dernières éditions des championats du monde et ils tenteront de retrouver leur place sur le podium avec leur énergique programme libre Riverdance à Minneapolis à la fin du mois de mars. Le panel de neuf juges ne sera pas le même.

«En autant que nous patinons bien et que nous offrons le meilleur de nous, cela nous rend heureux, a prétendu Kraatz. Nous devons demeurer irréprochables et ajouter des éléments plus techniques à nos programmes.

«C'est la seule façon dont nous pouvons gagner des positions.»

«Nous avons réalisé notre meilleure performance, a ajouté Bourne. Nous avons offert des programmes très techniques du début à la fin.

«Ils étaient aussi bons que ceux des autres. Nous en sommes fiers. Nous ne sommes pas fiers du résultat ni de ce qui se passe actuellement en danse sur glace mais nous devons espérer pour le mieux, croire que les choses vont changer pour le mieux.»

Chantal Lefebvre, âgée de 20 ans, de LaSalle, et Michel Brunet, 27 ans, de Gatineau, ont été classés 19es. Ils s'entraînent avec Bourne et Kraatz à Lake Placid.

Brunet sympathisait avec ses bons amis alors qu'ils étaient évincés du podium.

«Je suis tellement désolé pour eux», a-t-il confié.

Confirmation

Vainqueur du programme libre sur leur «Memorial Requiem» après avoir remporté précédemment la danse originale et les danses imposées, Grishuk et Platov, quadruples champions du monde en titre, ont facilement confirmé leur victoire de Lillehammer. Ils ont aussi remporté leur 22e victoire consécutive en danse!

A Lillehammer, ils avaient dominé les Britanniques Jayne Torvill et Chrsitopher Dean, le seul couple non russe vainqueur en danse sur glace aux Jeux olympiques, en 1984.

QUATRIÈME- Shae-Lynn Bourne et son partenaire Victor Kraatz y vont d'une performance de premier plan, mais les juges en ont décidé autrement.

(Photo PC)

Patinage artistique

Des Français pas trop...contents

NAGANO (AP)-Les patineurs français Sophie Moniotte et Pascal Lavanchy n'ont pas digéré leur 11e place en danse sur glace aux JO de Nagano.

Dès leur sortie de la glace à la fin du programme libre hier, les danseurs dijonnais ont déballé leur sac.

Ils évoquent «un achat de places« auquel se serait livré la Fédération française des sports de glace. Sous-entendu, en échange de la troisième place accordée au premier couple français Marina Anissina-Gwendael Peizerat, certaines nations auraient vu leurs concurrents poussés par le juge français...

«On ne peut pas accepter le système quand il vous sourit, et le remettre en cause quand il vous est défavorable. Et puis c'est désobligeant pour Marina et Gwendael, qui méritent vraiment leur médaille de bronze», a répondu Didier Gailhaguet, le «patron» du patinage artistique français.

Contrôles renforcés à Sydney

SYDNEY (AP) - Les organisateurs des Jeux olympiques de l'an 2000 à Sydney ont promis, lundi, qu'ils dépenseraient autant d'argent que nécessaire pour le contrôle anti-dopage.

De retour de Nagano, où le comité d'organisation des jeux du millénaire a envoyé 61 membres comme observateurs, son président Michael Knight a déclaré: «Nous ferons tout notre possible pour s'assurer qu'aucune drogue n'est utilisée aux Jeux de Sydney et que les tricheurs sont attrapés.»

Il a également expliqué avoir promis au Comité international olympique (CIO) que le comité organisateur des Jeux de l'an 2000 effectueront autant de contrôles que le CIO leur demandera.

«Nous ne pouvons pas être sûrs à cent pour cent que tous les fraudeurs seront attrapés, mais nous sommes heureux que le CIO mène l'assaut, et nous voulons être à ses côtés», a-t-il conclu.

Panne au patinage

NAGANO (AP) - Le programme libre de danse sur glace des Jeux olympiques de Nagano a été interrompu pendant près d'une demi heure, lundi, à la patinoire White Ring, à la suite de l'arrêt de plus de la moitié des éclairages.

«Il ne s'agissait pas d'un problème technique. C'était une erreur humaine», a déclaré le délégué tehnique Katsuichiro Hisanaga de l'Union internationale de patinage. Il a précisé qu'une personne avait appuyé sur un interrupteur.

Ski acrobatique masculin

Fontaine sait qu'il aura du pain sur la planche

NAGANO (PC)-La journée avait commencé de façon désastreuse, mais finalement, Nicolas Fontaine, Andy Capicik et Jeff Bean ont sauvé les meubles pour le Canada lors des épreuves de qualification des sauts en ski acrobatique.

Sauf que l'Américain Britt Swartley et le Biélorusse Dmitri Dashchinsky ont placé la barre très haute pour la finale de mercredi.

Pour un, Fontaine, champion du monde et premier au classement de la Coupe du Monde, s'est qualifié au huitième rang et il sait qu'il a du pain sur la planche pour la finale de mercredi.

«Je sais que les gens s'attendent à beaucoup de moi parce que j'ai connu de bons résultats dans le passé, surtout ici. Mais je pense que la compétition est très relevée.

«Les Américains sautent bien, mais c'est aussi le cas avec les Russes. Il faudra faire de notre mieux.»

Fontaine est victime du virus de la grippe qui fait des ravages au village olympique depuis le début des Jeux.

«Je n'ai pas pu m'entraîner cette semaine à cause de la grippe. Mais j'ai fait beaucoup de visualisation et je me sentais bien.

«Je voulais surtout bien atterrir mes sauts. Tout le monde semble en grande forme ici et ce ne sera pas facile.

«Tout ce qui me reste à faire, c'est de tout donner à mes deux sauts mercredi. Je vais attaquer.»

Jeff Bean, d'Ottawa a pris la septième place, tout juste devant Fontaine et il s'attend à une belle prestation des Canadiens en finale.

«J'ai réussi aujourd'hui un saut que je n'avais encore jamais réussi en compétition. Je me disais qu'il fallait que je le tente pour atteindre la finale.

«Je suis tellement heureux d'être ici aux Jeux. Je les apprécie au plus haut point. En fait, je suis moins nerveux ici aux Jeux olympiques que lors des épreuves de la Coupe du monde.

«Mais je vous dis qu'il faudra jeter un oeil sur Andy Capicik. Il semble remis de sa blessure au genou et il n'a jamais aussi bien fait de sa carrière. Nous progressons tous les trois de toute façon. Nous formons une équipe et nous nous aidons. Ce sera une bataille contre les Américains. Si nous sautons tous comme nous en sommes capables, nous pouvons les battre.»

Capicik a pris le cinquième rang et il se dit en grande santé.

«Je me remets de cette blessure au genou. Je suis arrivé ici en me disant que j'avais un plan et je veux le suivre à la lettre.

«Je me sens bien et j'ai hâte à mercredi. Je ne laisserai pas ma blessure m'ennuyer.»

Le Russe Alexandre Mikhailovv se retrouve au troisième rang après les deux sauts préliminaires, suivi de l'Américain Eric Bergoust, qui est présentement deuxième au classement de la Coupe du Monde.

Autre journée malheureuse sur la neige

Pour les Canadiens, des arpents de...pièges

Par MICHEL LAJEUNESSE

NAGANO (PC) - Quelques arpents de neige.

Mais pour les Canadiens à Nagano cette neige s'est transformée en des arpents de piège. En fait, ça va tellement mal pour les Canadiens, et surtout les Québécois, sur la neige qu'on se demande si on ne leur pas pas jeté un mauvais sort.

Les trols norvégiens, ces petits démons de la nuit, ne les avaient pas ennuyés du tout et ils avaient collectionné les colliers d'or à Lillehammer.

On se demande bien quel démon nippon ils ont pu insulter pour que les dieux de la neige se fâchent ainsi contre eux.

Jean-Luc Brassard et Myriam Bédard, les dieux du stade à Lillehammer, reviendront au pays les mains vides et le coeur rempli de désillusion. Voilà qu'hier, on a remis ça et les malheurs ont continué de s'abattre sur tous les autres.

Le plus affecté est David Belhumeur, un sauteur acrobatique, qui a déjà été champion du monde du combiné.

Il s'était qualifié pour Lillehammer. Mais il n'avait jamais fait le voyage en Norvège quand il s'était fracturé une jambe quelques semaines avant les Jeux. Voilà qu'hier, lors de la période de réchauffement avant la ronde préliminaire des sauts, il a fait une terrible chute. Il a atterri sur l'épaule droite.

Il a subi une luxation et devra être immobilisé pendant trois semaines. Deux ou trois autres semaines de physiothérapie et il sera sur pied... juste à temps pour les vacances puisque le circuit de la Coupe du Monde aura alors pris fin.

On croyait qu'il s'était également fracturé des côtes. Mais les résultats ont été négatifs.

Caroline Olivier, de Cap-Rouge, était troisième en Coupe du monde avant la journée d'hier. En l'espace de quelques secondes, son rêve olympique s'est envolé quand elle a complètement raté son premier saut.

Elle ne sera pas de la finale mercredi.

Même son de cloche pour ce qui est de la descendeuse Mélanie Turgeon. Elle n'était qu'une adolescente à Lillehammer et elle était sur le point de gagner la Coupe d'Europe de ski. Elle faisait l'envie de tous les entraîneurs européens qui auraient aimé l'avoir dans leur camp.

Hier, c'était à son tour de fondre en larmes. Elle a terminé 22e en descente, puis a chuté lors de la descente du combiné.

«Mon dos, mes genoux, tous mes muscles s'en tirent bien, a-t-elle dit. C'est à mon coeur que j'ai mal.»

Le biathlon, le ski acrobatique, le ski alpin présentaient jusqu'à présent un bilan bien négatif. Voilà que c'est encore moins reluisant au ski de fond.

Hier, les filles ont terminé au 16e et dernier rang au relais 4 x 5 kilomètres remporté facilement par les Russes.

Ce ne sont pas les chutes cette fois-ci, mais la grippe qui a décimé l'équipe.

«Nous ne nous attendions pas à terminer au dernier rang, a dit l'entraîneur Steinar Mundal. Beckie Scott et Milaine Thériaut ont bien fait lors des deux premières manches en classique, malgré le fait qu'elles étaient malades.»

Même que Thériault pensait ne pas courir à un certain moment.

«J'ai été vraiment surprise de terminer l'épreuve. J'avais les jambes mortes lors des montées, mais pour 15 minutes, j'ai trouvé assez d'énergie et de force pour courir.

«J'aime pourtant le 5 kilomètres-classique. Je pense que ça valait la peine de courir. J'aurai bien le temps de me reposer la semaine prochaine.»

Mon pays, c'est la neige... peut-être, mais à les voir tomber, on jurerait que sur cette neige nippone, les Canadiens sont vraiment en pays... étranger.

Elle affrontait les Américaines cette nuit

Rhéaume s'est présentée affamée

Par BILL BEACON

NAGANO (PC) - Quand Manon Rhéaume s'est présentée au camp d'entraînement en septembre, elle n'avait aucune garantie de demeurer avec l'équipe canadienne en dépit de son statut de vedette la plus médiatisée du hockey féminin.

Mais cette nuit, en grande finale olympique, c'est elle qui affrontait l'équipe américaine.

«Depuis que je me suis rapportée en septembre, j'avais une idée en tête: participer aux Olympiques et être là pour le dernier match», a déclaré la Québécoise de 25 ans.

L'entraîneure Shannon Miller l'a fait alterner avec Lesley Reddon tout au cours du tournoi olympique, mais a prétendu que c'est son instinct qui lui a fait opter pour Rhéaume en finale.

«Elle s'est présentée en septembre très affamée et désireuse de faire ses preuves. La Finlande représentait une forte opposition et Manon a disputé un fort match (dans une victoire de 4-2).

«Il lui reste à disputer probablement le match le plus important de sa vie», ajoutait Miller avant l'affrontement pour la médaille d'or.

Meilleure fiche

Il n'y a pas que «l'instinct». Rhéaume présentait la meilleure moyenne du tournoi (0,81) et le meilleur pourcentage d'arrêts (.936). Et Reddon avait concédé six buts sans riposte à la troisième période dans la défaite de 7-4 contre les Etats-Unis.

La rudesse des Américaines lors de ce match de même qu'une remarque de mauvais goût d'une d'entre elles faite apparemment à l'endroit de la meilleure marqueuse canadienne, Danielle Goyette, dont le père est décédé juste avant les Jeux, tout cela ne semblait guère préoccuper Rhéaume.

«Je n'ai jamais eu de problème avec les Américaines à l'extérieur de la glace. Je les salue encore. Ce qui s'est passé sur la glace s'est passé sur la glace. Quand c'est fini, c'est fini!»

Elle a fait l'histoire

Rhéaume a été la première à attirer l'attention sur le hockey féminin quand elle a porté les couleurs des Draveurs de Trois-Rivières dans la LHJMQ. Elle a encore été la première femme à jouer pour une équipe de la Ligue nationale, une période dans un match pré-saison du Lightning de Tampa Bay. Elle a également joué pour diverses équipes dans les ligues professionnelles mineures, incluant la Ligue internationale.

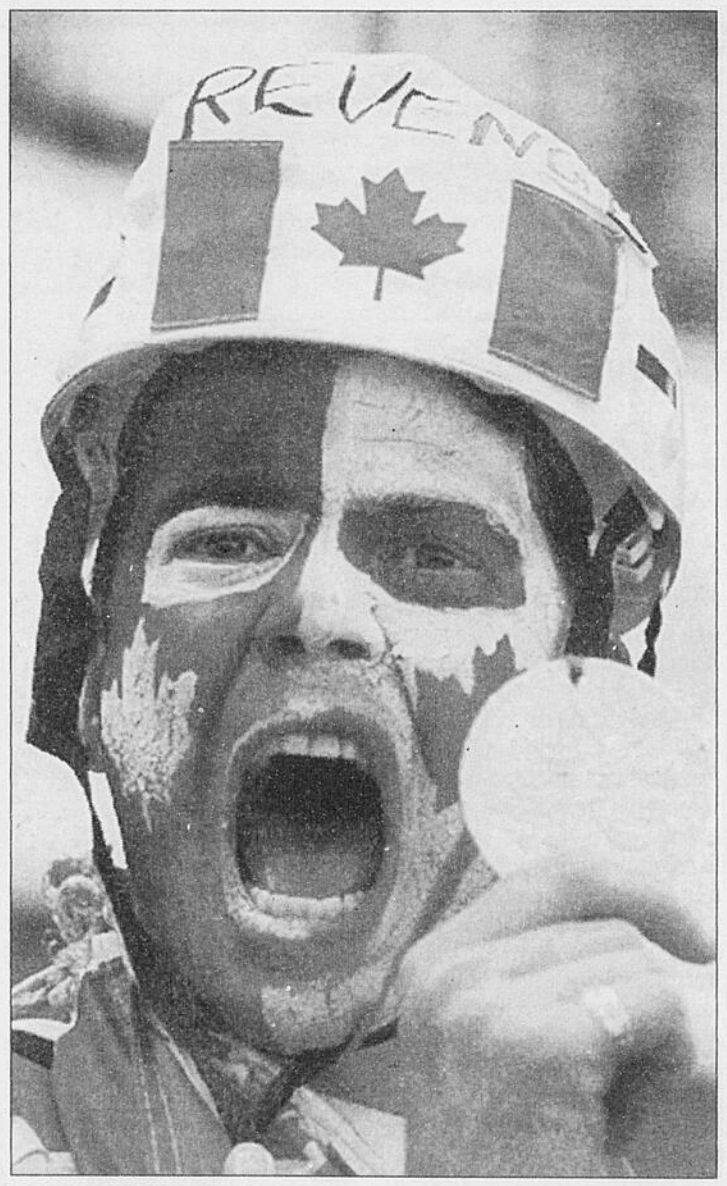

FIER PARTISAN- Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'équipe canadienne masculine de hockey a des partisans pour le moins originaux et déterminés.

(Photo PC)

Avec ses consoeurs, elle a été choisie sur l'équipe d'étoiles à l'issue des championnats du monde de 1992 et 1994, chaque fois remportés par le Canada.

Elle avait la nuit dernière une autre chance de passer à l'histoire, comme gardienne de but de l'équipe ayant remporté la première médaille d'or olympique du hockey féminin.

Sauts à ski

HAKUBA (AP) - Le Japon a comblé les 70 000 spectateurs présents en remportant la compétition de sauts à ski par équipes du tremplin de 120 mètres des Jeux de Nagano, devant l'Allemagne et l'Autriche.

Le Japon n'était pourtant que quatrième après la première manche, derrière l'Autriche, l'Allemagne et la Norvège.

Takanobu Okabe et Masahiko Harada ont réalisé les sauts les plus longs de l'histoire des Jeux dans cette spécialité, atteignant chacun la distance de 137 mètres.

Le Japon a totalisé 933,0 points, contre 897,4 pour l'Allemagne et 881,5 pour l'Autriche.

Au tour de Lefebvre et Brunet

Les critiques fusent en patinage artistique

Par MICHEL LAJEUNESSE

NAGANO (PC)-Pour faire écho aux propos de Shae-Lynn Bourne et Victor Kratz, qui se sont fait voler une médaille olympique en danse lors des compétitions de patinage artistique, le couple québécois de Chantal Lefebvre, de LaSalle, et Michel Brunet, de Gatineau, a aussi décrié le travail des juges.

Le couple québécois, qui s'entraîne à Lake Placid, croit même que le travail des juges va jusqu'à mettre en danger l'existence de la portion danse du patinage artistique.

«Nous aimons nos programmes beaucoup et nous travaillons très fort. Ici à Nagano, nous avons patiné très bien», a dit Chantal Lefebvre.

«Mais il faut que nous soyons drôlement motivés pour continuer à patiner dans de telles conditions. Les juges devront changer d'attitude. Ils devront se montrer plus prudents. Les spectateurs vont finir par se fâcher vraiment et ils ne viendront plus aux compétitions. Les gens se demandent vraiment ce qui se passe dans notre sport. Ils ne comprennent pas.»

Certes, le patinage artistique a des côtés très techniques. En couple et lors des compétitions indiuviduelles, il faut en tenir compte. Mais en danse, le côté artistique doit primer.

Quand les patineurs font vibrer la salle, mais que les juges ferment les yeux, il y a des choses qui ne fonctionnent plus.

«Nous sommes venus ici pour acquérir de l'expérience et nous en avons maintenant tellement que nous aurons peut-être des cheveux gris bientôt, a dit Michel Brunet. Croyez-moi, nous avons bien patiné. Mais nous ne sommes pas très heureux des résultats. Après une 15e place aux championnats du monde, et après avoir aussi bien patiné, nous pensions terminer au 12e ou 13e rang.

«Nous ne sommes pas heureux et j'espère qu'on va en parler. C'est difficile pour nous les athlètes. Nous ne pouvons parler ouvertement. Les juges vont nous pénaliser encore plus si nous le faisons. Mais il faut faire quelque chose.»

Brunet et Lefebvre ont été classés 19e à Nagano.

Le Canada toujours invaincu

Patrick Roy avait des yeux de chat

Par BILL BEACON

NAGANO (PC) - Le Canada est demeuré invaincu à Nagano en prenant une revanche de 4-1 sur l'équipe américaine qui l'avait battu en Coupe du Monde, mais il peut dire merci à Patrick Roy.

Roy a repoussé 30 lancers, dont plusieurs peu commodes, Keith Primeau a contribué de deux buts et Joe Sakic, d'un but et deux passes. Rob Zamuner a été l'autre marqueur.

«Je me sens bien» a répété Roy. «Les gars ont vraiment bien joué devant moi. J'essaie simplement de faire de mon mieux et de faire les arrêts clé.»

Quarts-de-finale

Cette victoire était importante pour le Canada puisqu'elle lui permet d'affronter le Kazakhstan, une victoire quasi assurée, à son premier match de la ronde des médailles mercredi, tandis que les Etats-Unis devront se frotter à la République tchèque, qui a subi sa première défaite, 2-1, aux mains de la Russie.

Seule équipe invaincue avec le Canada, la Russie aura aussi un premier match facile contre la Biélorussie, tandis que la Suède et la Finlande, deux grands rivaux, se disputeront l'autre quart-de-finale pour le championnat de la Scandinavie.

«On voulait rencontrer la quatrième équipe de l'autre division et on y est parvenu», s'est réjoui le capitaine Eric Lindros.

100 secondes cruciales

Le Canada a été plus opportuniste que dominant contre les Etats-Unis, lesquels ont disputé leur meilleur match des Jeux.

Le résultat aurait pu être différent si Patrick Roy n'avait pas été aussi solide, notamment en repoussant cinq tirs pendant un désavantage de deux joueurs à la première période, et si Brett Hull n'avait pas frappé le poteau au cours de ce même double avantage numérique.

Roy et l'entraîneur américain Ron Wilson ont tour à tour reconnu que ce désavantage de deux hommes pendant une minute et 40 secondes a été le fait saillant de la rencontre.

Hull a fini par priver Roy d'un deuxième blanchissage à 14:04 de la troisième période.

«Vous pouviez voir que les Américains cherchaient à alimenter Hull», a constaté Roy. «Il tentait de lancer haut. Il a tout un tir et j'essayais seulement de couvrir la plus grande partie possible du filet.»

«Je pense que nous avons joué de l'excellent hockey, mais nous ne sommes pas parvenus à marquer», a dit Hull.

«La grosse différence a été Patrick Roy», a résumé Wilson. «Il a été remarquable.»

Les Etats-Unis ont dominé 31-25 au total des tirs au filet devant une salle comble de 9863 spectateurs.

«Il y a certainement une rivalité entre nous, mais je ne sais pas si nous avons fourni un effort supplémentaire parce qu'ils nous ont battus à la Coupe du Monde», a déclaré Primeau.

Le match n'a pas été spécialement rude, sauf pour quelques charges à l'endroit de Gary Suter, le bourreau de Paul Kariya, en début de rencontre.

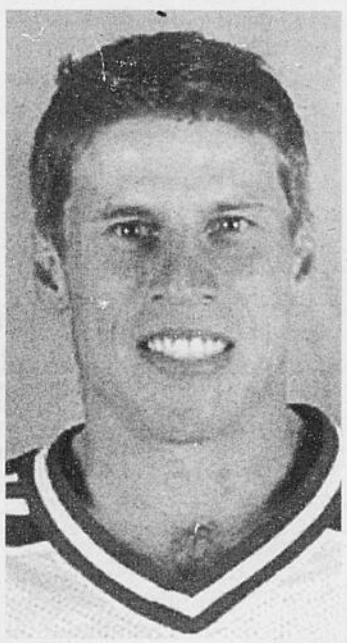

Ulf Samuelsson

Samuelsson exclu des Jeux

NAGANO (AP) - Le défenseur Ulf Samuelsson a été déclaré inadmissible à poursuivre les Jeux à cause de problèmes de citoyenneté, mais la Suède pourra garder ses deux victoires à sa fiche.

Samuelsson a des passeports valides de la Suède et des Etats-Unis, et n'est donc pas citoyen suédois selon la loi de son pays d'origine.

Si la Suède avait dû céder ses quatre points, elle aurait été classée au dernier rang de son groupe et affronté la Russie plutôt que la Finlande en match quart-de-finale, et c'est la Russie, qui affrontera la Biélorussie comme prévu, qui aurait été la plus pénalisée.

«Le seul commentaire de Samuelsson est qu'il a deux passeports», a déclaré Leif Emsjo à l'agence de presse suédoise TT. «Il n'a pas idée qu'il a changé de nationalité.»

Bo Tovland, le vice-président de la Fédération suédoise de hocley, pense pour sa part que Samuelsson a un passeport américain pour s'éviter d'avoir à faire application chaque année pour un permis de travail.

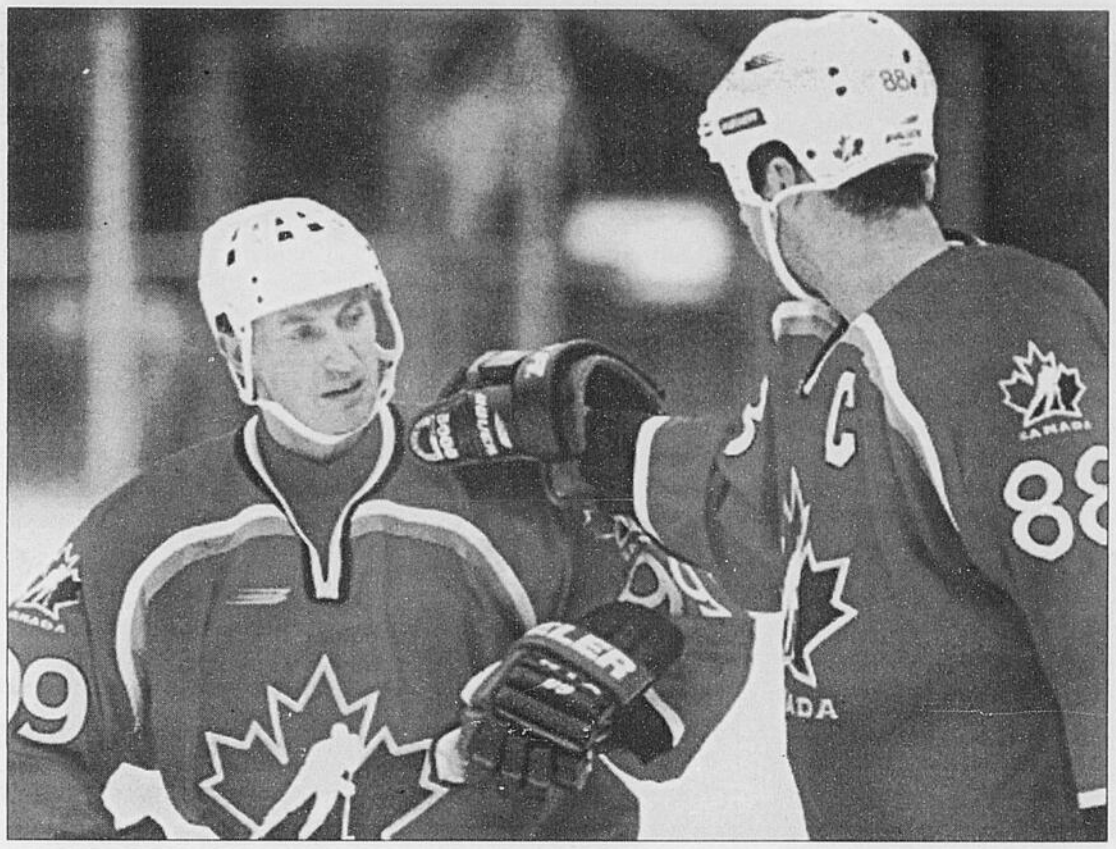

WAYNE GRETZKY...est félicité par son capitaine Eric Lindros après que le Canada eût inscrit une troisième victoire, lundi à Nagano.

(Photo PC)

Premier gain pour la Finlande

NAGANO (AP) - La Finlande a remporté son premier match à Nagano, 8-2 sur le Kazakhstan, qui sera donc, comme prévu, le premier adversaire du Canada en ronde des médailles.

Teemu Selanne a amassé un but et deux passes dans la victoire pour terminer en tête des compteurs à l'issue des trois matchs rotation, avec une fiche de 1-5-6.

Le Kazakhstan a été surclassé 28-4 à ses trois matchs et devrait s'avérer en principe une proie facile pour le Canada, qui devrait accéder aisément aux demi-finales, tout comme la Russie, victorieuse de la République tchèque 2-1 lundi, et qui disputera son premier match de la ronde des médailles contre la Biélorussie.

Raimo Helminen, Esa Tikkanen, Jyrki Lumme, Teppo Nimminen, Jere Lehtinen, Ville Peltonen et Mika Mieminen ont réussi les autres buts des Finlandais,

Valeri Bure et Alexei Zhamnov ont déjoué Dominic Hasek à 10 secondes d'intervalle au début de la troisième période pour faire toute la différence lors du match Russie-République tchèque.

Robert Reichel a réussi le seul but des Tchèques, à la deuxième période, contre Mikhail Shtalenkov.

Frappé d'un coup de coude par un défenseur russe (Darius Kasparaitis a été puni), Jaromir Jagr a dû quitter le match mais est revenu au jeu et a été utilisé sur deux trios dans les dernières minutes de la partie.

Lors d'un dernier match, la Suède a défait la Biélorussie 5-2.

Niklas Sundstrom a obtenu un but et une passe, les autres marqueurs suédois étant Mikael Andersson. Ulf Dahlen, Mats Sundin et Mikael Renberg.

Peter Forsberg et Daniel Alfredsson ont obtenu chacun deux passes.

EN BREF

NAGANO (AP) - Halte aux reventes de billets au marché noir pour assister aux épreuves olympiques de Nagano. Les organisateurs vont prendre des mesures pour faire cesser ce commerce illicite.

Des dizaines de revendeurs, pour la plupart étrangers, se livrent au marché noir dans la principale gare de Nagano. Ko Yamaguchi, porte-parole du comité d'organisation, a déclaré que la police avait commencé à intervenir mais n'a pas précisé la nature des mesures envisagées.

Lundi, un revendeur qui a prétendu venir d'un pays européen, offrait des billets pour le match de hockey entre les Etats-Unis et le Canada pour 110 000 yens (880 $ US) chacun alors que la valeur réelle était de 26 000 yens (200 $ US)...

Retour à la normale dans le calendrier des épreuves de ski alpin aux Jeux de Nagano, après le triplé inédit de lundi.

Profitant d'une fenêtre météo, les organisateurs avaient en effet décidé de programmer trois courses dans la journée: le super-G messieurs, la descente dames et la descente du combiné dames. Tout a été bouclé en moins de quatre heures.

«Nous sommes à nouveau dans les temps, a déclaré Gian Franco Kasper, secrétaire-général de la Fédération internationale de ski. Il ne faut jamais abandonner.»

Le triple rendez-vous de lundi a mis fin à la série des reports dûs aux aléas climatiques. En huit jours, aucune course n'avait pu se disputer au moment prévu. Et sur cinq jours, il n'y a tout simplement pas eu d'épreuves.

Mardi, un slalom à Hakuba décidera du podium dans le combiné dames. Puis l'action se déplacera vers l'est à Shiga Kogen pour les slaloms et slaloms géants dames et messieurs, de mercredi à samedi...

La défaite n'a pas toujours le goût des larmes.

La reine du biathlon allemand, Ursula Disl, a vu s'échapper la médaille d'or du 7,5 km dames de sept dixièmes de seconde dimanche. Et elle a souri, se déclarant pleinement satisfaite de la médaille d'argent. Un officiel du service de presse l'a informée que son surnom - Uschi-se traduisait par «vache» en japonais, et Disl a éclaté de rire.

«Elle a eu une attitude formidable», a déclaré le biathlète américain Stacey Wooley. Mais l'or ne l'a pas encore touchée. L'Allemande avait remporté l'argent et le bronze aux Jeux de Lillehammer en 1994. Son tableau des médailles à Nagano est identique.

Il devra s'y faire à Boston

Pedro Martinez au milieu de la meute...

FORT MYERS, Floride (AP)- Pedro Martinez a simplement quitter l'abri pour se retrouver au milieu d'une meute de journalistes. Il devra s'y faire.

La conquête du trophée Cy Young, l'obtention d'un lucratif contrat et son nouveau statut de vedette au sein des Red Sox de Boston devraient garder Martinez sous les feux de la rampe, dans une ville où le baseball est fort populaire comme Boston.

Il n'est plus à Montréal, où le hockey retenait davantange l'attention que ses prouesses sur le monticule.

Quelle est la principale différence entre les Red Sox et les Expos? «Il n'y avait pas autant de caméras et de journalistes là-bas, a-t-il répondu, mais je continuerai de faire ma petite affaire.»

Il n'avait pas encore effectuer un tir quand les journalistes l'ont pris d'assaut à l'occasion de l'ouverture du camp d'entraînement des Red Sox.

Il a tiré trois choses au clair:

L'argent ne le changera pas, les médias ne le déconcentreront pas, et le changement de ligue ne modifiera pas son approche du jeu.

«Je ne connais qu'une façon de lancer, a-t-il dit, et à moins que quelqu'un m'en enseigne une autre, je vais lancer de l'unique façon que je connais.»

Cela a bien fonctionné pour lui au cours des quatre dernières saisons. En 1997, il a gagné le trophée Cy Young grâce à une fiche de 17-8 et une moyenne de point mérité de 1,90. Il a de plus complété 13 matchs, réussissant 305 retraits au bâton.

Aucun droitier depuis Walter Johnson en 1912 n'avait retiré plus de 300 rivaux à la plaque, tout en conservant une moyenne inférieure à 2,00.

Mais les Expos, voulant diminuer leur masse salariale, ont échangé Martinez aux Red Sox le 18 novembre. Ces derniers lui ont consenti un contrat de 75 millions$ pour six ans, hissant Martinez au rang de meilleur salarié du baseball.

«Je serai animé du même désir de vaincre, a-t-il mentionné. C'est comme ça que j'ai appris les choses en République Dominicaine.»

Martinez a été avant les Fêtes le premier lanceur dominicain, à l'âge de 26 ans, à mettre la main sur le trophée Cy Young. Dans son pays natal, il jouit maintenant du statut de héros.

«J'estime que la pression d'être la vedette numéro un dans mon pays sera plus forte que celle d'exceller dans l'uniforme des Red Sox. Mes compatriotes s'attendent à ce que je fasse très bien. Ils prient même pour moi.»

Le gérant Jimy Williams est heureux qu'on ait comblé la perte de Roger Clemens, qui a joint les rangs des Blue Jays de Toronto en 1996.

«Peut-être aura-t-on besoin de moins de points pour remporter des matchs», a-t-il avancé.

L'entraîneur des lanceurs Joe Kerrigan, qui a connu Martinez à Montréal, est convaincu que le lanceur à la balle de feu assumera son rôle de numéro un.

«Il veut s'acquitter de cette tâche. Ca enlèvera beaucoup de pression sur les autres lanceurs», a-t-il résumé.

Cas Samuelsson

Deux appels sont logés en soirée

NAGANO (Reuter)-En fin de soirée hier à notre heure, on apprenait que deux appels avaient été logés dans le cas Ulf Samuelsson, jugé inadmissible à représenter la Suède parce qu'il détient également un passeport des Etats-Unis.

Un appel de la Suède demande que le défenseur soit autorisé à poursuivre le tournoi olympique, tandis qu'un autre de la République tchèque réclame que la Suède soit privée de ses quatre points au classement.

Le tribunal qui entendra les appels aujourd'hui est le même qui a rapidement remis sa médaille d'or au surfeur canadien Ross Rebagliatti, testé positif à la marijuana.

Bien des négligences au Palais des sports

BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

JONQUIERE (SB) - La présence de deux bidons d'essence remplis, dans l'espace réservée aux spectateurs pour faire le tour de la patinoire du Palais des sports de Jonquière, a laissé plusieurs personnes perplexes dimanche après-midi, surtout lorsqu'elles pensent aux conséquences possibles.

Malgré la présence d'environ 150 jeunes du hockey mineur de Jonquière, qui ont assisté à la victoire des Elites de Jonquière sur les Gouverneurs de Sainte-Foy dimanche après-midi, des bidons d'essence (à côté de la sortie menant au vestiaire des Elites, et à la portée des enfants), laissés sur place la veille après le Show Harley-Davidson, auraient pu causer des blessures graves aux amateurs présents. Heureusement, rien ne s'est produit.

Cette nouvelle maladresse a porté plusieurs personnes à s'interroger sur le travail effectué au Palais des sports, qui plus souvent qu'autrement est laissé dans un état plus ou moins négligé. D'autant plus que les mêmes bidons d'essence traînaient toujours à la même place lundi après-midi.

Gérant du Palais des sports, Gilles Côté a d'abord avoué ne pas être au courant de la présence de ces bidons d'essence, mais a rapidement mené son enquête.

«Les deux bidons d'essence sont effectivement sur place et ils appartiennent probablement à l'entreprise RPM. Ils ont été laissés sur place après le spectacle de samedi soir.

«Il se peut que l'employé municipal présent dimanche ait omis de les enlever ou ne les a même pas aperçus. Par contre, je dois avouer que j'ai dû procéder à des changements à l'horaire de travail et faire entrer un employés occasionnel.

Car les Elites devaient disputer ce match au Foyer des loisirs et ont eux-mêmes demandé à jouer au Palais des sports.

Il n'aurait donc pas dû y avoir du hockey cette journée-là», a expliqué Gilles Côté.

Sans porter uniquement le blâme sur les employés du Palais des sports, il faut tout de même mentionner que ce n'est pas la première fois qu'une maladresse se produit.

Une semaine après la clôture des Fêtes du 150e anniversaire de Jonquière, une porte et des pièces de bois jonchaient encore le sol du même passage réservé aux amateurs pour faire le tour de la patinoire, exactement à la même place que les bidons d'essence aperçus dimanche.

Quant à la propreté des lieux, il est de notoriété publique que le Palais des sports ne gagnerait pas un concours de propreté, car l'état de quelques salles de bain (peut-être moins fréquentées que celle près du restaurant) laissent à désirer.

Tout ça sans oublier que les déchets qui se retrouvent dans les gradins ne sont pas ramassés dans les heures qui suivent la fin d'une rencontre de hockey.

SPORT RÉGIONAL

Hockey pee-wee

Deux matches ont été présentés dans le circuit pee-wee régional et les Aiglons du Lac-Saint-Jean Est ont doublé les Marquis de Jonquière, 6-3 sur le doublé de Jean-Denis Lachance et le but et trois passes de Michaël Bellemare. Le National de La Baie et les Dynamos de Chicoutimi n'ont pu faire de maître, le match se terminant 2-2 à la suite des filets de Jean-Philippe Decarie et Bruno Fortin (La Baie) et ceux de Jacques Doré et Frédéric Desbiens (Chicoutimi).

Randonnée de la Lyonne

La populaire randonnée de ski de fond La Doré/Saint-Félicien fait peau neuve en prévision de sa 35e édition au club Tobo-Ski de Saint-Félicien en offrant un tout nouveau parcours aux amateurs pour la journée du 21 février. Il est donc terminé le temps où l'on suivait la ligne de transmission. Le départ se fera dorénavant dans les pistes du club, afin de se rendre sur le chemin de la Lyonne. Les adeptes pourront participer à un parcours de 12 kilomètres ou de 18 et 30 kilomètres dans le secteur de la Lyonne pour les plus aventuriers. Le pas de patin (style libre) ou le style classique pourront être pratiqués. On peut s'inscrire au club Tobo-Ski au 679-5243 ou à Martin Demers (679-5929). L'inscription a été fixée à 15 $ pour les adultes et 10 $ pour les étudiants. Le départ sera donné à 11h00.

Arbitres en Floride

Le comité provincial des arbitres de Baseball-Québec annonce la tenue d'un stage de perfectionnement en Floride du 23 avril au 3 mai. Le stage touchera la pratique des signaux, les déplacements, la synchronisation, la réglementation et plusieurs autres choses. Les cours seront donnés en français par des maîtres formateurs de Baseball-Québec. Le coût est de 675 $ canadiens, incluant le transport en autobus, l'hébergement et les repas sur le site d'entraînement, la formation et les manuels. On peut s'inscrire au 1-800-361-2054 avant le 24 mars.

Tennis intérieur

Dans le circuit de tennis intérieur de La Baie, Michel Lavoie est parvenu à se maintenir au sommet de classement avec 30 points. Lavoie et Laval Perron (29 points) ont eu raison de Ghislain Boudreault et Yohan Dufour. Une victoire de 3-0 de Julien Dufour et Walter Gagnon ont permis à Dufour de monter de deux positions et à Gagnon de se retrouver au troisième rang avec 27 points. Boudreault et Julien Dufour suivent avec 26 points, alors que Daniel Grenon et Yohan Dufour arrivent à 24 points. Bernard Savard (15) et Yves Dufour (13) ferment la marche. Dans les ligues du mercredi et du vendredi, Denis Belley, Raymonde Gaudreau et Cyril Dufour ont amélioré leur fiche personnelle, mais Walter Gagnon domine toujours le classement.

Cours Pescof

Un cours d'initiation à la chasse à l'arc (Pescof) débutera le 8 mars, à la palestre Johnny-Gagnon de Chicoutimi. Les personnes intéressées à suivre le cours sont invitées à s'inscrire à la boutique L'Archer, au 400 Racine, ou à composer le 696-1296. Les 40 premières inscriptions payées seront retenues.

Taekwon-do

L'Association régionale de taekwon-do signale que des athlètes des clubs de Chicoutimi, Jonquière et Saint-Ambroise ont participé à une compétition à Baie-Comeau, en fin de semaine.

Ils ont alors affronté des rivaux des clubs de Sept-Iles, Baie-Comeau, Matane, Rimouski et d'une réserve indienne. Jean-Philippe Rivard (médaille d'or en combat, ceinture rouge), Nathalie Gagné (argent en forme, ceinture noire) et Eric Flamand (argent en combat, ceinture rouge I) ont bien fait pour Jonquière. Le club de Chicoutimi a célébré les performances de Jordan Dallaire (bronze en forme, ceinture blanche I) et Emilie Bilodeau (bronze en forme et argent en combat, ceinture jaune I). François Laforge (argent en forme, ceinture verte), Louis Bouchard (or en forme, ceinture blanche I) et Eric Bouchard (argent en forme, ceinture blanche I) ont défendu les couleurs de Saint-Ambroise. Par ailleurs, l'association régionale fêtera son dixième anniversaire, le 6 mars, en présentant une activité de glisse au Mont-Fortin. Une Coupe du Québec aura lieu à Sainte-Foy, les 25 et 26 avril.

Jeux d'hiver du Canada en 1999

Deux biathlètes de la région sélectionnées

CHICOUTIMI (SE) - A un an de l'événement, deux biathlètes du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont obtenu, en fin de semaine, leur place au sein de l'équipe qui représentera le Québec aux Jeux du Canada en 1999.

Pour Diana Tremblay et Geneviève Harvey, les Jeux du Canada deviendront le point fort de la prochaine saison.

«La première sélection pour les Jeux du Canada a été annoncée en fin de semaine, explique l'entraîneur des deux biathlètes, Pascal Tremblay. Trois athlètes ont été choisis. Diana et Geneviève font partie du groupe. Deux places sont encore disponibles. Les élus seront connus après la quatrième tranche de la coupe Québec qui se déroulera à Valcartier, les 14 et 15 mars. Cynthia Migneault est sur les rangs. Elle pourrait également être choisie pour participer aux Jeux du Canada.

«Placer des athlètes au sein de l'équipe qui se rendra aux Jeux du Canada était un objectif pour cette saison. C'est très satisfaisant. Notre club est très jeune. Il n'a que deux ans. Nous avons déjà deux athlètes qui se rendront aux Jeux du Canada. Peut-être trois.»

Trois épreuves de biathlon ont été disputées simultanément à Valcartier, en fin de semaine.

Le centre Myriam Bédard a accueilli la troisième tranche de la coupe Québec, la quatrième étape de la coupe Canada et la coupe nord-américaine.

Diana Tremblay et Cynthia Migneault ont respectivement terminé troisième et quatrième au classement junior B lors de l'épreuve de huit kilomètres. Geneviève Harvey a pris la quatrième échelon en division junior.

«Au sprint, Cynthia a terminé quatrième, reprend Pascal Tremblay. Pour cette course, j'ai voulu surclasser Diana en catégorie junior. Elle a très bien fait mais elle a commis une erreur de parcours, tout comme Geneviève. Elles ont été disqualifiées toutes les deux. Malgré cela, nous avons connu une très bonne fin de semaine. Nous sommes très heureux des résultats.»

Diana Tremblay

Tournoi bantam-midget Michel-Goulet

Une soirée faste pour Mistassini

DOLBEAU (SB) - Les équipes de hockey de Mistassini ne doivent pas encore être trempés dans la fusion des municipalités de Dolbeau et Mistassini, car elles ont été sans pitié pour les clubs dolbiens.

Trois rencontres ont été présentées au centre sportif de Dolbeau, hier soir dans le cadre de l'édition 1998 du Tournoi de hockey bantam et midget Michel Goulet de Dolbeau. L'événement regroupera plusieurs formations de plusieurs régions du Québec jusqu'à dimanche prochain.

Au midget B, Les Loups de Mistassini ont lessivé les Prédateurs de Dolbeau à l'ouverture du tournoi. Pascal Bouchard a inscrit quatre buts dans la victoire des Loups, 8-1, sur les Prédateurs. Il a été élu joueur du match. Alexandre Larouche a obtenu le même honneur du côté de Dolbeau.

Au bantam B, les Loups de Mistassini ont blanchi les Faucons de Dolbeau, 4-0. Dan Imbeault a inscrit deux buts et une passes dans cette victoire, obtenant facilement le titre de joueur du match.

Quant aux Eperviers de Normandin, ils ont battu les Raides de Girardville, 3-2, en tirs de fusillade. Yves Potvin a inscrit un doublé dans la victoire et Joël Laprise a fait de même pour Girardville.

Aujourd'hui, trois rencontres seront présentées. Deux dans le midget B entre les Tigres de Dolbeau et les Sabres de Roberval (19h40) et les Vickings de La Doré et les Eperviers de Normandin (18h20). Au bantam B, les Harfangs de Saint-Félicien tenteront d'éviter d'être dévorés par les Panthères de Mistassini.

Coupe Continentale de ski de fond

Croufer ne peut s'imposer

par Stéphane Bégin

THUNDER BAY (SB) - Le skieur de fond de Jonquière, Jean-François Croufer a mieux couru en fin de semaine, mais n'a pas été en mesure de s'imposer à la Coupe Continentale de Marquette, aux Etats-Unis.

En plus de cette épreuve, Croufer doit participer, au cours des prochaines semaines, à quelques compétitions d'importance au Canada et aux Etats-Unis. Des courses qui lui permettront de reprendre la confiance.

À Marquette, Croufer a pris part à des épreuves de 10 kilomètres en style classique et de 15 kilomètres poursuite en style libre. Il a pris le 12e rang du classique et a été disqualifié de la poursuite.

«Je ne peux pas être bien content de mon résultat (12e place au général et 4e canadien), mais je suis tout de même satisfait de ma course, de la façon dont je l'ai faite.

«A l'épreuve de style classique, je me sentais bien et j'ai même réussi à finir en force. Ca a beaucoup mieux été que lors de la Coupe du Québec», de dire Croufer.

En ce qui concerne le style libre, ce fut plutôt pénible. La température oscillait à plus trois ou quatre degrés, ce qui a rendu les conditions de piste plutôt difficile.

Jean-François Croufer

«Ca allait assez bien au départ, mais lors des descentes, je me suis fait passer à quelques reprises. Après le premier tour, j'ai été disqualifié étant donné que j'ai changé ma paire de ski. Mais j'ai continué car je voulais aller jusqu'au bout. Je me sens de mieux en mieux», indique-t-il.

La semaine prochaine, Croufer se rendra à Hayward, au Wisconsin, pour une course de 48 kilomètres. Mais un doute persiste, car la température est assez élevée au Wisconsin et l'événement pourrait être annulé.

Levez-vous pour les applaudir.

On vous réveillera par téléphone avant les matchs de hockey à Nagano.

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT* AU **1 800 MOLSON-1** ET, AVANT LES MATCHS DE NOS ÉQUIPES CANADIENNES AU JAPON, VOUS RECEVREZ UN APPEL TÉLÉPHONIQUE À LA MAISON POUR VOUS ÉVITER DE PASSER TOUT DROIT.

*18 ANS ET PLUS

MOLSON EX JEUNE DEPUIS 1903

COMMANDITAIRE DES ÉQUIPES CANADIENNES DE HOCKEY

377214

Le Canadien... les Expos.... les Saguenéens... les Olympiques... les...

Votre opinion...

ça nous intéresse!

LE QUOTIDIEN progrès-dimanche

690-8811 poste 138
679-3832 St-Félicien et environs
668-4506 Alma et environs

Vous avez des commentaires, des suggestions, des appréciations, des critiques à formuler sur tout ce qui concerne le sport, faites-nous le savoir. Nous publierons votre opinion dans nos journaux chaque semaine.

377111

Le tennis... le football... les athlètes... les arbitres... les spectateurs

Directeur général du club Saguenay

Yoland Boudreault quitte le tennis

CHICOUTIMI (SE) - Pour Yoland Boudreault, le moment est venu de tourner la page. Il laisse le milieu du tennis après y avoir consacré huit années de sa vie.

Yoland Boudreault quitte le poste de directeur général du club de tennis intérieur Saguenay de Jonquière. Dans quelques semaines, il deviendra représentant de la compagnie pharmaceutique Hoechst Marion Roussel pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord.

SERGE EMOND
semond@lequotidien.com

Il laisse un domaine qu'il a apprécié pendant huit ans.

«J'ai commencé avec Jean-Arnaud Poirel au club CRTC, raconte-t-il. Je jouais au tennis et j'ai entendu dire qu'Adam Lapointe cherchait une personne dynamique. Je me suis occupé de l'animation au CRTC pendant deux ans. Quand le club a fermé, nous nous sommes retrouvés au club Saguenay. Je suis alors devenu directeur général.

«J'ai commencé au club Saguenay le 23 avril 1992. Quand nous sommes arrivés, le club n'allait vraiment pas bien. Il avait des dettes importantes. Nous partions avec deux prises contre nous. Nous l'avons relevé. Je ne l'ai fait pas seul. Ce fut un travail d'équipe, avec Jean-Arnaud et les membres du conseil d'administration de l'époque. Je pense principalement à Christian Cholette, un homme qui a fait un excellent travail.

«Il a d'abord fallu obtenir la confiance de la Caisse populaire (de Kénogami). A la fin de la première année, nous avons fait des profits. Nous avons apporté différents changements et nous avons aussi obtenu une collaboration extraordinaire des membres du club Saguenay pour être en mesure d'accommoder les joueurs qui arrivaient du CRTC. Au tennis, il n'y a pas d'esprit de clocher. Le club Saguenay est maintenant devenu la référence pour le tennis dans la région.»

Yoland Boudreault estime qu'il laisse un club en très bonne santé.

La situation financière du club Saguenay s'est beaucoup améliorée au fil des années. Il note également que le taux d'occupation des terrains est excellent depuis le début de la saison.

«Nous avons instauré des mécanismes de formation de joueurs qui ont donné d'excellents résultats, ajoute-il. A deux reprises, nous avons accueilli le circuit satellite canadien. L'activité Magie Tennis a permis d'attirer au club des gens qui ne jouaient pas au tennis. Au fil des années, nous avons présenté différents tournois.

«Nous voulions aussi que nos membres puissent profiter de salles de bain et de douches. Nous l'avons fait il y a deux ou trois ans. L'année dernière, nous sommes aussi devenus responsables du club de Chicoutimi.

«Ce qui me fait le plus plaisir, c'est que nous avons pris un club qui était sur le bord de la faillite et nous en avons fait un club en excellente santé. Je suis content. J'ai passé de belles années au tennis. Ensemble, nous avons relevé un beau défi. Je quitte le tennis avec le cafard. J'ai l'impression de laisser un bébé dont je m'occupais depuis des années. En même temps, je ne m'en vais pas à Tombouctou. Je pourrai donner un coup de main s'ils en ont besoin.»

Yoland Boudreault laissera le club Saguenay le 27 février.

Il se lancera alors dans un domaine qu'il connaît. Détenteur d'un BAC en sciences, il a toujours été intéressé par le monde médical.

Et la magie? Il n'a surtout pas l'intention de disparaître. La magie prendra peut-être un peu moins de place dans sa vie mais elle demeurera son principal hobby.

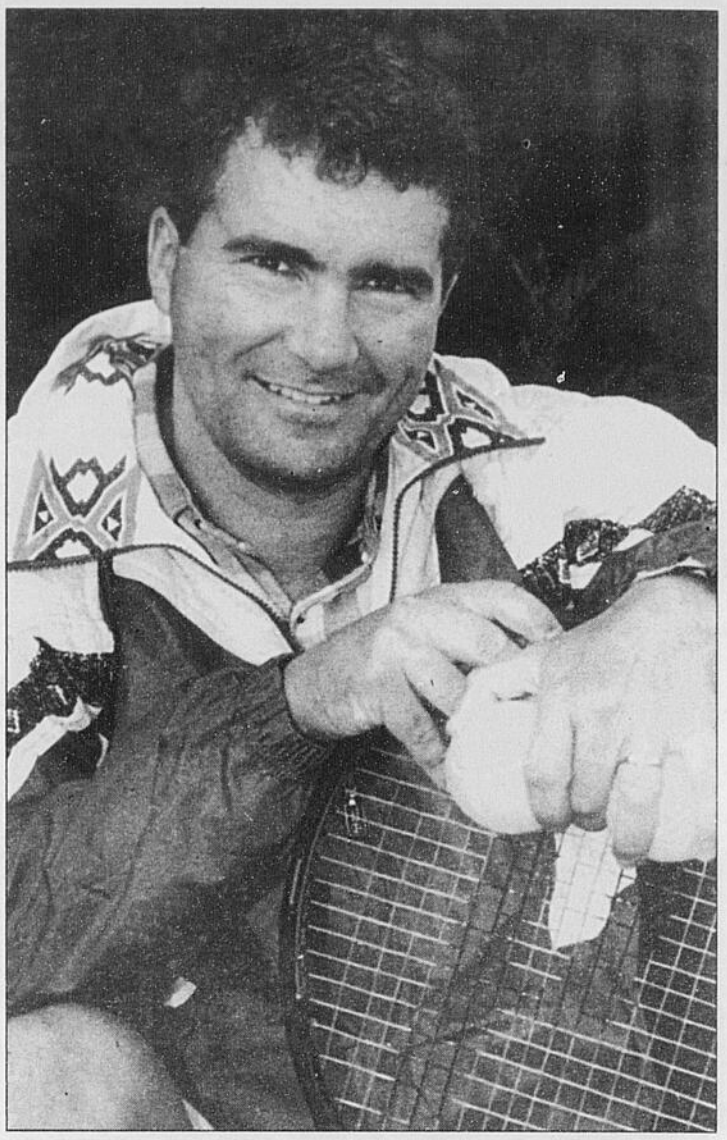

NOUVELLE VIE - Yoland Boudreault quitte le tennis. Dans quelques semaines, il deviendra représentant pour la compagnie pharmaceutique Hoechst Marion Roussel.

(photo Le Quotidien)

Compétition au Tobo-Ski

Cinq jeunes skieurs en évidence

par Stéphane Bégin

SAINT-FÉLICIEN (SB) - Cinq skieurs alpins du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont remporté les deux descentes de slalom du circuit régional de ski alpin disputées dans les pentes du centre Tobo-Ski de Saint-Félicien.

Initialement, l'épreuve devait se tenir au Mont Chalco, à Chibougamau, mais a dû être déplacée vers Saint-Félicien en raison... d'un manque de neige dans cette région du nord québécois.

Marilyne Lemieux, Guillaume Landry et Geneviève Labelle ont d'ailleurs connu les victoires les plus faciles de la journée, devançant leurs adversaires de plusieurs secondes. Raphaël Duchesne a aussi connu une bonne journée.

En pee-wee féminin, Marilyne Lemieux, du Valinouët, a eu raison à deux reprises de Catherine Verreault, du club Avalanche, 20 et 30 secondes sur les deux descentes. Du côté masculin, Raphaël Duchesne, du Valinouët, a aussi gagné les deux manches en prenant la mesure d'Alexandre Laprise, de l'Avalanche, à chaque fois.

Du côté de la catégorie bantam, Guillaume Landry, du Mont-Edouard, a aussi facilement signé la victoire devant Eric Saucier et Vincent Beaulieu, du Valinouët. Chez les filles, Valérie Lemieux, du Valinouët, a remporté la manche de l'avant-midi, alors que Jessica Gosselin, de l'Avalanche, a gagné celle de l'après-midi. Tessa Bergeron, du Valinouët, a fini troisième à deux reprises.

En catégorie cadet, Geneviève Labelle, du Valinouët, n'a éprouvé aucune difficulté à franchir la ligne d'arrivée des deux manches en première position, prenant la mesure de Vanessa Bard (Avalanche) en matinée et Marie-Claude Gagnon (Avalanche) en après-midi. Bard a aussi pris le troisième rang de la deuxième manche. Du côté masculin, Dave Bouchard (Chalco) a gagné la première descente et a dû se contenter du troisième rang à la deuxième. Donovan Girard (Avalanche) a remporté la seconde manche.

Thierno Ba (Mont-Edouard) et Marie-Eve Harvey (Valinouët) ont obtenu l'or et l'argent de la catégorie juvénile, alors que Maxime Charland (Avalanche) a obtenu l'argent et le bronze, de même que Joannie Lebel (Avalanche). Vanessa Lebel (Valinouët) et Patrice Fortin (Mont-Edouard) ont gagné les épreuves de l'après-midi.

Au midget, Audrey Bilodeau (Valinouët) a remporté la première descente et pris le second rang de la deuxième, alors que Isabelle Paquette (Chalco) a mérité deux fois la médaille de bronze. Joanie Girard (Avalanche) a mérité la deuxième descente. Du côté masculin, André Bélisle (Valinouët) a terminé premier et deuxième, alors que Michaël Bolduc (Chalco) a fini au troisième rang à chaque fois. Jean-François Beaulieu (Valinouët) a signé la victoire dans la deuxième descente.

Quant à la catégorie moustique, Etienne Gosselin (Avalanche) a gagné l'épreuve du matin et a fini deuxième derrière Jérôme Laprise (Avalanche) en après-midi. En junior, Daniel Riverin (Valinouët) ont remporté chaque descente, étant seul dans leur catégorie.

DE L'OR - Membre du club de ski du Valinouët, le jeune Raphaël Duchesne a remporté les deux descentes de la catégorie pee-wee.

(Photo Steeve Tremblay)

EN BREF

Campagne de financement

La campagne de financement du comité de compétition 1998 est maintenant en cours en prévision de recueillir des fonds pour la tenue de quatre compétitions régionales qui auront lieu au centre Equestre de Dolbeau. Un 5 à 7 sera organisé au Resto-Bar Le Ranch de Mistassini le jeudi 5 mars et les cartes se vendent au prix de 5$. On peut s'en procurer au centre équestre (276-9501 ou au bar Le Ranch (276-5157). Quant aux cavaliers et cavalières, ils participeront aux disciplines de Performance-western, de chasseur-sauteur-dressage de style classique, de gymkana (-barils, slalom) et d'attelage.

L'art de contrer un adversaire...

La Rue sur les traces d'Yvon Deschamps

CHICOUTIMI (SE) - A la conclusion de la séance d'entraînement de son équipe, hier, Christian La Rue s'est lancé dans un monologue qui aurait fait l'envie d'Yvon Deschamps. Pendant une bonne quinzaine de minutes, il s'est attardé sur l'art de contrer un adversaire le long de la rampe, en territoire défensif.

Ce principe plutôt fondamental du hockey a coûté plusieurs buts aux Saguenéens de Chicoutimi, en fin de semaine. Pour être précis, deux à Drummondville et cinq à Shawinigan...

«J'ai regardé à la télévision le match entre les Remparts de Québec et les Foreurs de Val d'Or. Ce sont deux bonnes équipes et elles font bien les choses simples. Les deux équipes travaillent bien quand elles ont la rondelle et quand elles ne l'ont pas», a signalé l'entraîneur chicoutimien.

«Dimanche, nous avons perdu plusieurs batailles le long des rampes en raison d'un manque de combativité. En cette période de la saison, ça ne prend pas une grosse erreur pour donner une chance de marquer. C'est une question d'intensité.»

Selon Christian La Rue travailler sur les principes de base du hockey à l'approche de la fin du calendrier régulier n'a rien de frustrant.

«C'est normal, a-t-il assuré. Laval a une bonne équipe et ils ont de la difficulté à gagner en ce moment. Hull connaît aussi des ennuis après avoir vécu une bonne séquence. Rouyn-Noranda accorde une foule de buts.

«Cette année, il n'y a pas d'équipe assurée d'une victoire avant même le début d'un match. Baie-Comeau vient de coller quatre victoires de suite. Quand nos joueurs vont réaliser l'importance de jouer ensemble, nos chances de succès deviendront beaucoup plus grandes.

«Malgré nos difficultés en défensive, je reste toujours convaincu que nous sommes capables de gagner. Nous n'avons peut-être pas de Radoslav Suchy à la ligne bleue mais les six défenseurs que nous avons sont certainement capables de faire le travail.»

SÉRGE EMOND
semond@lequotidien.com

Précisions des Cataractes

Par ailleurs, les entraîneurs des Cataractes de Shawinigan n'ont pas apprécié les commentaires tenus par Christian La Rue à la conclusion du match de dimanche. Le pilote chicoutimien avait alors avancé que Denis Francoeur et Claude Bouchard avaient utilisé de gros hockeyeurs en fin de partie contre des rivaux comme Robin Bacul, Gregory Dupré et Michel Beausoleil.

«Je ne veux pas partir de guerre avec les Saguenéens mais simplement expliquer les faits, a mentionné Claude Bouchard. Nous étions en désavantage numérique et nous avons utilisé Jean-Philippe Paré, qui fait 5'9", Philippe Deblois, le deuxième plus petit joueur de la ligue, Jasson Hamilton et Dominic Desbiens.

«Hamilton et Desbiens forment notre première paire de défenseurs en désavantage numérique. Nous savons très bien que nous n'avons pas l'équipe pour jeter les gants. Nous n'avons que deux joueurs avec plus de 100 minutes de pénalités. Les Saguenéens en ont neuf.»

Championnat d'accélération de motoneiges

J-Claude Lavoie sort grand vainqueur

PUISSANCE - Juste à voir et à analyser le départ des motoneiges, on peut se rendre compte que ces bolides de la neige offrent des vitesses incroyables aux pilotes.

(Photo Roger Gagnon)

par Stéphane Bégin

CHICOUTIMI (SB) - Au volant de sa Polaris 93, l'Almatois Jean-Claude Lavoie est ressorti comme le grand vainqueur du Championnat d'accélération de motoneiges de Chicoutimi.

Présentée sur le site du Vieux Port de Chicoutimi, dans le cadre du Carnaval-Souvenir, la course a regroupé quelque 120 motoneigistes d'un peu partout au Québec.

Lavoie a connu une journée plutôt fructueuse avec rien de moins que trois podiums. Il a mis la main sur la victoire dans les catégories Improved 1000 et Pro Stock 800 et a même terminé second de l'Open Mod 800.

Rhéaume Rodrigue, de Sainte-Justine, a aussi été en mesure de monter sur le podium à plusieurs reprises à la suite de ses performances sur son Ski-Doo 98. Il a notamment obtenu la médaille d'argent de la classe Improved 800 et récolté le bronze aux courses de l'Improved 1000, du Pro Stock 1000 et de l'Open Mod 800.

Au volant d'une Artic Cat 97, Jean Tremblay, d'Hébertville-Station, a obtenu le temps le plus rapide du Pro Stock 700, le deuxième meilleur temps de l'Improved 600 et la troisième position de l'Improved 700.

Pierre Turcotte, d'Alma, a gagné l'épreuve de l'Improved 600 au volant de son Ski-Doo 96 et terminé troisième du Pro Stock 700. Yves Lévesque, de Normandin, a remporté le Stock 500 sur Ski-Doo 97 et pris la troisième place du Stock 600 single. Raymond Morissette, de Rock Forest, en est un autre qui est monté deux fois sur le podium. Il a récolté le premier rang du Stock 600 à bord de sa Yamaha 98 et la troisième position du Stock 700.

Parmi les autres performances à retenir, on remarque le premier rang de Réjean Lavoie (Ski-Doo 97) dans l'Open Mod 800, de même que Stephan Jacques (Ski-Doo 97) dans l'Open Mod 1000.

Jean-Paul Lavoie (Ski-Doo 97) a terminé au premier rang de la course Stock 800 et Régis Thibeault (Yamaha 98) a fait de même en Stock 700. Daniel Boivin (Polaris 98) a gagné l'accélération du Stock 600 single, pendant que Daniel Laberge (Ski-Doo 96) faisait de même en Improved 800 et que Pierre Perreault (Artic Cat 94) remportait l'Improved 700.

De nombreux spectateurs ont aussi bravé la froide température de cette journée dominicale pour assister à l'événement, qui était à Chicoutimi pour une deuxième année de suite

RAPIDO

Courses de motoneiges

Le pilote Stéphane Pelletier, de Normandin, a remporté deux victoires au Championnat de sno-cross Camoplast, disputé à Matane. Pelletier, sur Polaris, a gagné le pro 440 cc et le pro 500 cc, notamment devant Carl Allard, de Saint-Prime. Et pendant ce temps au Grand Prix de Shawinigan Sud, l'Américain Dave Wahl a mis la main sur les titres du Champ 440 et de Formule Un pour le championnat Dayco. Chaque fois, il a vaincu son neveu Terry Wahl. Normand Pilote de Saint-Félicien a terminé quatrième du Champ 440 et troisième de la Formule Un, même s'il a couru avec son champ 440.

Tournoi de curling

Le club de curling de Kénogami organise le Tournoi Bonny and Clyde du 23 février au 1er mars. Il s'agit d'un tournoi mixte et les personnes intéressées à s'inscrire peuvent le faire avant le jeudi 19 février au 547-2456.

Basket-ball collégial

La formation du cégep de Chicoutimi a signé une victoire de 88-63 sur l'équipe de l'UQAC, malgré les 17 points de Jean-Pierre Audet. Simon Beaulieu et Frédéric Delisle ont amassé chacun 16 points dans la victoire.

Raquettes au Norvégien

En raison du succès important de l'activité de la raquette, le club de ski de fond Le Norvégien de Jonquière organise un événement spécial le dimanche 22 février en collaboration avec le club des Ornithologues. Un brunch sera servi à 10h00 et il y aura une conférence de Michel Savard sur le thème des Oiseaux de la forêt. Et par la suite, il y aura une excursion dans la piste de 2.5 kilomètres. Il est même bon d'amener ses jumelles afin de profiter de la journée.

Marc Denis va mieux

HERSHEY (SE) - Dans le ciel de Marc Denis, le soleil a finalement remplacé les nuages.

A sa première saison complète dans les rangs professionnels, l'ancien gardien des Saguenéens de Chicoutimi a mangé son pain noire pendant plusieurs semaines. Il a même connu une séquence de onze défaites consécutives avant la période des Fêtes.

Aujourd'hui, le hockey de la Ligue américaine a meilleur goût pour Marc Denis.

«Ça s'est placé, lance le gardien des Bears de Hershey. Disons que mes débuts chez les professionnels ne se sont pas déroulés comme je l'avais prévu.

«J'ai eu des difficultés en octobre et novembre. En décembre, j'ai rongé mon frein sur le banc. Je n'ai commencé que deux matches. Je suis resté sur le banc parce que je ne jouais pas bien. Je me suis retrouvé avec onze défaites de suite.

«Après la pause de Noël, tout s'est replacé. Depuis ce temps, ma moyenne est supérieure à .500. Comparer le début de la saison avec ce qui se passe en ce moment, c'est le jour et la nuit. Nous avions trois matches à disputer, en fin de semaine, et j'ai joué trois fois. Effectivement, c'est en bonne partie une question de confiance.»

Malgré ses difficultés des premiers mois, Marc Denis a effectué deux brefs séjours avec l'Avalanche du Colorado depuis le début de la campagne.

Ces petites visites au Colorado ne sont probablement pas étrangères à l'arrivée de jours meilleurs.

«Mes séjours au Colorado ont été très positifs, assure-t-il. Je ne veux pas chercher d'excuses mais c'est la première année où je dois travailler sans un instructeur des gardiens. Au Colorado, j'ai pu travailler avec Jacques Cloutier et Patrick Roy. Ça m'a beaucoup aidé».

Denis estime que sa période d'adaptation au hockey de la Ligue américaine est maintenant terminée. Il ne va surtout pas s'en plaindre.

«Au hockey junior, tu es habitué à recevoir 40 lancers par match, note le cerbère de 20 ans. Dans la Ligue américaine, tu te retrouves avec 25 lancers par match. Les gens vont peut-être penser que c'est plus facile mais ce n'est pas le cas. Les joueurs professionnels sont plus patients et plus intelligents. Ce sont des professionnels. Tu peux recevoir 20 lancers de qualité sur les 25.

«La différence n'est pas énorme entre un joueur de premier trio dans la Ligue américaine et un joueur de la Ligue nationale. La Ligue américaine est un peu méconnue au Québec mais elle offre un calibre qui n'est pas très loin de la Ligue nationale.»

Grâce à une récolte de 57 points en autant de matches, les Bears de Hershey occupent le deuxième rang de la division Atlantique.

POURQUOI PAYER PLUS CHER POUR UNE IMITATION?

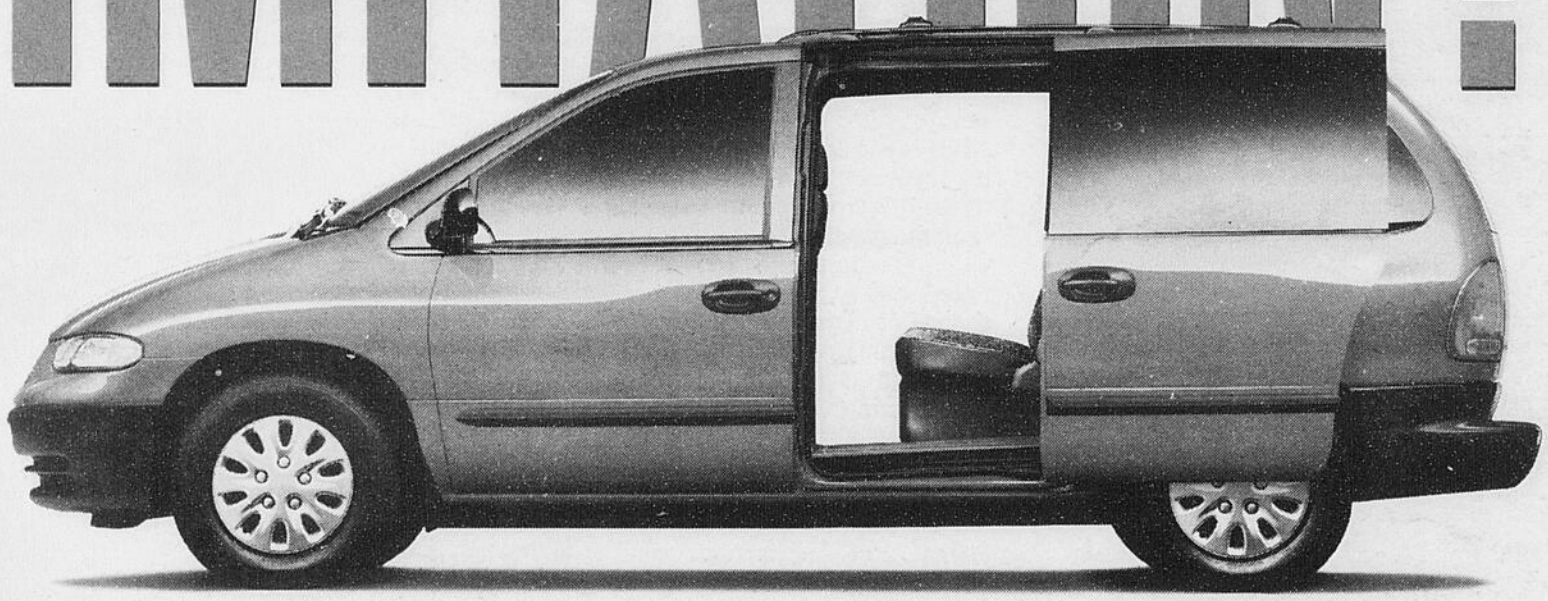

DODGE CARAVAN/PLYMOUTH VOYAGER 1998

20 298 $* ou **239 $**** PAR MOIS

Location, terme de 30 mois. Comptant initial de 1 545 $.

Avec 0 $ de comptant initial, 295 $ par mois.

Ensemble 24T + GKD :

- **Seconde porte coulissante**
- **Moteur V6 de 3 litres, 150 ch**
- **Sièges pour 7 passagers**
- **Verrous à l'épreuve des enfants**
- **Climatiseur**
- **Transmission automatique**
- **Deux sacs gonflables**
- **Dégivreur - essuie-glace de lunette arrière**
- **Radio AM/FM stéréo**
- **Sièges à roulettes Easy Out MC**
- **Porte-bagages sur le toit**
- **Tapis protecteurs à l'avant et à l'arrière**
- **Plein d'essence avec chaque location ou achat d'un modèle 1998 neuf**

Programme d'aide pour handicapés physiques

Remise additionnelle de 750 $ à l'intention des diplômé(e)s

Tous les détails chez le concessionnaire.

CHRYSLER CANADA
Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

CHRYSLER Dodge Camions Dodge

CHRYSLER Plymouth Jeep | Eagle

* Transport (840 $), immatriculation, assurances et taxes en sus.

** Tarif mensuel établi d'après un modèle 1998, avec l'ensemble 24T + GKD. Comptant initial ou échange équivalent. Transport (840 $), immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 c le km.

Rabais du fabricant inclus. Offre d'une durée limitée, chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix moindre et avoir à commander.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

www.chryslercanada.ca